TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 479 **40 PAGES DERNIÈRE ÉDITION** DIMANCHE 8 - LUNDI 9 OCTOBRE 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les archives des Brigades rouges

LE PROCÈS-VERBAL DE L'« INTERROGATOIRE » D'ALDO MORO METTRAIT EN CAUSE DES PERSONNALITÉS ITALIENNES

LIRE PAGE 4

Les bombardements se sont poursuivis à Beyrouth après l'appel au cessez-le-feu du Conseil de sécurité

L'internationalisation

Au terme d'une semaine d'écrasement par l'artillerie syrienne des quartiers chrétiens de Beyrouth, les efforts diplomatiques déployés de toutes parts pour arrêter les combats se sont enfin traduits par un résultat. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité une résolution où, après avoir exprimé sa « préoccupation » et son « affliction », il demande à « tous ceux qui sont engagés dans les hostilités au Liban de mettre un terme aux actes de violence et d'observer scrupuleusement un cessez-le-feu ».

Ce texte, comme tant d'autres, risque bien évidemment de demeurer lettre morte et de n'avoir pas plus d'efficacité que l'initiative française suggérant d'interposer entre les belligérants une armée libanaise inexistante. Il faudrait, pour arrêter réellement la tuerie, soit que Damas, soumis à une forte pression que nul, jusqu'ici, ne veut exercer, renonce à briser la résistance de ses adversaires, soit que les milices chrétiennes amorcent une « désescalade » politique et militaire dont elles ne veulent pas entendre parler. La troisième hypothèse concevable : une intervention militaire d'Israël suffisamment énergique pour faire reculer le président Assad, aurait trop de conséquences sur la poursuite du processus de paix engagé à Camp David pour qu'on l'envisage d'un cœur léger à Jérusalem.

Pourtant, la résolution 436 du Conseil de sécurité n'est pas un élément dérisoire ou négligeable dans la partie qui se joue au Proche-Orient. Le fait que l'U.R.S.S., la Chine et la Tchécoslovaquie l'aient votée montre que la communauté internationale est, du moins, consciente de la gravité de la situation à Beyrouth. En outre, est amorcée cette internationalisation du problème libanais que la Syrie et les pays arabes se proposaient d'éviter.

Le secrétaire général de l'ONU est désormais investi du soin de rechercher un cessez-le-feu, et son entrée en scène contrarie la perspective d'une solution négociée « en famille » par un sommet arabe, fort probablement au détriment des seuls chrétiens libanais. En parvenant à obtenir un minimum d'acquiescement de M. Brejnev, le président Carter semble avoir voulu éviter un anéantissement des milices qui, renforçant la position de la Syrie, eût affaibli celle du Caire et entravé le scénario mis au point à Camp David.

L'Union soviétique, dont le souci — exactement inverse — est de faire obstacle à la « malhonnête paix séparée » israélo-égyptienne « machinée par Washington », aurait sans nul doute les moyens, si elle le souhaitait, de modérer l'ardeur de son allié syrien. Or, dans le communiqué commun qui vient d'être publié à l'issue de la visite du président Assad à Moscou, on relève que des « décisions » ont été prises pour renforcer le « potentiel militaire » de Damas et donc, en clair, que les Soviétiques fourniront les munitions dont il est fait à Beyrouth un si bel usage contre les civils.

Au-delà de la duplicité qui consiste à demander l'arrêt des combats en armant un belligérant, l'attitude soviétique est parfaitement logique. Moscou, dont la principale préoccupation est de retrouver sa place dans tout règlement négocié au Proche-Orient, évoque explicitement dans le communiqué commun la conférence de Genève, dont l'U.R.S.S. est coprésidente et dont les Etats-Unis ont fait bon marché en patronnant un accord direct entre MM. Sadate et Begin.

Ce rappel, absent du communiqué lors de la précédente visite du chef de l'Etat syrien à Moscou, est le prix que celui-ci paie pour le soutien politique et militaire dont il est assuré. Il n'est pas de nature à satisfaire bon nombre d'alliés arabes de la Syrie au sein du Front de la fermeté, irréductiblement opposés à un règlement négocié.

Le président Sarkis s'entretient avec le chef de l'État syrien

L'appel à un cessez-le-feu immédiat lancé, le vendredi 6 octobre, par le Conseil de sécurité unanime n'avait pas mis fin aux combats, à Beyrouth, samedi en début d'après-midi. Après avoir affirmé samedi en début de matinée que l'intensité des bombardements syriens avait diminué sensiblement, la radio phalangiste annonçait quelques heures plus tard que le pilonnage avait repris avec violence sur tous les fronts, ajoutant qu'un « sévère accrochage » avait eu lieu autour du pont stratégique de la Quarantaine.

Le premier ministre libanais, M. Selim El Hoss, tout en se félicitant de la décision du Conseil de sécurité, a rejeté toute idée d'internationalisation de la crise libanaise, soulignant que « ses aspects politiques devraient être réglés par les Libanais eux-mêmes ». De son côté, le commandant Saad Haddad, chef des milices chrétiennes du Sud, a qualifié la résolution de l'ONU de « cynique et lâche ». Aucun commentaire de la résolution du Conseil de sécurité n'était fait, samedi en fin de matinée, à Damas, à Jérusalem et au Caire.

Entre-temps, les présidents Sarkis, du Liban, et Assad, de Syrie, ont repris samedi matin les entretiens qu'ils avaient entamés tard dans la soirée de vendredi dès le retour du chef de l'Etat syrien de Moscou. Aucun détail n'a filtré au sujet de ces conversations, qui, selon la radio phalangiste, pourraient avoir des « répercussions extrêmement graves » sur la situation au Liban.

La dernière bataille ?

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — La nuit venue, ce n'est toujours qu'un ciel de cendres sur un trou noir. L'Ouest s'endort mal, écoute, imagine un instant et se tait. L'Est suffoque, tremble et prie dans ses abris, étreint par l'angoisse d'une mort qui rôde à deux pas. Il n'y a plus de mots : massacre, génocide, martyre ou calvaire. Restent l'impuissance et la peur aux tripes.

En langage militaire, on se bat pour un pont. Là, entre un terrain vague — relique d'un bidonville rasé en d'autres temps par les milices chrétiennes — et les réservoirs en flamme d'un dépôt pétrolier, là, au pied d'Achrafieh, entre une mer étale et un semblant d'autoroute, se joue la seconde guerre libanaise, ou mieux peut-être, le dernier round de la première. Est-ce donc l'ultime bataille, le dernier choc pour ces cinq mille miliciens, treillis et tee-shirts noirs, croix de bois en sautoir, décidés à aller jusqu'au bout pour que « vive le Liban chrétien » ? L'ultime épreuve — la plus terrible — pour les dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants restés terrés sur leurs collines et ses pourtours quand la plupart des autres partaient vers la montagne, illusoire refuge désormais pris, lui aussi, sous le déluge ? Oui, là se joue le sort du vieux Liban, celui dont on commence à ne parler qu'au passé.

La bataille fait rage autour du pont de la Quarantaine, dit-on, chaque soir, à l'heure du bilan. Dans la moiteur tranquille de l'Ouest, on se prendrait presque à laisser dire d'un ton égal : « R. A. S... Sinon des tonnes d'obus ». Car rien ne bouge, tout tombe... de l'autre côté. Jusqu'où ? Jusqu'à quand ?

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

LES BONNES RÉSOLUTIONS

Un quarteron de mains qui se lèvent ensemble à New-York dans la salle du Conseil de sécurité, cela suffira-t-il à rendre la paix au Liban ?

Certes, la morale internationale est sauve, et les bonnes resolutions sont prises. Mais combien de ces mains ont été elles-mêmes souillées, combien ont reçu ou donné l'argent qui paie les armes ? Combien surtout se sont lavées du sang des autres ?

Et maintenant, si on les lève si haut et avec tant d'empressement, est-ce pour les faire sécher ?

ROBERT ESCARPIT.

M. Brejnev est prêt à rencontrer M. Carter

réaffirme M. Gromyko

Les relations américano-soviétiques pourraient connaître prochainement une amélioration sensible. C'est ce qu'a laissé entendre, le vendredi 6 octobre, M. Gromyko, au cours d'une interview à la télévision soviétique. Le ministre soviétique des affaires étrangères a déclaré notamment que M. Brejnev est « prêt » à rencontrer le président Carter si un accord peut être conclu sur la limitation des armements stratégiques.

Selon le « Washington Post » du même jour, M. Carter aurait d'autre part levé l'interdiction faite aux personnalités américaines de haut rang de se rendre en visite de courtoisie en U.R.S.S. Cette mesure avait été prise en juillet pour protester contre les condamnation de plusieurs dissidents.

De notre correspondant

Moscou. — « *Léonid Brejnev est prêt à rencontrer le président Carter si, bien entendu, les documents adéquats sont prêts et en premier lieu l'accord sur la limitation des armements stratégiques (...). La rencontre doit aboutir à une mesure importante pour l'approfondissement de la détente et pour la paix* », a déclaré, le vendredi 6 octobre, M. Andrei Gromyko, dans une interview accordée à la télévision soviétique.

Sur le fond, cette position n'est *pas nouvelle ; le ministre soviétique* des affaires étrangères avait fait la même déclaration, l'année dernière, également à son retour des Etats-Unis où il avait eu comme cette année des entretiens avec les dirigeants américains. Mais si M. Gromyko avait posé les mêmes conditions à une rencontre au sommet, il n'avait pas cru bon, la dernière fois, de préciser que M. Brejnev était « *prêt* ».

Est-ce à dire qu'un sommet Carter-Brejnev est proche ? Le chef de la diplomatie soviétique s'est bien gardé d'avancer une échéance. Tout dépend du résultat de ses prochaines conversations avec M. Cyrus Vance à Moscou. Pour les dirigeants du Kremlin, tout dépend de la bonne volonté américaine. Admettant qu'un certain « *froid* » — « *pour ne pas dire plus* » — s'était fait sentir, ces derniers temps, dans les relations soviéto-américaines, M. Gromyko a déclaré que les seuls coupables étaient les Etats-Unis : « *Nous avons attiré l'attention du président Carter, de M. Vance et d'autres hommes politiques américains, sur le fait que nous n'étions pas responsables du refroidissement*, a-t-il dit. *Nous avons déclaré que les responsables, ce n'était pas nous, mais les Etats-Unis et nous avons apporté des exemples concrets.* »

D. Vt.

(Lire la suite page 4.)

M. Giscard d'Estaing achève sa visite au Brésil

M. Giscard d'Estaing achève, cette fin de semaine, son voyage officiel de quatre jours au Brésil. Il a été reçu, le vendredi 6 octobre, par les autorités de l'État de Sao Paulo, le plus important de la fédération. Le président de la République française y a rappelé, nous indique notre envoyé spécial Patrick Jarreau, que « le Brésil est le premier partenaire commercial de la France sur le continent latino-américain, celui aussi dans lequel les investissements français sont le plus diversifiés ».

M. Giscard d'Estaing s'est ensuite rendu à Rio-de-Janeiro, où il est, notamment, descendu dans une station de métro, à la construction duquel participe une société française. Il a été acclamé par quelques centaines de personnes. Le président français séjournait, ce samedi, à *Manaus, capitale de l'Amazonie, d'où il devait regagner Paris le 8 octobre (page 4).*

« Le Monde » publie, à l'occasion de ce voyage, un supplément de seize pages sur le Brésil (pages 5 à 20).

Et m....

par
PIERRE MARCILHACY
Sénateur de la Charente.

La surprenante impuissance du gouvernement de la France à maîtriser les problèmes qui se posent au pays oblige même ceux qui lui sont favorables à s'interroger sur les causes de cette stérilité dans les résultats alors que les moyens sont librement mis en œuvre et que le prix du sacrifice est déjà lourd si on considère l'inflation, l'aggravation du chômage et l'alourdissement de la charge fiscale.

Au chapitre des moyens, nous noterons les emprunts faits au programme de la gauche, il n'y a guère voué au sarcasme et livré à la vindicte publique, notamment la nationalisation de fait de la sidérurgie et la pesanteur d'un dirigisme condamné dans les discours et plus strictement appliqué que jamais au niveau de la vie quotidienne des hommes ou des entreprises.

Ainsi donc on a tout essayé, même les remèdes préconisés par l'adversaire et la France malade est de plus en plus malade. La faute à qui ? La faute à quoi ? On n'ose plus, comme dans la chanson, clamer que c'est la faute à Voltaire ou à Rousseau. On affirme que c'est la faute aux Français, qui s'obstinent à vivre au-dessus de leurs moyens comme on leur a enseigné depuis plus de vingt ans. Eh bien, c'est vrai, il faut en convenir, c'est la faute aux Français, qui ne comprennent rien à M. Barre et à ses acolytes. Et cette mauvaise volonté nationale ne peut que croître et embellir dans la mesure même où les Français seront de moins en moins riches, de moins en moins heureux et de plus en plus déçus. Demain, sinon déjà aujourd'hui, ils n'auront confiance ni dans les institutions ni dans les hommes, puisque ceux-là qui ont de haute lutte conquis la majorité ne savent ce qu'il faut en faire. Auront-ils confiance dans une gauche qui s'offrait à les prendre en charge ? Cela n'est, hélas, pas certain, et puis les prochaines élections c'est loin, c'est lassant et c'est tellement décevant !

Alors, on peut aussi s'interroger sur ce climat de morne espérance que trahissent quelques sanglots électoraux tandis que la nation s'efforce d'oublier dans l'existence quotidienne qu'on lui a mangé son âme.

Car c'est cela la besogne sacrilège à laquelle, dans la plus totale inconscience, se sont attelés depuis plus de vingt ans les responsables de notre destin. En période faste (dite de croissance), on les a gavés de satisfactions immédiates et d'espoirs inouïs. Nul ne les a formés à affronter la lutte internationale ou la domination de soi-même. Et les tenants des leviers de commande économiques, financiers, politiques, voire hélas ! culturels, qui étaient aux premiers rangs, paradaient, palabraient, exhibaient la puissance de leur or et les vaines satisfactions qu'ils en tiraient. Combien, parmi ceux-là, de pauvres aujourd'hui ? A notre connaissance, aucun. Combien ont des remords ? Aucun, nous semble-t-il. Combien détiennent à peu près les mêmes emplois ? Beaucoup et beaucoup trop pour qu'on puisse les oublier ou leur pardonner.

Nous ne pouvons leur pardonner d'avoir consommé la personnalité des Français, d'avoir, comme nous disions plus haut, mangé leur âme.

« *Vous exagérez* », diront certains. Allons donc ! Regardez ce qu'il reste de nos qualités fondamentales et de nos défauts eux-mêmes. Nous avions jadis un mérite : celui d'être ingouvernables, parce que trop personnels, trop divers, trop rebelles au caporalisme et à la servitude morale. Aujourd'hui, nous acceptons tout, d'être bernés, dupés et malmenés. Çà et là, quelques cris, mais, dans l'ensemble, une docilité qui fait mal à voir, une résignation qui fera honte à nos enfants.

Eh oui ! on a vendu, consommé, mangé l'âme des Français, et la preuve en est qu'ils seront choqués ceux-là mêmes qui liront que, à l'adresse des maîtres qui nous ont abâtardis, j'évoque le mot qu'un général français proféra le 18 juin... 1815.

« LE MÉDECIN MALGRÉ LUI » A L'OPÉRA-COMIQUE

Gounod s'amuse

Cela ressemble au trac et ça n'en est pas loin : on se demande comment cela va sonner, l'orchestre, les voix... Quelle mise en scène ? On pense aux coupures absurdes toujours possibles, au problème du style, si délicat dans la musique française du dix-neuvième siècle. Et le public ? Quel accueil fera-t-il à un ouvrage qu'il ne connaît pas, dont personne ne parle ? Au moment où la lumière s'éteint, le doute se change en certitude : la partition dormait tranquillement au fond d'une bibliothèque, il fallait l'y laisser ; les quelques reprises éphémères depuis la création n'ont pas réussi à imposer l'œuvre au répertoire, c'est probablement injuste mais c'est ainsi, pourquoi tenter le diable ?

Le spectacle présenté salle Favart comporte en guise de prologue un montage théâtral réalisé à partir de scènes empruntées à diverses comédies de Molière regroupant les grands thèmes du « Médecin malgré lui » auxquels se mêlent quelques airs de Lully. *Jean-Louis Martin Barbaz*, le metteur en scène, y fait preuve d'une réelle habileté, et, malgré certaines longueurs, on ne s'ennuie pas. Mais on attend. L'ouverture, enfin, et c'est comme un rayon de soleil : un léger parfum d'archaïsme, la leçon de Mozart, un clin d'œil à Rossini, des mélodies fraîches qui jaillissent, des rythmes joyeusement lancés les uns sur les autres... Et tout cela dormait ?

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 34.)

LA GUERRE DES ONDES

Les quatre grandes stations de radio françaises viennent de mettre en place, au cours des dernières semaines, leurs nouvelles grilles de programmes. C'était l'occasion, pour paraphraser le slogan de l'une d'entre elles, d'« écouter les différences ».

(Lire page 27, l'article de CLAUDE SARRAUTE.)

LIBAN

Pourquoi l'appel au secours

Le Liban, qui a voulu briser les barrières entre les hommes, risque d'être crucifié sur une barrière. Ce pays de 2 500 000 habitants, moitié chrétien moitié musulman, est doté de 98 journaux, 92 revues et 452 publications spécialisées. Trente-deux langues se parlent à Beyrouth. Toutes les idéologies sont brassées sur son territoire. Un million sept cent mille étrangers y vivent comme s'ils étaient chez eux. Les Libanais veulent conserver cette terre d'amour, de paix, de rencontre, de dialogue, d'équilibre, de poésie et d'enfance. Ils supplient Dieu et les hommes de les aider à lui garder ce visage.

par le Père MANSOUR LABAKY (*)

DEVANT ce festival de la folie qui se déroule au Liban, je ne peux, moi, prêtre libanais, que porter dans mon cœur et sur mon corps les stigmates infligés à mon peuple. Je porte aussi ceux des Syriens que les parents attendent impatiemment dans leur pays. Je pense à l'histoire qui doit juger les coupables toujours à l'abri du châtiment. Seul Dieu connaît leurs noms. Mais je rappelle à ceux qui ont encore le courage de lire ce que les Libanais ont eu le courage de vivre durant trois ans qu'il est infiniment plus facile aux chrétiens libanais d'aller vivre en paix chez leurs proches dans les quatre coins du monde (1). Pourquoi tout perdre, pourquoi résister désespérément contre un monde arabe différent, sinon hostile, sous le regard presque satisfait de cent trente pays et l'impuissance de ceux qu'on espérait nos amis ? Comment ces chrétiens acceptent-ils de laisser détruire leurs maisons, brûler leurs vertes vallées, calciner leurs forêts alors qu'il leur est facile de dire oui à l'occupant et d'avoir droit « au boire et au manger » ?

Si les chrétiens veulent perdre ce qu'ils ont au profit de ce qu'ils sont, c'est parce qu'ils veulent sauver six mille ans d'histoire et deux mille ans de christianisme. Ils sont « irrationnels », presque fous ; ils ne croient pas à la « logique ». Leurs ancêtres ont résisté à tous les totalitarismes et à toutes les tyrannies, et ont finalement réussi. Quelque chose en leur for intérieur leur dit qu'ils gagneront la bataille de la dignité et, une fois victorieux, iront embrasser ceux-là mêmes qui les ont martyrisés. Voilà leur folie « surréaliste ».

Une terre où souffle l'Esprit

De ces 10 000 kilomètres carrés où vivent dix-sept confessions religieuses, venues s'y réfugier, fuyant la persécution, ils veulent faire un symbole de ce que peut devenir une terre où souffle l'Esprit.

Le Liban pour qui l'on meurt actuellement est celui que l'on a toujours chanté, et qu'il faut réinventer ; un Liban où l'on donne des vacances indéfinies à Dieu, vacances qu'il ne cesse de demander depuis deux mille ans car Dieu a changé de nom : de Dieu des armées qu'il était, il est devenu le Dieu d'amour. Respectons sa métamorphose et ne le laissons pas « intervenir dans la politique », installons-le au fond du cœur et non au bout du fusil.

Le Liban que nous souhaitons est le Liban de l'homme, de tout homme, de toute foi, de toutes tendances. Un Liban où le chrétien de langue arabe puisse avoir accès libre aux facultés de lettres arabes et enseigner cette langue dans ses propres écoles, ce qui n'est même pas permis en Egypte, si ouverte pourtant. Un Liban où le musulman ne serait pas forcé d'aller à la mosquée, le vendredi, sous peine de bastonnade (comme en Arabie Saoudite, par exemple). Je ne cite que ces deux pays pourtant si « proches » de nous que pour mieux signifier que le Libanais refuse la soumission du politique au religieux.

Si nous lançons un appel au secours, ce n'est ni pour du pain ni pour des maisons, car notre mère, la terre libanaise, est assez généreuse pour nous nourrir de ses fruits et nous abriter de ses grottes comme elle l'a fait cinq siècles durant pour nos pères. Mais nous lançons un appel pour conserver cette démocratie, cette liberté, ce droit de l'homme à être ce qu'il a envie d'être. Ce droit est revendiqué au nom seul de nos appartenances à la race humaine et non point comme une faveur accordée par des régimes théocratiques ou militaires. Que les grandes puissances et les Etats arabes garantissent ces droits de l'homme et cette liberté, et le Liban admettra n'importe quelle forme de régime...

Et, pour terminer, un message d'amour et d'espérance. Notre Vendredi saint approche de sa fin : la résurrection pointe à l'horizon. Nous ne pouvons pas ne pas espérer et ne pas aimer ; aimer même nos bourreaux et prier pour eux. Qui sait s'ils ne demanderont pas un jour le refuge politique, comme leurs prédécesseurs, dans cette terre qu'ils martyrisent et qui les accueillera dans ses bras pleins de tendresse.

(*) Curé de Damour, au Liban.

(1) Les émigrés libanais sont au nombre de huit millions ; 90 % sont chrétiens, dont l'actuel président colombien Turbey.

Plaidoyer pour les phalangistes

D'un long texte de M. Asmar, professeur au collège Saint-Jean-de-Béthune, à Versailles, nous extrayons les passages suivants :

DEPUIS le début de la guerre civile, les phalangistes libanais cristallisent autour de leur nom, au Liban et à l'étranger, une admiration exaltée ou une haine vengeresse. Comment se fait-il qu'un parti bien modeste, dans un pays modeste, ait pu toucher tant de cœurs au pays et à travers le monde ?

Né en 1936, à Beyrouth et dans les montagnes libanaises, le Parti des phalanges (Kataëb, en arabe) ne pensait pas devenir, un jour, le point de mire, ou de scandale, du monde entier.

Les peuples qui ont suivi à l'étranger les événements du Liban ont porté sur les phalangistes des jugements commandés par la sympathie ou l'antipathie naturelles, ou conditionnés par les reportages des journaux et des radios. Dans le premier cas, et naturellement, le partage se fit selon les deux grandes tendances politiques existant dans le monde, et l'on pouvait suivre ce clivage sur la carte. Ce qui est regrettable, c'est que des peuples entiers et leur gouvernement aient pris parti pour ou contre, sans chercher à se faire une idée exacte et à situer les responsabilités.

Payer les fautes des autres ?

Les médias ont trop souvent pénalisé chrétiens libanais et phalangistes, les ont lésés tout au long de la guerre civile. Se trouvant le plus souvent de l'autre côté, et recevant leurs informations d'un seul bord, ils ont contribué à créer une image fausse de cette fraction de la population libanaise. Bien qu'elle soit à l'avant-garde du progrès ; qu'elle constitue, en général, la partie la plus avancée, la plus cultivée et la plus européanisée du Liban, elle fut présentée comme réactionnaire, conservatrice et attardée ; tandis qu'en face, c'était le progrès et l'émancipation. Les rôles ont été inversés. Il aurait fallu, au moins, les donner à égalité. Le fait d'avoir culpabilisé les chrétiens libanais a conduit à se désintéresser un peu de leur sort maintenant.

Maintenant que la destruction et la guerre continuent, que ces chrétiens se trouvent isolés, et abandonnés, que va-t-il se passer ?

Nous savons que les maronites, ces fiers montagnards qui ont résisté seize siècles aux persécutions et aux tourmentes pour préserver leur foi et leur identité ne céderont pas. Faut-il alors les détruire jusqu'au dernier ? Il en coûtera cher à ceux qui s'y essaieraient avant de parvenir à leur but. Pourquoi les chrétiens devraient-ils payer les fautes des autres ? Pourquoi les soupçonner toujours et mettre en doute leur arabisme ?

Que les pays arabes se souviennent — de l'Algérie à la Libye et au golfe Persique, — que les chrétiens libanais furent les meilleurs artisans de la renaissance arabe et de l'arabisme, comme beaucoup d'auteurs musulmans se plaisent à le souligner dans leurs journaux et leurs revues. Qui a fondé les mouvements de libération arabe sous les Turcs ? Eux. Qui a créé les premiers journaux de langue arabe en Egypte, au Maghreb et au Proche-Orient ? Eux. Qui a rénové les dictionnaires et les grammaires arabes ? Eux. Qui a traduit les œuvres de l'Occident en langue arabe ? Eux surtout. Leurs écrivains, leurs linguistes et leurs journalistes, en langue arabe, sont innombrables, au pays et à l'étranger. Les chrétiens libanais ont tant et tant fait pour la langue arabe, qu'un célèbre écrivain musulman disait d'eux : « Ils ont christianisé la langue du Coran ! » C'est dire la reconnaissance qu'on leur doit dans les progrès de la littérature arabe et de l'arabisme.

Non, on ne peut pas mettre en doute le loyalisme ni l'arabisme des chrétiens libanais. Je voudrais citer en terminant ces paroles d'un étudiant syrien, prononcées à Damas, au cœur même de l'arabisme : « Vous autres, chrétiens libanais, vous êtes la fierté des Arabes. » Ces paroles, je les avais entendues plusieurs fois à la frontière syrienne, mais elles ne m'avaient jamais autant touché que sortant de cette bouche.

Un mort

M. Nabil Ghorayeb, de Paris, nous écrit :

Le reportage de Guy Sarthoulet sur TF 1, montrant les victimes chrétiennes des bombardements syriens, était émouvant.

F. Hayek, connu au Liban pour être le meilleur écrivain en langue française, était parmi eux. Auteur, ironie du sort, de *Dieu est Libanais*, il vient nous rappeler que le Liban, dernier bastion de la culture française au Proche-Orient, risque de s'écrouler.

Les fruits amers de Camp David

par CLAUDE BOURDET

EN 1976, l'armée syrienne, alliée aux milices de l'extrême droite libanaise, a massacré les Palestiniens et la gauche libanaise avec la même ardeur qu'elle apporte aujourd'hui à écraser ses alliés d'hier. L'*Observer* du 4 avril 1976 imputait pour une bonne part l'aggravation de la guerre civile libanaise à Kissinger qui, disait-il, *« finit par avoir une montagne de cadavres libanais sur la conscience »*. Sans cacher les responsabilités propres des Syriens, des Palestiniens et des clans libanais, l'auteur, Patrick Seale, montrait qu'en neutralisant l'Egypte, en isolant la Syrie par l'accord du Sinaï et en refusant de s'occuper du problème palestinien, Kissinger avait modifié tout l'équilibre régional et créé les conditions d'une collision entre les Palestiniens, durcis et inquiétés par la politique américaine, et la Syrie, isolée en face d'un Israël de plus en plus puissant et désireuse de mettre les Palestiniens « au pas » pour éviter tout prétexte à une invasion israélienne.

Si ce schéma a quelque valeur, il faut admettre aussi que le phénomène se répète, avec une gravité accrue et sans doute des différences notables. Les accords de Camp David libèrent Israël de toute préoccupation du côté de l'Egypte bien plus complètement que l'accord sur le Sinaï. D'ici deux mois au plus, le traité de paix va donner à un Israël plus puissant que jamais militairement les mains tout à fait libres en direction du nord, c'est-à-dire du Liban et de la Syrie. La volonté d'expansion (aux motifs tant hydrographiques que stratégiques) d'Israël vers le Sud-Liban n'a pas disparu avec le repli consécutif à l'action de l'ONU. Les milices de la droite maronite dans cette région sont devenues des prolongements de l'armée d'Israël et, si nous en croyons une information de bonne source israélienne, cette liaison a été encore améliorée par l'envoi au Sud-Liban d'un millier de militaires israéliens, camouflés sous uniformes libanais, comme « conseillers » de ces milices.

Dans le reste du Liban, et notamment à Beyrouth, les milices maronites ont été dotées par les Israéliens d'un armement puissant et moderne. Et Camille Chamoun n'a pas cessé d'exprimer sa volonté de chasser les Syriens du Liban. Il est clair que lui-même et la droite phalangiste se sentent très renforcés par l'accord israélo-égyptien. Pour le moment, sans doute, Israël est tenu à une certaine prudence pour ne pas susciter des réactions accrues en pays arabe, gêner Sadate, et provoquer le mécontentement américain. Mais d'ici deux mois, quand la « paix séparée » sera signée, la Syrie peut craindre le pire : au minimum la prise de contrôle complète sur le Sud-Liban, au pire, un conflit ouvert avec Chamoun et la droite phalangiste amenant l'intervention directe de l'armée israélienne venant « au secours des chrétiens » et en profitant pour nettoyer le Liban des Palestiniens et des Syriens, voire pour pousser une offensive éclair jusqu'en Syrie afin de créer une situation qui obligerait ce pays à se joindre, toute exigence abandonnée, à l'accord israélo-égyptien.

Une mauvaise plaisanterie

On se trouve dans une situation assez analogue, pour la Syrie, à celle de fin 1975-début 1976, à ceci près que le danger vient non pas des Palestiniens, mais de la droite libanaise alliée à Israël, et que la Syrie a eu, il y a deux ans et demi, l'imprudence de sauver et de renforcer. Il semble évident que Hafez El Assad veut utiliser cette brève période de la préparation du traité de paix égypto-israélien, pendant laquelle le danger d'une intervention israélienne, tolérée par les Américains, est minimum — pour liquider les milices maronites au nord du Litani, et spécialement à Beyrouth, puisque l'armée syrienne ne peut songer à les attaquer au Sud, aux abords de la frontière israélienne. Même si l'on croit à l'existence du plan américain de partage du Liban souvent évoqué par Raymond Eddé, le raisonnement n'est pas différent, car la Syrie a alors intérêt à s'assurer les atouts maximaux pendant une période où Israël ne peut pas montrer des dents trop longues...

L'ennui, c'est que, de même qu'Assad n'a pas pu, en 1976, détruire la force militaire des Palestiniens et ne les a que très relativement « mis au pas », de même, le massacre des civils par l'artillerie a peu de chances d'éliminer la force militaire des milices maronites. Une troupe décidée et bien armée peut tenir le coup longtemps dans une ville en ruines.

En l'occurrence, l'écrasement d'Achrafieh et des villages va faire grandir dans de nombreux pays une réprobation contre la Syrie, qui s'ajoutera, sans l'effacer, à celle qu'avait suscité le massacre des Palestiniens. Il y a de fortes chances de voir se développer chez les chrétiens du Liban une unité contre la Syrie, que la politique aventuriste et provocatrice de Chamoun et de Bechir Gemayel avait en grande partie empêchée. Rien ne sera réglé d'ici deux ou trois mois, le désir de revanche de la droite maronite sera intense, et Israël aura les mains libres.

Cela dit, les propositions de médiation en provenance des Occidentaux, et spécialement de Carter, font plutôt l'effet d'une mauvaise plaisanterie. C'est Carter, après Kissinger, qui est au premier chef responsable de la situation ; c'est leur politique de division du camp arabe, de neutralisation de l'Egypte et d'isolement de la Syrie et des Palestiniens, devant un Israël au faîte de sa puissance, qui est la cause principale du drame libanais. Simultanément, la volonté américaine d'élimination complète de l'U.R.S.S. dans la région va conduire Moscou à apporter une aide maximale aux Syriens et aux Palestiniens, qui représentent ses dernières cartes sérieuses au Moyen-Orient. Ainsi, la « paix » de Camp David pourrait bien déboucher sur une guerre internationale par pays interposés, et il ne faut prendre à la légère ni l'avertissement donné par les Russes à propos d'une agression éventuelle contre la Syrie ni le voyage d'Hafez El Assad à Moscou.

Il y aurait bien une manière de freiner cet enchaînement périlleux. Il faudrait reconnaître de nouveau ce qu'on a reconnu pendant un moment trop bref, à savoir que rien ne pourra être vraiment résolu sans que l'on réunisse à Genève toutes les puissances et forces intéressées, sans oublier l'U.R.S.S., les Palestiniens et les Libanais. M. Carter aurait-il encore suffisamment de liberté vis-à-vis du Pentagone, de M. Brzezinski et de l'aile droite de l'administration américaine, pour se résoudre à cet acte de sagesse ? Et aurait-il le courage d'imposer cela à Begin ? C'est seulement en ce cas, j'en ai peur, que les fruits de Camp David pourraient n'être pas trop amers.

Une paix source de conflits

par GHALION BURHAR (*)

DANS des affaires aussi sérieuses que l'établissement de la paix ou la déclaration de la guerre, il convient de ne pas se laisser emporter par le seul sourire trompeur de ceux qui en sont responsables. A Camp David, toutes les parties avaient besoin d'un succès. Reste à voir ce qu'il en coûtera de souffrances, de vies humaines, de conflits et de guerres, pour pouvoir concrétiser ce succès dans les faits.

Les accords de Camp David font l'unanimité sur un point au moins : s'ils ne suffisent pas à établir la paix, ils peuvent rendre une guerre plus difficile encore, voire en éloigner le danger.

De ce point de vue, l'accord de Camp David donne bonne conscience aux Occidentaux, dans la mesure où il paraît transférer aux Arabes eux-mêmes la responsabilité de leurs malheurs et des guerres qu'ils risquent de se livrer, les uns pour appliquer leur plan de paix, les autres pour s'y opposer. Ainsi, sans doute, Carter pourra-t-il assurer l'approvisionnement de son pays en pétrole, Begin accomplir sa mission « divine » en colonisant complètement la Cisjordanie et Gaza, qui lui sont « données » dans la Bible, Sadate museler son peuple et venir enfin à bout de l'opposition.

Reste que la préparation de cette paix a coûté, à elle seule, jusqu'à présent, l'éclatement du Liban, le sauvage massacre par deux fois, en Jordanie et au Liban, du peuple palestinien, et que l'on voit deux guerres en gestation entre quatre pays arabes, Irak-Syrie et Egypte-Libye.

Si les participants à la rencontre de Camp David ne cherchaient qu'à instaurer le plus vite possible une paix destinée à servir les seuls intérêts des Etats-Unis, d'Israël et des quelques régimes arabes qui leur sont alliés, on peut craindre que ne se déclenche une chasse à l'homme dont les peuples arabes supporteraient les conséquences les plus malheureuses. Une paix qui ignore les intérêts d'une partie ou d'une autre ne peut s'établir que par la force : elle implique donc la persistance de tous ces facteurs de destruction qui sont à l'origine de tous les maux du Proche-Orient : course aux armements, conflits locaux et guerres plus généralisées, divisions et déchirements au sein des Etats et des peuples, multiplication des menaces, des agressions mutuelles, aggravation de la dépendance et de la soumission des Etats et des communautés aux super-puissances et à leur jeu, etc.

Est-il possible de parler d'une paix juste lorsque cette paix exige la liquidation d'une des parties impliquées (en l'espèce le peuple palestinien) ? De paix durable lorsqu'elle ne peut être imposée que par la force et maintenue que par l'oppression permanente ?

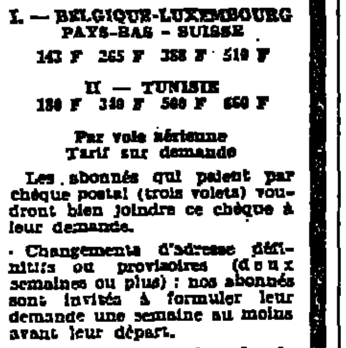
Une paix juste et durable ne pourra se réaliser que quand la majorité de la population du Proche-Orient, opprimée, humiliée, exploitée, aussi bien par le pillage extérieur que par le gaspillage intérieur des régimes dictatoriaux, pourra vivre dans la dignité, c'est-à-dire quand elle sera parvenue à conquérir ses droits humains.

Comment peut-on demander à Sadate de défendre les droits du peuple palestinien à disposer de lui-même, alors que le peuple égyptien, comme d'ailleurs tous les peuples arabes, est privé de son droit et de sa souveraineté et soumis à toute sorte de répression ?

Si c'est cette situation que l'on veut consolider au Proche-Orient, la paix n'a alors aucune chance de se voir restaurée ; aucune paix n'a de chance de durer sans la reconnaissance des droits et des libertés fondamentaux des peuples.

Si les accords de Camp David n'aboutissent qu'à renforcer le système d'oppression déjà en place, en ajoutant la colonisation israélienne des territoires à la répression des dictatures arabes, toute paix, du point de vue de ceux qui en feront les frais, ne pourra être assimilée qu'à une trahison.

(*) Ecrivain syrien. Professeur de sociologie à l'université d'Alger.



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

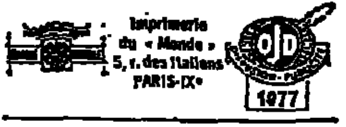
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

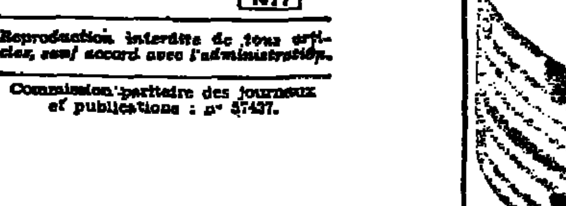
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

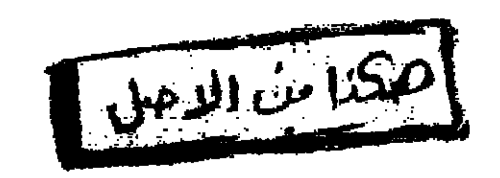
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Le Monde

étranger

de Camp David

BOURDET

LA GUERRE DU LIBAN ET L'APPEL AU CESSEZ-LE-FEU

La dernière bataille ?

(Suite de la première page.)

Nul ne sait, sinon le général Hafez El Assad, aussi peu *« concerné »* qu'il se prétende. Mais les Syriens sous casques verts ne semblent guère impatients. Leur préférence, telle qu'elle apparaît après une semaine de pilonnage meurtrier, va d'évidence à l'étouffement plus qu'au « blitz-krieg », au blocus plutôt qu'à l'offensive aventureuse dans une geurre de rue. Chacun sait ici que Hadeth, dans la banlieue sud, est virtuellement « tombé » depuis cinq ou six jours : les canons chrétiens s'y sont tus, ou presque. Pas un fantassin syrien n'y a pourtant pénétré.

L'état-major damascène veut, bien sûr, éviter les lourdes pertes qu'entraînerait fatalement une volonté d'occupation directe du terrain.

Une tactique politique

Les chars eux-mêmes n'effraient guère les jeunes miliciens, qui, solidement équipés d'armes adéquates, auraient tôt fait de paralyser les premières chenilles empêtrées dans les ruelles d'Achrafieh. Cette relative « prudence » de l'armée syrienne suscite quelques demi-mots amers du côté de la gauche libanaise, où l'on rappelle qu'après tout *« Assad avait accepté de payer le prix quand il entendait mater l'armée palestino-progressiste »*.

C'est oublier — ou négliger — que la principale raison de la tactique adoptée est de nature politique : en ordonnant un pilonnage d'une violence inégalée, en frappant l'arrière-pays chrétien, épargné au mois de juillet, le président syrien a déjà nettement haussé la mise. Un nouveau « saut qualitatif » qui verrait s'engager blindés et fantassins, pour un gain discutable sur le terrain, risquerait de trop indisposer tous ceux qui se taisent encore, mais veillent de près, au premier rang desquels... Israël. Autant donc, semble-t-on penser à Damas, procéder par étranglement progressif et contrôler jour après jour une escalade qui n'exclut pas les répits provisoires.

C'est que, entre-temps, Camp David a *tout* bouleversé. Qui oserait désormais, à Jérusalem, compromettre une paix promise, même partielle et précaire, en se lançant dans un nouveau conflit plein d'incertitudes alors que rien n'est encore consolidé, qu'à Amman et à Ryad on fait encore la fine bouche, qu'en un mot le « deuxième wagon » indispensable à la crédibilité de l'accord signé sous la houlette de M. Jimmy Carter n'est toujours pas accroché ? Qui, passé le temps des envolées pleines de bonnes intentions, irait saborder pour la cause maronite les chances d'un accord, lointain, mais non irréaliste, avec la Syrie du président Assad, troisième wagon de l'attelage ? Damas, en guerre ouverte aujourd'hui contre ses alliés de la veille, n'en garde pas moins sous sa férule une résistance palestinienne qu'il faudra bien, tôt ou tard, associer aux arrangements, quitte à mater les récalcitrants. N'est-ce pas là une garantie pour demain qu'il convient dès maintenant de ménager ?

DOMINIQUE POUCHIN.

● *La Société de Saint-Vincent-de-Paul* lance un appel en faveur des sinistrés et victimes du conflit du Liban. Les dons doivent être adressés à la section française, 5, rue du Pré-aux-Clercs, 75007 Paris. Espèces, chèque bancaire ou postal (C.C.P. 6 199-21 H Paris). Prière de ne pas omettre la mention : *Liban*. Les sommes recueillies sont intégralement transmises aux bénéficiaires sans prélèvement de frais administratifs.

● *L'Association France-Nouveau Liban* (2, rue de Saint-Simon, Paris 7ᵉ) organise, le lundi 9 octobre, à 20 heures, à la Mutualité un meeting de solidarité avec le Liban en présence de hautes personnalités politiques et culturelles, françaises et libanaises.

● *Le bureau politique de l'Union travailliste*, présidé par M. Grandval, gaulliste de gauche, ancien ministre, demande, dans un communiqué du président de la République, de réunir à Paris une conférence interarabe sur le Liban.

● *Le Secours populaire français* lance de nouveau un pressant appel pour secourir les Libanais. Les dons en espèces ou en nature peuvent être adressés dans les fédérations et comités de l'association ou au Secours populaire français, 9, rue Froissart, Paris-3ᵉ. C.C.P. 654-37 H Paris. Indiquer : « Pour les populations du Liban ».

DANS UNE RÉSOLUTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Conseil de sécurité « demande une cessation des hostilités immédiate et effective »

New-York (Nations unies). — La résistance des chrétiens de Beyrouth a donné le temps à l'Organisation des Nations unies de se saisir concrètement du problème libanais, ce qui paraissait très improbable il y a deux jours encore. Bien plus que le Koweït, qui observe une attitude de neutralité dans cette affaire, l'Union soviétique est au conseil de sécurité le représentant de la Syrie. Durant les deux premiers jours des bombardements à Beyrouth, il était facile aux Soviétiques de minimiser la gravité de la situation et de résister passivement aux velléités de convocations du Conseil de sécurité. Après six jours de pilonnage, devant les réactions de l'opinion internationale, amplifiées par cette chambre d'écho que sont les Nations unies, cette cécité volontaire n'était plus possible.

De notre correspondant

Le président du Conseil de sécurité, M. Leprette (France), est resté en contact étroit avec les parties intéressées, poursuivant ainsi l'initiative française annoncée au début de la semaine par M. de Guiringaud. De son côté, le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, a multiplié les consultations et obtenu jeudi que le prince Saddrudin Agha Khan se rende sur le terrain, en particulier auprès des Syriens, dans une mission humanitaire destinée, elle aussi, à permettre un cessez-le-feu. Les Américains, quant à eux, ont accentué leur pression au fur et à mesure que la situation des chrétiens libanais devenait plus tragique. Ce sont eux qui ont insisté pour que le Conseil se réunisse sans retard vendredi soir. Devant cette conjonction de forces, l'Union soviétique faisait savoir dès vendredi matin qu'elle donnait son accord à une réunion du Conseil de sécurité. On souligne dans les couloirs des Nations unies, le *« tour de force diplomatique »* réalisé à cette occasion par le président du Conseil de sécurité.

Le texte de la résolution à adopter a fait l'objet de laborieuses négociations. Les Américains avaient préparé un document de travail dont un paragraphe était particulièrement intéressant, mais il n'a pas été retenu. Ce paragraphe faisait mention du redéploiement des forces, préconisé par la France, lié à une éventuelle « supervision » de l'opération par le secrétaire général. Cela aurait pu être, à terme, une porte ouverte à l'envoi de « casques bleus » au Liban. L'idée a été rejetée, et c'est autour d'une version plus modérée, préparée principalement par le Koweït, avec l'adjonction d'un dernier paragraphe appuyant les efforts du secrétaire général, que s'est établi un consensus.

La résolution 436

Voici le texte de la résolution 436 adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité :

« Le Conseil de sécurité, notant avec une profonde préoccupation la détérioration de la situation à Beyrouth et dans ses environs, profondément affligé par les pertes en vies humaines, les souffrances et les destructions matérielles qui en découlent, notant l'appel lancé le 4 octobre 1978 par le président du Conseil de sécurité et le secrétaire général :

» 1) Demande à tous ceux qui sont engagés dans les hostilités au Liban de mettre un terme aux actes de violence et d'observer scrupuleusement un cessez-le-feu et une cessation des hostilités immédiats et effectifs, de sorte que la paix intérieure et la réconciliation nationale puissent être rétablies sur la base de la préservation de l'unité, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de la souveraineté nationale du Liban ;

» 2) Demande à toutes les parties concernées de permettre aux unités du Comité international de la Croix-Rouge de pénétrer dans la zone de conflit pour évacuer les blessés et fournir une assistance humanitaire ;

» 3. Appuie le secrétaire général dans ses efforts et le prie de poursuivre ces efforts en vue de l'instauration d'un cessez-le-feu durale et de tenir le Conseil informé de l'application du cessez-le-feu. »

La réunion du Conseil n'a duré que quelques minutes. Dans l'enceinte des Nations unies, on n'entretient pas trop d'espoirs sur l'efficacité de cette résolution. Mais si les combats continuent, une autre réunion du Conseil sera envisagée, qui ira plus loin que celle-ci.

ALAIN-MARIE CARRON.

En France

De nombreuses organisations appellent à l'arrêt des combats

Les prises de position et appels au cessez-le-feu à Beyrouth se multiplient en France. Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a fait part dans une question écrite de M. Montdargent (Val-d'Oise) de son *« inquiétude devant le drame vécu par le peuple libanais et les réfugiés palestiniens et les massacres, dont ils sont victimes »*. Le groupe parlementaire d'amitié France-Liban, que préside M. G. Gorse (R.P.R., Hauts-de-Seine), suggère l'envoi d'un navire hôpital à Beyrouth, où *« rien ne peut justifier le massacre des populations civiles »*. *« Rien, pas même les provocations des milices chrétiennes ne peut justifier les bombardements aveugles auxquels se livre l'armée syrienne qui occupe le pays »*, estime également la C.F.D.T. qui *« appelle à arrêter ce début de génocide »* et assure : *« La paix ne peut s'établir qu'avec le retrait d'Israël de tous les territoires occupés, la reconnaissance du droit du peuple palestinien à un Etat indépendant et le respect de la sécurité de tous les Etats de cette région. »*

La C.G.T., pour sa part, juge *« urgents la cessation des combats, le rétablissement et le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Liban »* et ajoute : *« Cela implique l'évacuation totale du territoire libanais occupé par l'armée d'Israël et la reconnaissance des légitimes aspirations nationales du peuple palestinien. »* Le conseil national des femmes françaises, le conseil représentatif des institutions juives de France, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme demandent l'arrêt immédiat des combats, la LICA exigeant en outre la rupture des relations diplomatiques avec la Syrie.

L'organisation SIONA demande à M. Begin de *« ne pas laisser mourir les chrétiens du Liban »*. Le parti des Forces nouvelles (extrême droite) menace d'ouvrir un *« bureau d'engagement à Paris si le gouvernement français n'intervient pas militairement »*.

Le cardinal archevêque de Paris demande aux paroisses de *« prier et faire prier dimanche à chaque messe pour toute une population victime d'un implacable processus d'extermination »* et appelle les fidèles à adresser leurs dons au Secours catholique (4, rue Daubigny, 75017 Paris. C.C.P. Paris 58-24-52 F). L'archevêque de Lyon, primat des Gaules, juge *« inadmissible que tant de victimes innocentes soient massacrées »*.

PLUSIEURS MILLIERS DE MANIFESTANTS A PARIS

Plusieurs milliers de personnes (trois mille cinq cents selon la préfecture de police) ont manifesté dans le calme, vendredi après-midi 6 octobre, à Paris, contre le massacre des chrétiens du Liban.

Les drapeaux français et libanais — rouge et blanc avec le cèdre vert —, les banderoles demandant la *« fin du massacre »* et acusant les Syriens de *« génocide »*, s'agitaient au-dessus du cortège, qui, à pas lents depuis la place de l'Etoile, a gagné l'esplanade du Trocadéro. Là, une gerbe du souvenir aux combattants libanais des deux guerres morts pour la France a été déposée au pied de la statue du maréchal Foch.

Le comité de coordination des associations franco-libanaises avait appelé à la manifestation. Des mouvements d'extrême droite, dont le Front national et le parti des forces nouvelles, s'y étaient associés, et fermaient la marche. Plusieurs parlementaires, le grand rabbin Kaplan, Mgr Harfouche, vicaire patriareal maronite à Paris, des personnalités libanaises, dont M. Raymond Eddé, ancien ministre, ouvraient le cortège.

« Les chrétiens libanais sont dans une trappe et nous assistons à une sorte de paralysie des puissances responsables devant sa crainte d'une extension du conflit », devait déclarer au cours de la marche, M. Maurice Druon, ancien ministre de la culture, qui déplora, en outre, l'absence de représentants de l'islam.

Les manifestants, dont certains poussaient des cris hostiles à la Syrie, en dépit des consignes données, se sont séparés après la lecture d'une motion demandant à la communauté internationale d'*« arrêter le masacre des innocents »*.

Vive tension en Iran avant la rentrée universitaire

A Téhéran, l'armée avait renforcé, dans la nuit de vendredi à samedi, son dispositif dans la capitale iranienne, où la rentrée des universités, l'extension des grèves et le sort de l'ayatollah Khomeiny se conjuguent pour accroître la tension. Selon des informations parvenues à Paris, plusieurs affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants étaient signalés en début de matinée. La veille, le général Oveissy, gouverneur militaire de Téhéran, avait mis en garde la population contre *« les plans des forces subversives entraînées par les éléments étrangers »*, visant à exciter les étudiants *« pour créer l'anarchie »*.

En prévision de la rentrée universitaire, deux cent quarante-cinq universitaires avaient rendu public, au début de la semaine, un manifeste dans lequel ils demandent *« la levée de la loi martiale, le rétablissement du règne de la loi et la punition des responsables des crimes et massacres des derniers mois »*, afin de permettre une *« rentrée universitaire normale »*.

L'ayatollah Khomeiny est à Paris

L'ayatollah Khomeiny, chef spirituel des chiites iraniens, est arrivé vendredi 6 octobre en début d'après-midi à Paris, où il a été accueilli par les représentants de la hiérarchie chiite dans la capitale française et quelques proches (nos dernières éditions du 7 octobre). On confirme à ce propos de source proche de l'ayatollah Khomeiny qu'aucune décision n'a encore été prise sur son futur lieu de résidence.

Dans une déclaration rendue publique à Téhéran, le Front national affirme qu'il a appris avec *« consternation »* la nouvelle du départ de l'ayatollah d'Irak, *« à la suite de la complicité des dirigeants de Bagdad et de Téhéran »*, et espère que, *« maintenant que Khomeiny se trouve en France, dans un pays libre éloigné des complots »*, il pourra *« jouir de la liberté et des moyens nécessaires pour exposer librement ses opinions »*. Le Front national demande en conséquence au peuple français d'accorder un bon accueil à l'ayatollah.

A l'issue des entretiens Brejnev-Assad

L'U.R.S.S. s'engage à renforcer le « potentiel défensif » de la Syrie

De notre correspondant

Moscou. — Pour la première fois depuis la recrudescence des affrontements au Liban, l'Union soviétique a pris officiellement position, par le biais du communiqué commun publié, le vendredi 6 octobre, à l'issue de la brève visite à Moscou du président syrien Hafez el Assad. Elle rejette l'entière responsabilité des événements sur Israël, sans faire allusion aux combats entre les milices chrétiennes et la FAD (Force arabe de dissuasion).

« Après avoir discuté de la situation au Liban, les parties ont dénoncé l'ingérence d'Israël, qui dispose du soutien des forces impérialistes, dans les affaires intérieures de ce pays, ses tentatives incessantes pour aggraver la tension et provoquer la division de l'Etat libanais », indique le communiqué. *« L'U.R.S.S. et la Syrie ont réaffirmé leur désir de concourir à la normalisation de la situation au Liban sur la base de la garantie de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale. Elles préconisent le renforcement du pouvoir légal du gouvernement libanais sur l'ensemble du territoire du pays et le respect des intérêts légitimes du mouvement de la résistance palestinienne au Liban. »*

Pour le reste, l'U.R.S.S. et la Syrie condamnent, de nouveau, en termes très durs les accords de Camp David *« complot tramé dans le dos des Arabes »*.

Moscou et Damas estiment, poursuit le texte, que *« le marché conclu à Camp David vise à substituer à un règlement juste et global des décisions partielles séparées qui permettraient à Israël de demeurer dans les territoires arabes occupés et d'empêcher l'exercice des droits nationaux inaliénables du peuple arabe de Palestine »*.

La référence de Genève

Après avoir noté que les conversations ont eu lieu dans une *« atmosphère d'amitié et de compréhension mutuelle »*, le communiqué indique que *« la cohésion et la mobilisation de toutes les forces hostiles à l'orientation défaitiste* (de la direction égyptienne) *sont une tâche particulièrement actuelle »*, l'U.R.S.S. exprime sa *« solidarité immuable »* avec les peuples arabes qui luttent pour l'élimination des séquelles de l'agression, tandis que la Syrie, tout en exprimant *« sa profonde reconnaissance »* à l'Union soviétique, insiste sur la nécessaire participation de Moscou à toutes les étapes d'un règlement au Proche-Orient.

L'U.R.S.S. et la Syrie estiment, indique le communiqué, que *« ce règlement implique des efforts collectifs de toutes les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine à titre de représentant légitime du peuple arabe palestinien, dans le cadre de la conférence de paix de Genève, mécanisme international spécialement mis en place pour parvenir à la paix au Proche-Orient »*.

Cette référence explicite à la conférence de Genève était absente du communiqué soviéto-syrien publié à l'issue de la précédente visite du président Assad, à Moscou, au mois de février dernier.

Dans l'interview qu'il a accordée à la télévision soviétique, M. Gromyko a été plus explicite encore sur la position soviétique. L'originalité de ses propos tient moins à leur nouveauté qu'à leur franchise. Evoquant le souci de sécurité constamment manifesté par Israël, le ministre soviétique des affaires étrangères a déclaré que l'U.R.S.S. était *« prête à participer à la conclusion de tout traité portant sur les garanties, la souveraineté et l'indépendance d'Israël qui, comme tous les Etats du Proche-Orient, a le droit d'exister en tant qu'Etat souverain »* (*« mais vraisemblablement,* a-t-il toutefois ajouté, *ce n'est pas ce que veulent les dirigeants israéliens. Ce qu'ils veulent, c'est posséder les territoires des autres »*).

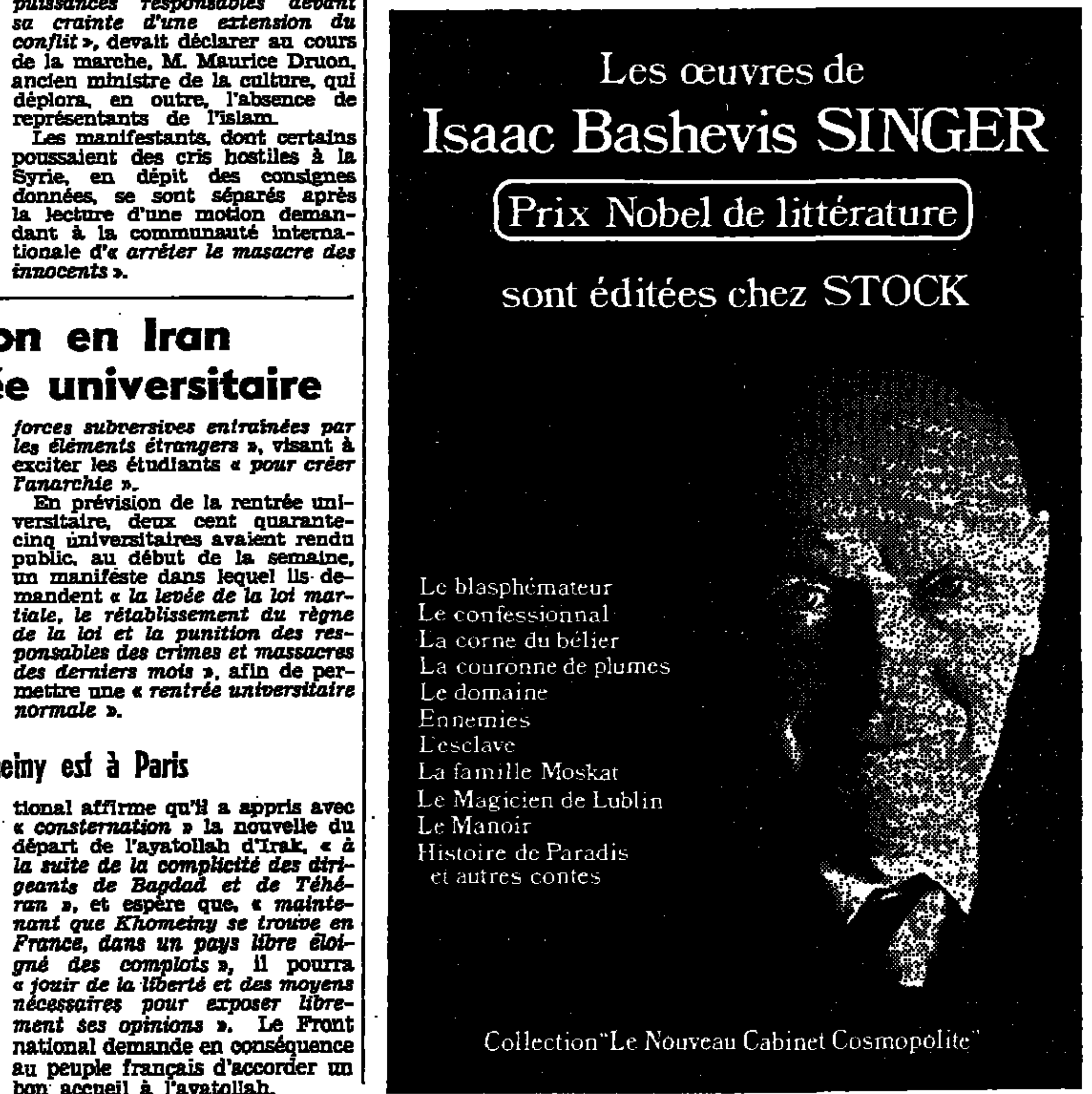
Que vont faire l'U.R.S.S. et la Syrie pour *« resserrer au maximum les liens d'amitié entre les peuples arabes et la communauté »* ? Le communiqué commun est muet à ce sujet. Il note simplement, sans plus de précisions que *« des décisions ont été prises quant à l'aide que l'Union soviétique accordera à la Syrie pour renforcer son potentiel de défense »*.

Cela signifie, en clair, que Moscou continuera à livrer des armes et des équipements militaires. La composition des deux délégations, où figuraient de nombreux responsables de l'économie, donne à penser que l'aide économique civile à la Syrie a également tenu une large place dans les conversations.

DANIEL VERNET.

● *L'Association de solidarité franco-arabe* (1), renouvelant de façon « solennelle et pressante » ses appels aux parties intéressées dans le conflit libanais, demande dans un communiqué au président Sarkis, *« seule autorité légitime, de réunir autour de lui une convention de toutes les forces politiques et de toutes les familles spirituelles libanaises, afin de rechercher dans un climat d'apaisement une solution qui prépare les voies du Liban de demain »*.

(1) 12, rue Augerfau, Paris-7ᵉ.



ISRAEL ENVISAGERAIT DE NOUVELLES « OPÉRATIONS PONCTUELLES »

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — La commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset a examiné, vendredi 6 octobre, l'évolution de la situation au Liban. M. Ezer Weizman, ministre de la défense, le général Raphaël Eytan, chef d'état-major, et le chef des services de renseignements de l'armée ont fait chacun un rapport sur les derniers événements diplomatiques et militaires, ainsi que sur l'opération menée par la marine israélienne au large de Beyrouth. Aucune information n'a été donnée sur les débats de la commission, mais tout porte à croire que l'on a laissé entendre aux députés que, si les combats devaient continuer à leur niveau actuel, Israël ne pourrait plus continuer à faire preuve de *« retenue »*. C'est dire que le gouvernement, à moins d'un cessez-le-feu ou d'une diminution des bombardements syriens, envisagerait de nouvelles opérations *« ponctuelles »* telle que celle qui a eu lieu dans la nuit du 5 au 6 octobre.

M. Ygal Yadin, vice-premier ministre, qui d'ordinaire s'applique à adopter une attitude modérée, s'est montré vendredi plus ferme : *« Il n'est pas question de laisser écraser la minorité chrétienne du Liban »*, a-t-il dit, en ajoutant : *« Malgré un certain nombre de contraintes politiques, les engagements d'Israël sont toujours valables. »*

Il faisait à la fois allusion aux pressions américaines incitant Israël à ne pas se lancer dans une aventure militaire au Liban et à l'alliance souvent réaffirmée qui unit Israël aux milices chrétiennes libanaises.

Cependant, il a été souligné à Jérusalem qu'après avoir rencontré le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshé Dayan, a estimé vendredi soir que *« les événements du Liban n'affecteraient pas le déroulement des négociations israélo-égyptiennes »*, qui doivent commencer le 12 octobre à Washington.

FRANCIS CORNU.

EUROPE

Grande-Bretagne

Le congrès travailliste s'est achevé dans une relative unité

De notre envoyé spécial

Blackpool. — Le congrès travailliste a pris fin, le vendredi 6 octobre, à Blackpool, dans le calme et dans une relative unité. Après le tumulte des premiers jours, les délégués ont senti la nécessité de serrer les rangs dans la perspective des élections générales et face à la menace, très réelle, soulignée par les sondages récents, d'un succès des conservateurs.

L'affrontement traditionnel entre la gauche et la droite n'a jamais pris de sérieuses proportions en partie grâce à M. Callaghan, qui a réussi, par un discours remarquable, à rallier les diverses factions, en tout cas à les empêcher de s'entredéchirer comme dans le passé. Il est significatif que des personnalités aussi marquées à gauche que MM. Michael Foot, le leader des Communes, ou Tony Benn, le ministre de l'énergie, aient entraîné l'exécutif du parti vers une formule de compromis sur la politique des salaires du gouvernement, spectaculairement rejetée par le congrès. Bien qu'ayant renforcé son emprise sur l'exécutif, la gauche n'a pas réussi à faire modifier en sa faveur les règles de désignation du leader du parti et de sélection des candidats travaillistes aux élections générales.

M. Callaghan s'en tire ainsi à bon compte et a rétabli une situation personnelle qui paraissait compromise. Néanmoins, le désaveu du congrès affaiblit M. Callaghan, chef d'un gouvernement minoritaire, qui aura plus de mal à trouver l'appui des petits groupes nationalistes pour compenser la défection annoncée des libéraux et se maintenir au pouvoir. D'autre part, le premier ministre a dû faire face à des hommes nouveaux à la tête des deux grands syndicats des transports et de la métallurgie. Contrairement aux espoirs officiels, ceux-ci, MM. Evans et Duffy, semblent plus difficiles à manier que leurs prédécesseurs, MM. Jones et Scanlon. M. Evans est un « boss » dans la tradition du syndicalisme américain ; il recherche des avantages immédiats sans tenir compte des perspectives politiques. M. Duffy, nettement orienté à droite, manque encore d'expérience. Tous les deux, en fait, craignent d'être débordés par leurs troupes, et plus encore par les délégués d'ateliers (shopstewards) qui stimulent la révolte de la base contre l'impopularité de la politique des salaires.

D'où l'extrême fermeté de M. Evans, opposé non seulement à toute norme limitant les augmentations des rémunérations, mais au principe même d'une politique des salaires. Il insiste toujours sur le retour à la libre négociation avec le patronat, rejoignant sur ce point les conservateurs. M. Evans ne voit pas de contradiction entre le soutien financier de son syndicat — de l'ordre de 250 000 livres par semaine — aux grévistes de Ford, et son intention d'apporter une contribution substantielle à la campagne électorale du parti travailliste.

A quelques jours des nouvelles négociations entre le gouvernement et les syndicats, les déclarations publiques confirment l'opposition des vues. M. Callaghan continue de répéter que, faute d'arriver à une réglementation des hausses de salaires dans la limite des 5 % demandés par le gouvernement, celui-ci devra recourir à des mesures monétaires et fiscales « déplaisantes » (restriction des crédits, réduction des dépenses publiques, relèvement des impôts), qui aboutiront à créer deux cent mille chômeurs de plus. Mais les dirigeants syndicalistes ne croient pas que M. Callaghan puisse envisager dans une année électorale une politique d'austérité. MM. Callaghan et Healey ont laissé entendre qu'un arrangement était possible sous la forme de contrats de productivité, à condition qu'ils n'aboutissent pas à augmenter les coûts de production.

M. Callaghan se déclare assuré du soutien du pays à la règle du « bloc vote », du vote par blocs (chaque syndicat est censé représenter l'opinion de tous ses membres), qui assure aux grandes organisations ouvrières un pouvoir disproportionné au sein du mouvement travailliste. Les amis de M. Callaghan affirment cependant que si, à Blackpool, le scrutin avait été individuel une majorité se serait prononcée en faveur de sa politique des salaires.

HENRI PIERRE.

Suède

M. PALME PRÉCONISE DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Ce n'est pas avant le mardi 10 octobre que M. Henry Allard, président du Parlement suédois, annoncera le nom du formateur du nouveau gouvernement *(le Monde* du 7 octobre). A la suite de ses consultations avec les chefs des partis, il ne semble faire aucun doute qu'il désignera le chef du parti libéral, M. Ola Ullsten. Reste à savoir si ce dernier décidera de gouverner seul, avec ses amis libéraux (39 des 349 sièges du Parlement), ou en coalition avec les conservateurs (55 sièges). Dans la première hypothèse, les possibilités de manœuvre des libéraux seront plus larges. Ils pourraient, selon les problèmes s'appuyer tantôt sur les centristes et les conservateurs, tantôt sur les sociaux-démocrates. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, qui a fait tomber le gouvernement, une nette majorité (social-démocrate, libérale et conservatrice) se dégage en tout cas en faveur de la poursuite de la construction des centrales.

Une coalition entre libéraux et conservateur de M. Gösta Bohman serait assez mal accueillie par les libéraux, surtout par les jeunes qui préconisent un rapprochement avec les sociaux-démocrates.

Au cours de la réunion du groupe parlementaire libéral, vendredi, à Stockholm, il semble que la grande majorité des députés ait conseillé à M. Ullsten de ne pas s'associer aux conservateurs.

Le chef du parti social-démocrate, M. Olof Palme, estime, de son côté, que des élections anticipées seraient *« la solution la plus normale pour sortir de l'impasse actuelle »*. Toutefois, il se déclare prêt à accepter une solution de transition jusqu'au 19 septembre, date prévue des élections législatives. — A. D.

Norvège

MOSCOU RÉCLAME LA RESTITUTION DE LA BOITE NOIRE D'UN APPAREIL MILITAIRE QUI S'EST ÉCRASÉ DANS L'ARCTIQUE.

(De notre correspondant.)

Oslo. — L'Union soviétique a protesté formellement auprès du ministre norvégien des affaires étrangères contre le refus de la Norvège de lui remettre les équipements, y compris la « boîte noire », d'un avion de reconnaissance militaire soviétique qui s'était écrasé sur la petite île arctique de Hopen, dans le Spitzberg, le 28 août dernier.

Le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Knut Frydenlund, a rejeté la protestation soviétique, affirmant que, d'après la loi internationale, il était du devoir de la Norvège de procéder à toutes les enquêtes nécessaires sur les circonstances d'un accident survenu sur son territoire. La « boîte noire » sera donc examinée le 12 octobre par la commission civile chargée de l'enquête. Le reste de l'équipement de l'appareil a été remis aux Soviétiques. M. Frydenlund a invité une nouvelle fois les autorités soviétiques à envoyer un expert qui pourrait assister à l'examen de la « boîte noire ». Les Soviétiques n'ont pas encore répondu à cette invitation.

Le gouvernement norvégien ne veut pas admettre que cette protestation puisse détériorer les relations entre les deux pays. *« Nous voulons la considérer comme un épisode isolé »*, a dit M. Frydenlund. L'U.R.S.S. a néanmoins marqué son mécontentement en annulant la visite que M. Johan Holst, secrétaire d'Etat norvégien à la défense, devait faire à Moscou cette semaine.

STEINAR MOE.

Union soviétique

Mme CHTCHARANSKY ADRESSE UNE LETTRE OUVERTE AU CHEF DE L'ÉTAT

Moscou *(A.F.P., U.P.I.)*. — La mère de l'activiste juif et défenseur des droits de l'homme, Anatole Chtcharansky, condamné pour « espionnage » en juillet dernier à treize ans de prison et de camp, vient de demander, dans une lettre ouverte à M. Brejnev, que cessent les tracasseries dont sa famille est l'objet.

Mme Milgrom-Chtcharansky signale que les autorités judiciaires refusent de lui délivrer une transcription du jugement prononcé contre son fils. Ce qui constitue un obstacle pour pouvoir exercer les recours prévus par la législation.

De surcroît, son fils, qui est incarcéré depuis le jugement à la prison de Vladimir (à 180 kilomètres à l'est de Moscou) n'a pas encore été autorisé à recevoir la visite de ses parents, tous deux septuagénaires, ni même à leur écrire.

« Je vous demande personnellement de prendre des mesures pour faire cesser cette parodie et ces actes illégaux commis contre des parents âgés par des organismes dont la mission est d'observer les lois et de respecter les droits des personnes », déclare notamment Mme Chtcharansky, dans son appel au chef de l'Etat.

Italie

La découverte des archives des Brigades rouges

Le procès-verbal de l'« interrogatoire » d'Aldo Moro mettrait en cause plusieurs personnalités politiques

De notre correspondant

Rome. — Il se confirme que les documents saisis fin septembre et début octobre dans des « bases » terroristes milanaises sont d'une importance capitale, et pour démanteler les Brigades rouges et pour éclaircir l'affaire Moro.

Les dix terroristes arrêtés ne possédaient pas seulement du matériel pour fabriquer de faux papiers et intercepter les communications radio des forces de l'ordre. L'un de leurs appartements contenait aussi les archives complètes des Brigades rouges, c'est-à-dire un exemplaire de tous les documents publiés depuis 1970 par l'organisation clandestine et un organigramme de celle-ci.

Les carabiniers ont découvert, d'autre part, les textes dactylographiés de nombreuses lettres d'Aldo Moro : *« Plus de vingt, moins de trois cents »*, s'est contenté de dire le magistrat, en refusant de préciser si ces lettres sont inédites. L'une d'elles, en tout cas, n'a jamais été publiée : elle était adressée au pape. La plupart des autres auraient eu comme destinataires *« des hommes politiques »*.

Mais la découverte la plus intéressante est le procès-verbal de l'« interrogatoire » d'Aldo Moro. Le magistrat évoque de manière sibylline un texte *« contenant des déclarations présumées de M. Moro pendant sa détention »*. Il refuse d'en révéler le contenu. Mais comme tout se sait très vite à Rome — y compris les nouvelles les plus fausses, — plusieurs journaux affirment que ces déclarations étaient davantage adressées aux hommes politiques qu'aux terroristes. Elles seraient, en somme, de la même veine que les lettres de l'otage.

Si l'on en croit *la Repubblica*, il s'agirait de quelque soixante-dix pages dactylographiées. *« Ce mémorial-confession d'Aldo Moro contient de lourdes attaques contre une bonne partie de l'« establishment » politique italien, avec un acharnement particulier contre quelques personnages, surtout Andreotti* (le président du conseil) », affirme le quotidien socialiste. Le texte évoquerait plusieurs scandales, comme celui de Lockheed, ainsi que les rapports entre les services secrets italiens et étrangers.

Cela mérite, bien entendu, confirmation. Trop de choses ont été écrites ces dernières semaines pour que l'on prenne la moindre « révélation » pour argent comptant. Le magistrat instructeur dément, par exemple, de manière formelle qu'on ait retrouvé dans les « bases » milanaises des photographies de Moro ou des enregistrements de sa voix.

Des menaces contre M. Craxi

C'est le 19 octobre que le ministre de l'intérieur, M. Rognoni, doit rendre compte de l'enquête aux députés. Sa tâche s'en trouve facilitée. Le butin de Milan permet, entre autres, d'affirmer l'existence des Brigades rouges et leur continuité historique. Il affaiblit beaucoup la thèse du complot défendue par les communistes, même s'il ne permet pas d'exclure des appuis fournis aux ravisseurs. Si les carabiniers — plus efficaces que la police — réussissent à obtenir des succès analogues dans d'autres villes, un grand pas aura été franchi dans la lutte antiterroriste. D'ores et déjà, les membres des Brigades rouges doivent se tenir sur la défensive. Il est établi qu'une organisation clandestine devient inefficace à partir du moment où l'essentiel de ses efforts est consacré à sa propre protection.

Les conséquences politiques de l'affaire sont incertaines. Tout dépend du contenu réel des « déclarations » d'Aldo Moro et de l'utilisation qui en sera faite. Un trop lourd contentieux a été accumulé depuis des mois — entre communistes et socialistes, notamment — pour que toute nouveauté ne soit pas matière à polémique. La tension politique est illustrée, ces jours-ci, par les menaces de mort qu'a reçues le secrétaire général du P.S.I., M. Bettino Craxi. Il se voit accusé d'avoir *« trahi la cause du socialisme »* et cherché à *« rompre l'unité de la classe ouvrière »*. Sa protection personnelle a été renforcée.

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● DEUX MILLIONS D'ELECTEURS — soit le tiers du corps électoral — sont appelés aux urnes dimanche 8 octobre: 1,2 million de Viennois pour renouveler leur conseil municipal et huit cent mille Styriens pour se donner un nouveau Landtag (assemblée régionale). La mairie de Vienne est un bastion des socialistes, qui y disposent (avec 60,2 % des suffrages obtenus en 1973), de soixante-six sièges au conseil municipal contre trente et un aux populistes (démocrates chrétiens (29,3 %) et trois aux libéraux (7,7 %).

Chine

● VINGT-DEUX PERSONNES ayant participé aux émeutes de la place Tien An Men, à Pékin, le 5 avril 1976, ont été réhabilitées samedi 7 octobre. La radio de Pékin a cité à l'honneur ce groupe comprenant neuf ouvriers, victimes de « persécutions physiques » de la sécurité publique. Il s'agit du deuxième groupe d'« *émeutiers* » à être ainsi officiellement réhabilité, après onze ouvriers, à la mi-septembre. Radio-Pékin, citant *le Quotidien de Pékin*, organe municipal du parti inaccessible aux étrangers, a critiqué les mesures prises à l'époque par les autorités municipales, sans toutefois mentionner le maire de Pékin, M. Wu Teh, toujours en place.

D'autre part, l'ancien maire de Changhaï, M. Tsao Tichiu, qui avait joué un rôle important pendant la période dite des *« cent fleurs »* en 1956, a été réhabilité à titre posthume.

Le Quotidien du peuple annonce samedi que ses cendres ont été inhumées le 23 juin, au cimetière de Papaoshan à Pékin. Le journal précise qu'il était mort, *« la colère au cœur »*, le 29 mars 1976, victime *« des persécutions morales et physiques de la bande des Quatre »*. — *(A.F.P.)*

Chypre

● M. CARTER a exprimé vendredi 6 octobre le désir des Etats-Unis d'œuvrer activement a urèglement du problème chypriote dans le cadre des Nations unies, déclare un communiqué diffusé par la Maison Blanche à l'issue d'un entretien du président américain avec M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre. Cet entretien, qualifié d'« utile et amical », a été consacré à la recherche d'une *« solution juste et durable (...) qui répondrait aux besoins de la population de l'île et contribuerait à l'instauration d'une paix prolongée en Méditerranée orientale »*, précise le communiqué de la Maison Blanche. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES des cinq pays occidentaux appartenant au *« groupe de contact »* chargé de proposer un règlement pacifique du conflit namibien (Allemagne fédérale, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) sont attendus à Pretoria aux environ du 16 octobre. Les ambassadeurs de ces cinq pays ont été reçus vendredi 6 octobre par le ministre sud-africain des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING AU BRÉSIL

La France doit être au rendez-vous de la puissance des nations

a déclaré le chef de l'État devant la colonie française

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — M. Giscard d'Estaing a reçu la colonie française de Rio-de-Janeiro et de Belo-Horizonte, à l'hôtel de Copacabana, où il résidait durant son séjour à Rio. Plusieurs centaines de personnes avaient répondu à l'invitation. Le chef de l'Etat a excusé le retard de Mme Giscard d'Estaing, qui avait visité, de son côté, Salvador-de-Bahia. Il a présenté aux assistants M. Louis de Guiringaud, Mme Simone Veil et MM. Alain Peyrefitte et Jean-François Deniau, Mme Veil étant très vivement applaudie.

« D'abord, je voudrais vous donner des nouvelles de la France », a déclaré M. Giscard d'Estaing. Il a rappelé que *« notre pays est engagé à l'heure actuelle dans une politique qui poursuit deux objectifs : faire en sorte que la France soit aux rendez-vous internationaux, et faire en sorte qu'elle soit au rendez-vous de la puissance des nations »*. Le président de la République a souligné qu'il s'agit là d'une *« politique difficile, qui impose à la France, à la population française, une discipline, des épreuves, parfois même des sacrifices »*. *« Nous sommes conscients de ce que cela coûte aux Françaises et aux Français*, a-t-il ajouté, *mais nous ne pouvons pas laisser aux jeunes une France vieillie et fatiguée. »*

« Nous voyons, trimestre après trimestre, que la France a sa place dans les pays qui réussissent », tandis que les pays qui choisissent la voie de la facilité ne parviennent pas à résoudre le problème du chômage et celui de l'inflation, a ajouté le chef de l'Etat, avant de souhaiter que, *« dans quelques années, on cite aussi la France »* dans le groupe de tête des pays occidentaux qui réussissent.

En réaffirmant ainsi les principes de la politique que mène le gouvernement de M. Raymond Barre, M. Giscard d'Estaing a implicitement répondu à M. François Mitterrand, qui, lors du débat de censure à l'Assemblée nationale, avait considéré que le premier ministre n'était qu'un exécutant et que c'est le président de la République qui devait être censuré.

M. Giscard d'Estaing a aussi évoqué la question du vote des Français à l'étranger. *« Il est essentiel*, a-t-il déclaré, *que les Français de l'étranger participent aux grandes orientations de notre vie politique. »* S'il estime souhaitable que les procédures de vote soient *« plus simples »*, le chef de l'Etat a tenu à *« confirmer que, quand le peuple français se prononce, c'est le peuple tout entier, où qu'il soit »*. Enfin, il a annoncé que le lycée français de Rio-de-Janeiro, qui compte deux mille cinq cents élèves, sera rapidement agrandi.

Dans la soirée, M. Giscard d'Estaing et la délégation française ont assisté à un dîner offert au palais du gouverneur. Samedi, le président de la République devait se rendre à Manaus, dans l'Etat d'Amazonas.

PATRICK JARREAU.

Deux importants contrats ont été signés

Deux contrats ont été signés entre des firmes françaises et brésiliennes à l'issue du séjour à Brasilia de M. Giscard d'Estaing : entre l'Etat de Rio-Grande-Do-Sul et Alsthom-Atlantique pour la construction d'une centrale thermo-électrique d'une valeur de 650 millions de francs ; et entre la société brésilienne de transport Cobec et le port du Havre pour la construction d'une plate-forme brésilienne au Havre, dont notre correspondant en Seine-Maritime précise ici l'importance pour le grand port français. En outre, indique l'agence France-Presse de Brasilia, a été signé un accord préliminaire de financement (crédits gouvernementaux et crédits privés garantis pour une valeur totale de 1,2 milliard de francs) pour deux centrales hydro-électriques à Tucurui (Etat de Para) et à Balbina (Amazone), d'un train surburbain à Porto-Alegre, et pour l'exploitation de potasse dans le Sergipe (Etat du Nord-Est).

De notre correspondant

Le Havre. — La signature de contrats entre la Cobec, filiale de la Banco do Brazil et le port autonome du Havre, qui est intervenue à Brasilia, le 5 octobre, pendant le voyage du président de la République française, consacre l'implantation, sur la plate-forme brésilienne du Havre, d'un second client très important. En effet, en septembre 1977 la société Madebras s'était déjà installée au Havre pour commercialiser en Europe des bois du Brésil.

La Cobec, quant à elle, aura une double activité de commerçant et d'entreposeur. Avec une surface couverte de 10 000 mètres carrés et un terre-plein de 15 000 mètres carrés, elle pourra mettre au service du commerce international des moyens très importants avec la possibilité de les accroître si nécessaire.

La plate-forme brésilienne du Havre, qui résulte d'un accord signé en 1976 entre la France et le Brésil, est un point d'éclatement des produits brésiliens destinés à être commercialisés en Europe et au-delà (pays méditerranéens, Afrique, Proche-Orient). Techniquement, la plate-forme du Havre permettra aux exportateurs brésiliens de grouper leurs activités pour en réduire le coût, de se rapprocher des marchés finaux, de disposer des stocks nécessaires en période de haute conjoncture, d'adapter leurs produits au marché européen, de réaliser sous douane des opérations très diverses avec des facilités très proches de celles d'une zone franche. A ce jour, une centaine d'entreprises brésiliennes ont pris contact avec le port autonome du Havre, au Brésil où il dispose d'une représentation permanente, et en France. — P. P.

M. BREJNEV EST PRÊT A RENCONTRER M. CARTER

(Suite de la première page.)

Ironique et même un peu condescendant, le ministre soviétique a fait remarquer que M. Carter avait confirmé la volonté de son gouvernement d'aboutir à un deuxième accord Salt, mais que ce n'était pas la première fois que le président américain faisait ce genre de déclaration. La suite dépend donc, selon M. Gromyko, de la capacité du président Carter *« à s'en tenir aux positions qui ont été mentionnées devant nous »*.

A propos des négociations Salt elles-mêmes, M. Gromyko a estimé que *« des changements dans un sens positif étaient intervenus dans la position américaine, mais qu'ils étaient insuffisants pour que l'on puisse dire que la question était déjà réglée »*. Il a répété que l'U.R.S.S. voulait maintenant une discussion globale des questions restant en suspens, considérant qu'on ne pouvait les isoler les unes des autres.

Dans la mesure où *« la paix entre les deux puissances signifierait la paix pour le monde entier »*, M. Gromyko veut espérer que les Etats-Unis adopteront une *« attitude plus réfléchie, réaliste et raisonnable »* sur les problèmes de la course aux armements et du désarmement.

Mais il a déploré que les propositions avancées il y a plus de trois mois par les Etats du pacte de Varsovie, aux négociations de Vienne sur les réductions des forces en Europe (M.B.F.R.), n'aient pas encore reçu de réponse de la part des Occidentaux.

D. Vt.

ATIE

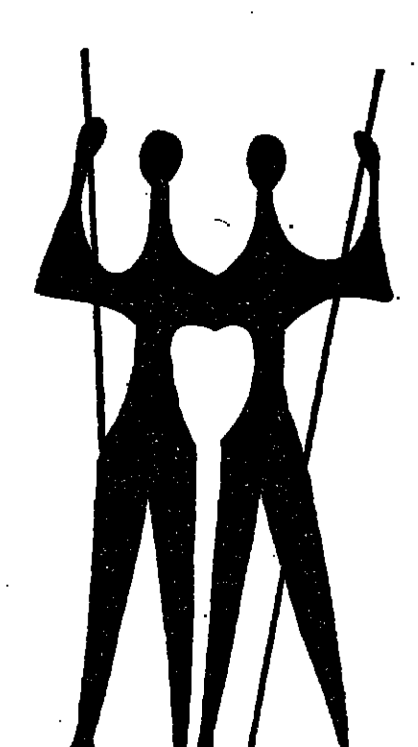
ARD D'ESTAING

être au rendez-vous
nce des nations

le chef de l'État
colonie française

contrats ont été sig

Le BRESIL



VINGT-DEUX Etats, deux pays, une nation. Vu de très haut — afin d'englober d'un seul regard ce véritable continent ! — tel est le Brésil, à l'heure où le président de la République française y achève un bref voyage.

Les Etats-Unis du Brésil offrent, en effet, un étonnant paradoxe. Alors qu'un fossé y sépare deux pays — celui des laissés-pour-compte de la croissance et celui des élus de la prospérité, — il existe *incontestablement une nation brésilienne*, ardente, optimiste, sûre d'elle-même parfois jusqu'à la naïveté.

Un homme que, sans nul doute, l'histoire créditera, par ailleurs, d'intuition, le général de Gaulle, avait déclaré, en 1964, que le Brésil n'était pas un pays « sérieux ». Militaire, il lançait ce propos alors que les militaires venaient d'y prendre le pouvoir, ce qui nimbe le propos d'ambiguïté. C'est à la suite de cette remarque que la France avait choisi une nouvelle « tête de pont » en Amérique du Sud : l'Argentine...

Il y a sept ans, alors qu'il n'était que ministre des finances de Georges Pompidou, M. Valéry Giscard d'Estaing s'était rendu à Sao-Paulo pour inaugurer une très importante foire-exposition française. On considère, à Brasilia, que c'est ce déplacement qui avait resserré les fils distendus entre les deux pays. Nul n'était donc mieux placé que l'actuel président de la République française pour aller récolter ce qu'il avait naguère semé sous ces latitudes.

La France et le Brésil officiels n'ont pas le même projet de société — qui prétendra le contraire ? Après quelques références très convenues aux droits de l'homme, on a donc rapidement parlé affaires.

La France, de fait, a de quoi offrir, dans le domaine technologique notamment, à un pays vraiment en voie de développement. Mais voilà ! Le Brésil, qui est un pays sérieux, n'a pas attendu la France, comme l'a montré la signature, en 1975, de son accord de coopération nucléaire avec la République fédérale d'Allemagne.

C'est aujourd'hui un pays courtisé, comme peu d'autres le sont dans le tiers-monde. Huitième puissance industrielle de la planète, il peut poser ses conditions. Et il n'y manque pas : pour ce qui est des transferts de technologie, en particulier, ses exigences vont croissant.

De ce point de vue réaliste — le seul envisagé du côté officiel — le voyage du président de la République française n'arrive-t-il donc pas un peu tard ?

UNE INTERVIEW DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

« Occidental », mais pas aveuglément

Appartenance à l'Occident, mais politique « tous azimuts » ; relations Nord-Sud et problème du protectionnisme : rapports avec les Etats-Unis et ouverture vers l'Europe ; rapprochement avec l'Afrique et intégration latino-américaine : c'est un véritable bilan de ses quatre années à la tête de la diplomatie de son pays que M. Antonio Azeredo da Silveira dresse en nous recevant au palais d'Itamaraty, siège de son ministère à Brasilia.

« Le Brésil, tout comme la France sans doute, est bien conscient que les Etats-Unis sont, dans les faits, le pays leader du monde occidental, nous déclare M. Azeredo da Silveira, ministre des affaires étrangères du Brésil. *Mais, ce que nous contestons, c'est que cela puisse justifier de leur part une tutelle contraire à nos intérêts nationaux. Il y a une distinction fondamentale à faire : lorsque les Etats-Unis agissent en tant que défenseurs de l'Occident, il est normal qu'ils bénéficient de notre appui, comme de celui de tous les pays occidentaux. Mais lorsqu'ils agissent simplement en tant que défenseurs de leurs propres intérêts, ils doivent harmoniser leurs positions avec celles de leurs partenaires. Nous ne pensons pas que l'invocation des intérêts de l'Occident doive nous conduire à renoncer à nos intérêts nationaux. C'est sans doute cela la substance de notre diplomatie « œcuménique » d'aujourd'hui. Il faut considérer qu'il n'y a plus de vérité absolue, mais simplement des degrés différents dans l'application de chaque politique. »*

M. Azeredo da Silveira refuse le qualificatif d'« anti-américain » qui lui est parfois attribué : *« Pendant les deux premières années de mon ministère, de 1974 à 1976, les relations entre le Brésil et les Etats-Unis ont été excellentes. S'il y a eu des difficultés par la suite, ce n'est pas dû à un changement d'attitude de notre part, mais de l'administration américaine. Cela dit, je crois que la période de crise de 1977 est passée, et que les relations se sont maintenant améliorées, d'autant que les Etats-Unis ont adopté une attitude plus équitable à notre égard. Personnellement, je ne suis ni « anti » ni « pro » américain. Au contraire, la diplomatie brésilienne actuelle cherche, précisément, à éviter de se définir en termes de « pro » et d'« anti ».*

Le pouvoir de décision absolu a disparu

S'agissant de l'Afrique — continent où la diplomatie brésilienne s'est montrée, depuis quelques années, particulièrement dynamique, M. Azeredo da Silveira nous déclare :

« Avant tout, nous considérons que l'Afrique appartient aujourd'hui à l'Occident, malgré les différentes conceptions de ses gouvernements. Le problème réside plutôt dans la manière dont nous sommes en train de négocier avec elle. L'Occident a eu une attitude extrêmement simplificatrice à l'égard de l'Afrique. D'abord parce qu'il s'est contenté d'une approche égale pour tous les pays, comme si toutes les nations africaines devaient forcément présenter les mêmes caractéristiques. En outre, cette approche a été paternaliste : il ne s'agissait pas de collaborer réellement, en matière de technologie ou dans d'autres secteurs, mais simplement de donner des conseils et de proférer des slogans. Nous considérons qu'il faut laisser l'Afrique résoudre ses propres problèmes. Je crois que la formation de la société brésilienne, avec un métissage qui s'est progressivement réalisé sans ces déviations paternalistes qu'ont connues d'autres pays, nous a aidés dans notre approche de l'Afrique. »

M. Azeredo da Silveira s'attarde sur l'Angola : l'une de ses décisions les plus importantes mais aussi les plus controversées au Brésil fut la reconnaissance, avant tout autre pays occidental, du gouvernement angolais de M. Agostinho Netto. *« Au moment où nous avons reconnu le gouvernement de Luanda, les perspectives d'une solution négociée entre les trois mouvements de guérilla étaient réelles. Par la suite, quand la situation a évolué d'une autre manière, il ne s'agissait plus de se décider sur la reconnaissance, puisqu'elle était déjà acquise, mais sur une éventuelle rupture de relations que rien ne justifiait. Cela dit, nous avons consulté les principaux pays occidentaux à ce sujet et aucun n'était véritablement en faveur de notre rupture avec Luanda. Tous étaient, au contraire, intéressés à conserver par notre intermédiaire une fenêtre ouverte sur le nouveau régime angolais. »*

Qu'en est-il, demandons-nous au ministre, des prétentions *« hégémoniques »* parfois attribuées au Brésil, notamment par ses voisins latino-américains ?

« Le Brésil est l'un des pays du monde qui a le plus de voisins : dix en l'occurrence. De plus, la plupart de ses frontières sont ouvertes, c'est-à-dire qu'elles ne sont marquées par aucune barrière ou coupure naturelle. Cela nous oblige à avoir une vision ouverte de nos relations avec les autres pays du continent. Ce voisinage direct facilite aussi une vision pragmatique qui nous évite de nous ériger en juges de ce qui se passe dans les autres pays. Notre position géographique nous amène évidemment à être en faveur d'une intégration latino-américaine progressive. Mais la dimension de notre pays nous donne un poids naturel qui peut provoquer parfois quelque appréhension, c'est ce qui nous oblige à être d'autant plus exemplaires dans nos relations bilatérales. Nous croyons qu'il est important de respecter sur le plan bilatéral les principes défendus dans les forums internationaux. »

M. Azeredo da Silveira a déploré à plusieurs reprises le blocage enregistré dans les négociations entre pays industrialisés et tiers-monde et critique vivement l'attitude des pays riches.

« Le problème entre le Nord et le Sud est le même que celui qui se pose à l'Occident : c'est celui de la négociation. Le tiers-monde revendique l'accès aux mécanismes de décision. C'est peut-être là la véritable différence entre le monde industrialisé et le tiers-monde : ce qui les distingue aujourd'hui, ce ne sont pas tellement les chiffres — le produit national brut ou le revenu par tête, — c'est surtout l'accès aux mécanismes de décision internationaux. Il nous faut arriver à prouver au Nord qu'il est de son propre intérêt à long terme de modifier cette situation. D'autant qu'au vingtième siècle l'interdépendance croissante des pays a éliminé le pouvoir de décision absolu. Voyez l'exemple de l'armement nucléaire : le posséder ne permet pas de décider sans contrainte de son utilisation. »

Pour le ministre des affaires étrangères brésilien, le protectionnisme des pays riches reste l'un des principaux obstacles au dialogue Nord-Sud. *« Nous ne voulons évidemment pas convaincre les pays industrialisés de renoncer à leurs intérêts nationaux. Ce dont nous devons les convaincre, c'est que la lutte contre le protectionnisme correspond finalement à leurs propres intérêts, ne serait-ce que parce qu'elle permettra un élargissement des marchés et une diversification des échanges. Je ne crois pas qu'il soit possible d'équilibrer de manière durable le commerce extérieur sur la base de restrictions. C'est plutôt vers une augmentation progressive et concertée des échanges qu'il faut aller.*

» Pour ce faire, une conception dynamique de la division internationale du travail est nécessaire — avec une spécialisation progressive des pays industrialisés dans les secteurs de technologie avancée qui laisse une marge réelle aux pays en voie de développement. Si au contraire, conclut M. Azeredo da Silveira, *on gardait une vision figée de la division internationale du travail, il n'y aurait guère d'espoir pour les pays du tiers-monde. »*

Propos recueillis par
THIERRY MALINIAK.

CINQ SIÈCLES D'HISTOIRE INTERNATIONALE

L'histoire internationale du Brésil commence avant sa découverte, en 1500, par le navigateur Cabral. En 1493, un an après le voyage de Christophe Colomb, le pape Alexandre VI Borgia avait, par la bulle « Inter Coetera », tenté de prévenir les disputes entre les deux grandes puissances colonisatrices de l'époque, Madrid et Lisbonne. Le pontife traçait une ligne imaginaire nord-sud, à 100 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert : en deçà aux Portugais, au-delà aux Espagnols.

Un an plus tard, par le traité de Tordesillas, les Portugais réussissent à faire admettre aux Espagnols de reporter cette ligne imaginaire à 370 lieues à l'ouest du cap Vert. Bonne affaire ! Désormais, elle scinde non plus l'Atlantique mais le sous-continent sud-américain — de l'embouchure de l'Amazone à la longitude approximative de l'actuelle Porto-Alegre.

Toute l'histoire du Brésil consistera à repousser de plus en plus vers l'ouest cette ligne, au détriment des possessions de la couronne espagnole d'abord, des Etats nés des indépendances, au début du XIXe, ensuite. Ce sont les « bandeirantes » — des colons-éleveurs qui partaient, drapeau (bandeira) en tête, à la conquête de l'intérieur — qui ont, pour l'essentiel, donné au Brésil ses actuelles dimensions continentales. Quelques guerres et une habile diplomatie ont fait le reste. Aujourd'hui, le Brésil touche à tous les pays du sous-continent, sauf au Chili et à l'Equateur.

VENEZUELA
GUYANA
SURIN.
GUYANE FRANÇ.
COLOMBIE
PÉROU
BOLIVIE
PARAGUAY
CHILI
ARGENTINE
URUGUAY
AMAZONAS
PARA
BRÉSIL
MATO GROSSO
GOIAS
BAHIA
MARANHAO
PIAUI
CEARA
ACRE
RONDONIA
BRASILIA
RIO DE JANEIRO
Manaus
Belem
Sao Luis
Fortaleza
Natal
Recife
Salvador
Sao Paulo
Porto Alegre
0 500 1000 kilomètres
✱ Territoire fédéral

« Démocratie relative » et souveraineté militaire

LA visite du président de la République française au Brésil coïncide avec une intense activité politique dans ce pays. Le 15 octobre sera désigné le successeur du général Geisel, qui prendra ses fonctions en mars prochain, pour un mandat récemment porté de cinq à six ans. Un mois plus tard, exactement, les Brésiliens éliront leurs représentants à la Chambre des députés. Il y a quelques semaines déjà avaient été nommés les gouverneurs des vingt-deux Etats de la fédération.

Ce remue-ménage peut impressionner. La presse écrite brésilienne, aujourd'hui une des plus libres du monde, ne multiplie-t-elle pas les commentaires, souvent fort critiques sur ces thèmes ? Qu'un parlementaire escorte, à Brasilia, le visiteur dans le labyrinthe de couloirs et de halls, dans la profusion de salles et de bureaux de la Chambre des députés et du Sénat, sous les admirables coupoles dessinées par Oscar Niemeyer — et il se dira que les représentants du peuple brésilien sont parmi les mieux lotis de la planète ! Qu'on soit, enfin, « pris en charge » par tel diplomate d'Itamaraty, courtois, subtil, parfaitement francophone, avec juste ce qui convient d'esprit critique — et le doute s'insinue : n'y aurait-il pas, décidément, quelque chose de changé dans le Brésil des militaires ?

Le vrai est que, hormis dans la phase « gorille » de la « révolution » militaire — vers la fin des années 60 et le début des années 70, correspondant, en gros, à la présidence du général Medici, — les forces armées brésiliennes ont toujours tenté de donner d'elles-mêmes une image plus subtile que celle fournie par la plupart de leurs homologues aujourd'hui au pouvoir dans le reste du sous-continent. Plus d'un observateur pourtant sagace a pu se laisser impressionner par les confidences de tel dignitaire sur la volonté de « *redémocratisation* » régnant en haut lieu.

Le Brésil n'en demeure pas moins, aujourd'hui encore, un Etat à souveraineté militaire. Par tradition historique, par formation, par mépris pour les civils « *corrompus et incapables* », ou pour avoir trop écouté les leçons du Pentagone américain, les forces armées s'estiment, et pour longtemps encore sans doute, seules capables de diriger les destinées du pays. L'unique question est donc de savoir si, comme les monarchies d'antan, ce pouvoir évoluera, à plus ou moins long terme, vers des formes constitutionnelles.

Cooptation

Depuis leur coup d'Etat, en 1964, jusqu'à présent, les militaires n'ont connu qu'une seule période vraiment difficile : la fin des années 60 et le début des années 70. En 1968, ils avaient dû faire face aux premières grèves — les seules, jusqu'à cette année — déclenchées depuis leur arrivée au pouvoir.

L'écho, cependant bien timide, rencontré au Parlement par ce mouvement de revendication sociale conduisit le président Costa e Silva à décréter *l'Acte institutionnel numéro 5*, qui organisait un véritable régime d'arbitraire. A la guérilla que cette décision a incontestablement stimulée, les forces armées répondirent par une répression d'une violence sans précédent dans l'histoire du Brésil indépendant.

La période actuelle est bien différente. La pression la plus sérieuse à laquelle est soumis le régime est désormais celle de ces classes moyennes dont il a favorisé la prospérité. Tel le Tiers-état à la veille de la Révolution française de 1789, elles veulent être « *quelque chose* » et obtenir au plan politique l'équivalent du pouvoir qu'elles se sont taillé dans le domaine économique. Leur revendication s'ajoute à celle, jamais totalement étouffée, de l'élite traditionnelle, économique et intellectuelle, conservatrice, mais souvent attachée, par mimétisme envers la vieille Europe, à l'Etat de droit.

Il n'est donc guère surprenant que le signal de la fronde politique ait été donné, au début de 1976, dans les milieux d'affaires de Sao-Paulo — las de la tutelle exercée par le pouvoir central dans leur Etat, et jusque dans leur entreprise.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 6.)

« Démocratie relative » et souveraineté militaire

(Suite de la page 5.)

Les étudiants, l'intelligentsia, l'Eglise, ont, à leur tour, contesté le pouvoir, ou du moins ses méthodes, durant toute l'année 1977. Ils mettaient à profit, à n'en pas douter, le climat favorable créé par les déclarations de l'administration Carter en faveur des droits de l'homme. Par un phénomène aisément compréhensible dans un pays où, depuis près de trois lustres, la société militaire pousse des racines profondes dans la société civile, des officiers ont, de leur côté, entrepris de contester le régime.

Enfin, dans cette ambiance pour lui plus propice, le monde ouvrier s'est également enflammé. De nombreuses grèves ont eu lieu, ces derniers mois, dans la banlieue industrielle de Sao-Paulo. C'est là une nouvelle étape. L'agitation ouvrière, si elle devait se poursuivre, risquerait, en effet, de mettre en péril les fondements mêmes du modèle économique retenu par le régime : stimuler la création et le développement des entreprises, nationales et étrangères, en favorisant, par un contrôle strict des syndicats, une politique de bas salaires pour les travailleurs sans qualification.

Une des questions aujou.d'hui posées au Brésil est donc : comment vont évoluer, face à l'évidence d'un mécontentement populaire, les revendications démocratiques d'abord formulées par les élites ? La présente discrétion sur ce sujet du patronat libéral de Sao-Paulo est notable. Plus notable encore est le flottement dans les rangs du M.D.B., ce Mouvement démocratique brésilien qui est le seul parti d'opposition toléré. Face aux propositions limitées d'ouverture récemment faites par le président Geisel, l'attitude de cette formation a été pour le moins ambiguë. Et il est plausible que l'on assistera dans les prochains mois à des ralliements au régime de la part de certains de ses membres.

Dans ces conditions, les militaires disposent d'une marge de manœuvre non négligeable. La politique d'ouverture « graduelle » prônée, et partiellement mise en œuvre, par le chef de l'Etat est jouable... sous réserve que l'opposition ne s'oppose pas trop et que les milieux populaires se tiennent tranquilles. Le régime, en effet, consent à se libéraliser, mais à condition que les choses aillent dans le sens et au rythme qu'il souhaite, à condition de gagner à tout coup ! C'est ce que le président Geisel dénommɔ joliment *« la démocratie relative »*.


(Dessin de PLANTU.)

On le voit bien à l'occasion de la préparation des deux prochains scrutins. Pour l'élection présidentielle, le candidat aujourd'hui assuré de l'emporter, sauf coup de force, le général Figueiredo, a été choisi par le chef de l'Etat contre l'appareil militaire. Dans un régime qui avait jusqu'à présent réussi à éviter l'apparition de *caudillos*, il y a là une nouveauté : la transmission, sinon héréditaire du moins par cooptation, du pouvoir. Certains s'en réjouissent à Brasilia, estimant que cette désignation autoritaire ôte du moins à l'armée le rôle de grand électeur qu'elle retenait depuis 1964.

Le futur chef de l'Etat est un « militaire politique ». Associé depuis les débuts de la « révolution » à des organes « sensibles » de l'appareil d'Etat comme le conseil national de sécurité, il était jusqu'à ces dernières semaines chef du service de renseignements, le SNI. Pour des raisons mal élucidées mais peu rassurantes, il semble donc y avoir dans le sérail mal connu des casernes et des états-majors un « bonus » en faveur des militaires « policiers » face aux « opérationnels ». Le général Medici, pénultième président, avait été, lui aussi, chef du SNI. Quant au général Geisel, il ne s'était imposé en 1974, face au général Fontoura, patron de ce même service de renseignements, que parce que son frère était ministre de l'armée.

Un exercice de démocratie appliquée

Le général Geisel a expliqué son choix en faveur du général Figueiredo en assurant qu'il voyait en lui l'homme le mieux à même de poursuivre sa politique d'*« ouverture ·raduelle »*. *« Il est assez fort pour être libéral »*, nous avait déclaré à Brasilia un parlementaire qui « jouait » le patron du SNI. Le dauphin — aujourd'hui candidat officiel de l'ARENA, le parti gouvernemental — a de fait répété durant sa campagne électorale qu'il ne changerait pas de cap. Mais il a aussi déclaré qu'il n'hésiterait pas à recourir à l'état d'exception si l'essentiel lui paraissait menacé.

Ni sa trajectoire antérieure ni son tempérament ne semblent en tout cas prédestiner le général Figueiredo à la faiblesse !

En 1974, l'opposition avait, sans la moindre illusion, présenté son secrétaire général, M. Ulysses Guimaraes, face au général Geisel. Cette fois, elle soutient, mollement, un candidat militaire face au général Figueiredo. L'ambiguïté vient de ce que son champion, le général Euler Bentes Monteiro, faisait, l'année dernière, figure de candidat possible du régime à la succession du général Geisel, comme représentant du courant « nationaliste », minoritaire, mais non négligeable dans l'armée.

Paradoxalement, c'est l'aile gauche, minoritaire, mais agissante, du M.D.B. qui est parvenue à imposer la candidature du général Euler Bentes. Elle a obtenu ce succès face à une direction centriste inquiète des risques de confrontation contenus en germe dans le soutien à une candidature militaire (susceptible d'être interprétée dans les casernes comme une volonté de diviser l'armée). Elle l'a aussi emporté contre une aile conservatrice, ou plutôt opportuniste, tentée par un ralliement, dans les meilleures conditions, au régime. Sans doute les *autenticos*, comme on dénomme, au Brésil, les éléments radicaux du M.D.B., ne se font-ils pas d'illusions excessives, malgré les professions de foi de leur candidat.

Mais, dans un pays où tout a été essayé par les éléments progressistes pour faire évoluer la situation, cette tentative inédite n'était pas absurde. enfoncer un coin dans le bloc militaire en profitant de la mauvaise cote du général Figueiredo auprès de nombre de ses pairs. Mais, surtout, convaincre les officiers les moins ultras que l'alternative n'est pas le chaos. Non pas entrer en lice pour gagner : le système d'élection du chef de l'Etat par un collège restreint de parlementaires et de représentants des Etats de la fédération rend de toute façon cette perspective très aléatoire. Mais lancer une sorte d'exercice pratique de démocratie appliquée.

L'ambiguïté de toute cette affaire est illustrée par le fait que le pilier militaire de la candidature du général Euler Bentes, le général Hugo de Abreu, est souvent considéré comme un homme d'extrême droite. Il avait démissionné, à l'automne de 1977, après que le président eut présenté le général Figueiredo comme son dauphin. De vieilles querelles de caserne se tapissent donc dans l'ombre de cet affrontement pour la magistrature suprême.

Aucune contestation radicale

Les atermoiements de l'opposition et l'habileté du pouvoir, qui a lancé sa réforme institutionnelle à un moment bien choisi, ont ôté de sa crédibilité à l'entreprise. Elle semble si mal partie que le général Euler Bentes a sérieusement songé à se retirer de la compétition avant le 15 octobre.

L'épisode peut avoir des conséquences fâcheuses pour l'opposition — exact revers des bénéfices qui en étaient attendus. Les *autenticos* estimaient que la campagne nationale menée par le général Euler Bentes aurait des retombées bénéfiques sur les élections législatives du 15 novembre, où tout le monde s'accorde à prédire une très bonne performance du M.D.B. Les modérés du Mouvement, moins « démarqués » par rapport au régime, craignaient, en revanche, d'appuyer un homme bien trop récemment passé à l'opposition pour convaincre les Brésiliens les plus conscients, et les plus mécontents. La campagne électorale, très molle, menée par le général Euler Bentes n'a, apparemment, satisfait ni les uns ni les autres.

De toute façon, même en cas de victoire de l'opposition aux législatives, le régime s'est donné les moyens de ne pas être acculé au coup de force. La réforme institutionnelle votée le 21 septembre dernier prévoit — outre l'abolition de l'acte institutionnel n° 5 et le rétablissement de l'*habeas corpus* pour les délits politiques — la possibilité de créer, dans certaines conditions, de nouveaux partis. Cette mesure d'apparence libérale est, en réalité, à double tranchant. Elle donne aux autorités une marge de manœuvre pour favoriser l'éclatement du M.D.B. en attirant dans un éventuel parti centriste ses éléments les plus modérés.

Le Tout-Brasilia politique bruisse déjà de combinaisons pour l'après-15 novembre ! Des hommes comme M. Delfim Netto, ancien ministre des finances et ex-ambassadeur à Paris, ou le sénateur Magalhaes Pinto, qui a fait un long tour de piste en vue des présidentielles, sont crédités de l'intention de créer leur propre formation, d'orientation libérale.

A gauche, les spéculations vont bon train sur les chances qu'aurait de renaître le parti travailliste brésilien (P.T.B.) de M. Leonel Brizola, leader populiste qui est la bête noire des militaires. L'éventuelle création d'un parti d'inspiration socialiste, ici et là envisagée, est tout aussi aléatoire : au cas, tout à fait improbable, où les conditions légales en seraient réunies, les forces armées le toléreraient-elles ?

Car tel est bien le problème. Les militaires, dont le projet économique ne paraît pas devoir changer — même si le général Figueiredo fait des allusions fréquentes, lors de sa campagne électorale, à la nécessité d'un meilleur partage du gâteau, — peuvent bien accepter une redémocratisation pour les élites (levée de la censure, renforcement de l'autonomie du législatif et du judiciaire, etc.). Mais ils ne toléreront aucune force de contestation radicale du modèle de développement qu'ils ont choisi. C'est dire que, non seulement les entreprises révolutionnaires, mais aussi les tentatives de réorganisation syndicale de la classe ouvrière, seront impitoyablement traquées comme subversives.

Non pas, comme on le dit souvent, que les militaires soient les *« chiens de garde »* du capitalisme national ou international ! Mais ils estiment que c'est là le prix que doit payer le pays pour réaliser son *« destin manifeste »* : devenir une grande puissance mondiale — qui sait ? — un jour, l'équivalent pour les Etats-Unis de ce qu'est la Chine pour l'Union soviétique...

JEAN-PIERRE CLERC.

ÉCONOMIE

La recherche du second souffle

D'après une analyse publiée en septembre par l'Institut de planification économique et sociale (IPEA), organisme dépendant du secrétariat au plan, le Brésil est entré, en 1974, dans la troisième phase de son développement économique depuis l'arrivée des militaires au pouvoir en 1964. La première, jusqu'en 1968, était caractérisée par une « réorganisation économique et financière ». La deuxième période, de 1968 à 1973, était marquée par une « croissance accélérée et un effort d'intégration nationale » : le « miracle », et la « conquête » de l'Amazonie. Depuis près de cinq ans, en revanche, le pays traverse une pénible phase de « transition » et de « réadaptation » à « la crise mondiale de l'énergie et à un nouveau stade de développement industriel ». L'heure n'est donc plus à la croissance accélérée. Selon les autorités, cette situation délicate devrait durer jusqu'au début de la prochaine décennie.

LES responsables brésiliens faisaient preuve, en début d'année, d'un « *optimisme modéré et réaliste* », selon l'expression du ministre de la planification, M. Reis Velloso. Ils prévoyaient notamment des progrès dans la lutte contre l'inflation et une réduction du déficit de la balance des paiements — en partie grâce à un bon surplus commercial. Malheureusement, ces pronostics étaient effectivement un peu optimistes, et 1978 peut être considéré comme une année décevante : les dernières estimations prévoient un taux d'inflation de 40 % (contre 39 % en 1977), un déficit commercial de plus de 500 millions de dollars, et un taux de croissance du produit intérieur brut sans doute inférieur à celui enregistré l'année dernière (4,7 %).

Les experts gouvernementaux attribuent généralement cette médiocre performance à la sécheresse qui a touché pendant plusieurs mois, en début d'année, les grandes régions agricoles du sud du pays, provoquant une baisse des récoltes de blé, de maïs, de soja et de café.

De fait, les prix alimentaires ont grimpé : une baisse de la production agricole brésilienne (dont la croissance avait atteint près de 10 % l'année dernière) est prévisible ; il a fallu accroître les importations de céréales ; et, enfin, les ventes à l'extérieur de produits agricoles — qui, avec plus de 7 milliards de dollars en 1977, représentaient 60 % des recettes d'exportation du pays — ont sensiblement diminué, sans doute d'un milliard de dollars, en raison essentiellement d'une baisse des rentrées tirées du soja.

La balance commerciale brésilienne, qui s'était très nettement redressée l'année dernière — avec un surplus de 140 millions de dollars contre un déficit de 2 milliards en 1976 — va probablement connaître cette année un nouveau déficit, compris entre 500 millions et un milliard de dollars.

La conjoncture est meilleure dans le secteur industriel, dont la croissance devrait être d'environ 6 % cette année, contre 3 % en 1977. La production sidérurgique pourrait dépasser les 12 millions de tonnes d'acier, et l'industrie automobile prévoit une production record de plus d'un million de véhicules — en hausse de 10 % sur 1977. Les experts notent, cependant, que si l'assemblage de voitures particulières connaît un « boom » surprenant, la production de tracteurs et de camions est, en revanche, en baisse. Le même constat est fait, d'une façon générale, pour la production de biens d'équipement, ce qui constitue à l'évidence un signe peu encourageant.

Les statistiques relatives à l'emploi sont imprécises au Brésil. Mais on peut gager que la crise agricole et une certaine augmentation de la productivité industrielle n'ont rien fait pour améliorer la situation et diminuer, sinon le chômage, du moins le sous-emploi qui caractérise le marché du travail dans ce pays.

La dette extérieure — vient d'autre part d'admettre M. Henrique Simonsen, ministre des finances — va augmenter cette année beaucoup plus que prévu. Elle devrait atteindre, fin décembre, près de 40 milliards de dollars — contre 32 milliards un an plus tôt, et seulement 12,5 milliards fin 1973 (1). Le service de cette dette devrait se chiffrer cette année à quelque 8 milliards de dollars — ce qui correspond à 66 % des recettes prévisibles d'exportation, pourcentage généralement jugé bien trop élevé. Enfin, le déficit de la balance des paiements (*comptes courants*) devrait approcher les 5 milliards de dollars (contre un peu moins de 4 milliards en 1977). La situation n'est pas susceptible de s'améliorer dans ce domaine au cours des deux prochaines années.

L'optimisme international

C'est dire que 1979 s'annonce déjà difficile, d'autant qu'il s'agira d'une année de transition politique, presque nécessairement marquée par une certaine ouverture sociale. Outre l'aggravation prévisible du déficit des paiements extérieurs il est probable que le gouvernement devra faire face à de très fortes pressions inflationnistes.

Les milieux financiers internationaux affichent pourtant leur optimisme sur l'avenir à moyen terme — même si, selon certains calculs, la dette extérieure du pays risque d'atteindre près de 100 milliards de dollars en 1985 !

M. Henrique Simonsen, qui vient d'être désigné par la revue américaine *Institutional Investor* comme l'un des meilleurs « grands argentiers » du monde, assure que la dette extérieure brésilienne est bien échelonnée, et reste dans les limites du supportable pour le pays. Il estime, d'autre part, que si tout va bien la balance des paiements du Brésil deviendra excédentaire à partir de 1984 ou 1985. La dette extérieure serait ainsi stabilisée et le pays deviendrait un exportateur de capitaux.

Selon l'Institut de planification économique et social, le produit intérieur brut s'est accru en moyenne de 8,2 % par an depuis 1964, pour atteindre 164 milliards de dollars en 1977. Ce chiffre ferait du Brésil la huitième puissance économique du monde occidental (la dixième de la planète en comptant l'Union soviétique et la Chine).

(1) Dette publique et privée.

Les experts gouvernementaux n'évoquent, bien sûr, que brièvement les aspects négatifs de la croissance. Ils reconnaissent qu'il y a eu, depuis 1963, une baisse du pouvoir d'achat des salariés au Brésil, estimée à 19 %. Ils admettent qu'il a pu y avoir une certaine « *aggravation* » (surtout avant 1970) de la situation en ce qui concerne la distribution des revenus.

Or il s'agit là des aspects les plus polémiques du modèle de développement économique imposé par les technocrates, comme l'ancien ministre des finances M. Delfim Netto. Parallèlement au réveil politique et social qui se manifeste depuis peu dans le pays, de plus en plus nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour réclamer une nouvelle orientation économique et une « *redistribution du gâteau* ».

La croissance n'a nullement résolu le grave problème des inégalités sociales et régionales. Selon l'économiste Luiz Carlos Bresser Pereira, pour plus de 70 % la population peut être qualifiée de pauvre. L'énorme poche de misère du Nordeste, où vivent un tiers des Brésiliens, n'est pas près d'être résorbée.

Il importe donc, estiment de nombreux économistes, de modifier profondément l'actuelle politique qui donne la priorité aux secteurs d'exportation et aux grands projets, subventionne les grands groupes industriels et agricoles et laisse se développer d'une façon abusive les grandes entreprises d'État comme la Petrobas ou la Siderbras : selon certains calculs l'État ne contrôle-t-il pas directement ou indirectement la moitié de l'activité économique du pays ! (Voir page 8). D'où, à la fois, une *concentration des revenus* et du pouvoir de décision.

A vrai dire, la nécessité d'une révision de ce modèle de développement est perçue jusque dans les sphères gouvernementales.

L'IPEA avait déjà publié, au début de cette année, une étude au terme de laquelle il réclamait une plus juste répartition. L'Institut proposait un certain nombre de mesures, notamment la *mise* en place d'une politique adéquate des revenus, susceptible de développer le marché intérieur.

Un désir de changement se manifeste également dans les milieux d'affaires, qui souhaitent surtout, il est vrai, réduire la part de l'État dans l'économie.

De son côté, le général Joao Batista Figueiredo, probable successeur du président Geisel en mars 1979, semble disposé à annoncer une certaine révision du modèle. Il est cependant difficile d'imaginer un changement de cap radical, qui risquerait de compromettre les grands objectifs du régime.

Outre le développement des ressources énergétiques (voir page 10), l'un des impératifs *catégoriques du Brésil pour les prochaines* années est de dégager des surplus commerciaux de plus en plus importants, en accroissant, d'une part, les exportations et en limitant, d'autre part, les importations. Pour réussir le premier objectif, il ne s'agit que de poursuivre une politique commerciale extérieure devenue très agressive comme en témoignent les récentes offensives brésiliennes en direction de l'Europe de l'Est, du Proche-Orient et de l'Afrique Noire. Il s'agit également de développer les ventes à l'étranger de produits manufacturés. Mais, de ce point de vue, le Brésil rencontre de nombreux obstacles auprès des pays industrialisés, qui lui reprochent les subventions à l'exportation accordées par le gouvernement. Enfin, le Brésil, devenu le deuxième exportateur mondial de produits agricoles, après les États-Unis, souhaite développer son potentiel dans ce domaine.

En attendant le « miracle » pour tous...

La limitation des importations, quant à elle, suppose, outre la mise en place de barrières tarifaires, le développement de la politique de substitution des importations. De grands projets industriels et miniers doivent y pourvoir : pôles pétrochimiques à Salvador et à Porto-Alegre, ensembles sidérurgiques d'Usiminas (en construction) et de Tubarao (en projet), mines de bauxite de Trombetas, en Amazonie, projets de production d'aluminium et de cellulose, etc. Ici encore, il faut consentir de lourds investissements, et donc accroître l'endettement extérieur, en vue d'un résultat à moyen terme.

Le gouvernement brésilien désire toujours la participation des entreprises étrangères au développement du pays. Les investissements d'origine extérieure ont d'ailleurs progressé de près de 25 % l'année dernière, pour atteindre 11,2 milliards de dollars. Il semble cependant que le climat soit considéré comme moins favorable, en raison de la fermeté des Brésiliens qui exigent des transferts de technologie et l'association avec des capitaux nationaux.

Les « impératifs » économiques du gouvernement brésilien exigent la mobilisation d'énormes ressources financières, détournées, pour l'immédiat, de tout usage social ou d'impératifs de développement régional. La lutte contre l'inflation, d'autre part, paraît exclure tout relâchement de la politique salariale. La majorité de la population brésilienne, qui n'a pas encore bénéficié du « miracle », devra donc sans doute attendre encore avant de commencer à recueillir les fruits de la croissance.

GÉRARD DUPUY.



ÉCONOMIE

UN ÉTAT ENVAHISSANT

Le Brésil est, traditionnellement, considéré comme le paradis des sociétés multinationales. Et, de fait, le boom économique qu'a connu le pays depuis la fin des années 60 n'aurait pas été concevable sans un apport massif de capitaux étrangers. Mais l'extension du rôle de l'Etat dans l'économie constitue un phénomène tout aussi frappant de l'évolution brésilienne.

Le secteur privé, à Sao-Paulo, est parti en guerre, contre cette situation, réclamant une « désétatisation » de l'économie. Le poids du secteur public ne va pas sans effrayer, d'autre part, certains milieux internationaux, craignant qu'il ne puisse être une arme entre les mains d'un régime d'orientation nationaliste.

LE secteur étatique est entouré, au Brésil, d'un halo de flou. L'absence de données officielles complètes sur le nombre, l'étendue et les caractéristiques des entreprises qui en relèvent ne fait pas qu'embarrasser le chercheur : elle suggère que le phénomène échappe partiellement au contrôle du pouvoir lui-même !

Certains indicateurs permettent néanmoins d'illustrer quelques particularités de la situation nationale.

Les dépenses budgétaires étaient, en 1947, égales à 17 % du produit intérieur brut. Elles ont atteint près de 30 % en 1976. Si l'on ajoute à ce chiffre les dépenses effectuées par les entreprises d'Etat, le pourcentage des dépenses publiques représenterait environ la moitié du PIB.

Au cours des années 1967-1974, où la croissance économique se poursuivait à un rythme annuel de 10,1 %, l'Etat a effectué 60 % des investissements de la période.

Des chiffres de 1976 démontraient, d'autre part, que 60 % des entreprises d'Etat avaient été créées après 1966. Ils permettaient aussi de constater que les entreprises d'Etat contrôlaient près de la moitié (48,3 %) du total des actifs nets des quelque cinq mille entreprises dont les actifs nets dépassaient 1 million de dollars. La part des entreprises privées brésiliennes était de 37,2 %, et celle des entreprises étrangères de 14,5 % (1).

Une bonne partie des entreprises publiques se situent dans le secteur tertiaire. Mais la part que ces entreprises occupent dans la recherche et l'extraction minières, dans la chimie et dans la métallurgie, est aussi considérable.

Dans le secteur financier, la prééminence de l'Etat est avérée : près des deux tiers (65 %) du crédit sont contrôlés par des institutions publiques, 30 % par des banquiers privés brésiliens et 5 % par des banquiers étrangers (2). Le Banco do Brasil qui, en 1970, se situait à la trentième place dans le classement mondial, dispose de fonds qui le placent au huitième rang. La principale banque de développement brésilienne (B.N.D.E., Banque nationale de développement économique) détenait, en 1974, 4 milliards de dollars, soit une somme supérieure à celle dont disposait, cette même année, la Banque interaméricaine de développement (BID).

L'intervention de l'Etat dans l'économie n'est certes pas un phénomène nouveau dans l'histoire brésilienne. Dès le dix-neuvième siècle, le pouvoir central joue un rôle non négligeable, notamment pour la gestion de la dette extérieure, par l'établissement d'accords commerciaux assurant aux produits agricoles du pays l'accès aux marchés de consommation étrangers et en canalisant des travailleurs étrangers — esclaves jusqu'en 1850, immigrants jusqu'en 1930 — vers les plantations.

L'arrivée de Getulio Vargas au pouvoir en 1930 marque le début d'une nouvelle période. L'Etat continue à jouer un rôle important sur le marché du travail. Mais, surtout, il commence aussi à devenir entrepreneur. Il investit dans les secteurs comme la sidérurgie — fondamentaux pour l'avenir du pays, mais négligés par le capital étranger et hors de portée du capital privé brésilien.

Inscrit dans la Constitution de 1934, le principe de l'intervention de l'Etat dans l'économie fut développé par toute une série de textes postérieurs (3). Jusqu'en 1955, la politique de l'Etat permet le développement parallèle de l'industrie privée brésilienne et d'entreprises publiques. Après 1955, les multinationales commencent à installer dans le pays des filiales qui bénéficieront d'une situation de monopole dans certaines branches industrielles.

Le développement des activités étatiques auquel nous assistons actuellement s'appuie sur un certain nombre d'innovations fiscales et para-fiscales révélatrices du contexte politique du pays.

L'insatisfaction des régions

En effet, l'extension du rôle de l'Etat est fondée sur la mobilisation d'une série de ressources budgétaires et extra-budgétaires créées ou redéfinies ces dernières années.

Sur le plan budgétaire on a assisté à une augmentation considérable des impôts indirects. En 1960, ces impôts représentaient 55 % des recettes fiscales du gouvernement fédéral. En 1974, cette proportion s'élevait à 71 %. D'autre part, il s'est produit une concentration relative de la masse fiscale nationale, qui a été, en partie, canalisée vers le budget fédéral, au détriment des recettes propres aux Etats et aux *municipios* (communes). En 1960, le gouvernement fédéral retenait 49,5 % des recettes tributaires totales du pays ; en 1976, sa part atteignait 59,7 %.

L'augmentation des ressources extra-budgétaires dérive de la création de différents « fonds » gouvernementaux, de l'instauration de mécanismes de constitution d'épargne forcée, ainsi que du lancement de titres de la dette publique. Une partie importante des ressources ainsi dégagées a été dirigée vers les institutions publiques de crédit.

A partir de 1975, la crise économique a commencé à faire sentir ses effets au Brésil. Les prévisions optimistes qui avaient jusqu'alors prévalu se renversent. Le ralentissement dans certains secteurs, la récession dans d'autres, mettent en difficulté de nombreuses entreprises privées. Aussi, au début de 1976, le patronat de Sao-Paulo lance une offensive contre l'« étatisation » de l'économie. Des rencontres entre les autorités gouvernementales et les milieux d'affaires ont fait apparaître de sérieuses divergences quant aux modalités et à l'étendue de l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie. Dans les milieux officiels, on a alors jugé opportun de préparer un certain repli des activités de l'Etat.

S'il est vrai que certaines entreprises d'Etat hautement rentables suscitaient l'intérêt des entrepreneurs, il était aussi évident qu'aucun groupe privé brésilien ne disposait de fonds suffisants pour s'en porter acquéreur. Les institutions bancaires privées, quant à elles, étaient désireuses d'avoir accès aux mécanismes de captation d'une épargne forcée, qui donnaient à l'Etat la part du lion dans le domaine du crédit. Toutefois, aucun changement n'est intervenu dans ce domaine.

Pour limiter les critiques des milieux patronaux, le gouvernement a pris, sans grand succès jusqu'à présent, une série de mesures dans le but de renforcer les entreprises privées brésiliennes.

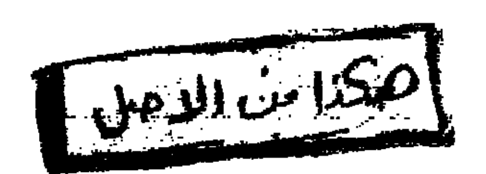
La polémique à propos de l'« étatisation » de l'économie a en tout cas été la première dissension sérieuse intervenue au sein des classes dirigeantes depuis 1964. C'est à la suite de cette fronde du patronat et des milieux d'affaires que la censure a été levée, sur certains journaux proches de ces milieux d'abord, sur l'ensemble de la presse écrite ensuite.

Une autre fissure, moins perceptible celle-ci, est également apparue au sein du pouvoir, conséquence des mesures fiscales déjà décrites : les frictions sont continuelles entre le gouvernement fédéral et les administrations des Etats fédérés. La réduction de leurs recettes fiscales a mis certains Etats brésiliens dans une situation financière critique. Les différences entre régions riches et régions pauvres, le renforcement politique et économique du pouvoir central, abolissent progressivement la faible autonomie dont disposaient naguère les Assemblées et les gouverneurs des Etats, ainsi que celle qui était réservée aux assemblées municipales et aux maires.

Cette situation provoque déjà des ressentiments qui pourraient avoir des conséquences politiques dans un avenir prochain : l'insatisfaction des régions à l'égard du pouvoir central est traditionnellement, dans l'histoire brésilienne, un phénomène annonciateur de crises.

LUIZ-FELIPE DE ALENCASTRO.
assistant associé de civilisation brésilienne à l'université de Rouen.

(1) Source : *Quem é quem na economia brasileira*. *Visao*, août 1976.
(2) *Visao*, 19 septembre 1977.
(3) *Cf.* L. Martins : *Pouvoir et développement économique*, Editions Anthropos, 1976.



Une terre sous-utilisée, des paysans sous-employés

L'image d'un Brésil industriel et urbain éclipse largement, désormais, celle du grand producteur de café. Les usines se sont multipliées depuis près d'un demi-siècle. Le secteur secondaire a compté pour 33 % du produit intérieur brut en 1975, contre 16 % à l'agriculture — le reste étant dû à un secteur tertiaire pléthorique. Il est vrai, aussi, que la part des produits manufacturés dans les exportations augmente. L'agriculture n'en conserve pas moins une place importante, notamment pour ce qui est des exportations, où les produits de la terre sont toujours en tête. Dans un contexte mondial de pénurie, le Brésil peut développer sa production dans ce secteur.

CE qui frappe, d'abord, dans l'agriculture du Brésil, c'est la sous-utilisation du territoire national. Le recensement agricole de 1970 révèle que les surfaces utilisées par l'agriculture correspondent seulement à 35 % de la superficie du pays. Le territoire brésilien est, pour près des deux tiers, un espace économiquement vide : 5,5 millions de kilomètres carrés attendent une mise en valeur, soit dix fois la France ! Encore les cultures proprement dites n'occupent-elles que 12 % de l'espace agricole (4,2 % de l'espace total). Le solde représente des parcours pour le bétail, des jachères et des forêts exploitées.

Le recensement de 1970 montre, pourtant, la forte extension de l'emprise agricole ces dernières années. Dans la seule décennie de 1960, l'espace mis à profit a augmenté de plus de 44 millions d'hectares.

Mais, dans le même temps, la population agricole a augmenté beaucoup plus vite. Les statistiques pourraient faire illusion. On y voit que la part du secteur primaire dans la population active est en baisse : 44,3 % en 1970 contre 65,9 % en 1940. Mais cette population active augmentant au rythme d'une démographie galopante, cette baisse n'est que relative : c'est que les ouvriers, et surtout les actifs du secteur tertiaire, croissent plus vite. En valeur absolue, on comptait moins de 10 millions d'actifs dans l'agriculture en 1940, et 13 millions trente ans plus tard — non compris les aides familiaux, femmes et enfants, estimés à près de 6 millions en 1970.

Aussi, malgré l'occupation de terres nouvelles, la surface moyenne des exploitations s'amenuise-t-elle : 112 hectares en 1950, 75 hectares en 1960, 60 hectares en 1970. Ces moyennes, il est vrai, ne veulent pas dire grand-chose : la structure agraire est, en effet, dominée par le binôme *latifundio-minifundio*. En 1970, plus du tiers des exploitations ont moins de 5 hectares (près d'une sur dix n'atteint pas 1 hectare) ; elles occupent 1,3 % de l'espace agricole. A l'inverse, celles qui dépassent 500 hectares (1,7 % du total en nombre) en occupent la moitié ! Or, la baisse de la surface moyenne des exploitations résulte, au premier chef, de l'émiettement des *minifundios*. Ajoutons que les minifundistes sont rarement propriétaires du sol qu'ils cultivent ; qu'un exploitant sur six occupe le sol sans titre ni contrat l'y autorisant ; que nombreux sont les paysans sans terre.

Plusieurs pays en un

Le paysage rural reflète ce problème. On y voit la concurrence des cultures commerciales et des cultures vivrières là même où la population est mal nourrie. On y note la juxtaposition de vastes espaces, réservés au pacage des troupeaux, et de minuscules champs de manioc et de haricots.

Aussi beaucoup de ruraux quittent-ils la campagne et vont grossir les *favelas* des villes. Parmi eux, certains travaillaient sur de grands domaines et étaient autorisés à y cultiver une parcelle pour nourrir leur famille ; renvoyés par les propriétaires en train de moderniser leurs techniques, ils étaient réduits à louer leurs bras comme journaliers : autant dire le chômage.

Anti-sociale, cette structure agraire est aussi anti-économique. S'il existe des plantations à haut rendement, le *latifundio* traditionnel valorise peu le sol. A l'échelle nationale, les chiffres officiels montrent que, plus l'exploitation est étendue, plus le système de culture ou d'élevage devient extensif. Les petits paysans, en revanche, pratiquent une culture intensive, sans pourtant, vu l'exiguïté de leurs terres, produire assez pour vivre correctement. La conclusion est aveuglante : les hommes sont sous-employés dans les *minifundios*, tandis que la terre est gaspillée par les *latifundios*.

D'une région à l'autre, l'efficacité agricole varie énormément. Globalement, l'agriculture du Nordeste (région du Nord-Est) est la plus fragile du pays. Mais dans cette région décrite naguère comme une « *zone explosive* » par Josué de Castro, le contraste est violent entre, d'une part, le grand domaine — de canne à sucre sur la côte, et d'élevage dans le *sertao* (1) — et, d'autre part, le *minifundio*. Au lourd héritage d'inégalité laissé sur la « *terre du sucre* » par la colonisation portugaise est venue s'ajouter une concentration foncière consécutive à la modernisation du traitement de la canne à sucre. Mais si le *sertao*, affecté périodiquement par les sécheresses, est sans conteste un milieu naturel difficile pour l'homme, sur le littoral sucrier, où les conditions physiques sont bien meilleures, la misère des petits paysans n'est pas moindre.

Les réserves d'eau qui existent à l'intérieur du Nordeste sont peu utilisées pour l'irrigation parce que les grands éleveurs les confisquent pour abreuver leurs bêtes et en privent ainsi les petits cultivateurs. C'est donc d'abord la structure sociale et foncière qui fait de chaque *seca* (sécheresse) une catastrophe.

La région de Sao-Paulo, elle, possède une agriculture dynamique. Sa structure agraire est, aussi, bien différente. Outre d'immenses plantations, très modernes, de café et de canne à sucre, on y trouve nombre d'exploitations moyennes. Beaucoup de riches *fazendeiros* (2) ont en effet vendu leurs terres en lots quand les crises du café et la politique gouvernementale d'industrialisation les eurent incités, dans les années 30 et 40, à reconvertir leurs capitaux hors de l'agriculture. La classe moyenne qui s'est ainsi constituée à la campagne a une part importante dans les résultats de l'agriculture pauliste.

Le sud du pays a une histoire agraire originale. Les Allemands et les Italiens, arrivés là au dix-neuvième siècle et au début du vingtième, ont été installés, dès l'origine, sur des lots de taille familiale. Ils ne se sont pas heurtés à l'héritage de la plantation — absente de ces latitudes. Sans être riches, ils parvenaient à vivre sur leurs propriétés jusqu'à ce que leur nombre les oblige à morceler leurs terres. A côté d'eux, d'immenses domaines d'élevage occupent les prairies ; leurs propriétaires se lancent dans la culture du blé et du soja.

L'Ouest est, lui, le théâtre d'une lutte très actuelle, et très vive, pour les terres vierges. Cette immense région est donc un peu, aujourd'hui, le symbole du Brésil rural.

Réforme ou colonisation

Avec de telles inégalités sociales il est arrivé un moment où, la pression démographique aidant, le problème latent de la réforme agraire s'est trouvé posé. Tout commence en 1955 quand des paysans travaillant sur un grand domaine à Vitoria-de-Santo-Antao, dans la région sucrière du Nordeste, fondent une société d'agriculture et d'élevage du Pernambouc, bientôt connue sous le nom de Ligue paysanne. Bientôt contraints de défendre leurs droits devant les tribunaux, les *caboclos* (3) ont alors donné, avec l'aide de leur avocat, Francisco Juliano, une vaste publicité à leur action.

L'exemple fut communicatif : les ligues se multiplièrent dans le pays, malgré la répression dont elles étaient victimes. En s'étendant, le mouvement se radicalisait : les paysans réclamaient la terre. S'ils faisaient peur aux latifundistes, les *caboclos* s'attiraient des sympathies inattendues. En 1962, Edward Kennedy fit ainsi une visite à l'*engenho* (moulin à sucre) Galileia, où était née la première ligue, pour manifester l'intérêt que son pays prenait à leur sort.

Lors des dernières années du régime civil, quelques latifundios furent expropriés par décret, en application d'une loi votée en 1962. Mais lorsque Joao Goulart voulut, en mars 1964, installer des paysans sans terre sur les friches des grands domaines longeant les routes, il accéléra le mouvement militaire qui devait le renverser le mois suivant, et dont les premières mesures en la matière furent l'interdiction des ligues et l'abrogation des décrets.

On pourrait, dès lors, s'étonner que le nouveau régime promulgue, dès novembre 1964, un Statut de la terre, où l'objectif de la réforme agraire est mentionné en toutes lettres.

Beau programme, resté lettre morte !

A la vérité, les objectifs ont changé. En 1970, le Plan d'intégration nationale donnait la priorité à la conquête des terres vierges de l'Ouest. Fait significatif : l'Institut brésilien de réforme agraire était remplacé par un Institut national de colonisation et de réforme agraire. Dans beaucoup d'esprits, l'existence de terres à coloniser fut considérée comme une soupape de sûreté : en permettant l'installation de petits paysans, elles permettaient de faire l'économie d'une réforme agraire.

La route transamazonienne, commencée dès 1970, devint le symbole de l'intégration nationale — comme Brasilia l'avait été dix ans plus tôt. Mais les problèmes sociaux n'ont pas été résolus pour autant. Si, dans les premières années, des paysans sans terre sont venus s'installer sur des périmètres de colonisation officielle, on est bien vite passé d'une politique de peuplement à une mise en valeur fondée sur de gros projets d'élevage employant peu de main-d'œuvre.

L'image la plus représentative de l'Ouest nouveau est donc, aujourd'hui, le ranch d'élevage bovin géré par une grande compagnie. On y voit le capitalisme brésilien et mondial se lancer dans l'*agrobusiness*. Loin de résoudre les tensions sociales de l'Est, ce processus a introduit les conflits de la terre jusqu'au fin fond du pays !

Les fazendas s'installent, en effet, sur des espaces qui ne sont pas vides. Une compagnie achète des terres. Grâce à la confusion de la situation foncière, et avec le service de quelques *grileiros* — ces spécialistes en faux titre de propriété bien connus au Brésil, voire par le recours à la violence physique pure et simple, elle refoule les petits paysans... après que ceux-ci ont défriché le sol. Ainsi avance le front pionnier dans la pré-*Amazonie* du Maranhao.

Ce système permet-il, au moins, l'intégration économique nationale ? Rien n'est moins sûr, dès lors que les grandes firmes d'élevage visant la vente à l'étranger s'orientent vers le marché mondial.

Le Brésil entend élargir sa gamme d'exportations pour pallier le déficit de son commerce extérieur. Aux ventes traditionnelles de café, de coton, de sucre et de cacao s'ajoutent le soja, produit dans le Sud, et la viande bovine, fournie par l'Ouest. Dans le même temps, une partie de la population est sous-alimentée.

Une puissance agricole de plus en plus affirmée qui va de pair avec une crise agraire de plus en plus aiguë : tel n'est pas le moindre des paradoxes du Brésil.

BERNARD BRET,
Assistant à Paris-I.

(1) La « brousse » de l'intérieur, semi-aride et peu peuplée.
(2) Propriétaires de *fazendas*, grandes exploitations agricoles.
(3) Ces métis de Blancs et d'Indiens qui cultivent le sol sans y avoir l'enracinement ancestral des paysans d'Europe.

ÉCONOMIE

UNE BOULIMIE D'ÉNERGIE

La préoccupation majeure des ministres des finances de Brasilia est sans doute celle-ci : comment produire l'énergie en quantités suffisantes pour soutenir les ambitieux programmes de développement du pays. Friand de barils de pétrole et de kilowatts, le pays n'en est guère riche pour l'instant.

L'INSUFFISANCE des sources d'énergie est couramment présentée comme le principal goulet d'étranglement du pays, qui met en question le boom économique hier tant vanté. Ce qui est sûr, c'est que la brusque hausse du prix des hydrocarbures sur le marché international, à la fin de 1973, a été suivie du plus important coup de barre dans la conduite de la politique économique depuis le coup d'Etat militaire de 1964. Après quatre ans de sévère stabilisation sous M. Roberto Campos, six ans de croissance à tous crins sous M. Delfim Netto, M. Henrique Simonsen, ministre des finances du président Geisel, décide, en 1974, de donner un brutal coup de frein. Effrayé par les nouveaux coûts de l'énergie que le pays doit acquérir, il accorde, désormais, la priorité aux rapports avec l'extérieur. Les objectifs de croissance effrénée passent au second plan. On ne parle plus que de balance commerciale et de balance des paiements. On cherche, de la manière la plus draconienne, à réduire les importations.

La crise du pétrole sert de bouc émissaire, rétorquent les sceptiques. Le Brésil n'a-t-il pas fait, en 1974, les frais d'un modèle d'économie ouverte totalement lié à la conjoncture internationale ? Le débat est loin d'être clos. Mais l'énergie a, de toute manière, fait office de détonateur ; et c'est elle qui constitue, désormais, le talon d'Achille de l'économie brésilienne.

Les chiffres l'attestent. Avec cent soixante-six mille barils de pétrole par jour, le Brésil produit à peine 16 % de ce qu'il consomme quotidiennement. En 1977, l'importation de combustible a coûté à l'Etat quelque 3,5 milliards de dollars, soit près de 30 % de la valeur totale des importations. Pour 1978, on parle de 3,8 milliards de dollars. Si les programmes de restriction ont réduit le rythme de croissance de la consommation, le fardeau reste trop lourd à porter, et les perspectives d'exploitation de nouveaux gisements ne sont guère à la mesure des besoins à court et moyen terme.

Force est donc de regarder vers d'autres horizons. Le pétrole ne pouvant satisfaire à lui seul la voracité énergétique du pays, il s'agit de diversifier les sources. Deux offensives ont été lancées : en direction de l'énergie nucléaire, d'une part, de l'hydro-électricité, de l'autre (1). Mais toutes deux se voient confrontées à des obstacles d'ordre politique. Tandis que la question de l'énergie nucléaire provoque de sérieuses difficultés entre Brasilia et Washington *(voir page 11)*, celle de l'hydro-électricité complique, depuis plus de dix ans, les relations entre le Brésil et ses voisins du sud.

Car si le pays possède le potentiel hydro-électrique le plus prometteur du continent, nombre de sites possibles se trouvent, malheureusement pour lui, à ses frontières. C'est notamment le cas du projet de barrage le plus important du continent : celui d'Itaipu, sur le fleuve Parana, à la frontière entre le Brésil et le Paraguay, à une vingtaine de kilomètres de l'Argentine (2).

Les Brésiliens ont vu grand : le barrage, dont on estimait, à la fin de 1977, qu'il coûterait environ 5 milliards de dollars, sera haut de 120 mètres et aura une puissance de 12,6 millions de kilowatts.

Au moment de sa mise en service, prévue pour 1981, il devra satisfaire à lui seul près d'un quart des besoins énergétiques du pays. Ces chiffres n'ont pas manqué d'inquiéter les Argentins : par son gigantisme, Itaipu n'affectera-t-il pas sensiblement le cours du fleuve Parana, qui, en aval, traverse leur territoire jusqu'à l'estuaire de la Plata ? Cette question pouvait d'autant moins manquer de se poser que Buenos-Aires a également en projet de mettre à profit les possibilités énergétiques du Parana. La construction de deux barrages — celui de Yacireta et celui, plus important, de Corpus — est prévue par les Argentins.

Des préoccupations géopolitiques

C'est en 1961 que commencèrent les premières études pour la construction d'une grandiose retenue près du site d'Itaipu. Mais on n'envisageait, à l'époque, qu'une puissance de 1 million de kilowatts. Avec l'arrivée des militaires au pouvoir à Brasilia, en 1964, les chiffres ne tardent guère à s'enfler. Et les Argentins à s'inquiéter. Ils lancent la thèse de la « *consultation préalable* », selon laquelle un pays ne peut unilatéralement faire d'une voie d'eau un usage qui en perturberait le cours dans les pays situés en aval.

Pour Brasilia, l'affaire relève de la « *souveraineté* » exclusive du Brésil et du Paraguay. Les ministres des affaires étrangères des trois pays se réunissent, à Asuncion, et signent un accord par lequel, apparemment, ils harmonisent leurs positions : chaque pays jouit de la pleine « *souveraineté* » sur son tronçon de fleuve à condition qu'il ne porte pas de « *préjudice sensible* » à ses voisins. Ce n'est là qu'un armistice. En 1973, le problème provoque un incident diplomatique entre les deux grands pays, et l'on évite de peu une rupture des relations.

Brasilia, pourtant, va de l'avant : le 26 avril 1974, les chefs d'Etat brésilien et paraguayen, les généraux Medici et Stroessner, signent le traité d'Itaipu, qui marque le début officiel des travaux. Yacireta, cependant, n'est encore qu'un projet, Corpus qu'une esquisse : empêtrée dans la crise de sénilité du péronisme, l'Argentine se trouve pratiquement, à l'époque, sans politique étrangère.

Conscient qu'Itaipu constitue, désormais, un fait irréversible, le Brésil accepte d'ouvrir une négociation tripartite sur le problème des barrages, avec l'Argentine et le Paraguay. C'est que toutes les cartes ne sont pas dans les mêmes mains. Le Brésil jouit de l'avantage du pays situé en amont. Mais l'Argentine dispose, elle aussi, d'un moyen de pression En élevant la hauteur du barrage projeté à Corpus, Buenos-Aires peut faire monter, en amont, le niveau du Parana — ce qui aurait pour résultat d'affecter la hauteur utile du barrage d'Itaipu.

Depuis le démarrage des négociations, en septembre 1977, une question de principe a fait obstacle à une progression rapide de la discussion : les Brésiliens entendent se limiter à harmoniser la hauteur respective des barrages de Corpus et d'Itaipu, de manière qu'aucun des deux ne porte exagérément préjudice à l'autre. Les Argentins tentent, au contraire, d'élargir la portée des discussions et d'analyser l'ensemble du contentieux hydro-électrique entre les deux pays.

Après divers épisodes, une rencontre, en principe décisive, est attendue dans le courant de ce mois. Le 20 octobre, les chefs d'Etat du Brésil et du Paraguay doivent se retrouver à Itaipu, à l'occasion de la première étape du détournement du fleuve Parana, coup d'envoi à la construction du barrage.

Derrière les controverses techniques, c'est évidemment toute la question géopolitique du contrôle du bassin du fleuve Parana qui se trouve posée. Face à la lutte d'influence entre deux « grands » latino-américains dont il est l'un des enjeux, le Paraguay a, jusqu'ici, réussi à pratiquer une habile politique pendulaire. Pour son indispensable participation, en tant que riverain du Parana, à la réalisation d'Itaipu et de Corpus, il a demandé un maximum de concessions à Brasilia et à Buenos-Aires.

THIERRY MALINIAK.

(1) En outre, le gouvernement a lancé un programme « alcool » visant à inclure 20 % de ce produit, d'ici à 1980, dans l'essence distribuée au Brésil. Des recherches actives sont également menées dans le domaine de l'énergie solaire.

(2) Un autre grand barrage, celui de Tucurui, sur le rio Tocantins, se trouve, en revanche, situé sur le seul territoire brésilien, en Amazonie. La France participe à l'aménagement de la centrale.





DIPLOMATIE

UNE QUÊTE PRAGMATIQUE DE L'INDÉPENDANCE

DEPUIS le baron de Rio Branco, qui fut ministre des affaires étrangères au début de ce siècle, la diplomatie brésilienne s'est caractérisée par sa souplesse. Le « *pragmatisme responsable* » y est une tradition, inspirée par le seul souci de défendre les intérêts fondamentaux du Brésil. L'Itamaraty, ministère des relations extérieures, assure, pour l'essentiel, cette continuité, en dépit des changements de gouvernements, voire de régimes. De par son prestige et son efficacité, il jouit, en fait, d'une large autonomie dans la définition et l'exécution de la politique extérieure du pays.

Le régime militaire, établi depuis 1964, n'a pas bouleversé cette tradition. Ainsi, alors que les principaux théoriciens du régime militaire mettent l'accent sur le clivage Est-Ouest, au nom de la doctrine de la « sécurité nationale », l'actuel ministre des affaires étrangères, M. Antonio Azeredo da Silveira, est beaucoup plus sensible au clivage Nord-Sud.

A partir de 1974, l'Itamaraty allait devoir souplement adapter sa politique en fonction d'éléments nouveaux qui s'imposaient à l'attention du général Geisel, lorsqu'il fut élu président, le 14 janvier de cette année-là.

A ce moment, la crise pétrolière prend pour le Brésil du « *miracle économique* » une tournure dramatique. De plus, pour continuer sur sa lancée, le Brésil n'a pas hésité à s'endetter — suivant en cela l'exemple donné au dix-neuvième siècle par les Etats-Unis, puis par la Russie et le Japon. Enfin le Brésil entend bien secouer la dépendance industrielle où il se trouve et refuser, pour l'avenir, la dépendance technologique. Sans doute, dans plusieurs secteurs, des techniques avancées ont-elles permis l'exploitation, sur place, de nombreuses richesses naturelles. Mais si cette exploitation a été favorisée par une main-d'œuvre bon marché et tenue en bride, elle est gênée par la rareté de l'énergie et par le manque de techniciens qualifiés.

La recherche de l'indépendance et, en particulier, d'un accès sans restriction à la technologie la plus sophistiquée, devient l'un des objectifs prioritaires de la politique extérieure du pays. C'est à ce défi que s'attachent à répondre, à partir du printemps de 1974, les deux acteurs principaux de la diplomatie brésilienne. Ancien président de la Petrobras, la compagnie pétrolière nationale, le général Geisel connaissait à fond le dossier du pétrole et de l'énergie, à l'échelle mondiale. Quant à M. Azeredo da Silveira, le ministre des affaires étrangères, il a lui-même, en 1976, synthétisé ainsi sa conception de la politique extérieure : « *Une puissance émergente, ayant un large spectre d'intérêts, dans de nombreux domaines, ne peut se permettre des alignements rigides, enracinés dans le passé, qui limiteraient son action sur la scène mondiale.* »

Examinons quelques-unes des adaptations opérées depuis 1974 par l'Itamaraty dans certains domaines vitaux pour l'avenir.

Le contentieux avec les Etats-Unis

Le « *pragmatisme responsable* » est surtout perceptible dans les relations avec les Etats-Unis. La dégradation de ces relations est parfois expliquée par le refus de Brasilia, le 5 mars 1977, d'accepter l'aide militaire nord-américaine... Ce refus était motivé par des remarques désobligeantes des Etats-Unis sur la situation des droits de l'homme au Brésil — où la grande puissance lusophone voyait une « *violation du principe de non-interférence* ». Cependant, la dénonciation des accords militaires a eu des répercussions pratiques très restreintes. Du point de vue militaire, seul importe vraiment le fait que le Brésil n'ait pas dénoncé le traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR) signé à Rio en 1947.

A vrai dire, la dégradation des relations avec les Etats-Unis a des raisons bien plus profondes. le Brésil conteste la forme de dépendance qui l'a longtemps lié à son grand voisin du nord. A mesure qu'il se développe, il réclame de plus en plus d'être considéré comme un partenaire. L'actuel « profil bas » des relations entre les deux pays est, ainsi, la conséquence naturelle du développement du Brésil, et de la diversification qui s'est ensuivie dans ses relations extérieures.

Brasilia proteste également contre les barrières douanières qui rendent difficile l'exportation de ses produits manufacturés vers les pays riches. Or, dans ce domaine, les Etats-Unis font preuve d'un protectionnisme agressif. Il en résulte que la Communauté européenne leur a ravi, depuis cette année, la première place parmi les partenaires économiques du géant latino-américain. A considérer les pays individuellement, l'Allemagne vient au second rang dans cette classification, après les Etats-Unis, et juste avant le Japon.

L'accord nucléaire avec l'Allemagne

La crise pétrolière devait amener le gouvernement Geisel à autoriser, le 9 octobre 1975, la signature de « *contrats de risque* » avec les compagnies pétrolières (1). Ces contrats portaient principalement sur la prospection et l'exploitation. Mais d'autres mesures, moins aléatoires, étaient déjà prises. Le 27 juin 1975, un « *accord de coopération nucléaire* » avait été signé à Bonn. Au-delà du problème proprement énergétique, le Brésil considère que le point capital de cet accord porte sur le transfert *complet* de technologie qu'il prévoit. Pour l'Itamaraty, la possibilité de construire une bombe atomique est secondaire. Mais la construction par la République fédérale de huit centrales thermonucléaires n'a de sens que si elle aboutit à l'installation d'usines d'enrichissement d'uranium et de recyclage du combustible nucléaire.

Pour Bonn, cet accord consacre une solide implantation industrielle au Brésil et un remarquable dynamisme commercial en direction du grand pays latino-américain. Il constitue la plus importante affaire de l'histoire du commerce extérieur allemand (2). Il arrive à son heure. L'Allemagne a atteint un développement tel que, sous peine de stagner, elle a un besoin vital de trouver de nouveaux débouchés, de procéder à de nouveaux investissements. Pour ce faire, elle n'hésite pas à investir un capital formidable et à exporter sa technologie de pointe — qu'elle espère ainsi stimuler de façon décisive.

Une méfiance inévitable

Les Etats-Unis ont réagi très vivement à la signature de ce texte. Les pressions nord-américaines ne se relâchent guère — personne ne souhaitant pourtant la détérioration de relations déjà fort hypothéquées. Certains, à Brasilia, redoutent que les Allemands, qui dépendent de Washington pour leur défense, ne suggèrent aux dirigeants brésiliens de permettre aux Américains de visiter toutes leurs installations nucléaires. Le problème posé par l'enrichissement de l'uranium et le recyclage du combustible serait alors résolu grâce à l'installation, au Brésil, d'un centre multinational approprié. Il est peu vraisemblable que le Brésil cède, car son industrie nucléaire serait exposée à la dénationalisation et à l'internationalisation bien avant d'avoir atteint l'âge adulte.

Le dialogue Nord-Sud

Au chapitre de la gestion des ressources de la planète, le Brésil repousse l'idée d'une confrontation entre le Nord et le Sud, et ne voit de solution que dans la concertation la plus large possible. Dans les discussions monétaires internationales, les pays pauvres — estime-t-il — doivent être parties prenantes pour ce qui les concerne. L'idée de *partage* — économique, scientifique, technologique — doit supplanter peu à peu celle d'*aide*, pense-t-on encore à Brasilia. Dans ce débat, le Brésil évite de prétendre à quelque leadership que ce soit pour éviter de se couper du tiers-monde. Il est conscient qu'à plusieurs égards « *sa cause est semblable à celle des pays en développement* » et qu'à d'autres il peut être placé du « *côté des pays développés* ».

L'Amérique latine

A l'égard de ses voisins latino-américains, le Brésil a également adapté sa politique extérieure. Il est l'un des protagonistes du Système économique latino-américain, dont la convention constituante a été signée en 1975 par vingt-trois pays, et qui vise, en partie, à contrebalancer l'influence exercée par les Etats-Unis, à travers l'Organisation des Etats américains, sur le continent. Le SELA s'applique à améliorer les communications entre les pays, stimuler l'agriculture, amener les compagnies multinationales à tenir davantage compte des intérêts locaux, lutter pour la stabilité des prix sur les marchés internationaux, promouvoir les échanges de technologie.

De Brasilia est partie également l'initiative du Traité de coopération amazonien, signé en juillet dernier par la Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Equateur, la Guyana, le Pérou, le Surinam, le Venezuela. Par ce traité, les parties s'engagent à « *promouvoir le développement harmonieux de leurs territoires amazoniens respectifs, de façon que ces actions conjointes produisent des effets équitables et mutuellement avantageux...* »

Enfin, divers indices portent à croire que les négociations, longues et difficiles, que le Brésil mène avec le Paraguay et l'Argentine sur l'aménagement hydro-électrique du fleuve Parana sont en bonne voie. *(Voir page 10.)*

Il va sans dire qu'une diplomatie aussi active confirme dans certains pays latino-américains, une méfiance que ne pouvaient déjà manquer de susciter sa dimension, ses ressources, son degré de développement. Le Brésil n'a cependant aucun grave problème de frontière avec ses voisins.

L'ouverture vers l'Asie

Le Brésil a établi des relations diplomatiques avec la Chine populaire le 15 août 1974. Les deux pays ont, depuis, échangé des ambassadeurs. Actuellement, les relations sont surtout commerciales et peu intenses. A long terme cependant, elles sont, à notre estime, appelées à se développer considérablement.

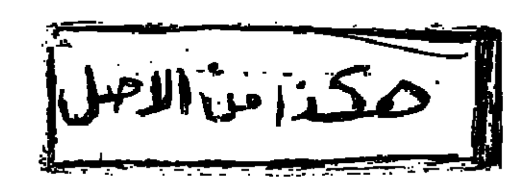
Quant au Japon, il a réservé un accueil extrêmement chaleureux au général Geisel lors de son voyage en 1976. L'étroitesse des relations entre les deux pays peut s'expliquer sentimentalement : un grand nombre de citoyens brésiliens sont d'origine japonaise. Mais, surtout, le Brésil, qui a beaucoup de matières premières et de produits manufacturés à offrir, compte sur la technologie japonaise.

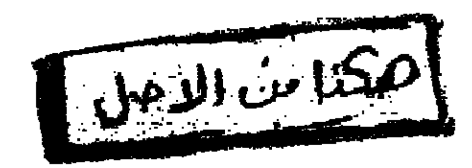
Dans ce contexte, on discerne les enjeux majeurs de la visite du président Giscard d'Estaing. La France est en mesure de partager avec le Brésil la technologie qu'elle domine dans divers domaines. Il est de son intérêt politique, économique, scientifique, d'être attentive aux besoins nouveaux du géant latino-américain. La fermeté de Paris dans ses propres négociations nucléaires peut être déterminante dans les discussions sur l'accord de 1975 entre Brasilia et Bonn — et, partant, pour le développement et l'indépendance du Brésil et de l'Amérique latine tout entière.

MICHEL SCHOOYANS,
professeur à l'université de Louvain-la-Neuve, auteur de Destin du Brésil *et de* Demain, le Brésil ?

(1) Ainsi dénommés parce que les compagnies contractantes ne sont pas indemnisées si leurs forages ne donnent rien. En cas de découvertes, en revanche, elles partagent leur production avec le Brésil.

(2) Il porte sur un montant de 20 milliards de francs.


مكذا من الأصل



SOCIÉTÉ

Une Église influente à l'écoute du peuple

LE catholicisme est l'une des composantes essentielles de la culture brésilienne. Issu de la conquête portugaise, il a laissé des marques évidentes dans les mentalités populaires. Se mêlant aux apports indiens et noirs, il a contribué à la naissance d'un syncrétisme tropical à peu près sans équivalent. Si, statistiquement, les Brésiliens sont baptisés catholiques à plus de 95 %, la situation religieuse est, dans la pratique, plus complexe. Dans la dévotion, très développée, envers les saints et la Sainte Vierge, les relents animistes sont loin d'être absents, et les cultes africains y trouvent leur compte.

La pratique religieuse est faible pour un pays réputé massivement catholique. Aucune étude systématique n'a été faite sur ce point, mais l'observation permet de pallier cette carence. La faiblesse de la pratique dominicale dans les campagnes est avérée. Elle tient à la dispersion de la population et au manque de prêtres. Mais, en ville, la situation n'est guère meilleure. A Sao-Paulo, la mégapole du Brésil, la fréquentation des églises le dimanche est plus faible qu'à Paris. Dans les milieux populaires, la concurrence des sectes de type pentecôtiste augmente sérieusement depuis une vingtaine d'années.

Pourtant, le baptême est toujours demandé dès que la possibilité en est offerte. On avait pu croire, il y a quelques années, que la religion allait reculer sous les coups de boutoir du monde moderne, en particulier dans les grandes villes. Force est de constater aujourd'hui que le phénomène religieux populaire est, au contraire, en expansion.

L'Eglise catholique est, comme telle, massivement présente. Elle est bien visible dans le paysage rural et urbain du Brésil. L'essentiel de l'héritage architectural de l'époque coloniale est constitué par les églises et les couvents. Une ville comme Salvador-de-Bahia n'en possède-t-elle pas, dit-on, autant qu'il y a de jours dans l'année ?

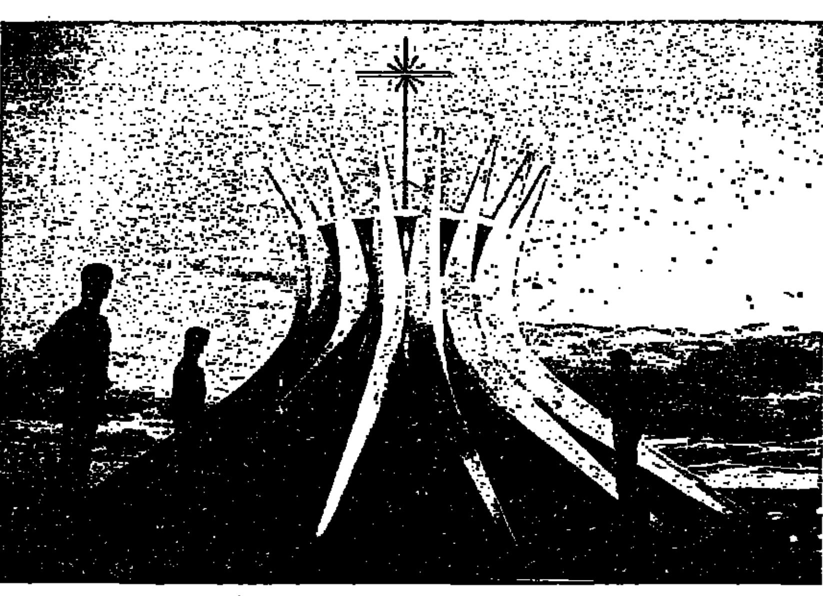
Arrivée sur les pas des conquérants lusitaniens, l'Eglise a été régie, au Brésil comme dans l'ensemble de l'Amérique latine, par le système du *« patronat royal »* : jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, l'Eglise et l'Etat vivent en union étroite. Le roi du Portugal — puis, à partir de l'indépendance, en 1822, l'empereur du Brésil — désigne les évêques à l'investiture du pape et pourvoit à l'administration ecclésiastique — à charge pour le souverain de garantir les ressources financières *du clergé et de veiller* à *l'extension* de la foi. Avec la proclamation de la République, en 1889, prévaut le régime de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il est toujours en vigueur, à cette nuance près que le catholicisme jouit, constitutionnellement, d'une considération particulière.

Grâce à son unité maintenue à l'heure des indépendances latino-américaines (à la différence des régions colonisées par l'Espagne qui éclatent en de multiples nations), le Brésil prend progressivement une signification majeure dans le continent, et notamment pour ce qui est de l'Eglise catholique. C'est au Brésil qu'est nommé, en 1905, le premier cardinal latino-américain, à Rio-de-Janeiro. C'est au Brésil qu'est constituée, en 1952, la première conférence nationale d'évêques ; cela se passait dix ans avant le concile de Vatican II, qui allait ensuite généraliser dans le monde entier *cette nouvelle structure de gouvernement* ecclésiastique. Et c'est au Brésil encore qu'a lieu, en 1955, la première conférence générale de l'épiscopat latino-américain. Comment ne pas rappeler que l'initiative de la création de la Conférence nationale des évêques du Brésil (C.N.B.B.) et de l'Organisation de l'assemblée continentale de 1955 revient à Mgr Helder Camara ? A l'époque, l' « archevêque rouge » de Recife n'était qu'un modeste auxiliaire du cardinal de Rio-de-Janeiro.

« Avant-garde »

Aujourd'hui, l'épiscopat catholique du Brésil compte plus de trois cent vingt membres. Les évêques de cet immense pays constituent, avec les prélats italiens, le groupe national le plus important en nombre. Il y a là un fait nouveau dont l'opinion catholique elle-même n'a certainement pas encore pris la mesure, ni en Europe ni aux Etats-Unis. C'est dire que ce qui se passe dans la hiérarchie catholique du Brésil revêt pour l'avenir une importance croissante.

On partage habituellement les évêques en conservateurs et progressistes. Il serait plus exact de parler de quatre groupes ou tendances face au problème social. Il y a les « intégristes », du type de Mgr Lefebvre en France, ceux pour qui les régimes catholiques sont à défendre les yeux fermés car ils soutiennent les intérêts de la religion. Viendraient ensuite les « juridiques » ou « institutionnels », pour lesquels l'Eglise est le modèle et l'« avant-garde » de la société ; en cas de conflit avec les autorités, ces évêques font jouer, au bénéfice de l'institution ecclésiastique, la « raison d'Eglise ». Moins aptes à l'analyse politique, les évêques « pastoraux » sont par définition soucieux des personnes qui leur sont confiées : dans les crises sociales graves, ils pensent que la défense des droits de *l'homme relève de la* responsabilité de l'Eglise. Quant au quatrième groupe, que nous appellerions les « prophétiques », ses membres ont, des prophètes de la Bible, la liberté de parole face à l'ordre régnant ; ils ne sont pas en principe opposés aux autorités en place, mais ils estiment que leur action pastorale est commandée en priorité par la solidarité avec les exclus de la croissance économique. C'est la conjonction, de plus en plus fréquente, des *« pastoraux » et des* « prophétiques » qui, conformant une majorité au sein de la conférence nationale des évêques, explique les prises de position de plus en plus ouvertes de la hiérarchie catholique sur les grands problèmes de la société brésilienne et latino-américaine.



La cathédrale de Brasilia.

Le personnel ecclésiastique, c'est-à-dire les prêtres et les religieuses, est le point faible de l'Eglise du Brésil. Pour de multiples raisons d'ordre historique et culturel, le clergé catholique *est, proportionnellement, moins* nombreux en Amérique latine qu'en Europe. Avec quelque douze mille cinq cents prêtres pour plus de cent millions d'habitants en 1976, le Brésil est quatre fois moins pourvu que la France, par exemple. Le clergé y est également très mal réparti entre les milieux ruraux et les milieux urbains, ainsi qu'à l'intérieur même des villes, entre le centre et les banlieues. Le renfort des prêtres étrangers — qui représentent plus de la moitié du total du *clergé — est loin de compenser* les insuffisances de recrutement local.

Cette situation délicate est aggravée, depuis quelques années, par une crise interne plus importante qu'en Europe. La proportion des prêtres — religieux et séculiers — qui, en dix ans, ont quitté leur ministère approche, dans certaines régions, 20 % des effectifs. La quasi-totalité se sont mariés. Le même phénomène se retrouve chez les religieuses, plus nombreuses il est vrai, puisque *l'on en compte près de* trente-neuf mille pour l'ensemble du pays.

Les mouvements de promotion du laïcat (éducation d'adultes, formation biblique et action catholique spécialisée par milieux de vie), nés dans les années cinquante ont joué un grand rôle. Cet effort pastoral devait trouver son aboutissement en 1968, dans la deuxième conférence générale de l'épiscopat latino-américain réuni à Medellin, en Colombie : la *pensée théologique et l'expérience* apostolique brésiliennes y ont joué un rôle déterminant.

Sans doute ce phénomène tient-il à ce que, premier, en cela aussi, en Amérique latine, le Brésil expérimentait (depuis 1964) la militarisation « nouveau modèle » *du pouvoir et une modernisation* agressive de ses structures économiques. Les Brésiliens ont, de ce fait, acquis une expérience politique plus importante que les autres Latino-Américains. L'opposition en particulier, y a perdu de son ingénuité initiale.

Un « christianisme critique »

Les secteurs catholiques attentifs à la problématique politique ont, eux aussi, pris la mesure des choix fondamentaux pour le pays. *« Un Etat riche dans un pays pauvre »* : cette formule, qui résume à l'emporte-pièce la situation sociale du Brésil, est d'Alceu Amoroso Lima, grand intellectuel brésilien et catholique fervent. Ses quatre-vingt-cinq ans dépassés et sa longue expérience des réalités mondiales lui donnent l'autorité nécessaire pour parler : n'a-t-il pas été l'un des rares journalistes jamais censurés, même aux temps les plus noirs du général Medici ?

C'est, précisément, sur le problème de l'augmentation de la richesse nationale, un fait reconnu de tous, et sur celui de son inégale répartition, une réalité en aggravation, que se fixe l'attention d'un certain nombre de chrétiens brésiliens. C'est ce problème qui motive leurs prises de position et leur action.

Depuis le coup d'Etat de 1964, mais surtout après l'aggravation survenue en 1968 de l'arbitraire militaire, on a vu se multiplier les cris d'alarme. « Développement sans justice », titre l'*Action catholique ouvrière* de Recife en 1967. « Marginalisation d'un peuple » dénoncent les évêques du Centre-Ouest en 1973. « J'ai entendu les cris de mon peuple », écrivent les évêques du Nordeste la même année. Et, en 1977, la Conférence nationale des évêques rappelle *« les exigences chrétiennes de l'ordre politique »*. Ce dernier texte prolongeait une *« communication pastorale au peuple de Dieu »*, publiée quelques mois plus tôt et qui marque sans doute le point le plus avancé de la réflexion de l'Eglise hiérarchique.

La *« communication »* analyse longuement la question de l'Etat de droit, du modèle de développement économique et de la philosophie politique du régime. Elle fait également état des violations répétées des droits de l'homme depuis une décennie. Dans ce concert, la voix du cardinal Arns, archevêque de Sao-Paulo, se fait souvent entendre, et son écho retentit jusqu'aux Etats-Unis et en Europe.

Ce ne sont évidemment pas tous les catholiques, ni toute la hiérarchie de l'Eglise, qui sont parvenus à ce degré d'ouverture aux grands problèmes nationaux et aux prises de position qu'ils appellent. Le débat pourtant est sorti des cercles restreints et a été porté sur la place publique.

Une telle ouverture est le fruit d'un déplacement des investissements pastoraux de l'Eglise. Longtemps tournées vers les élites, les forces vives du catholicisme sont aujourd'hui davantage préoccupées par les milieux populaires. Un certain nombre de prêtres et de religieuses ont décidé *d'aller vivre dans les immenses* banlieues ouvrières des grandes villes et dans les milieux paysans autrefois presque *négligés*. Ce style de vie proche des gens simples explique largement le changement de mentalité d'une partie du clergé.

Des évêques, quelques dizaines, ont eux aussi pris le parti de partager sans restriction les préoccupations populaires. C'est le cas, pour ne citer que quelques noms, d'un Fragoso dans le Nordeste d'un Casaldaliga ou d'un Balduino en Amazonie. On retiendra leurs nombreuses prises de position, à l'occasion des innombrables conflits à propos de la tenure de la terre, ces dernières années, en faveur des petits cultivateurs contre les sociétés modernes d'investissement agro-pastoral. En milieu ouvrier, on notera leur soutien aux divers *« mouvements contre la vie chère »*, comme à Sao-Paulo récemment. Ce faisant, l'Eglise catholique semble bien, à l'heure actuelle, être en train de retrouver une crédibilité dans les milieux populaires.

On peut noter que ces secteurs minoritaires de l'Eglise ne font que renouer avec la vieille tradition brésilienne de l'*inconfidência* : une attitude de non-conformisme, d'opposition aux pouvoirs en place, qui devait conduire à l'indépendance vis-à-vis du Portugal. On ne peut en effet oublier que, dans le passé, les idées du siècle des Lumières ont été en grande partie véhiculées, dans la société de l'époque, par les clercs, plus cultivés. Des ecclésiastiques, tel Frei Caneca, ont aussi joué un rôle actif dans le processus d'autonomie politique du Brésil.

Le courant de contestation politique qui traverse aujourd'hui l'Eglise catholique de ce pays rejoint, d'autre part, la tradition nationale du *« christianisme critique »*. Les messianismes et les « millénarismes » ont jalonné l'histoire religieuse du Brésil, en particulier dans le Nordeste. Les jacqueries paysannes, les foyers de résistance populaire armée, ont toujours eu un caractère religieux marqué ; ils relèvent d'une tradition éminemment politique puisqu'ils visent à l'édification d'une nouvelle société, égalitaire et fraternelle.

N'est-ce pas à nouveau, dans le contexte d'aujourd'hui, ce que fait l'Eglise catholique brésilienne quand elle redonne toute sa vigueur à l'utopie chrétienne ?

Le gouvernement ne s'y trompe pas. Il connaît le poids historique et la force sociale de la religion. Il sait combien il est risqué de s'aliéner le bloc catholique : l'arrestation, au siècle dernier, d'un archevêque — celui de Recife (déjà !) — avait abouti à une crise majeure : elle s'était soldée par la proclamation de la République. Aussi le gouvernement prend-il bien soin de ne pas rouvrir la *« question religieuse »* du dix-neuvième siècle. En même temps que sont arrêtés des prêtres ou des militants chrétiens, et que des procès sont ouverts contre quelques évêques, des invitations sont faites à d'autres pour, par exemple, donner des conférences à l'Ecole supérieure de guerre. Le régime joue donc avec subtilité vis-à-vis de l'Eglise catholique : bonnes relations le plus souvent possible, et répression quand c'est inévitable !

YVES MATERNE.



SOCIÉTÉ

LA « FAVELA », REVERS DE LA VILLE

« Visitez Rio-de-Janeiro tant qu'il reste des « favelas », annonçait naguère la publicité d'une compagnie d'aviation. Les bidonvilles « cariocas » (1) abritent aujourd'hui un million et demi de « favelados », soit environ le quart de la population de la ville.

Vues d'Europe, les « favelas » évoquent le carnaval, dont on retient l'image rassurante de pauvres qui savent vivre. Depuis quarante ans, les habitants aisés de Rio assistent à peu près impuissants au développement des trois cents « favelas » qui couvrent les « moros » (collines) de la cité. Ils les dénoncent comme des ghettos qui nuisent à la beauté du site. Or, loin d'être un corps étranger à la ville, elle en constitue l'exact revers.

FACE à des immeubles de luxe et aux hôtels les plus prestigieux, la Rocinha est une des plus grandes *favelas* de Rio. Elle compte cent quarante-cinq mille habitants — autant que Saint-Nazaire ou Besançon. En 1940, un millier de *favelados* étaient installés sur les pentes abruptes de Sao-Conrado. Puis, par vagues successives, des migrants, fuyant la misère des campagnes, ont construit, en toute illégalité, une véritable ville. Celle-ci apparait désormais comme un monde à part, isolé des tours résidentielles par une autoroute urbaine, et par d'immenses placards publicitaires qui la cachent en partie. *« C'est un cancer »*, entend-on comme un leitmotiv à Rio. Nul s'il n'est *favelado*, n'entre dans ce dédale de ruelles étroites et d'escaliers grouillant d'enfants, dans cet enchevêtrement de baraques faites de bois et de tôles de bidons aplatis.

Cité de la promiscuité, de la pauvreté, parfois de la misère, avec ses cahutes sans sanitaire et sans eau, où, dans une seule pièce, vivent des familles entières. C'est un bouillon de culture, où l'hygiène est réduite à sa plus simple expression, ce qui n'exclut pas un souci de propreté corporelle et vestimentaire. Plus de la moitié de la population est porteuse de vers ; des plaies bénignes s'infectent ; la malnutrition provoque chez les enfants des lésions parfois définitives. Pas d'hôpital, pas de médecin, à la Rocinha. Or, en ville, une consultation privée coûte la moitié d'un salaire mensuel. Et qui veut bénéficier des services gratuits de l'hôpital municipal doit avoir une carte de travail et faire des heures de queue dans la rue...

Lors de fortes pluies, les eaux putrides des égouts à l'air libre débordent et inondent d'ordures le bas de la *favela*. Des baraques s'écroulent sur leurs occupants. La moitié des habitants sont sans travail ; les autres vivent au jour le jour, comme ouvriers, manœuvres ou domestiques. Les enfants travaillent très tôt. Chaque ménage gagne en moyenne un salaire minimum par mois, (environ 400 francs, à peine de quoi nourrir la famille.

Mais la Rocinha a aussi — comment ne pas le percevoir — une manière de beauté à elle, la beauté du diable.

Son apparence chaotique cache une étonnante organisation spatiale. Il s'agit bien d'une véritable ville, avec ses quartiers et ses places, un système subtil de symbolisation et de repérage de l'espace, son architecture, inconfondable, fruit de transformations incessantes au rythme des besoins journaliers.

C'est une ville dans la ville, avec ses commerçants, ses artisans, ses églises, ses bars. Une ville de briques... et de broc, face au béton et à l'asphalte de la cité des riches.

La Rocinha a aussi sa culture, lancée comme un défi au Rio-de-Janeiro « occidental ». Une culture du quotidien — à l'image du mode de vie de ses habitants.

La *favela* est généralement dénoncée comme un lieu sans organisation sociale interne : *« Le favelado ne peut même pas être solidaire »*, écrit un journaliste. Ce préjugé a son symétrique : la *favela* est présentée parfois comme une communauté modèle, où solidarité et conscience de classe sont à la base d'organisations populaires.

Qu'en est-il ? La solidarité de voisinage est très grande : les gardes d'enfants, les écoles spontanées, la collecte de fonds pour reconstruire une baraque écroulée, la prise en charge collective du nettoyage des égouts en sont autant d'expressions quotidiennes. Pourtant si, face aux menaces d'expulsion, les *favelados* ont conscience de leur situation collective, aucune organisation structurée et efficace n'existe réellement.

Des « Cariocas » parmi d'autres

C'est que, loin d'être une société modèle, la *favela* ressemble à toute société urbaine. La division draconienne de la société brésilienne entre riches et pauvres risquerait de nous faire voir les *favelados* comme des gens égaux face à l'injustice. Or on retrouve à la Rocinha les mêmes formes d'exploitation qu'à la ville. L'obligation où sont les plus pauvres d'acheter en petites quantités profite à des commerçants abusifs. Qui veut obtenir l'électricité dans sa baraque doit payer cinq à six fois son prix un courant qui arrive chez un revendeur installé légalement au bord de la route. Certains commerçants placent leur argent en achetant des baraques qu'ils louent fort cher aux nouveaux migrants. Les formes d'exploitation sont ici multiples, et tout aussi violentes qu'ailleurs.

Autre préjugé culturel : la *favela* serait une enclave de ruralité en milieu urbain. Il n'en est rien. On y retrouve, certes, des habitudes culinaires et linguistiques venues des campagnes. Mais ses habitants se considèrent comme des *Cariocas* parmi d'autres. Les idées sur la famille et l'éducation qui ont cours à la Rocinha sont typiquement urbaines, et souvent même en totale contradiction avec les coutumes rurales. Certains parents y procèdent à une limitation volontaire du nombre de leu· enfants. La famille y est sentie comme une racine profonde, à l'instar de ce qui se passe à la campagne. Mais, comme en ville, l'individualisme est perçu comme le moyen du salut.

La *favela* est encore accusée d'être le lieu de toutes les perditions où se dissolvent les valeurs morales et familiales, où éclosent le fatalisme, la délinquance, où la violence est souveraine. La promiscuité, la misère, et l'exemple des petits truands qui se cachent à la Rocinha ne favorisent guère, comment en douter, la promotion de toutes les vertus ! Mais la discipline familiale et l'autorité du père y sont souvent plus respectées que dans les quartiers résidentiels, où se développe une délinquance née de l'ennui et de la surabondance. Les habitants de la Rocinha ne sont pas des marginaux, mais des hommes et des femmes exploités et réprimés. Les attitudes entraînées par cette situation d'oppression sont typiques : la *favela*, comme tous les quartiers pauvres, de Harlem à Barbès, connait un incontestable climat d'insécurité.

Un lieu convoité

Depuis leur naissance, les bidonvilles de Rio croissent à un rythme d'environ 7 % l'an — plus de deux fois plus vite que le reste de la ville. Ce n'est pas un hasard si le développement des bidonvilles accompagne le *« miracle économique brésilien »*. Les quartiers résidentiels, qui accueillent la bourgeoisie industrielle montante, sont une des faces de la médaille. Les *favelas* en sont le revers. La recette du *« miracle »* est simple, en effet : développement accéléré par l'accueil de capitaux étrangers et l'exploitation des travailleurs attirés vers les villes — certaines entreprises allant elles-mêmes chercher dans les campagnes du Nordeste la main-d'œuvre dont elles ont besoin.

Livrés à eux-mêmes dans une ville fondamentalement organisée pour les riches, les migrants n'ont plus qu'à créer les conditions de leur survie. Le seul havre possible pour le *pau de arara* (2) attiré par le mythe de la ville, c'est la *favela*, à la fois moteur et conséquence du « miracle ». Les pouvoirs publics ont donc laissé faire, les travailleurs en surnombre faisant pression sur les salaires.

Le problème, pourtant, est devenu écrasant. Pour construire les logements sociaux aujourd'hui nécessaires, il faudrait sans doute mobiliser toutes les forces productives de la ville pendant une dizaine d'années ! La municipalité de Rio a, au nom de la lutte contre la « marginalité », et pour la salubrité publique, lancé une campagne de « défavelisation ». En 1969, les seize mille habitants de Praia-do-Pinto furent sommés de partir. Comme ils renâclaient, un incendie anéantit leur quartier en une nuit. Le lendemain matin, la police emmena les sinistrés vers la grande banlieue, dans des camions à ordures. Des tours de luxe ont remplacé le bidonville.

La *favela* devient donc un lieu convoité. Il est impressionnant d'observer cette évolution. En quelques années, l'écart entre les riches et les pauvres s'est considérablement accru. Les plus pauvres ne peuvent plus supporter l'augmentation du coût de la vie à la Rocinha, et préfèrent vendre leur baraque aux commerçants, qui spéculent sur le terrain. Les pouvoirs publics tiennent là le meilleur moyen de se débarrasser enfin des bidonvilles : « urbaniser » les *favelas* en y accélérant l'installation d'une bourgeoisie qui chassera d'elle-même les plus pauvres... A Paris, certains quartiers populaires — bastions d'insalubrité nés, eux aussi, de la révolution industrielle — ne sont-ils pas devenus en quelques années des lieux très recherchés ?

La « poésie » de la *favela*, l'intelligence avec laquelle elle est conçue, la vue sur la mer, la présence d'arbres : autant de facteurs qui, un jour, attireront les plus riches *Cariocas*, lassés par les tours de béton. Peut-être alors, certains *favelados* enrichis accompliront-ils leur rêve — déménager vers les quartiers résidentiels... dont les édifices se seront, entre-temps, dégradés et dévalorisés ! Mais la masse émigrera vers la périphérie, où déjà certaines municipalités procéderaient, par ordre de la préfecture, au lotissement d'immenses zones destinées à les accueillir.

Depuis vingt ans, la municipalité de Rio a créé des cités-dortoirs. Ce sont, malgré leurs noms : Pacienca, Cidade-de-Deus (Cité de Dieu), de véritables univers concentrationnaires. Vont maintenant s'y ajouter les lotissements où les anciens *favelados* seront relogés, abandonnés à eux-mêmes, sans travail et sans moyens de transport vers la ville. Les riches à l'intérieur, les pauvres dehors ! Il ne manquera plus qu'un rempart et un cordon de police pour refouler les migrants.

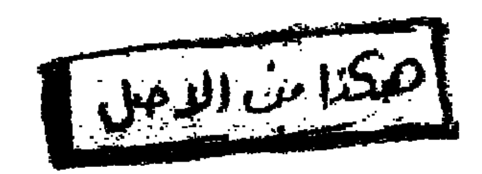
Le glissement des *favelas* vers la périphérie n'est-il pas l'expression d'une géopolitique qui, à l'échelle du pays, tend à la création de « villes stratégiques », lieux de pouvoir entourées de véritables *no man's land* ? « Sécurité nationale oblige.

DIDIER DRUMMOND,
architecte.

---

(1) *Carioca* : ce qui est de Rio.

(2) *Pau de arara* : littéralement perchoir à perroquet. Le terme désigne, dans le langage populaire, les camions qui amènent de la campagne vers les villes les migrants du Nordeste. Et, par extension de sens, ces migrants eux-mêmes.



LA CHANSON : ODEUR DE TERRE, RUMEUR DU PEUPLE

Chaleur moite d'une soirée à Rio. La foule se presse au téléphérique qui monte au Pain de Sucre. Les bennes se vident à la première plate-forme. De là, la foule s'écoule lentement vers une petite place entourée d'arbres, qui domine la baie de Guanabara : Urca. Certains s'attardent à regarder la ville illuminée ; les autres s'installent par terre, et le récital commence.

UNE fois de plus, le sortilège s'opère. Le public s'anime. Des milliers de voix accompagnent à présent celle du chanteur. Le même courant était passé, la veille, durant le show du vieux théâtre *Joao-Caetano*, et, quelques jours plus tôt, dans l'immense cabaret du Canecas. Il n'est pas de jour où le miracle ne se renouvelle dans l'une de ces salles mal insonorisées de telle ou telle université...

C'est que les Brésiliens nourrissent une tendresse complice à l'égard de leur musique. Connue depuis assez peu de temps à l'étranger, elle a constamment accompagné, souligné, exprimé l'évolution de la société. C'est cette étonnante vitalité qui lui vaut d'être tellement admirée... et si souvent déformée.

La musique que nous connaissons — cette chanson que eux, là-bas, appellent « M.P.B. » (musique populaire brésilienne) — nous est d'abord parvenue avec *Orfeu Negro*. Pour la première fois, dans le film de Marcel Camus, nous recevions de plein fouet la frénésie du Carnaval mêlée à la douceur enchanteresse de mélodies nostalgiques signées de Vinicius de Moraes et de Tom Jobim. « *Manha, tao bonita manha...* » C'était en 1959.

Or la fin des années 50 marque, au Brésil, un tournant. A la musique traditionnelle — samba et *choro* (1) — se substitue une musique chantée à mi-voix, simple, étrangement syncopée : la bossa nova.

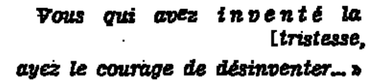
Le pionnier en fut *Joao Gilberto*. Très vite, la bossa nova sera attirée sur les terres du jazz. Elle fera le tour du monde avant de revenir, modifiée, à son point de départ. Quoi d'étonnant si le disque de bossa nova le plus vendu fut celui de Stan Getz et Astrud Gilberto, avec la célèbre *Fille d'Ipanema*.

On dit que la bossa nova est née de l'appartement de la chanteuse Nara Leao. Elle est née, oui, de jeunes gens qui se réunissaient dans les quartiers élégants du sud de Rio — des jeunes appartenant, pour la plupart, à la classe aisée, passionnés de musique, sensibles et entêtés : outre Gilberto, Vinicius de Moraes, Antonio Carlos Jobim, Newton Mendonça, le guitariste Baden Powell, la chanteuse Elis Regina et Nara Leao, pour ne citer que les plus connus.

C'est le débordement ! La bossa nova semble balayer le passé. D'intimiste et murmurée, elle affronte, très vite, les publics nombreux des grandes salles — le Paramount de Sao-Paulo, les festivals étudiants. Elle enrichit, aussi, son répertoire. Peu à peu, de nouvelles tonalités s'y glissent. On chante les amertumes d'abord, puis les anomalies et les revendications sociales. Tout cela prend tantôt un tour ironique, tantôt un ton de témoignage quotidien, et parfois celui de la désespérance sans horizon. De nouveaux noms apparaissent, compositeurs, poètes ou interprètes : Chico Buarque, Edu Lobo, Geraldo Vandré, Torquato Neto, Capinam, Jair Rodrigues, Elizeth Cardoso...



(Dessin de PLANTU.)



Un air nouveau venu du Nordeste

En 1964, la bossa nova vit son apogée. Après le coup d'Etat militaire du 31 mars de cette année-là, les conditions de travail deviennent plus difficiles. Il devient de plus en plus hasardeux de dire ce que l'on pense. Qu'à cela ne tienne : on invente une autre manière de s'exprimer en brisant les délimitations traditionnelles de l'art. On mêle la chanson au théâtre, à la poésie, au cinéma. Ainsi l'équipe s'agrandit : Rui Guerra, Sergio Ricardo, Augusto Boal, Ouduvaldo Vianna Filho, Gianfrancesco Guarnieri, Paulo Pontes, Fernando Peixoto... Hommes de cinéma et de théâtre, ils font en sorte que ce qui ne peut pas être dit soit suggéré par des improvisations poétiques et mimiques, ou évoqué par le contexte. De là naissent des shows qui feront le tour de l'Amérique latine : *Opiniao ; Liberdade, liberdade* — collages de chants et de poèmes, — *Arena conta Zumbi*, qui relatait, sur une musique d'Edu Lobo, la libération des esclaves. *Um grito parado no ar* (un cri figé dans l'air, musique de Toquinho), qui posait le problème de l'artiste dans une société courbée par la crainte. Chico Buarque se fit d'abord connaître par une musique qu'il avait composée pour une pièce de théâtre, *Morte e vida severina*, de Joao Cabral de Melo Neto. Qui aurait pensé, au Festival de Nancy de 1965, que la pièce qui recevait le premier prix marquerait le point de départ de l'étonnante trajectoire de Chico Buarque ?

Mais l'histoire suit son cours. Les critères, les modèles de comportement, évoluent. En raison, ou en dépit de son succès, la « M.P.B. » n'est pas accueillie à bras ouverts. Il est vrai que d'autres jeunes sont beaucoup moins dérangeants, et se vendent tout autant, si ce n'est plus : Jorge Ben, Roberto Carlos, ainsi que tout le mouvement dénommé la Jovem Guarda (jeune garde) : Wanderleia, Erasmo Carlos, Wanderley Cardoso, Rosemary, etc.

Les thèmes ont beau changer, l'axe d'effervescence culturelle reste toujours Rio - Sao - Paulo Quand, tout à coup, du nouveau arrive de Bahia. Un groupe qui s'annonce « tropicaliste » a l'audace d'incorporer à la samba-bossa nova des rythmes populaires du Nordeste, des percussions noires, de la recherche de musique contemporaine et l'influence des Beatles. Ils s'appellent Gilberto Gil, Caetano Veloso, Gal Costa. Leur refus du conformisme social et du modèle *music* export, leur couverture à toute création sans préjugés : voilà qui explique leur succès.

Il est de courte durée. Arrive 1968. La répression s'abat, avec l'Acte institutionnel numéro 5. Tout ce qui, jusque-là, avait été toléré est interdit. Caetano Veloso et Gilberto Gil sont emprisonnés, puis exilés en Grande-Bretagne. Chico Buarque part en Italie, Geraldo Vandré en France et Edu Lobo aux Etats-Unis. Pour près de quatre ans le vide se fait.

« Aujourd'hui c'est vous qui [commandez,
aujourd'hui mon peuple parle [tout bas
et marche les yeux baissés,
vous qui avez imposé cette [obscurité
comment ferez-vous pour nous [empêcher de chanter ?
Vous qui avez inventé la [tristesse,
ayez le courage de désinventer... »

Sitôt sortie, sitôt censurée, cette chanson de Chico Buarque, pratiquement introuvable, n'a pas perdu toute actualité.

Ce poète ironique et espiègle, idole d'une génération, qui s'exprime en mots simples et sonores, voit la censure s'acharner sur ses compositions. « *Au train où cela va*, disait-il un jour en riant, *mon disque de l'année sera un 45 t...* »

Seul de tous les arts, pourtant, la musique populaire parvient à jouer à cache-cache avec la censure. Ainsi, après la « révolution des œillets » du 25 avril 1974 à Lisbonne, Chico Buarque avait écrit cette chanson :

« Tant de mer me sépare de [toi, Portugal.
Je sais que tu es en liesse [ici je suis malade.
J'aimerais tellement participer [à votre fête,
Et cueillir de mes mains un [œillet de ton jardin.
Je sais que tant de mer nous [séparent.
Je sais aussi comme il est [difficile de naviguer.
Là-bas, c'est le printemps ; ici [je suis malade.
Tant de mer, tant de mer... »

Enregistré au Portugal, elle fut évidemment interdite au Brésil. Néanmoins, Chico Buarque en utilisait ironiquement la musique comme liaison entre ses autres chansons ou à la fin de ses concerts — au moment où le public applaudit ! Malgré l'explosion des nouveautés, l'événement de l'année musicale populaire brésilienne reste toujours le disque de Chico Buarque. « *C'est notre baromètre*, disait de lui Vinicius de Moraes, *et notre porte-voix.* »

Les grands noms d'hier sont encore ceux d'aujourd'hui : Caetano Veloso, Gal Costa, Maria Bethania, Gilberto Gil. A ces grands noms, pourtant, d'autres se sont joints. Et, parmi eux, le chef de file de ce que l'on considère de plus en plus comme la nouvelle ligne musicale de la « M.P.B. » : Milton Nascimento.

Parler aujourd'hui d'une ligne traduit pourtant mal la réalité. Car malgré l'inertie de la plupart des producteurs, la musique populaire brésilienne a éclaté et s'est enrichie de toute une série d'apports novateurs. Le fameux public auquel les producteurs de disques croient « plaire-en - allant - au - devant-de-ses-goûts » a été le premier à se montrer réceptif aux nouveautés du rock du Som imaginario, des Secos e Molhados, des Mutantes, à l'accordéon des migrants du Nordeste.

Lorsqu'un régime favorise à l'excès l'ouverture d'un pays aux apports culturels étrangers et cherche, par là même, à cacher sa propre réalité, comme s'il avait honte de la faim, de la misère, du retard des campagnes, surgit souvent le besoin de retrouver l'identité nationale. C'est ce qui s'est passé, ces dernières années, au Brésil. Dans un pays où tout ce qui n'était pas urbain était, *consciemment ou non, méprisé* par la culture officielle, le lancement, par Marcus Pereira, de son premier disque sur le Nordeste provoqua la ruée.

Dans l'inconscient collectif

Puis vint la série « géographie musicale du Brésil » et la formation de groupes comme le Quinteto Violado ou Armorial. Le même Marcus Pereira a fait redécouvrir de vieux compositeurs de sambas — Donga Cartola et d'autres — relégués eux à l'arrière-plan parce que « démodés »... ou noirs. Là encore, les Brésiliens se sont passionnés pour la redécouverte de leurs vieux succès. Des maisons de disques, le ministère de l'éducation et de la culture, et le Musée de l'image et du son ont emboîté le pas. Des *associations de choros*, où se réunissent de jeunes compositeurs, remettent à l'honneur le travail des pionniers des musiques de carnaval et incluent systématiquement dans leur répertoire Pixinguilha, Noel Rosa, Lupicinius Rodrigues, Assis Valente, Ataulfo Alves, Ismael Silva.

Plusieurs jeunes se sont attachés ces dernières années à composer des sambas, non pour céder à la facilité de l'exotisme mais parce que malgré toutes les déformations c'est, disent-ils, « *la musique de notre peuple* » : Paulinho da Viola, Joao Nogueira, Martinho da Vila sont de ceux-là.

Il est juste de préciser que toujours, cependant, la voix du vieux Dorival Caymmi, le merveilleux et « *grand poète de la terre et de la mer de Bahia* » (Jorge Amado), a été entendue. Fredonnés, distraitement, par les gens du peuple qui « *ignorent le nom de l'auteur* », ses refrains continuent de servir de modèles aux plus jeunes eux-mêmes.

Dans la jeune génération, ceux qui ont eu le plus de difficultés à se frayer un chemin, sont ceux dont les mélodies ne ressemblent pas à la musique brésilienne typique : Egberto Gismonti, Hermeto Pascoal, Joao Bosco et Aldir Blanc, Gonzaga Junior, Francis Hime, Jards Macalé, Ivans Lins. C'est le public qui, cette fois encore, les a imposés face à la surdité des maisons de disques. Ce sont eux qui, aujourd'hui, font la musique populaire de demain : une musique beaucoup plus expérimentale, une poésie en demi-teintes, une ironie souvent âcre, une dimension sonore des mots et de la voix. De grandes figures sont en train de se dessiner aujourd'hui, une musique qui a une odeur de terre brésilienne.

Car, si la bossa nova était un phénomène *carioca* (de Rio), les vagues qui lui ont succédé sont toutes venues de province, de l'« *intérieur* » : *tropicalisme*, Os novos baianos, Hermeto Pascoal, Nana Vasconcelos ; puis, plus au nord, du Ceara, Belchior, Fagner et Ednardo ; et, du Minas Gerais, Milton Nascimento.

Musique qui semble sourdre de l'inconscient collectif des Brésiliens.

REGINE MELLAC

Auteur de Chants libres d'Amérique latine (*Le Cerf, édit.*).

(1) La samba (les Brésiliens disent « le » samba ; en portugais, *sambar* signifie balancer, « swinguer »), rythme traditionnel de carnaval, a été le style de musique prédominant au Brésil pendant un demi-siècle, depuis la fameuse *Pelo telefone* en 1916. Le *choro* est une musique sentimentale populaire, qui a connu son apogée dans les années 30 (de *chorar*, pleurer).

CULTURE

LITTÉRATURE : une quête de l'authenticité nationale

ON sait aujourd'hui que la littérature brésilienne existe, qu'elle ne vise pas — comme le prétendait Cendras — à *« entrer au musée »* et qu'elle a produit une somme considérable d'œuvres originales et denses, qui nous parviennent lentement, parcimonieusement — exception faite des livres de Joao Guimaraes Rosa et de Jorge Amado — à travers des traductions qui passent, trop souvent, injustement inaperçues.

Dans leurs premières, et modestes, productions, au dix-septième siècle, les écrivains brésiliens — à l'instar de ce qui se passe dans les possessions espagnoles des Indes occidentales — se proposent de faire connaître cette terre nouvellement conquise et, en même temps, de transformer métaphoriquement la réalité en une *« surréalité »* aux dimensions épiques, non dénuées d'une certaine rhétorique. Longtemps, l'activité littéraire restera l'apanage de quelques cercles restreints, essentiellement concentrés dans des villes comme Bahia ou Rio. Les modèles viennent du Portugal. Un arcadisme virgilien envahit la poésie écrite, bien que certains auteurs tentent — timidement — d'introduire quelques éléments de la flore et de la faune locales dans les moules quelque peu figés d'un néo-classicisme lusitanien.

L'écrivain brésilien est alors placé dans une situation inconfortable : le regard tourné vers la tradition culturelle européenne, il manifeste, de temps à autre, quelques velléités d'intérêt — vite réprimées ou déguisées — pour la réalité locale. Des oiseaux tropicaux s'ébattent dans des paysages anacréontiques. Et les rares Indiens qui apparaissent dans certaines épopées consacrées à la conquête et à la colonisation du pays ont les traits rassurants des *« bons sauvages »* chers aux philosophes français du dix-huitième siècle.

Avec l'installation de la famille royale portugaise au Brésil, en 1802, et la déclaration d'indépendance en 1822, la vie littéraire acquiert un peu plus de densité. Mais la première histoire des lettres brésiliennes, publiée en 1825, est l'œuvre d'un Français, Ferdinand Denis. L'influence de la France va croître avec la pénétration du romantisme, qui marque une étape importante : au Brésil comme dans le reste de l'Amérique latine, il coïncide avec le développement des mouvements d'émancipation nationale.

Certes, le public reste réduit. Le pays est mal connu en dehors des villes et la langue — le portugais — est celle de l'ancienne métropole coloniale. Dans la foulée des livres de Chateaubriand (*Atala* en particulier), on assiste au développement de l'*« indianisme »*, dont le meilleur représentant est sans conteste José de Alencar (1829-1877). Les conséquences de cet engouement littéraire ont été ambiguës : d'un côté, il a permis l'affirmation d'un certain pittoresque local et mis les citadins lettrés en contact avec certaines réalités des provinces intérieures du Nord ou du Sud ; de l'autre, il a jeté sur l'expression littéraire brésilienne un voile d'exotisme qui nuira longtemps à sa crédibilité.

La cruelle réalité

Mais, déjà, au milieu du déferlement romantique, pointe la veine réaliste, sarcastique, picaresque, aux aguets des problèmes sociaux, qui ne prendra son plein développement que dans la première moitié du vingtième siècle : Manuel Antonio de Almeida (1831-1861), écrivain d'un seul livre, *Mémoires d'un sergent de la milice*, dépeint les milieux populaires de Rio-de-Janeiro au début du dix-neuvième siècle.

Le reflux, à partir de 1880, de l'indianisme, du culte du pittoresque et du sentimentalisme coïncide, d'autre part, avec l'apparition d'un des plus grands romanciers brésiliens : Joaquim Maria Machado de Assis (1839-1908). Sous les dehors polis d'une écriture maîtrisée et limpide, les livres de Machado de Assis sont autant de champs clos où éclatent les drames de l'âme humaine. Il concevait l'homme *« agité à la façon d'une cloche, jusqu'à ce que les passions finissent par l'anéantir »*. Ses meilleurs romans, *Mémoires posthumes de Bras Cubas* (1881), *Quincas Borba* (1891), *Dom Casmurro* (1899), *Esaü et Jacob* (1904), sont l'histoire d'un échec, d'une existence gâchée, de la solitude fondamentale de l'être humain, de l'inévitable amputation de toute vie affective par l'incohérence du comportement et l'absurdité de la vie publique.

Le naturalisme, le Parnasse et le symbolisme trouveront, en cette fin du dix-neuvième siècle, d'assez nombreux partisans au Brésil. Arrêtons-nous plutôt sur un écrivain inclassable, un journaliste, Euclides da Cunha (1866-1909), qui fut envoyé en 1897 comme « correspondant de guerre », afin de rendre compte de l'expédition militaire qui devait écraser dans le sang la rébellion de Canudos, dans le nord-est du pays. Il en rapporta une vaste fresque, à mi-chemin de l'épopée et du document ethnographique, *Os Sertoes*, publiée en 1902. Le livre, parfaitement construit, s'attache d'abord à dépeindre le *sertao* (1) et les hommes qui y vivent ; puis il décrit la guerre socio-religieuse entre les troupes gouvernementales et les hordes mystiques d'Antonio Vicente Mendes Maciel, le « Bom Jesus Conseilheiro », sorte de prophète prêchant la fin prochaine du monde et la révolte au nom de la justice et de la volonté divine.

Bien que lui-même républicain et partisan du déterminisme social, Euclides da Cunha a fait prendre conscience au Brésil « européen » de la côte des cruelles réalités de l'intérieur. Il lui a révélé l'existence d'un monde plongé dans une effroyable misère physique et morale, rendue encore plus insupportable par l'épouvantable sécheresse qui s'était abattue sur le Nordeste.

L'année 1922 marque un tournant dans l'évolution des lettres brésiliennes. En janvier-février 1922, un groupe de jeunes écrivains et artistes de Sao-Paulo décident d'organiser une Semaine d'art moderne, qui constituera une véritable « libération spirituelle » pour le Brésil. Les *« jeunes modernistes de Sao-Paulo »*, comme les appelle Cendrars, voulaient faire sortir le pays de sa torpeur et montrer l'archaïsme de sa production littéraire.

Par son dynamisme financier, sa croissance fulgurante, sa puissance économique, Sao-Paulo faisait figure de ville-pilote et représentait le cadre idéal pour une opération d'émancipation intellectuelle. *« Sao-Paulo, commotion de ma vie »*, s'exclame le poète Mario de Andrade dans le premier vers du recueil de poèmes qu'il publie, précisément, en 1922 : *Pauliceia desvairada* (Sao-Paulo, ville hallucinée). Mario de Andrade sera, avec Oswald de Andrade, le principal animateur du mouvement moderniste — dont le zénith se situe entre 1922 et 1930.

La première composante du modernisme est son nationalisme esthétique, à travers l'exaltation du « primitivisme » brésilien. Le Brésil est l'exemple parfait de ces pays d'Amérique latine où, selon l'expression du romancier cubain Alejo Carpentier, *« un homme du vingtième siècle peut serrer la main d'un homme de l'âge de pierre »*. La civilisation occidentale y est entrée en contact avec les cultures indienne et africaine; mais ce syncrétisme n'a eu, jusqu'alors, aucun écho dans la littérature nationale. Il ne s'agit pas d'idéaliser l'Indien ou le Noir, mais de restituer leur folklore dans son authenticité et sa richesse : les modernistes seront les premiers collecteurs des grands mythes amazoniens.

Contre « l'homme habillé »

Ce nationalisme repensé devait déboucher sur l'universel — ce qui rendait possible l'assimilation des courants européens d'avant-garde : futurisme, cubisme, dadaïsme et surréalisme. Le modernisme est donc — comme le souligne le critique Antonio Candido — *« un mouvement à la fois d'intense imitation européenne et de rigoureux nativisme esthétique »*.

Les premières conquêtes du modernisme furent picturales, avec Anita Malfatti, et musicales avec Hector de Villa-Lobos. En mars 1924, Oswald de Andrade lançait le *Manifeste pau Brasil*, qui rappelait ce « bois de braise » d'où le Brésil tire son nom (2). Il y prêche la concision de l'expression, l'emploi de l'humour et de la langue parlée populaire, *« la synthèse, l'équilibre, la perfection d'une carrosserie, l'invention, la surprise, une nouvelle perspective »*.

Quant au roman, dont Oswald de Andrade donne un exemple également en 1924, avec les *Mémoires sentimentales de Joao Miramar*, il doit être *« agile et illogique »*. En 1928, Oswald publiera le *Manifeste anthropophage*, violent plaidoyer *« contre les catéchisations..., contre l'homme habillé, contre le monde réversible et les idées objectivées, cadavérisées, contre l'individu victime du système, contre la vérité des peuples missionnaires »*, mais favorable à la boulimie culturelle créatrice.

Dans *Macunaïma* (1928), récemment porté au cinéma, Mario de Andrade s'est largement inspiré des légendes amazoniennes. Le héros en est un *« homme sans caractère »*, en quête de son propre profil national et ethnique. Livre parodique, magique, *« rhapsodique »*, *Macunaïma* milite pour un *« langage clair, naturel, simple »*, qui aurait assimilé les archaïsmes, les régionalismes, les expressions populaires indiennes, africaines contenues dans les différents « parlers » brésiliens. Aux noms d'Oswald et de Mario de Andrade, il faut joindre enfin celui du grand poète Manuel Bandeira.

En 1930, les ardeurs du modernisme s'apaisent. Le Brésil reçoit de plein fouet le contrecoup de la crise de 1929. Les prix du café s'effondrent, le gouvernement est renversé, Getulio Vargas arrive au pouvoir. La littérature se politise. Le sociologue Gilberto Freyre dénonce, dès 1926, dans un *Manifeste régionaliste*, les méfaits du centralisme administratif. En 1933, il publie un essai célèbre sur les caractéristiques culturelles du Nordeste, d'où allait dériver une gerbe de romans consacrés à cette région : *« Maîtres et esclaves »*.

Cette tentative de Freyre était d'autant plus nécessaire que les grandes entités naturelles du Brésil restaient très isolées et très ignorantes les unes des autres. Certaines s'étaient pourtant dotées de véhicules culturels originaux. C'est le cas, pour le Nordeste, de cette « *literatura de cordel* », qui a survécu jusqu'à nos jours *(voir encadré)*.

L'influence de la *« literatura de cordel »* se répercute directement sur l'œuvre de José Lins de Rego, qui publie, entre 1932 et 1957, onze romans constituant une sorte de *« cycle de la canne à sucre »*, situé dans le Nordeste humide, qui, avec sa tradition patriarcale et esclavagiste, sa sensualité exacerbée par le climat, son mélange de foi et de superstition, présente certaines analogies avec le *deep south* de Faulkner. Lins de Rego est avant tout un « conteur », lui-même à l'écoute des *« chanteurs aveugles qui hantent les foires de Paraïba et de Pernambouc »*. Romancier « *objectif* », il s'attaque au fanatisme, à l'exploitation des Noirs, sans tomber dans le prosélytisme primaire qui alourdit certaines pages des premiers romans de Jorge Amado *(voir encadré)*.

Beaucoup moins prolixe que Lins de Rego, Graciliano Ramos (1892-1953), qui est surtout connu pour un roman immortalisé par le cinéma, *Vidas Secas (Sécheresse)*, publié en 1938, n'a écrit que quatre romans, deux recueils de contes et deux livres de mémoires, où il rapporte, en particulier, ses souvenirs de prisonnier politique.

A l'autre bout du pays, l'œuvre d'Erico Verissimo est enracinée dans la réalité du Rio-Grande-do-Sul. La trilogie de *O tempo e o vento* (1949-1962) s'organise autour de la saga d'une famille de la région — en évitant les pièges du roman historique (l'action couvre deux siècles, de 1745 à 1945) ou regionaliste. Les grands problèmes du Rio-Grande-do-Sul y sont évoqués : le « *coronélisme* » (4), l'immigration allemande, les répercussions de la révolution de 1930 et l'instauration de l'Estado Novo (5). La chronologie est parfaitement dominée, malgré de nombreux retours en arrière ; la couleur locale — forcément abondante dans la vie de cette *pampa* brésilienne — est elle aussi contrôlée et dosée. En 1971, Erico Verissimo a publié une sorte de fable macabre où les morts reviennent pour juger des répercussions sur la vie du pays du coup d'Etat militaire de 1964. Quatre ans auparavant, dans *Mon pays en croix* (1967), un journaliste de Rio, Antonio Callado, avait proposé une sorte de vue en coupe du Brésil.

Chez João Guimarães Rosa, mort en 1967, le régionalisme sert de tremplin à la création d'une symbolique et d'un langage nouveaux. Cette œuvre brève — trois recueils de contes et un roman, *Diadorim*, publié en 1956 — a d'abord rencontré un accueil réservé au Brésil et à l'étranger. *Diadorim* est le long monologue d'un ancien chef de *jagunços* — mi-hommes de main, mi-bandits, — Riobaldo, qui dresse le bilan de son existence passée dans le *sertão*. Comme l'étendue poussiéreuse et surchauffée de la Manche espagnole, le plateau brésilien sert de révélateur physique et émotionnel à l'homme qui le hante. La violence est au rendez-vous.

Ce récit épique, tantôt totalement intemporel, tantôt marqué par un hiératisme qui rappelle certains films de samouraïs, est rattaché à la réalité du *sertão* par mille passerelles tissées de rêves. Ce roman ne décrit pas, n'explique pas. Des vides restent à combler : *« Le sertão est une attente énorme,* dit Riobaldo. *« Dieu serait-il la réponse ? »* Dans ce *« roman parlé »*, en prise directe sur la littérature orale traditionnelle, Guimarães Rosa cherche le *« germe métaphysique »* ; mais cette quête fait bon ménage avec l'humour qui transparaît dans des métaphores saugrenues, des dialogues insolites, des créations verbales étonnantes.

On retrouve le récit à la première personne, les échappées vers le rêve et l'imaginaire, la réélaboration littéraire des éléments du folklore dans un roman qui vient de paraître en France : *le Colonel et le Loup-Garou*, de José Candido de Carvalho.

Avec Clarice Lispector, disparue il y a quelques mois, et Osman Lins, le roman brésilien possède deux créateurs originaux. L'œuvre de Clarice Lispector, dont on connaît, en français, *le Bâtisseur de ruines*, est avant tout une méditation sur l'*« être-au-monde »*. Les personnages, réduits à leur plus simple identité, partent en quête de leur vérité ou se réfugient sous la carapace creuse des mots de tous les jours. Ses romans sont autant de tentatives manquées d'élévation, au sens mystique du terme. Ils saisissent l'être au moment où il tente de dire l'indicible, d'exprimer ce qui préexiste au discours. Clarice Lispector est la romancière du silence.

Osman Lins nous est connu à travers un recueil de contes, *le Rétable de sainte Joana Carolina* (1967), et un roman ambitieux, *Avalovara* (1973). Il recompose la vie à partir de correspondances et de repères issus de son imagination. Une profonde humanité imprègne ces notations hachées, ces impressions interrompues, ces amoncellements inquiétants, derrière lesquels transparaît l'angoisse de la fuite du temps, de la solitude, de l'incommunicabilité.

Beaucoup de noms et d'œuvres ont passé à travers les mailles du filet. On ne peut donc qu'évoquer ici, par manque de place, des poètes comme Jorge de Lima, Murilo Mendes, Carlos Drummond de Andrade, l'admirable João Cabral de Melo Neto, qui est à la poésie brésilienne ce que que Guimarães Rosa est à la prose.

Le bouillonnement des années 60 s'est aujourd'hui calmé. Les conditions de la création littéraire et artistique sont difficiles dans le Brésil actuel. Mais nous avons encore beaucoup à recevoir du Brésil. *« Le passé et le futur sont toujours dans le présent, enchevêtrés, se chevauchant,* écrivait Cendrars. *Mais ce n'est qu'au Brésil que l'homme le touche du doigt. »*

CLAUDE FELL.

(1) La « brousse », l'intérieur semi-aride et quasi désert.

(2) Arbre fournissant une teinture rouge, abondamment exploité au début de l'époque coloniale.

(3) Sorte de bandits d'honneur.

(4) Puissance politique des « coronels », c'est-à-dire des caciques locaux.

(5) Régime politique instauré en 1937 par le dictateur national populiste Getulio Vargas.

Jorge Amado de Bahia

Jorge Amado est, sans contredit, le plus connu des écrivains brésiliens, et même latino-américains en France. Dix de ses ouvrages ont, il est vrai, été traduits dans notre langue : Dona Flor et ses deux maris ; Gabriella, girofle et cannelle ; les Pâtres de la nuit ; le Vieux marin ; Tereza Batista *(aux éditions Stock).* Bahia de tous les saints; Capitaines des sables *(aux éditions Gallimard).* Terre violente ; Mar morto *(aux éditions Nagel).* Les Chemins de la faim *(aux Editeurs Français Réunis).*

« Dans nos pays — *écrivait Amado en 1970* — plus que dans n'importe quelle autre partie du monde, les écrivains doivent être les porteurs des revendications et de la lutte de leurs peuples engagés dans le vieux et cruel combat contre le retard, contre le sous-développement, contre la dépendance politique et économique, contre l'exploitation et l'oppression. »

De telles prises de position l'ont conduit à dénoncer le racisme, la misère, la corruption, l'injustice, l'ingérence étrangère, le néo-féodalisme des grands propriétaires, la ségrégation des pauvres dans les villes. Aussi, Amado a-t-il été fréquemment menacé et même emprisonné, comme en 1937, après la publication des livres qui l'ont fait connaître en France : Bahia de tous les saints *(1935) et* Capitaine des sables *(1937).*

Le grand mérite de Jorge Amado a été de faire de certains types populaires — et des Noirs en particulier — de véritables personnages de roman, avec leur vie intérieure complexe, leurs croyances — il a parfaitement assimilé le rôle des cultes fétichistes du candomblé *et de la* macumba, *d'origine africaine — et surtout avec leur langage propre, — ce langage spontané, ironique, coloré, qui, pour les minorités opprimées d'Amérique latine, reste l'ultime possibilité d'avoir barre sur le réel environnant.*

De ses livres se dégage la poésie de la vie simple et libre, le jaillissement de l'humour populaire, l'envoûtement des incantations nocturnes, le lyrisme sensuel qui émane de l'évocation des « belles mulâtresses » *ou de sa ville de prédilection : Bahia. Les héros d'Amado sont rebelles à toute contrainte et à tout prosaïsme ; comme Gabriel, le personnage central de* Gabriella, girofle et cannelle *(peut-être le meilleur roman d'Amado) ou comme le capitaine du* Vieux marin, *dont la traduction vient de paraître, ce sont* « des âmes libres et des cœurs généreux », *saisis par un irrépressible besoin d'agir, de bouger, de parler, de danser, d'aimer et de s'affirmer.*

C. F.

La « Literetura de Cordel »

La Literatura *de* Cordel, *l'une des originalités culturelles du* Nordeste *se présente sous la forme de petits livrets (folhetos) vendus dans les marchés et dans les foires pendus à des cordelettes (d'où leur nom). Infra-littérature d'origine orale, à mi-chemin de la poésie et du journalisme, de la fiction et de l'histoire, de la tradition et de l'actualité, la « littérature de* cordelette *» enregistre et répercute tout : les légendes issues du cycle carolingien de Charlemagne et des douze pairs de* France, *les exploits des* cangaceiros *du* sertao, *les vies de saints, les histoires merveilleuses du* « Garçon changé en cheval » *et de* « la Fille changée en truie », *l'arrivée de Getulio Vargas au ciel et son jugement, l'assassinat du président Kennedy, etc. L'aire de diffusion de ces folhetos dépasse largement le Nordeste et s'étend jusqu'à Rio. Précieux véhicules d'information, mais aussi de la critique sociale, ils reculent aujourd'hui devant la concurrence du transistor, de la presse, de la télévision, devant l'urbanisation et la censure.*

Le spécialiste français de cette littérature populaire imprimée est M. Raymond Cantel. (Le Monde *du 21 juin 1969.)*

Les vendeurs de ces feuillets sont eux-mêmes, parfois, de bons bonimenteurs. Flânant un jour sur un marché d'Olinda, près de Recife, nous fûmes interpellé par l'un d'eux, qui tourna à notre adresse un compliment où il nous donnait du « docteur ». *La réponse, en monnaie sonnante et trébuchante, ayant été sans doute inférieure à ses espérances, il nous renvoya dans la foulée un quatrain que nous traduirions à peu près ainsi :*

« Ce monsieur, à qui de « doc- [teur »
J'ai donné le titre sublime,
En retour ne m'a fait l'honneur
Que d'une poignée de cen- [times ! »

C. F. et J.-P. C.



SERTAO, SELVA, ORIXAS...

Quand tout ou presque a été dit sur le Brésil, chiffres et références sociologiques à l'appui, la conviction s'impose que l'essentiel échappe peut-être. Car il y a souvent dans l'extrême dénuement de ces tropiques plus d'amour de la vie, plus de gaieté, plus de soleil dans les têtes que sous les latitudes touchées par l'aile de la fortune. Cliché ? Quiconque a sillonné le Brésil sait de quoi il est ici question. Et les Brésiliens qui ont vécu en Europe le savent aussi ! De là que les poètes et les écrivains sont souvent plus heureux que maints économistes ou politologues dans leurs évocations de ce pays. Donnons ici la parole à quelques-uns d'entre eux, Brésiliens ou Français.

JOAO GUIMARAES ROSA, dans *Hautes plaines*, évoque les immensités herbues du *sertão nordestin* :

« Ce monde aux recoins démesurés. A l'entour de lui une mer, au-delà de ses frontières les Gerais s'étendent, les Gerais sans fin ni limite, plateaux déchiquetés et plateaux lisses, de vastes hautes plaines, où il y a du sable, pour le vert sale de mauvais arbres, les broussailles, et l'agreste, herbe coriace dont les bouches du mulet et du bœuf ne veulent point ; et l'eau et la joyeuse herbe fine seulement dans les vallées transversales des combes, reflétant chacune son odorant ourlet de sassafras, le buritirana épineux, les buritaies, les bouquets des buritaies, les buritaies, les buritis qui boivent. Dans la traversée du Grand Plateau, quand on voit un voyageur, c'est un cavalier tout petit, minuscule, toujours penché sur l'arçon de la selle et la brève crinière de son cheval, un petit cheval alezan, sans nom, qu'on appelle simplement Casse-Coco. Le cavalier va, souffrant peine et misère, évitant des yeux ce qui est devant lui, une énorme distance, toujours la même, et le ciel, une poudre d'azur avec des vols de perroquets. Les Gerais du tonnerre, les Gerais du vent. »

La finalité de tout cela, l'élevage :

« C'étaient les jours de décembre, en mi-matinée, avec la pluie dans les nuages, suspendue en l'air pour en tomber. Le meuglement des bœufs. Parmi les corrals de rassemblement, rectangles, carrés, poteaux et barres en bois de fer, plusieurs contenaient des troupeaux, pleins à craquer. Une foule de bouviers procédaient au tri. D'autres encore, une fois relevés, erraient çà et là ou regardaient, étrangement excités. Certains portaient de vastes capes en paille de buriti descendant jusqu'aux genoux. Ils conversaient par petits groupes, discutaient posément. Là flottait une rumeur de je-ne-sais-quoi, d'un événement qui doit se produire. Dans la véranda, quelqu'un jouait de la guitare. De temps à autre il chantait un couplet. »

GILLES LAPOUGE, dans *Equinoxiales*, revient à de nombreuses reprises et malicieusement, sur les rapports étranges, — complexe amour-haine — que les Brésiliens entretiennent avec leur immense territoire :

« Le Brésil est peuplé de nomades : il en contient des luxueux et des élimés, des glorieux et des modestes, mais tous des nomades. Les plantations de café sont vagabondes. Elles expérimentent sans trêve de nouveaux territoires. Ce pays est un déménagement à perpétuité.

» Le péril est qu'on ne se méfie guère. Le Brésil est si gros, si massif qu'on croit qu'il est paralysé quand il a la danse de Saint-Guy. Il fait ses coups en douce. Une seconde de distraction et il en profite pour tout chambouler. Vous tournez la tête, il n'est plus le même. Un désert s'est changé en rizière. Une montagne s'ouvre, une mine de fer apparaît, dix usines se mettent à tourner. Une forêt s'est noyée dans du sable. Une ville irréelle, qui s'appelle Paragominas ou Imperatriz, étale ses libres-services et ses dortoirs à la place d'un lieu-dit, alors qu'à cent kilomètres de là une autre cité, en laquelle vous aviez toute confiance, vous fausse compagnie, se délaye comme un dessin dans de l'eau.

Et, plus loin :

« Les Brésiliens n'aiment pas beaucoup la nature. C'est peut-être qu'il y en a trop, de nature, dans ce pays-là, et qu'ils en sont saturés. Dès qu'ils en voient un bout, ils le brûlent, le démantèlent ou le dévastent, ce qui leur permet aujourd'hui de posséder un pays privé de la moitié de ses forêts.

» Ce pays se tourne le dos. Il n'est que devanture. Vous abordez ses rivages et c'est sublime. De Rio à Manaus, vous n'avez jamais contemplé paysage plus luxuriant et beau à défaillir. Vous avez tout sous la main pour un âge d'or : des pluies, des vents salés, les repos et les délires de l'océan, des palmiers et des manguiers, des coraux, des nuages, un tas de soleils, oui, mais tout cela est maquillage et couches de fard pour dissimuler les couleurs livides et la détresse. C'est pourquoi les étrangers connaissent si peu le Brésil et l'aiment si mal : ils n'en aperçoivent que le décor, les paillettes de clown et les colifichets, Rio et Brasilia, alors qu'il suffit, à partir de Recife, par exemple, de s'enfoncer tout droit de cinquante, de cent kilomètres, pour que les décors s'effritent et se démontent, pour que se déploie la scène véritable. Elle est formidable. Un théâtre pour des dieux. Un grand pays de songes et d'orages, un Brésil égaré et qui dérive. »

Et cette remarque un peu cruelle :

« L'histoire du Brésil est une querelle avec sa géographie. Voici un pays dont la civilisation se confond avec la destruction de ce qu'il fut. Dont le progrès ne fut qu'un long, immense et raisonné dérèglement de toute sa nature. J'ai eu entre les mains des gravures que le naturaliste allemand Martius a faites, au siècle dernier, des berges du rio Sao Francisco. L'exubérance et la splendeur en même temps ; le bonheur des choses et leur matin, un Eden. J'ai retrouvé les mêmes lieux. Il y règne la poussière. Tout le Nordeste a été dépeuplé. Et maintenant que cette affaire est réglée, en route vers l'Amazonie.

» « Le Brésil est le pays du futur. » Il y a cinquante ans, Stefan Zweig a trouvé cette formule. Elle a fait fortune. Le Brésil la répète à perpétuité. Pas un homme politique qui ne la tisonne de temps en temps, à tout hasard, dans l'espoir de lui arracher quelques étincelles... Il faut prendre la formule de Stefan Zweig à la lettre. Le Brésil est un pays anachronique. C'est son exotisme. Il est son propre futur. Il est une terre de l'an 3000. Il vit demain. Il consomme aujourd'hui le pain de ses petits-enfants, de ses arrière-petits-enfants. »

DANS son « Petite Planète », Charles Vanhecke excelle à rendre compte des contrastes de ce pays bigarré. Voici la *Selva*, la forêt amazonienne, un grand choc :

« A première vue, elle n'est qu'anarchie. Mais les connaisseurs disent que non : elle a son ordre, sa hiérarchie. Trois forêts au moins se superposent. Celle des arbres dominants, qui captent toute la lumière, et celle des dominés, parias de la photo-synthèse, qui écrasent à leur tour de leur ombre la bataille, à ras de terre, des jeunes plantes en lutte contre le manque d'espace et de soleil... On imagine des bonds, des élans, une sorte d'élasticité permanente, de danger aux aguets et tapi dans le noir. Erreur ! Il y a bien des jaguars, des pumas mais ils se font rares. Les tatous, les tapirs, les tortues, en revanche abondent. Serpents (il y en a deux cents sortes), plantes (trois mille espèces), grandes colonnes du temple (il y a huit cents essences d'arbres) : tel est le domaine amazonien. »

Après ce *« chant général »* sur un monde primitif et inquiétant, voici Brasilia, quintessence de la rationalité urbaine :

« Une citadelle dans le désert. Sur la steppe rouge du Planalto central, où les arbres ne poussent qu'à contrecœur, Brasilia est une ville retranchée, une capitale solitaire, loin, très loin du Brésil utile, du pays réel. Bâtie par les disciples de Le Corbusier, elle a été soumise à la rigueur, à la raideur calvinistes du vieux maître, pas du tout dépaysée sur ces terres hautes et sèches, où l'air plus rare, plus âpre dans la bouche, suggère la discipline des remparts. »

QUELQUES mots suffisent à Don Pedro Casaldaliga, évêque de Sao Félix de Araguaia, dans le lointain Mato Grosso, un des défenseurs des Indiens et des paysans sans terres, poète à ses heures de solitude, pour camper dans *Fleuve libre, ô mon peuple*. Une atmosphère des premiers jours du monde :

« Nous étions trois cavaliers,
trois chapeaux de paille
trempés ;
et un mulet brun
et deux chevaux blancs.
Tout au-devant de nous allait
le héron blanc,
comme Bonne nouvelle à ras
[d'herbe et de sabots... »

Ou la violence de la nature, comme dans cette *Tempête sur le fleuve* :

« Disparaît toute grève.
Le fleuve pénètre la terre ;
la forêt pénètre le fleuve.
Le ciel est comme fleuve re-
[tourné sur le ventre,
et le fleuve est comme mer.
L'eau se rue, trouble, bourbe,
[foule,
fouaillée par la pluie. »

ROGER BASTIDE, lui, était sociologue. Mais c'est aussi en poète qu'il a vu, en 1944, le nord-est du Brésil. Le manuscrit où il avait consigné ses notes de voyage s'est perdu. Charles Beylier a donc entrepris de retraduire, du portugais en français, cet ouvrage, récemment publié par les jeunes éditions Pandora sous le titre *Images du nord-est mystique en noir et blanc.*

Sur Bahia :

« Les voiliers se balancent mollement sur l'eau noire du port. Les mâts se tordent, arbres pleins de réminiscences des forêts tropicales, plus que véritables mâts. On est presque surpris de ne pas voir pousser sur eux des feuilles. Couchés sur le pont, quelques marins, les yeux entrouverts, s'enivrent, se nourrissent du bleu qui les entoure, transportent tout l'azur du ciel dans leurs cœurs nostalgiques. Leurs barques ont des noms de femmes ou de saints, car ils ne savent plus s'ils aiment les saints d'un amour charnel ou s'ils éprouvent un amour spirituel pour leurs femmes. Les vagues amorties jouent avec les oranges qui ont glissé des lourds chargements de fruits, laissant sur la mer sombre des taches rouges et dorées. L'homme a lutté contre l'eau ; il a gagné quelques hectares où il a édifié des banques, des commerces, des immeubles pour les bureaux, une cité moderne qui s'agite pendant le jour et meurt dès que la nuit descend. Mais là-haut, sur la montagne, se trouve la Cité mystique, la Bahia de tous les saints et de tous les « orixas » (1).

» Tout au long du littoral, des églises constituent la transition mystique entre la ville haute et l'océan, domaine des pêcheurs et des mariniers. Eglises offertes aux salutations des vagues, aux éclaboussures de l'écume et du vent salé. Eglises qui égrènent le son de leurs cloches chrétiennes vers les lointains navires pour leur rappeler que la Vierge veille toujours sur eux. Eglises qui prétendent exorciser de leurs ombres et de leurs croix les monstres des profondeurs, les séductions de Iemanja (1), tout le fétichisme caché sous les algues visqueuses et qui continue à chanter dans les cavités des coquillages que la marée arrache et lance sur le rivage. »

(1) Divinités du Candomble, culte brésilien d'origine africaine. Iemanja est la déesse de la mer.

Ce supplément a été réalisé par Jean-Pierre CLERC.

UN CONTINENT

CINQ RÉGIONS

LE Brésil est, à soi seul, un continent. Truisme, mais porteur de vérité ! Avec ses 8,5 millions de kilomètres carrés (dix-sept fois la France), ce pays occupe presque la moitié de la superficie de l'Amérique du Sud. Seuls l'Union soviétique, le Canada, la Chine et les Etats-Unis le surclassent par leurs dimensions.

Il est traditionnel de distinguer cinq grandes régions dans cet immense Brésil.

Le *Norte* c'est, pour l'essentiel, le domaine amazonien : sept fois la France, plus de 40 % de la superficie du pays. Un fleuve énorme, et la plus grande forêt de la planète. Des richesses dormantes, dans le sous-sol (du fer, de la bauxite, du manganèse, de l'uranium), un potentiel hydro-électrique énorme, mais éloigné des grands centres de consommation. Moins d'un habitant au kilomètre carré. Un drame : l'ethnocide, parfois brutal, le plus souvent « en douceur », exercé a l'encontre des Indiens au fur et à mesure de l'avance du front pionnier. Une réserve de mythes et de rêve pour le pays (1).

Le *Nordeste*, c'est l'ancien cœur du Brésil, la terre la plus chargée d'histoire, cœur de cette civilisation du sucre, décrite par Gilberto Freyre. Depuis que cette denrée a perdu sa prééminence économique, le *Nordeste* se cherche, un destin : agricole? Industriel ? (2). Il englobe le tristement fameux « *polygone de la faim* ». Un réservoir de main-d'œuvre pour le pays « moderne ». Sa métropole, Recife, est la quatrième ville du pays. Le *Nordeste* est le principal fournisseur de pétrole et d'évêques contestataires.

Le *Centre-Ouest*, zones immenses et vagues, éloignées de tout, aujourd'hui enjeu d'une lutte farouche pour la possession de terres au statut mal fixé : une sorte de Far-West, où l'Eglise est parfois amenée à jouer le rôle de shérif — colt en moins... Régions vagues du Mato-Grosso et du Goias, inclinés au nord, vers la gouttière amazonienne, et progressivement reliés au sud, aux grands centres industriels du pays. Peu d'hommes, beaucoup de bétail. Et, dans le sous-sol, un eldorado.

Le *Sud-Est*, c'est le pôle industriel et urbain du pays. Les pôles, plutôt. Il y a Sao-Paulo, la mégalopode de l'Amérique du Sud, et sa région, « *locomitive économique* » du pays, dont le café a, ce n'est pas qu'une image, alimenté la chaudière ; il y a Belo-Horizonte, troisième ville du Brésil, capitale d'un Minas-Gerais qui a connu la fièvre de l'or et redevenu, lui aussi, dynamique ; et Rio-de-Janeiro, grande et belle ville, mais peu à peu dépouillée de ses attributs et de ses fonctions politiques de capitale, à la recherche d'un nouveau souffle.

Le *Sud* (Parana, Santa-Catarina, Rio-Grande-do-Sul), c'est le Brésil tempéré, européen d'allure, hésitant parfois entre l'Italie et l'Allemagne. La seule partie du pays où il y ait un hiver. Et de vrais paysans, cultivant leur propre terre. Pays des *gauchos*, déjà incliné vers la *pampa* argentine. — J.-P. C.

(1) Il comprend les Etats de Para, d'Amazonas et d'Acre, et les territoires d'Amapa, Roraima et Rondonia.

(2) Le Nordeste comprend neuf Etats : Maranhao, Piaui, Ceara, Rio-Grande-Norte, Pernambuco, Alagoas, Paraiba, Sergipe et Bahia.

SAO-PAULO

A 7 heures du matin, la ville est au travail. Les rues grouillent. Elles grésillent, elles ronflent. Sao-Paulo n'est pas une ville. Sao-Paulo est une turbine dans laquelle des millions de mécaniciens se démènent comme des diables. L'air tremble. On est dans la soute d'un navire. On chauffe les machines. Le départ ne va pas tarder maintenant, c'est une ville de grand large...

Je commence à comprendre que Sao-Paulo est une banlieue. Elle ressemble aux abords du château de Kafka. Tu marcherais des semaines dans toutes ces rues, tu consulterais dix mille guides et des plans, tu demanderais ton chemin à tout le monde et jamais tu n'entrerais dans la ville. Alors, cette ville, c'est énervant, où est-elle? Tu es réduit à l'imaginer, et quelle ville alors, pour avoir droit à une banlieue pareille !

GILLES LAPOUGE (*Equinoxiales.*)

NOYEES dans les jardins et les massifs d'azalées roses, les somptueuses villas des hauteurs de Morumbi dominent Sao-Paulo. Quelques mètres plus bas sur les collines s'accrochent les fragiles et misérables bidonvilles. Contraste habituel sous ces tropiques.

Métropole démentielle, enfer de béton et d'acier qui ne cesse de croître et de s'étendre, le grand Sao-Paulo bat tous les records sud-américains : douze millions d'habitants ; une agglomération qui s'accroît chaque année de la population d'une ville comme Bordeaux ; un habitant de plus par minute ; trente-cinq mille industries ; 45 % du produit national brut du Brésil.

C'est la « locomotive » économique du pays, une « *locomotive obligée*, y dit-on couramment, *de trainer vingt et un wagons vides* », les vingt et un autres Etats de la fédération. C'est elle, aussi, qui donne le ton en politique, Sao-Paulo la rebelle, capitale d'un Etat qui a pour devise « *je ne suis pas conduit, je conduis* ». On se souvient encore ici que, dans un sursaut conservateur, elle s'était, en 1932, soulevée contre le pouvoir central de Getulio Vargas. C'est d'ici, à nouveau, que s'est levé, à la fin de 1976, le vent de la fronde qui souffle aujourd'hui sur tout le pays. Ce sont les industriels qui avaient donné le signal, en protestant contre un dirigisme étatique étroit qui les asphyxiait. Depuis lors...

Depuis lors des grèves ont éclaté, cette année, chez Ford, Volkswagen et autres multinationales installées dans la grande banlieue de l'A.B.C.D. (Santo-André, Sao-Bernardo, Sao-Caetano, Diadema). Plus de cent mille métallurgistes, défiant une législation très en retard par rapport à l'explosion industrielle pauliste, ont cessé le travail. Ce fut le plus important mouvement revendicatif depuis la révolution militaire de 1964. Alerte pour Brasilia : une nouvelle génération de militants a émergé à Sao-Paulo, jadis terre d'exil des anarchistes italiens. Ils réclament la légalisation du droit de grève, la liberté de négociation des salaires avec les patrons, et dénoncent les syndicalistes de la vieille école comme « *valets du régime* ».

« Il est beaucoup plus politique que moi »

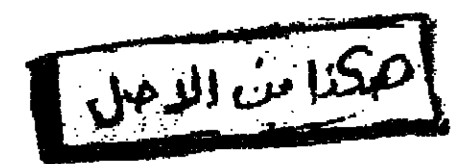
Mais c'est sans doute l'Eglise catholique de Sao-Paulo et son archevêque, le cardinal Dom Paulo Evaristo Arns, qui agacent le plus le pouvoir. Dom Paulo a été un des soutiens les plus actifs du mouvement Coût de la vie, déclenché au début de l'année par des mères de famille en signe de protestation contre l'érosion du pouvoir d'achat, et qui a réuni près d'un million trois cent mille signatures. « *Nous avons les mêmes préoccupations sociales, mais il est beaucoup plus habile, beaucoup plus politique que moi* », a dit de lui Dom Helder Camara. Inlassablement, il dénonce les atteintes aux droits de l'homme et envoie au chef de l'Etat les pétitions réclamant la libération de prisonniers politiques. Il a récemment confié que, lorsqu'un cas de torture à Sao-Paulo était signalé par la presse, il téléphonait systématiquement au commandant de la deuxième armée pour s'en entretenir.

C'est également à Sao-Paulo que s'est produite, cette année, la première manifestation publique de gens de couleur depuis la dissolution du Front noir par le dictateur Getulio Vargas.

Dans ce pays où le football est roi, on a même entendu, en juin dernier, des intellectuels paulistes — révoltés par le matraquage publicitaire et l'abrutissement suscité en cette année de campagne présidentielle par le championnat du monde — oser parier pour la déroute de la sélection brésilienne.

« *A Rio, on s'amuse, à Sao-Paulo, on travaille* », dit fréquemment le pauliste. C'est, déclare un haut fonctionnaire de la cité, une *profitopolis* — une ville où l'objectif des habitants est le profit, non le bien-être. La formule frise le cynisme, car la plupart des paulistes n'atteignent ni au premier ni au second.

Monstre indomptable qui étend ses tentacules chaque jour un peu plus loin et un peu plus vite, ville en perpétuel rafistolage, Sao Paulo donne le vertige. Gratte-ciel, cheminées d'usines, auto-





UN CONTINENT

LA REBELLE

routes, bidonvilles, bretelles d'accès, pavillons jaunes, mauves, roses, noirs, horribles, sans style, voies surélevées, chantiers abandonnés, rivières transformées en égouts : tout cela se succède à perte de vue, dans la plus complète anarchie. Une anarchie dont l'aspect surréaliste fait que beaucoup la trouve belle.

Dans le centre, on « voit » l'air qu'on respire ! Quotidiennement, la presse signale le degré de pollution de la veille et les prévisions du jour : « alarmant », « acceptable », « mauvais », « inadéquat »... Dans les cas graves, la municipalité lance par radio des appels aux automobilistes pour qu'ils laissent leurs véhicules à la périphérie. Les vendeurs de collyres et de sirops contre la toux font fortune. Le coupable, souvent dénoncé, c'est l'« inversion thermique » : la formation, par des combinaisons d'air froid et d'air chaud, d'une calotte qui empêche la dispersion de l'oxyde de carbone.

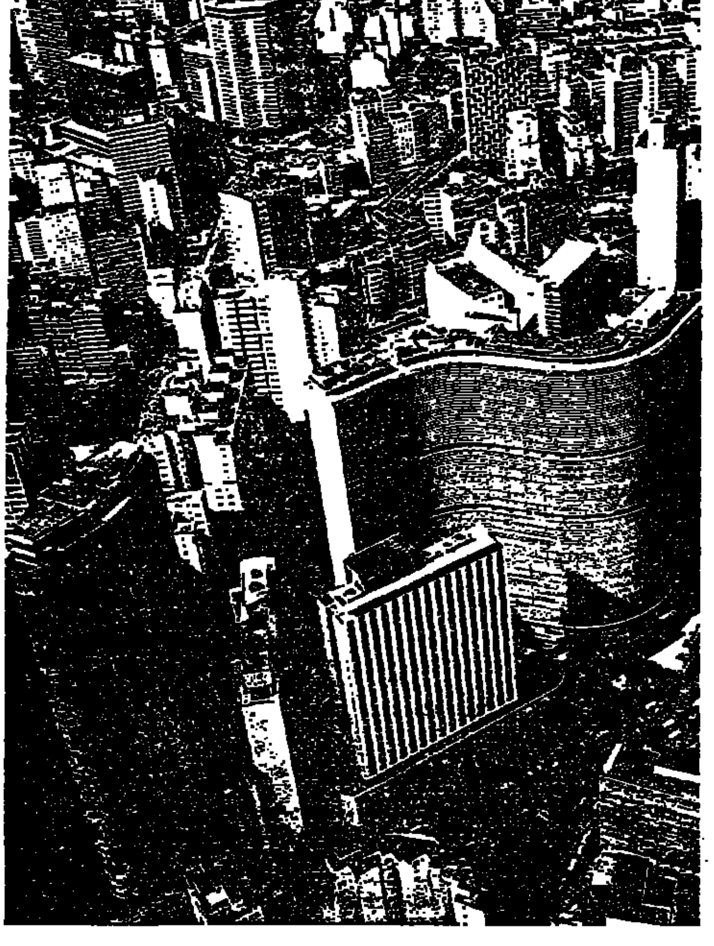
Il est vrai que Sao-Paulo présente d'autres inconvénients. La vitesse moyenne de la circulation automobile est de 25 kilomètres-heure lors des pointes ! Durée de moyenne de trajet pour aller et revenir du travail : trois heures et demie !

Sao-Paulo continue, pourtant, d'être une terre d'accueil — miroir aux alouettes des migrants du Nordeste chassés par la misère. Les passeurs *(gatos)* s'assurent, paraît-il, de substantiels profits. Anciens *Nordestinos* ayant réussi, ils retournent régulièrement à la terre natale. Ils font miroiter dans le *sertao* les attraits de Sao-Paulo. Là-bas, c'est la révélation. Puis le départ. Après plusieurs jours de route, autobus et camions bondés débarquent cette main-d'œuvre analphabète dans l'enfer industriel. Elle est « vendue » sur la place publique aux employeurs venus l'attendre dans le quartier de Bras.

Depuis le « boom » du café à la fin du dix-neuvième siècle, Sao-Paulo n'a d'ailleurs jamais cessé d'être le *terminus* de grands courants de *migrations*, italiens, japonais, syro-libanais. « *Sao-Paulo est la ville qui s'accroît au rythme le plus rapide du monde* », assurait un de ses anciens maires. « *Sao-Paulo doit s'arrêter* », a rétorqué son successeur. Les autorités multiplient investissements et efforts pour tenter de contrôler la croissance et de la rendre moins inhumaine.

Des sommes fabuleuses ont été récemment débloquées pour amplifier le réseau du tout-à-l'égout : 70 % des logements n'y sont pas encore reliés. Parmi les droits de l'homme figure le « *droit au tout-à-l'égout* », a déclaré un jour le président Ernesto Geisel.

En quatre ans, le nombre de mètres carrés en espaces verts par habitant dans la municipalité de Sao-Paulo est passé de 1,10 à 3 — bien loin, pourtant, des 12 recommandés par les urbanistes. Des projets sont, par ailleurs, à l'étude pour contenir, la concentration anarchique d'industries le long de la vallée du Paraiba, entre Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro. L'éventualité de voir naître, au long de cet axe de 400 kilomètres un complexe industriel comparable à celui de la Ruhr commence à hanter les services de planification.



M. Paulo Salim Maluf, qui doit prendre en mars prochain ses fonctions de nouveau gouverneur de l'Etat, a annoncé son intention de déménager le siège du gouvernement hors de Sao-Paulo. Cette opération, officiellement destinée à décongestionner la ville ne serait, croit-on, qu'une habile manœuvre politique en vue des élections législatives de novembre prochain. Les pronostics prévoient, en effet, une déroute du parti gouvernemental Arena dans l'Etat de Sao-Paulo. Sans doute M. Maluf espère-t-il ainsi renverser la tendance, du moins dans les villes qui caressent l'ambition d'abriter la future capitale ! Nombreux sont les habitants de Sao-Paulo qui ont accueilli la nouvelle par un gros éclat de rire, suggérant à M. Maluf de réexaminer le coût d'une telle opération.

JACQUES MAGNIN.



UN CONTINENT

L'AMAZONIE : du grandiose au possible

DE plus en plus de Brésiliens, d'Européens et de Nord-Américains fortunés vont faire une croisière sur le fleuve Amazone. Les Français profitent de l'escale d'Air France à Manaus pour découvrir la forêt équatoriale. L'Amazonie terre de tourisme ? A-t-elle tant changé ?

L'Amazonie *légale* — cet espace à l'intérieur duquel l'Etat brésilien applique une forme de politique volontaire — couvre plus de la moitié de la superficie du territoire national. Mais elle n'est habitée, au plus, que par 7 % de la population. Ce désert humain ne contribue que pour une faible part au revenu national.

Il est d'usage d'attribuer aux conditions naturelles la responsabilité du retard amazonien : le milieu équatorial avec sa chaleur, ses pluies, ses sols médiocres, sa fragile forêt dense, le risque annuel des inondations dans une plaine infinie, le cortège des germes pathogènes inhérent à un tel environnement — autant de causes généralement avancées pour expliquer la précarité de la condition humaine dans ces parages.

Or, si, avec Pierre Gourou, on compare le « bilan » amazonien à celui d'ensembles régionaux analogues — au bassin congolais par exemple — on voit qu'il n'est pas défavorable.

Pour des raisons évidentes de sécurité et de commodité, les Portugais s'installèrent sur les levées latérales du fleuve ou des affluents, les « *varzeas* », qui ne sont entièrement submergées que lors de crues catastrophiques. La vie de relation s'est organisée en fonction de la navigation, avec la ramification inextricable des voies fluviales. Les découvreurs n'ont donc guère connu que le domaine aquatique et la plaine alluviale. En fait, ils n'ont occupé qu'une faible partie de l'espace.

En réalité, l'Amazonie est, pour l'essentiel, continentale, et la *terra firme* est un domaine de collines et de hauts plateaux.

A la différence d'autres contrées dont les milieux naturels sont analogues, l'Amazonie n'a jamais vu naître une authentique civilisation rurale. Ses premiers habitants, les Indiens, avaient su, comme ailleurs, pratiquer une culture sur brûlis ingénieuse, mais aux surfaces et aux rendements limités. Ils vivaient davantage de la cueillette, de la chasse et de la pêche. L'arrivée des découvreurs mit en marche un inexorable processus de destruction des Indiens : ethnocide qui dure depuis le seizième siècle et touche, aujourd'hui, à son triste terme. Les gouvernements de Lisbonne, puis de Rio, n'ont pas eu une politique de peuplement continue et raisonnée.

Entre 1880 et 1912, le monde amazonien a connu la fièvre du caoutchouc. Le fameux théâtre de Manau témoigne de la richesse des bourgeois commerçants des villes. La fin du cycle de l'hévéa (1) laissait une population accrue par l'immigration de Portugais et de gens venus de l'Etat du Ceara. Tous étaient dans un état lamentable.

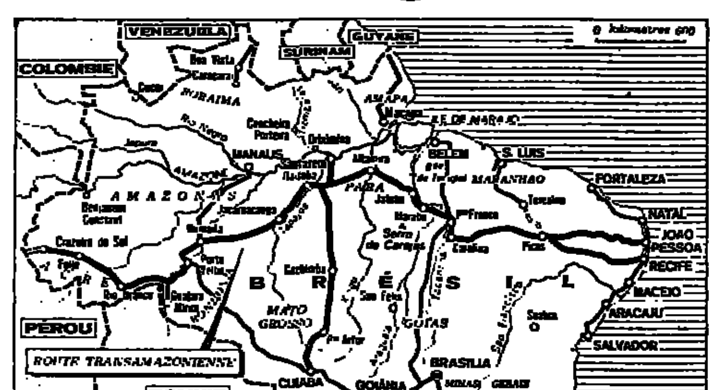
Les grandes villes, Belém et Manaus avaient été embellies. Leurs élites, souvent raffinées, avaient pris le goût du gain facile, sans acquérir celui de l'initiative. Au milieu du vingtième siècle, et en dépit de l'avion, l'Amazonie lointaine restait dans l'isolement. Au Brésil comme ailleurs, l'image « enfer vert » s'était substituée aux rêves de l'El Dorado. Si des écrivains brésiliens, comme Euclydes da Cunha, se complaisaient parfois à décrire la majesté de ses paysages, évoquant ses potentialités naturelles, les citadins de Rio, Sao-Paulo ou Belo-Horizonte avaient d'autres soucis que d'éveiller l'Amazonie.

Les militaires, devenus les maîtres de l'Etat en 1964, découvrirent et exploitèrent le thème. De 1964 à 1970 furent définis les programmes d'action, mis en place des organismes spécialisés et déclenchées des opérations.

La préoccupation amazonienne est, du reste, une constante au Brésil — depuis la colonie jusqu'à Getulio Vargas, en passant par l'empire et les débuts de la République. Le souci primordial avait d'abord été de pousser le plus loin possible le domaine lusitanien et de contenir celui des Espagnols. Ensuite ce fut, avec la diplomatie du baron de Rio Branco, au début de ce siècle, l'extension des frontières sur les marges des Guyanes et l'acquisition du territoire de l'Acre aux dépens de la Bolivie, en plein boom du caoutchouc. Pourtant, en même temps, la pénétration étrangère s'affirmait avec l'internationalisation de la navigation amazonienne, la place prise par les Anglais dans les transports fluviaux, et le contrôle du commerce extérieur opéré par les maisons étrangères — d'où le désir d'affirmer la souveraineté nationale.

En 1950, à Manaus, le président Vargas avait proclamé l'urgence d'intégrer l'Amazonie à la communauté nationale. La fondation de Brasilia par Jusselino Kubitschek, sa décision d'ouvrir une route sud-nord depuis la nouvelle capitale fédérale jusqu'à Belém, répondaient au même dessein.

« *Integrar para não entregar* » (intégrer pour ne pas abandonner) devint le grand slogan national. L'acquisition d'énormes terrains par des particuliers et par des sociétés nord-américaines avait éveillé la sensibilité populaire. Les théories géo-politiques du général Golbery do Couto e Silva — reprenant des thèmes jadis cultivés en Allemagne — conféraient à l'espace amazonien une valeur nouvelle. La « *sécurité nationale* », pièce maîtresse de l'idéologie de régime, voulait que soit mis fin à l'isolement du nord du pays.



Il ne s'agissait pas seulement de garantir des frontières longues et vides d'hommes, mais de mieux occuper l'ensemble amazonien, en augmentant son peuplement et en activant la mise en valeur de ses potentialités naturelles.

A partir de 1970, avec la présidence du général Medici, une nouvelle grande idée se fit jour : une puissante migration vers l'Amazonie soulagerait de leur trop-plein démographique les Etats du Nordeste, ainsi que ceux du Sud. Une sécheresse catastrophique avait accru la misère des Nordestinos, auxquels, à défaut d'une réforme agraire, on proposait des terres dans la grande forêt du Parana, dans le Rio-Grande-do-Sul, et même à Sao-Paulo, la mécanisation de l'agriculture, le recul du café et la concentration foncière rejettaient vers des métropoles déjà démesurées des ouvriers agricoles et des petits propriétaires, qui pourraient mieux trouver leur salut dans la colonisation amazonienne. Facteurs événementiels, aspirations idéologiques et traditions diplomatiques : tout conspirait à faire de l'Amazonie le nouvel Eden.

A défaut de pouvoir dresser un bilan, hasardeux, de ces plans, on peut indiquer quelques-uns des changements, réels ou apparents, qu'ils ont introduits en Amazonie.

Ce qui saute aux yeux, pour qui regarde une carte, c'est la construction des routes : percée de la Transamazonienne est-ouest, ouverture des axes nord-sud. Ce sont comme des leviers qui auraient fait sauter la serrure. Camions, autocars luxueux ou déglingués, voitures de tourisme, avalent des milliers de kilomètres, aisément, sur l'asphalte, plus difficilement ailleurs, au risque d'être stoppés par les pluies

L'Institut de colonisation et de réforme agraire (INCRA) a reçu mission, vers 1966, de procéder à la colonisation des terres vierges. Il intervint en Rondonia et en bordure de la Transamazonienne, avec des résultats inégaux. A son actif, l'encouragement aux plantations arbustives (cacao, café, hévéas) et à la canne à sucre. Moins heureux fut le manque de dispositions prises pour en assurer sérieusement la commercialisation.

Les critiques ont été nombreuses et pas tellement différentes de celles exprimées, cent ans plus tôt, à l'époque du café. L'intervention de l'Etat heurte toujours les traditions et les intérêts des *fazendeiros*. On a dénoncé l'archaïsme technique de la petite colonisation. On lui a reproché d'accaparer la terre et l'aide gouvernementale pour les cultures vivrières au détriment de l'élevage — qui aurait pu être si fructueux pour la balance commerciale.

Comme les promoteurs de l'opération avaient hâte de présenter à l'opinion des résultats spectaculaires, ils délaissèrent l'INCRA et cédèrent aux pressions des groupes privés. *Fazendeiros* du Brésil central, industriels et banquiers des grands centres économiques, sociétés brésiliennes, étrangères et multinationales furent saisis d'une frénésie amazonienne.

Un développement par pôles

Les nouveaux propriétaires ont des représentants sur place et les conflits sont fréquents avec les petits colons déjà installés. Ceux-ci avaient défriché et commencé de cultiver une terre apparemment sans maître : ils savaient que l'usage était d'accorder au possesseur du sol (*posseiro*) la possibilité d'en devenir propriétaire. Les nouveaux arrivants leur laissent le choix : passer à leur service, mais avec quel salaire ! ou déguerpir. Ces affrontements sont classiques au Brésil. Ils se terminent souvent dans le sang. Parfois dans la guérilla.

Avec la présidence du général Geisel, il y a eu un net déclin de la colonisation officielle. Dorénavant, la stratégie amazonienne s'appuie sur une quinzaine de régions-pôles, réparties selon les possibilités du milieu naturel. A la politique de mise en valeur agro-pastorale liée à l'ouverture des routes s'est ainsi substituée une perspective de développement ponctuel. Chaque pôle a sa vocation : forestière, agricole, pastorale, mais aussi touristique, minière ou industrielle. Un exemple de pôle projeté est celui de la Serra dos Carajas. Riche de milliards de tonnes d'un excellent minerai de fer, il serait associé à une centrale hydro-électrique à construire sur le fleuve Tocantins, et à un pôle de métallurgie lourde installé sur l'Atlantique, près de Sao-Luiz-do-Maranhao. Mais la crise du pétrole a calmé l'ardeur des investisseurs et retardé le démarrage des projets.

La population de l'Amazonie légale s'est sans doute accrue de deux millions d'habitants en dix ans — croissance naturelle et immigrations confondues. Les gains les plus forts se localisent dans les régions périphériques du Sud. Ils prolongent les tendances antérieures aux décisions politiques consécutives à 1964. Les villes, quelles que soient leurs dimensions, ont connu un développement remarquable : Belem dépasse le million d'habitants, et Manaus s'en approche. Cette croissance s'explique par le gonflement du secteur tertiaire, public et privé. Il est dû aussi à l'exode des paysans, chassés de leurs terres ou séduits par la publicité. Mais les besoins de main-d'œuvre des quelques industries nouvelles n'absorbent pas tous les immigrants. La création d'une zone franche à Manaus a surtout attiré des ateliers de montage employant une main-d'œuvre féminine.

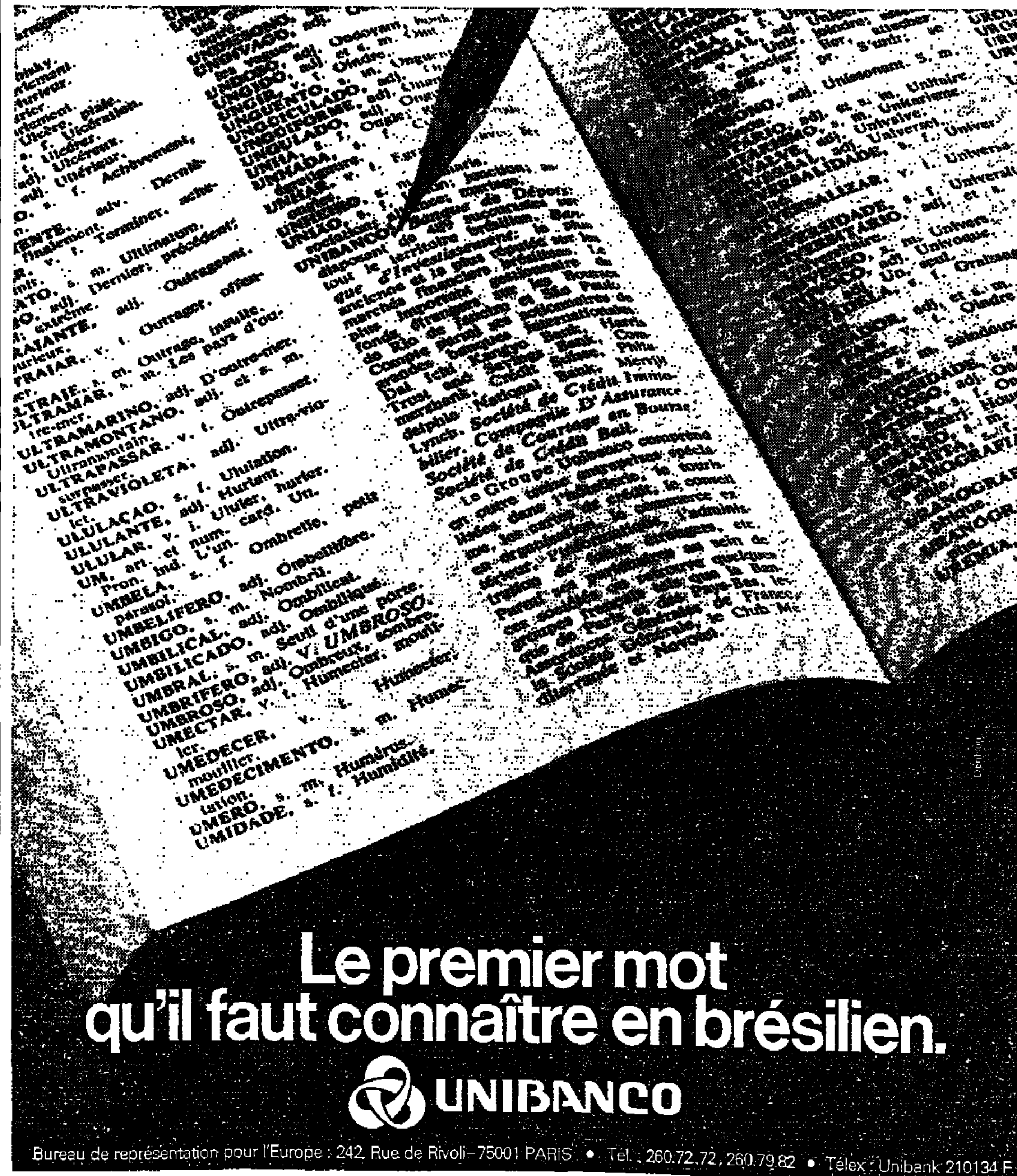
La composition de la population a changé. On doit, hélas, considérer que le stock indien est en voie de disparition accélérée.

Le milieu naturel amazonien sort-il gravement endommagé de ces dix fiévreuses années ? On comprend l'inquiétude devant le pitoyable spectacle d'une forêt brûlée. On s'inquiète de savoir que, souvent, il n'y aura pas de repousse, et que les tristes pâturages font venir des bêtes médiocres. Mais, à l'échelle de l'Amazonie, les dégâts sont encore limités. L'avenir dépendra de la capacité des responsables à tirer les conclusions pratiques des progrès de la connaissance scientifique. Aux ambitions grandioses, le souci des lendemains devrait faire préférer des expériences modestes.

L'Amazonie, naguère à l'écart du pays, y a été pratiquement intégrée, économiquement et diplomatiquement. La sécurité des frontières est mieux assurée. En même temps, le Brésil a ébauché une collaboration avec ses voisins. Le traité de coopération amazonienne conclu l'été dernier sous l'égide de Brasilia est-il le point de départ pour un autre bond en avant ?

PIERRE MONBEIG,
directeur de recherche au C.N.R.S.

(1) Due à l'exploitation d'hévéas produits en plantations, notamment en Asie du Sud-Est (N.D.L.R.).



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le débat sur l'égalité des droits entre les sexes met en évidence la puissance du courant conservateur

De notre correspondant

Washington. — Le système législatif est déjà fort compliqué aux Etats-Unis, mais il paraît un jeu d'enfant à côté du processus de révision constitutionnelle : tant d'acteurs et d'inconnues entrent alors en ligne de compte que le résultat peut se faire attendre des dizaines d'années. Chaque amendement, en effet (en réalité, un ajout à la Constitution), doit, après avoir été voté par le Congrès fédéral, être ratifié par les trois quarts des Etats. Compte tenu des constitutions particulières à chaque membre de la Fédération. Certains Etats exigent une majorité des trois cinquièmes, d'autres moins, mais les navettes entre les deux chambres des législatures locales sont souvent aussi compliquées qu'à Washington. La procédure est fort longue et l'on peut d'ailleurs considérer que les lenteurs opposées par tel ou tel Etat sont déjà une réponse. Aussi le Congrès avait-il décidé, en 1917, de fixer à sept ans le délai au cours duquel les Etats peuvent se prononcer sur un amendement. Depuis lors, neuf amendements ont été ratifiés de la sorte, le dernier en date étant celui de 1971, qui abaissa à dix-huit ans l'âge du droit de vote.

Pourtant le prochain amendement, dit *« des droits égaux » (« Equal Rights Amendement »*, ou ERA) fera l'objet d'une dérogation. Confirmant un vote de la Chambre intervenu en août, le Sénat a décidé, vendredi 6 octobre, par 60 voix contre 36, de lui accorder un délai de grâce de trois ans. La date limite pour la ratification, initialement fixée au 22 mars prochain, a été reportée au 30 juin 1982. Trente-cinq Etats ont, en effet, ratifié cet amendement sur les trente-huit requis et le vote des trois derniers apparaissait comme hautement problématique au cours des six mois à venir.

Une coalition conservatrice

On peut se demander pourquoi ce texte fait problème à ce point. Il proclame simplement : *« L'égalité des droits devant la loi ne sera ni refusée ni diminuée par les Etats-Unis* (le gouvernement fédéral) *ou aucun Etat en fonction du sexe. »* A l'heure de la libération de la femme et du militantisme, de tout ordre, en matière sexuelle, il n'y a là rien de révolutionnaire. L'adoption de ce texte ne devrait guère changer les choses, qu'il s'agisse de l'emploi ou du divorce, à moins que des avocats un peu trop zélés n'en tirent argument pour remettre en cause devant les tribunaux une série de lois et de règlements locaux plus ou moins proches du sujet. Divers usages sociaux pourront aussi être dénoncés, à commencer par celui des clubs réservés aux hommes, encore florissants dans toutes les grandes villes.

C'est, en tout cas, ce que redoute une puissante coalition d'adversaires. Les milieux conservateurs semblent avoir vu dans cet amendement la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de leur patience, l'expression concentrée de tous les courants hostiles aux valeurs traditionnelles.

« Rien n'a fait davantage pour nourrir la remontée de l'activisme de droite que l'ERA », écrivait, il y a quelques mois, le *New York Times*. Des femmes sont bien entendu montées aux premières lignes, mais dans les deux camps. Si les épouses de MM. Carter, Mondale et de nombreux sénateurs libéraux ont pris part à la bataille en faveur de l'amendement, d'autres ont fait une campagne hostile de bien plus longue haleine à Washington et dans les Etats hésitants. Mme Schlafly, présidente du mouvement Arrêtez l'amendement (Stop ERA), est partie en guerre depuis longtemps contre ce texte « unisexe », sa nature *« antifamiliale et son potentiel destructif »*. Une organisation conservatrice a accusé l'Etat fédéral de vouloir, par ce biais, *« s'adjuger de nouveaux pouvoirs en matière de mariage, de divorce et dans d'autres domaines »*.

Des arguments moins loyaux encore ont été employés, notamment lorsque certains adversaires de l'ERA ont entretenu volontairement la confusion entre les arguments de l'autre camp et la propagande des militants homosexuels. Le groupe également puissant des adversaires de l'avortement — notamment dans les milieux religieux — a naturellement rallié en grande partie le mouvement hostile.

Cette campagne a porté ses fruits. Si trente-cinq Etats ont ratifié l'ERA dans les cinq années qui ont suivi son adoption par le Congrès en 1972, aucune nouvelle ratification n'est intervenue depuis celle de l'Indiana, en janvier 1977. Les choses se sont au contraire gâtées depuis cette date, puisque l'amendement a été battu, à de faibles majorités il est vrai, dans plusieurs Etats, tandis que quatre autres, l'Idaho, le Nebraska, le Tennessee et Kentucky *« changeaient d'avis »* et émettaient un nouveau vote, défavorable. Ces dernières décisions seront probablement jugées illégales (celle du Kentucky a d'ailleurs fait l'objet d'un veto du gouverneur), mais elles montrent à quel point le vent a changé depuis dix-huit mois. On note aussi que les quinze Etats récalcitrants sont tous ceux du sud des Etats-Unis, à l'exception de l'Illinois, qui n'arrive pas à bout d'une procédure législative particulièrement complexe.

Si l'on sait que l'amendement sur l'égalité des droits a été proposé pour la première fois, sous sa forme actuelle, en 1923, le délai de dix ans accordé pour son adoption définitive n'apparaît pas excessif. Le dix-neuvième amendement, qui accorda aux femmes le droit de vote, avait été débattu pendant soixante-dix ans avant d'être ratifié en 1920. Mais le fait qu'il faille aujourd'hui, pour adopter un texte de moindre portée pratique, déroger à un usage vieux de plus de soixante ans atteste de la puissance nouvelle du courant conservateur aux Etats-Unis.

MICHEL TATU.

Canada

« LE TEXTE DU RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE SERA SOUMIS AU PARLEMENT QUÉBÉCOIS » affirme M. René Lévesque

Montréal *(A.F.P.)*. — Le référendum sur l'indépendance du Québec, qui doit avoir lieu d'ici à 1980, devrait donner au gouvernement québécois un *« mandat pour négocier »* avec les autorités fédérales, déclare le premier ministre québécois, M. René Lévesque, dans une interview au mensuel de Montréal, *Présent*. Une approbation du référendum ne signifie pas la mise en place immédiate d'un nouveau régime, souligne M. Lévesque, qui ajoute : *« Un référendum n'a pas de valeur juridique précise, mais une énorme valeur politique. »*

Interrogé sur le texte de la question qui sera posée aux électeurs, M. Lévesque indique que la fiscalité, *« c'est-à-dire le contrôle des impôts, est un élément fondamental de la souveraineté, mais, de là à dire que la question du référendum sera basée là-dessus, c'est faux »*.

Après avoir affirmé que ce texte sera d'abord présenté à l'Assemblée nationale du Québec, M. Lévesque rappelle que son gouvernement, en cas d'échec, s'est engagé à ne pas tenir deux référendums durant l'actuelle législature. En revanche, si le référendum est approuvé, une deuxième consultation ne sera pas nécessaire, car, conclut M. Lévesque : *« Un peuple qui décide d'affronter l'avenir, de se tenir debout, et de dire :* « Je suis » capable d'être responsable de » moi-même », *ne change jamais d'idée. »*

Nicaragua

LA TENDANCE « PROLÉTARIENNE » DU FRONT SANDINISTE REJETTE TOUTE NÉGOCIATION AVEC LE RÉGIME SOMOZA

Les dirigeants de la tendance dite « prolétarienne » du Front sandiniste de libération nationale ont condamné, vendredi 6 octobre, dans un communiqué publié sur une page entière du quotidien *La Nacion*, à San-José, au Costa-Rica, toute négociation entre le gouvernement du Nicaragua et l'opposition pour sortir de la crise.

La tendance « prolétarienne » est l'une des trois qui composent le Front sandiniste, mais elle a joué un rôle moindre que les deux autres dans l'insurrection contre le président Somoza. Ces dernières (l'une favorable à la « guerre populaire prolongée », et l'autre dite « terceriste » parce qu'elle propose l'alliance avec les mouvements démocratiques bourgeois, ou « insurrectionnelle », parce qu'elle est à l'origine du récent soulèvement) ne se sont pas encore prononcées sur le processus de médiation entamé entre le gouvernement et l'opposition par les Etats-Unis, le Guatemala et la République Dominicaine.

Cependant, M. Sergio Ramirez, écrivain proche du groupe des Douze (composé d'intellectuels, de chrétiens et d'hommes d'affaires opposés au président Somoza, et qui est favorable à ces deux tendances), doit lui-même participer à cette négociation. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Rabat affirme être « ouvert au dialogue et à la médiation »

De notre envoyé spécial

Casablanca. — La presse marocaine a publié ce samedi 7 octobre le message du président Boumediène (*le Monde* du 6 octobre) au roi Hassan II accompagné d'une mise au point du ministère de l'information dont on note le ton modéré. Le texte du chef de l'Etat algérien a été dans l'ensemble accueilli *« positivement »* dans les milieux politiques, même si d'aucuns le jugent *« hypocrite »*. Renvoyant la balle dans le camp algérien, la mise au point marocaine constitue une invitation assez appuyée en faveur de l'ouverture d'un dialogue direct entre Alger et Rabat.

Dans son message, le président Boumediène se demandait notamment *« s'il demeure concevable d'établir des contacts directs entre le Maroc et l'Algérie en vue d'assainir l'atmosphère dans la région du Maghreb arabe »* en raison des positions divergentes des deux pays sur le problème palestinien. Par deux fois, la mise au point répond qu'un tel dialogue est possible.

Elle estime en outre qu'il est *« possible de trouver une solution positive »* aux questions en litige, indépendamment du problème palestinien.

Le chef de l'Etat algérien s'étant référé au traité d'Ifrane et aux conventions de 1972, qui règlaient le problème des frontières, la mise au point rappelle que ces textes *« tracent la voie à un dépassement »* des différends frontaliers *« dans l'optique d'une coopération économique objective »*. Ce rappel pourrait permettre de régler le problème du Sahara occidental dans un cadre non pas bilatéral mais maghrébin, lequel serait acceptable par l'Algérie.

Celle-ci ne manquera pas en revanche de contester le paragraphe suivant qui affirme que l'Algérie avait donné *« des garanties au Maroc »* pour l'aider à parfaire son intégrité territoriale par la récupération de ses territoires spoliés, dont le Sahara occidental.

La diplomatie algérienne, en effet, a toujours affirmé que son appui ne concernait que les présides espagnols de Ceuta et Melilla, partie intégrante du territoire marocain, mais pas le Sahara occidental, pour lequel l'ONU avait prévu le droit à l'autodétermination.

Un ton conciliant

La mise au point *« enregistre avec satisfaction »* le fait que le président *« exalte la coopération d'antan »* entre les deux pays et manifeste de la *« nostalgie »* à ce propos. Mais elle rappelle que l'Algérie avait expulsé, en 1976, quarante mille citoyens marocains et qu'elle *« héberge et arme »* le Front Polisario, ce *« groupe »* qui attaque le territoire marocain pou *« y porter la mort et la dévastation »*, attitude qui va, selon Rabat, à l'encontre de la coopération.

Alors que le ministre des affaires étrangères marocain, M. Boucetta, vient d'affirmer à l'ONU que *« le Sahara ne saurait faire l'objet d'aucune négociation ou dialogue »*, la mise au point déclare en conclusion que Rabat est *« d'accord avec le président algérien lorsqu'il affirme que la question du Sahara ne peut être réglée que politiquement »* et souligne que *« le Maroc demeure ouvert au dialogue et à la médiation »*.

Que les deux pays aient renoncé aux invectives pour adopter un ton conciliant peut s'expliquer par leur désir d'impressionner favorablement les instances internationales et les « sages » africains chargés de préparer le sommet extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine sur le problème du Sahara occidental.

En outre, les changements survenus en Mauritanie et l'évolution de la situation sur le terrain les incitent sans doute à vouloir renouer le dialogue pour tenter de dégager une solution qui leur permettrait de concentrer tous leurs efforts sur le développement économique.

PAUL BALTA.

En visite à Dakar

LE CHEF DE L'ÉTAT MAURITANIEN DEMANDE AU PRÉSIDENT SENGHOR D'« USER DE SON INFLUENCE » AUPRÈS DES PARTIES CONCERNÉES.

(De notre correspondant.)

Dakar. — Le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck, chef de l'Etat mauritanien, a effectué, vendredi 6 octobre, une visite de travail de quelques heures dans la capitale sénégalaise, soulignant l'importance qu'il accorde, comme son prédécesseur, à ses relations avec les dirigeants sénégalais. Depuis le déclenchement du conflit saharien, la Mauritanie a trouvé un allié sûr en la personne du président Senghor, qu'inquiète à tort ou à raison ce qu'il appelle les *« menées hégémoniques »* algériennes au sud du Sahara. Mais, en permettant à la France d'utiliser la base aérienne de Dakar pour contribuer à la défense de l'intégrité territoriale mauritanienne, le chef de l'Etat sénégalais a voulu aussi permettre à Nouakchott de ne pas dépendre exclusivement en cette affaire de l'aide militaire marocaine.

Les dirigeants sénégalais suivent avec la plus grande sympathie les efforts de Nouakchott pour commencer à rééquilibrer quelque peu ses relations maghrébines réduites ces dernières années à une alliance quasi exclusive avec Rabat.

« L'un des objectifs de ma visite, a déclaré à la presse le lieutenant-colonel Saleck, *était de demander au président Senghor de faire jouer son influence et ses relations auprès des parties concernées »*, ajoutant que celle-ci *« doivent admettre le principe de la concertation et des concessions »*. — P. B.

Kenya

M. Arap Moi est le seul candidat officiel à la présidence de la République

De notre correspondant

Nairobi. — Après avoir été élu, à l'unanimité, président de la KANU (Kenya African National Union) et nommé candidat unique de la seule formation politique kényanne à la présidence de la République, M. Daniel Arap Moi a annoncé, vendredi 6 octobre, qu'une conférence générale de la KANU se réunirait le 28 octobre. La confirmation de M. Moi dans ses fonctions n'est plus qu'une formalité. Il déposera le 10 octobre sa candidature et, faute de concurrent, sera « nommé » président le 21 octobre sans scrutin populaire.

L'interrègne ouvert par la disparition de Jomo Kenyatta aura duré un mois de moins que le délai prévu par la Constitution. La rapidité de cette transition — tout se passe, pour l'instant, dans l'ordre et conformément à la Constitution — devrait singulièrement renforcer la position de M. Arap Moi.

C'est ce que le président a signifié vendredi aux délégués de la KANU en leur demandant d'*« arrêter de faire campagne pour la vice-présidence »* de la République. Pour occuper ce poste important, on pensait généralement que le choix du président, une fois confirmé dans ses propres fonctions, se porterait sur M. Mwai Kibaki, brillant ministre des finances et l'un des proches collaborateurs du chef de l'Etat. M. Kibaki, un Kikouyou de Nyeri, a été, le premier, vendredi, à annoncer sa candidature à la vice-présidence de la KANU.

Mais sa promotion à la vice-présidence de la République présente deux inconvénients. D'une part, en cas de vacance de la présidence, l'intérim présidentiel reviendrait alors de droit à un membre de l'ethnie kikouyoue, laquelle a dominé la scène politique sous la houlette du plus célèbre de ses fils, Jomo Kenyatta. D'autre part, sa désignation pourrait accréditer la thèse selon laquelle M. Arap Moi, lui-même issu d'une ethnie minoritaire, ne serait pas entièrement libre de ses mouvements. Pour ces deux raisons, M. Arap Moi pourrait finalement désigner soit un représentant d'une autre ethnie marginale, soit un des leaders politiques de la région côtière.

L'élection d'un nouvel exécutif national de la Kanu, le 28 octobre, interviendra une semaine après la prise de fonctions de M. Arap Moi et coïncidera sans doute avec la nomination, par ce dernier, d'un nouveau gouvernement. On retrouvera donc probablement des Kikouyous à des postes de responsabilité dans les deux organes. Il reste à voir jusqu'à quel point le deuxième président du Kenya entend revitaliser la Kanu, ce parti étant en veilleuse depuis plusieurs années. Des élections législatives doivent avoir lieu en octobre 1979 et on spécule déjà, à Nairobi, sur la possibilité d'élections anticipées. M. Moi aurait en effet intérêt à un renouvellement rapide de la Chambre des députés, qui lui permettrait de profiter au mieux de la popularité dont il jouit actuellement.

J.-C. P.

PORTRAIT

Le dauphin de Kenyatta

La désignation à la tête du parti unique de M. Daniel arap Moi constitue un succès posthume pour Jomo Kenyatta : la classe politique s'est ralliée à la candidature du président par intérim, assurant ainsi une rapide transition dans l'ordre, le calme et le respect de la Constitution. C'est un hommage à l'œuvre du « père de la nation » qui avait visiblement choisi pour dauphin l'homme qui de mon vivant était déjà le vice-président de la République.

Daniel, depuis son baptême chrétien, « fils de » arap en tugen) Moi (un père dont il sera orphelin dès l'âge de quatre ans), le futur président kényan est peut-être le plus méconnu des hommes politiques d'Afrique orientale à l'étranger. Depuis dix ans, alors que Kenyatta se déplaçait de moins en moins, il sillonnait le Kenya, intervenait dans les débats parlementaires, recevait les personnalités de passage. Homme mince et grand, à l'approche et au rire faciles, il consacrait ses week-ends à l'inauguration en province de projets Harambee, des collectes de fonds pour doter un village d'une école ou d'un dispensaire.

L'ancien instituteur de la Rift Valley, dans le Kenya occidental, s'accommodait volontiers de son devoir de réserve, inévitable aux côtés d'un leader aussi prestigieux que Kenyatta.

« Moi et mon frère Tultoek, nous avons grandi en gardant chèvres et moutons et en jouant avec les autres enfants de Sacho. Il n'y avait pas grand-chose d'autre à faire en ce temps-là », *a raconté récemment M. Moi. Mais le petit Tugen — une branche de l'ethnie kalendjin, elle-même assez marginale — est choisi par son oncle paternel, un chef, pour se rendre à l'école primaire africaine de la région, la Karbotonjo Inland Mission. Une quarantaine de kilomètres à pied les jours de cours, et les chèvres à surveiller les jours de liberté.* « Une vie difficile », *a-t-il dit. Une vie qui conduira le studieux élève, à l'âge de vingt ans, en 1944, vers l'école normale africaine de Kapsabet. D'autres études sérieuses, doublées de cours par correspondance avec la London Matriculation Examination, et le voilà, pour sept ans, de 1948 à 1955, chargé à son tour de former des instituteurs africains.*

Elu, sans l'avoir vraiment recherché, au Conseil législatif mis en place par les Britanniques, il poursuit cette nouvelle carrière politique quand il devient l'un des huit premiers Africains élus au Parlement. C'est de cette époque que date son goût pour les déplacements : il parcourt sans arrêt une circonscription électorale qui ne lui a jamais compté ses voix depuis.

Dans les années 50, l'insurrection mau-mau est le fait des Kikouyous, mais les autres ethnies s'associent à la revendication pour l'indépendance. Tandis que Kenyatta purge une longue peine de travaux forcés, l'unité ne se fait pas entièrement. En 1960, une scission s'opère : à l'alliance dominante kikouyou-luo s'oppose une coalition entre les Kalendjins — que le problème de la division des terres oppose surtout aux Kikouyous — et les « côtiers ». A la KANU — redevenue, aujourd'hui, parti unique de fait — s'oppose la KADU (Kenya African Democratic Union), formée en 1960 et qui porte à sa présidence M. Moi. C'est Jomo Kenyatta qui imposera, de sa résidence surveillée, que l'unité se refasse. Et il aura trouvé, à partir de cette date, son meilleur allié et un collaborateur jusqu'à ses derniers jours.

Ministre tour à tour de l'éducation (1961-1962), de l'administration locale (1962-1964) et de l'intérieur (1964-1967), M. Moi est promu vice-président de la République lors de la crise entre Jomo Kenyatta et M. Odinga, lequel quitte la vice-présidence en 1966, l'intérieur étant assuré pendant quelques mois par M. Joseph Murumbi. La présence d'un Kalendjin au côté de Jomo Kenyatta tempère le rôle dominant joué par les Kikouyous au sein de l'administration.

Le refus de laisser les clientèles politiques se réclamer de son nom et la volonté de faire respecter la charge dont il hérite animent M. Daniel arap Moi. L'homme apparemment tranquille de la scène politique kényane n'a pas choisi la facilité. Mais l'exercice de la magistrature devrait lui permettre de donner toute sa mesure après une patiente attente dans l'ombre de Jomo Kenyatta.

J.-C. POMONTI.

Zambie

Le président Kaunda décide la réouverture de la frontière du sud avec la Rhodésie

Lusaka *(A.F.P., Reuter, UPI)*. — M. Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien, a annoncé, vendredi 6 octobre, sa décision de *« rouvrir ses routes commerciales vers le sud »*, fermées depuis 1973 conformément aux sanctions économiques internationales décidées à l'époque contre le gouvernement de Salisbury (nos dernières éditions du 7 octobre).

« Cette décision (qui prend effet immédiatement), a souligné M. Kaunda, *a été prise en raison des limitations sans précédent qui pèsent sur les autres routes que nous avons utilisées jusqu'à présent. Mais cela ne signifie nullement la réouverture de toute la frontière* (longue de 720 kilomètres) *ni le rétablissement du commerce avec la Rhodésie. »*

M. Kaunda a précisé que cette décision résultait d'un arrangement conclu directement avec les chemins de fer sud-africains. Il a justifié son initiative par la nécessité pour son pays de recevoir dans les prochaines semaines 90 000 tonnes d'engrais, actuellement immobilisées dans le port de Maputo (Mozambique). L'absence de ces engrais risque d'entraîner une réduction de moitié de la prochaine récolte de maïs, alimentation de base des Zambiens.

Les importations et les exportations de la Zambie, notamment du cuivre, transiteront désormais par Maputo, puis par l'Afrique du Sud, le Botswana et la Rhodésie. Elles franchiront la frontière zambienne par le pont de Livingstone qui enjambe les chutes Victoria. M. Kaunda a indiqué que les pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique et Tanzanie) avaient fait part à la Zambie de leur *« compréhension »*.

[Même si elle s'explique par d'impérieuses nécessités économiques, la décision de M. Kaunda ne manquera pas de revêtir une portée politique. Pays sans accès à la mer, la Zambie, soucieuse d'éviter une asphyxie de son économie, n'avait guère le choix des moyens. L'engorgement des ports de l'océan Indien, les graves difficultés d'évacuation du cuivre et d'acheminement des produits de première nécessité par le Tazara (voie ferrée construite par les Chinois en Tanzanie), les pressions insistantes et renouvelées exercées par les organismes d'aide internationaux (F.M.I., Banque mondiale) : tous ces facteurs militaient en faveur d'un assouplissement de l'embargo que la Zambie avait décrété contre la Rhodésie et du blocus qu'elle s'était de ce fait imposé à elle-même. Il n'empêche que la décision de M. Kaunda peut être interprétée comme une double défaite. A l'intérieur, et à l'approche de l'élection présidentielle, il cède sur ce point aux pressions d'une partie de la classe politique, emmenée notamment par M. Simon Kapwepwe, ancien vice-président. A l'extérieur, il lâche du lest à l'égard de la minorité blanche de Salisbury qu'il s'était promis de combattre par tous les moyens. — J.-P. L.

Ethiopie

● M. RAMADAN MOHAMED NUR, secrétaire général du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), a annoncé à Khartoum vendredi 6 octobre qu'une *« nouvelle initiative »* avait été prise afin d'entamer des négociations avec les autorités éthiopiennes pour *« trouver une solution pacifique au conflit érythréen »*. M. Nur n'a pas donné de précision, signalant simplement qu'il s'agit du *« développement d'initiatives passées »*. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les transports scolaires, le sport, le Larzac et les universités

Vendredi 6 octobre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants ont notamment été abordés :

● La SNIAS

« Ne serait-il pas opportun pour la SNIAS, demande M. AUTAIN (P.S., Loire-Atlantique), *d'embaucher, afin de pouvoir répondre à la demande présente et à venir ? »*

M. LE THEULE, ministre des transports, lui répond : *« Le succès commercial de l'Airbus est indiscutable. Au début de 1978, il y avait cinquante-six commandes fermes et trente-cinq options : aujourd'hui, il y a cent vingt-sept commandes, cinquante-quatre commandes optionnelles pour les versions B 2 et B 4, soixante pour la version H 310. Les conséquences à tirer de ce succès font l'objet d'études menées par la SNIAS avec le ministère de la défense. Il s'agit d'abord de fixer les cadences à atteindre. On étudie d'autre part les conséquences possibles sur l'emploi, tant à la SNIAS que chez les sous-traitants. En matière de sous-traitance, priorité sera donnée à des entreprises françaises. Les études en cours devraient s'achever avant la fin de l'année. Leurs conclusions dépendront pour une part de la décision de la Grande-Bretagne, pays jusqu'ici sous-traitant. »*

● La pollution à Marseille

M. GAUDIN (U.D.F., Bouches-du-Rhône) insiste pour que soit exécutée rapidement une station d'épuration à Marseille et souhaite connaître la part que l'Etat entend prendre dans le financement de cette réalisation.

M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat à l'environnement, lui répond : *« Une première phase de la réalisation de la station coûterait 500 millions de francs. Je suis prêt à soumettre le projet que pourrait proposer la municipalité à l'examen d'un comité interministériel de la qualité de la vie afin de fixer l'échéancier et de répartir la charge du financement entre l'Etat, la ville, l'établissement public régional, les collectivités locales intéressées et l'agence financière de bassin. »*

● Les transports scolaires

M. DELALANDE (R.P.R., Val-d'Oise) demande que soit rétablie la disposition antérieure selon laquelle tous les écoliers avaient droit à la carte de transport à tarif réduit, quel que soit l'établissement choisi par leurs parents.

M. BEULLAC, ministre de l'éducation, rappelle que l'Etat n'accorde une aide au titre des transports qu'aux élèves (de l'enseignement public et de l'enseignement privé) dont le domicile est distant de plus de 3 kilomètres de l'établissement public le plus proche. Si nous vous suivions, observe-t-il, il faudrait subventionner sans condition les trajets des élèves de l'enseignement privé ; c'est impossible puisque l'aide attribuée aux familles des élèves de l'enseignement public n'est accordée que dans des conditions très strictes.

M. Delalande juge paradoxal que le gouvernement actuel « *applique le programme commun* ». « *On porte atteinte à une liberté fondamentale* », estime-t-il.

● L'enseignement supérieur

Mme PRIVAT (P.C., Seine-Maritime) dénonce le décret du 20 septembre qui vise à son avis « *au démantèlement de l'université* ». En ce qui concerne l'université de Vincennes, elle résume ainsi la politique de Mme SAUNIER-SEITE : « *Autoritarisme, austérité, mépris des enseignants* ».

Le ministre des universités lui répond : *« Nous avons préparé le décret en question pendant deux ans et demi en concertation avec tous les personnels de l'enseignement supérieur. Le sort des personnels non titulaires dépend d'abord de l'université elle-même. La rentrée se fera normalement, car toutes les dispositions nécessaires ont été prises. Les nouveaux personnels seront nommés par les recteurs, mais ce sera sur la proposition des présidents d'université. Ce ne sont pas des centaines d'emplois qui seront supprimés, mais des milliers de promotions qui seront rendues possibles. De 1976 à 1979, plus de trois mille assistants auront été promus et titularisés. Pour 1980, le gouvernement vient de décider la création de mille deux cents postes supplémentaires de maître-assistants. A propos de l'université Paris-VIII, je n'accepte pas que vous parliez d'un démantèlement et d'absence de concertation. Il s'agit, en fait d'une réinstallation dans de nouveaux bâtiments et il y a eu concertation. Quant à l'université Paris-XIII, elle n'a pas à intervenir dans une affaire qui intéresse une autre université. »*

● Le sport à l'école

M. HAGE (P.C., Nord) appelle l'attention du ministre de la jeunesse et des sports sur les conséquences « déplorables » du plan de relance de l'éducation physique et sportive à l'école.

M. SOISSON réaffirme que le gouvernement est fermement décidé à appliquer les mesures qui ont été arrêtées. Concernant le sport scolaire, il précise que le gouvernement est prêt à payer sur crédits de vacations tous les enseignants qui assureront l'animation de leur association sportive en supplément de leur horaire. « *C'est donc,* observe-t-il, *aux enseignants de prendre clairement leurs responsabilités.* » « *Quant aux heures supplémentaires*, fait-il remarquer, *elles ne sont ni une nouveauté ni une mesure discriminatoire contre les enseignants.* »

Pour M. NOIR (R.P.R., Rhône), les protestations des enseignants ont été provoquées beaucoup plus par des questions de forme que par le contenu du plan. Aussi pense-t-il, qu'il serait dommage qu'une partie des avantages présentés par ces décisions se trouvent réduites à néant parce que le gouvernement a averti les intéressés trop tard.

Le ministre reconnaît que certains transferts ont été notifiés très tard aux enseignants. « *Toutefois*, demande-t-il, *était-il possible des les prévenir avant qu'ils fussent rentrés de vacances ?* » « *J'ajoute*, conclut-il, *que les transferts sont toujours restés dans les limites de la ville où habitent les intéressés.* »

● Le camp du Larzac

M. NUCCI (P.S., Isère) évoque les premiers arrêtés de cessibilité pris par le préfet de l'Aveyron pour deux communes du Larzac. Il y voit « *un véritable coup de force envers les agriculteurs de cette région, une véritable provocation* ». « *Pense-t-on*, demande-t-il, *obtenir leur résignation ou bien souhaite-t-on que la révolte s'installe à nouveau dans cette région ?* »

M. BOURGES, ministre de la défense, lui répond : *« La prise des arrêtés de cessibilité ne constitue ni un coup de force ni une provocation ; c'est la suite normale de la procédure administrative. Sur 13 900 hectares, 5 900, soit 42 %, sont acquis. L'installation du camp ne va nullement paralyser l'activité agricole du Larzac. L'élevage des moutons pourra parfaitement se poursuivre. Les jours de manœuvres, les brebis resteront, bien sûr, au bercail, mais tout le reste du temps les troupeaux pourront parfaitement déambuler. J'ajoute que le droit de chasse sera maintenu aux habitants de la région. »*

● Le statut de Mayotte

M. FONTAINE (non inscrit, la Réunion) s'élève contre les propos tenus, en août dernier aux Seychelles, par M. de Guiringaud qui, précise-t-il, aurait déclaré : « *Si les pouvoirs établis aux Comores se montrent compréhensifs, il n'y aura plus de raison pour que Mayotte ne rejoigne pas l'ensemble comorien.* »

M. PIERRE BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, affirme que le ministre n'a jamais fait de déclaration visant à remettre en cause le statut de Mayotte. Bien au contraire, précise-t-il, il a répété que la France estime que c'est aux Mahorais eux-mêmes de décider de leur avenir. — P. Fr.

LA PROPAGANDE COMMUNAUTAIRE POUR LE « PARLEMENT EUROPÉEN »

M. Debré dénonce un « scandale financier » et un risque de « corruption par l'argent »

M. MICHEL DEBRE a demandé vendredi 6 octobre à l'Assemblée nationale « *s'il était dans les intentions du gouvernement de laisser une commission entièrement composée d'étrangers et présidée par une personnalité allemande* [la commission européenne] *distribuer à des fins de propagande pour le « Parlement européen » des sommes provenant de fonds qui, selon les traités, ne peuvent être consacrées à de la propagande électorale sans approbation de l'Assemblée nationale et du Sénat* ». L'ancien premier ministre, citant un document, a précisé que le budget en question s'élève à 56 millions de francs, dont 10 millions pour la France. « *D'où vient cet argent ?* » a-t-il demandé. « *Pourquoi parler de Parlement européen ? C'est en contradiction avec les positions officielles. Cela touche la souveraineté nationale.* » L'ancien premier ministre s'est exclamé : « *Où en sommes-nous tombés pour accepter un détournement de fonds de la part d'une commission d'étrangers ?* »

M. PIERRE BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a rappelé les faits : « *Les institutions communautaires entendent sensibiliser l'opinion à l'importance des prochaines élections européennes. Cette préoccupation est légitime. Le conseil a accepté d'attribuer un crédit pour une action générale d'information. Il s'agit de sommes communautaires : 5 millions d'unités de compte, auxquels s'ajouteront en 1979 13 millions supplémentaires. Il importe effectivement de contrôler l'utilisation de ces sommes importantes. Le gouvernement français ne saurait tolérer aucune ingérence dans les affaires intérieures de notre pays. Aussi suivra-t-il avec vigilance la mise en œuvre du programme d'information élaboré actuellement. Aucune caution ne devra être accordée à qui que ce soit et l'action entreprise devra être interrompue avant l'ouverture de la campagne électorale dans notre pays.* » Il a aussi précisé que la moitié des sommes concernées serait attribuée directement aux groupes politiques siégeant à l'Assemblée de Strasbourg.

M. Debré a jugé cette réponse « *profondément décevante* ». Il a déclaré : « *D'abord nous sommes en présence d'un scandale financier. Cet argent communautaire ne peut avoir d'affectation politique. Ensuite c'est un scandale politique car des fonctionnaires se livrent à des opérations politiques. Enfin, il a été affirmé ici, officiellement, que la future Assemblée n'était pas un Parlement. Utiliser ce terme c'est un déni au rôle de l'Assemblée nationale.* » Il a conclu : « *Dans quelques jours nous allons déposer une proposition de loi interdisant, au moins en France, ce déploiement d'argent, cette corruption par l'argent. Cette proposition, je ne serai ni seul à la présenter ni seul à la défendre. Dans cette affaire, l'intérêt national est foulé aux pieds.* »

M. Bernard-Reymond a regretté que M. Debré ait utilisé les termes de « *scandale* » et de « *corruption* » au risque, a-t-il estimé, « *de jeter le discrédit sur la démocratie et l'honnêteté des hommes politiques et des fonctionnaires.* »

M. Debré a insisté : « *Je maintiens le mot scandale car aucune justification en droit n'est apportée pour l'emploi de ces fonds. D'autre part, vu l'importance des sommes engagées, il y a effectivement risque de corruption.* » M. Bernard-Reymond a rappelé pour terminer que le Parlement français avait ratifié le traité de Rome ainsi que le principe de l'élection de l'assemblée européenne au suffrage universel direct. — P. Fr.

LE COLLOQUE DES ÉLUS LOCAUX DU P.R.

M. Bonnet : l'État tiendra ses engagements vis-à-vis des collectivités locales

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, est intervenu vendredi 6 octobre devant le colloque des élus locaux organisé à Paris par le parti républicain. Il a affirmé que l'Etat ferait « *son devoir* » vis-à-vis des collectivités locales, et il a précisé : « *Le remboursement de la T.V.A., qui s'élève à 2 milliards de francs pour cette année, passera à 3,2 milliards en 1979 pour permettre de tenir l'engagement de l'Etat d'un remboursement intégral de la T.V.A. aux communes en 1981.* »

Apportant des précisions sur la réforme du financement des collectivités locales, dont les textes doivent venir en discussion devant le Sénat au cours des prochaines semaines, M. Bonnet a indiqué que la nouvelle dotation globale de fonctionnement, qui est appelée à se substituer au versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.), « *pourrait voir son évolution liée aux recettes d'un grand impôt d'Etat* ». « *C'est une formule nouvelle qui est plus favorable aujourd'hui que la référence à la masse salariale qui caractérisait l'ancien V.R.T.S.* », a-t-il ajouté.

Le ministre de l'intérieur a aussi répondu aux nombreuses critiques et inquiétudes émises par des élus du parti républicain tout au long du colloque, notamment à propos du manque de clarté et « *de la technocratie avancée incompréhensible* » des textes en préparation.

Il a fait observer que la réforme des collectivités locales a pour objectif de développer la responsabilité des communes sans accroître pour autant leurs charges. « *Il n'y aura pas de transfert de charges qui ne soit accompagné de transfert de ressources,* a-t-il dit. *L'attitude de l'Etat est l'attitude d'une collectivité nationale qiu se rend compte que, à vouloir tout faire, on risquerait par finir de ne rien faire de bien. Un Etat omnipotent est un Etat impotent, et, à notre époque, un Etat ne peut pas être impotent.* »

Au cours des débats, certains élus avaient souhaité que la réforme préparée par le gouvernement maintienne des garde-fous et aboutisse à l'instauration d'un scrutin de type proportionnel pour les élections municipales, de sorte que les formations politiques minoritaires puissent, dans chaque commune, entrer au conseil municipal.

Libres opinions

Le Conseil constitutionnel et la femme de César

par FLORENCE D'HARCOURT (*)

LES convergences sont rares entre cette puissante force de la majorité qu'est le R.P.R. et cette puissante force de l'opposition qu'est le parti socialiste. Voici pourtant Jacques Chirac et François Mitterrand d'accord pour s'en prendre, en même temps, au Conseil constitutionnel.

Est-ce à tort, est-ce à raison ?

Négligeons ce qui relève ici de l'humeur, à l'occasion d'invalidations dont François Mitterrand, pour sa part, n'a pas eu tellement lieu de se plaindre. On a toujours vingt-quatre heures pour maudire ses juges, et, en politique, l'usage est de prolonger le délai. Au reste, les décisions du Conseil constitutionnel seront d'autant moins contestées que l'institution elle-même et les hommes qui la composent emporteront l'adhésion. C'est cela qu'il faut examiner.

L'institution d'abord. Personne ne met en question la vocation, l'utilité du Conseil constitutionnel. N'existerait-il pas, on l'inventerait, et on l'inventerait vraisemblablement tel quel, dans son organisation générale comme dans ses mécanismes internes, sauf en un point : le mode de désignation de ses membres, issus du pouvoir et considérés comme trop proches de lui. « Institution politique », a dit François Mitterrand en donnant, semble-t-il, à l'adjectif une acception péjorative. Et il est bien vrai que, des hautes personnalités qui désignent aux hautes personnalités désignées, s'établit un jeu de miroir où la majorité se renvoie sa propre image, nonobstant l'esprit d'équité de chacun. Mais c'est le type même de problème sur lequel une réflexion utile peut s'engager sans faire souffler le vent de la passion.

Les hommes, ensuite, Qu'est-on en droit d'attendre d'eux ? Que doivent-ils être ou ne pas être ? Y a-t-il un « profil » du conseiller constitutionnel ? On aurait tort de répondre trop vite que les Français ont des préoccupations plus immédiates Tout se tient. Si le moindre magistrat, dans ses façons d'être, emporte jugement sur la justice, à plus forte raison ceux qui exercent une magistrature suprême. Et puis, les projecteurs de l'actualité se déplacent vite, les zones d'ombre d'aujourd'hui peuvent être en pleine lumière demain. Surtout si Jacques Chirac et François Mitterrand s'en mêlent ensemble... En réalité, ce qu'il doit en être, chacun le sait ou le sent, et le bon sens du simple citoyen rejoint ici les conceptions plus élaborées des professionnels. Point n'est besoin d'avoir recours aux sondages d'opinion pour constater qu'on attend d'un membre du Conseil constitutionnel :

— La *compétence*, une compétence qui se situe aux confins du droit et de la politique, mais beaucoup plus près du premier que de la seconde :

— L'*impartialité*, ce qui n'est pas sans rapport avec diverses incompatibilités, peut-être insuffisamment définies à l'heure actuelle ;

— L'*intégrité*, c'est-à-dire une distance certaine par rapport à l'argent ;

— La *moralité* (écrivons le mot, bien qu'il ne soit pas à la mode), et il ne s'agit pas là de quelque intrusion que ce soit dans les vies privées, mais d'une distance gardée, cette fois, à l'égard du scandale ;

— Et, au-delà de ces qualités précises, une certaine stature, une certaine dimension dans la vie publique du pays, à ne pas confondre avec un quelconque vedettariat.

Tout cela fait apparaître une image de sagesse et de sérénité à une hauteur qui n'est pas commune, mais ce qui est en cause n'est pas, non plus, commun ; une image nette, claire, précise, sans flou aucun. Loin d'être un refuge pour vieux routiers fourbus par leurs longues marches politiciennes, une remise où l'on caserait quelques amis, le lieu vide des fins de carrière substantielles, le Conseil constitutionnel rassemble, doit rassembler, des hommes de talent, à la carrière exemplaire, solidaires les uns des autres dans des honneurs mérités, et qui le seraient aussi — le ciel nous en préserve ! — dans la critique et dans la contestation. Il ne s'agit pas de leur demander une impossible perfection, mais des qualités en rapport avec l'institution et sans lesquelles elle ne serait pas crédible.

Ni César ni la femme de César ne doivent être soupçonnés : le vieil adage vaut aussi pour ceux qui sont, d'une certaine manière, au-dessus de César.

(*) Député non-inscrit des Hauts-de-Seine.

LE P.S. ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1981

M. ROCARD : la question est prématurée

M. Michel Rocard a indiqué vendredi 6 octobre, au cours d'une interview diffusée par France-Inter, qu'il ne serait pas candidat aux élections européennes afin de ne pas cumuler trop de fonctions électives. En ce qui concerne l'élection présidentielle de 1981, il a déclaré :

« Le parti socialiste existe. Il a une structure. Il a des statuts. Dans ces statuts des fonctions sont définies. Nous avons un premier secrétaire. Il est en place. Nous l'avons choisi. Nous l'avons élu. Nous avons combattu sous sa conduite. C'est à lui qu'il incombe de dire s'il est candidat ou non et, selon sa réponse, s'ouvrent des situations différentes. De toute façon, le problème de la candidature ne sera posé qu'après celui de nos congrès qui actualisera, qui définira, améliorera la base de programmes, d'intentions, d'engagements à prendre par rapport à la France sur le projet de société que nous voulons faire et sur lequel se battre. Le candidat vient après et non pas avant. Voilà pourquoi je m'obstine à dire que cette question est prématurée. J'entends ne plus y répondre. »

M. MITTERRAND : ma réussite principale

M. François Mitterrand, qui a pris la parole vendredi 6 octobre à Montbard (Côte-d'Or) où est implantée l'entreprise Vallourec, premier groupe industriel du département, a déclaré en répondant à une question concernant M. Rocard : « *Jamais je ne mettrai en cause, moi dirigeant socialiste, un autre dirigeant de mon propre parti.* »

Il a poursuivi : « *L'un des objectifs que je me suis fixé, c'est de parvenir à créer un grand parti qui ne repose pas sur un homme indispensable. (...) Le P.S. est rempli d'hommes et de femmes de valeur, de bons militants, je m'en flatte, c'est sans doute ma réussite principale.* »

● *Pour M. Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., M. Mitterrand demeure le meilleur candidat socialiste à l'élection présidentielle. Selon lui, ainsi qu'il l'a déclaré vendredi 6 octobre à TF 1, il y a actuellement « *une conspiration contre le P.S.* ». Il a ajouté : « *Il y a toute une politique artificielle qui est en train de se faire à partir de sondages, de petites phrases, de sous-entendus et de malentendus.* »

● *Selon M. Charles Hernu*, député du Rhône, membre du comité directeur du parti socialiste, le sondage « Louis Harris-*le Matin* » à propos de l'élection présidentielle de 1981 ne tient pas compte du réflexe de l'isoloir. « *C'est surtout la droite*, a-t-il déclaré, *qui prétend préférer Rocard. Or, dans l'isoloir, la droite préfère Giscard. C'est donc Mitterrand qui reste le mieux placé comme candidat de la gauche à la présidence de la République et je sais que Rocard a trop le sens des réalités politiques pour l'ignorer.* »

● *M. Paul Laurent*, membre du secrétariat du P.C., a dit, le 6 octobre, au cours d'une conférence de presse donnée en tant que président du groupe communiste au conseil régional d'Ile-de-France, que son parti « *ne voyait, dans les divergences entre MM. Mitterrand et Rocard, que des oppositions d'ambition personnelle* », dont il ne souhaitait pas « *se mêler* ». « *De toute façon,* a-t-il souligné, *il ne s'agit que d'un problème d'homme, d'un problème sur une manière différente d'assumer le virage à droite du parti socialiste.* »

● *Mme Alice Saunier-Seïté*, ministre des universités, membre du bureau politique du parti républicain, déclare dans une interview publiée, vendredi 6 octobre, par *la Lettre des républicains* (organe du P.R.) : « *Ce que propose M. Rocard n'est pas nouveau. C'est le vieux mythe de l'autogestion des associationnistes libertaires des dix-huitième et dix-neuvième siècles et du misérabilisme anarchiste de Fourrier et de Proudhon. Pas de nationalisation, mais de petites communautés autogérées dans une économie provisoirement libre et dure.* »

Crise au sein des instances du parti socialiste du Rhône

De notre correspondant

Lyon. — Cinq des treize secrétaires fédéraux du parti socialiste du Rhône ont été « *démissionnés* » des instances dirigeantes par le premier secrétaire, M. Roland Bernard. Les cinq secrétaires ont été non seulement déchargés des secteurs dont ils s'occupaient, mais également de leurs responsabilités au sein de la commission exécutive. Ces exclusions de dirigeants, souvent anciens, n'ont pas, semble-t-il, de raisons purement politiques.

Selon un représentant du courant majoritaire — le premier secrétaire, M. Roland Bernard, n'ayant encore fait aucune déclaration — on reprochait aux cinq secrétaires « *d'avoir entamé la cohésion du courant majoritaire sur des questions de fonctionnement : problème de gestion d'un nouveau local dans le centre de Lyon, organisation du secteur entreprises et organisation du fonctionnement du parti* ».

Les cinq dirigeants exclus sont Mme Renée Dufourt, chargée de l'action féminine ; M. André Chazalette, chargé des entreprises ; M. Armand Jullien, spécialiste de la propagande : M. Jean-Paul Gauthier, qui s'occupait des relations avec la presse et enfin M. Gérard Collomb, chargé de la commission des études et conseiller municipal de Lyon. Seul M. Chazalette est un rocardien avoué. MM. Gauthier et Collomb sont des conventionnels, Mme Dufourt et M. Jullien étant issus du courant « savaryste ».

Le remplacement de ces cinq secrétaires fédéraux (sur treize) sera décidé mardi prochain, et l'arrivée de partisans solides de M. Mitterand est attendue. On cite en particulier les noms de MM. Charles Hernu et Jean Poperen, tous deux députés, ou des militants qui leur sont proches.

Contactés, les cinq secrétaires fédéraux se sont déclarés surpris que l'affaire soit sortie dans la presse : « *C'est devant les militants et les instances concernées du parti socialiste que nous porterons le débat* », a déclaré l'un d'eux. « *Ce désaccord ne saurait être relié à des problèmes politiques, mais*, a-t-il ajouté, *à notre souci de permettre au sein de la fédération la recherche d'une véritable démocratie interne. Enfin, la décision prise à notre encontre est nulle et non avenue parce qu'anti-statutaire.* »

M. CHEVÈNEMENT (P.S.) COMPLÈTE LES CITATIONS UTILISÉES PAR M. MARCHAIS

L'Humanité du 7 octobre publie une lettre de M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste, animateur du CERES, qui souhaitait compléter les extraits d'un article sur les rapports entre le P.S. et le P.C. (publié dans la revue *Repères*) et utilisés dans le rapport présenté par M. Georges Marchais à la dernière session du comité central.

M. Chevènement constate que la citation a été limitée « *aux seuls passages qui pouvaient servir la démonstration* » du secrétaire général du P.C., et il observe : « *Les erreurs du P.S., en effet, n'excluent malheureusement pas celles du P.C.F. Et, de toute manière, les critiques que nous adressons à notre parti sont celles de militants socialistes et non de communistes.* »

Le Monde

société

DÉFENSE

M. BARRE REND VISITE A L'ÉCOLE NAVALE

M. Raymond Barre préside, ce samedi 7 *octobre*, à *Lanvéoc*-Poulmic, près de Brest, la cérémonie de présentation au drapeau de la promotion 1978 de l'Ecole navale. Le premier ministre est accompagné, notamment, de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et de l'amiral Jean Lannuzel, chef d'état-major de la marine nationale.

La promotion 1978 de l'Ecole navale comprend 69 élèves de nationalité française et 13 étrangers (3 Sénégalais, 2 Camerounais, 2 Congolais, 2 Malgaches, 2 Tunisiens et 2 Thaïlandais). Fondée en novembre 1830, l'Ecole navale dispense un enseignement de deux ans. A leur sortie de l'école, les élèves, avec leur premier galon d'officier de marine, embarquent sur le porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* qui forme, avec l'escorteur *Forbin*, l'école d'application des enseignes de vaisseau. Les deux navires font une croisière de sept mois, environ, autour du monde, pour compléter la formation à la mer des *jeunes officiers*.

M. Barre aura visité, cette année, comme il en avait émis le vœu, les écoles d'officiers des trois armées. Le premier ministre s'était rendu, en juillet dernier, au baptême de promotions des écoles de l'air, à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et au Triomphe de Saint-Cyr-Coëtquidan (Ille-et-Vilaine).

JUSTICE

Refusant de voter les crédits prévus pour la guillotine

M. Pierre Bas : « Nous lutterons jusqu'à l'abolition de la peine de mort »

« *Je pense que la législature ne se terminera pas avant de voir l'abolition de la peine de mort en France* », a déclaré, vendredi 6 octobre, M. Pierre Bas, député de Paris (R.P.R.). Au cours d'une conférence de presse, il a, avec M. Bernard Stasi (U.D.F.), tenu à expliquer « *où en était l'action* » des douze députés ayant, au mois de juin dernier, déposé une proposition de loi pour demander l'abolition de la peine de mort (*le Monde* du 18 juin). « *La Chambre est pavée de propositions de loi de la sorte jamais examinées. Il convenait donc de ne pas rester inactifs* », estime M. Bas. Les « douze » ont d'abord créé un groupe de travail en vue de discuter de la peine de mort. Ils ont déjà recueilli trente adhésions dont au moins celle d'un partisan notoire de la peine capitale, M. Philippe Malaud.

Pour ce qui concerne l'éventualité d'un débat durant la session, « *le ministre de la justice ayant pris des positions nuancées, et même variées, à ce sujet* », note M. Stasi, il semble difficile de faire inscrire la discussion à l'ordre du jour complémentaire de l'Assemblée nationale. De plus « *seul le gouvernement*, a rappelé M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, *peut prendre une décision sur ce sujet, en application de l'article 132 du règlement* ».

« *Nous avons donc décidé*, indiquent MM. Bas et Stasi, *d'utiliser une arme majeure pour le député : l'arme budgétaire. On ne peut pas maintenir un service si l'on n'a pas d'argent ; c'est ainsi qu'a été supprimée la censure sur les théâtres.* » M. Bas a donc — sans succès — déposé auprès de la commission des finances un amendement demandant la suppression du budget de la justice des 185 000 francs qui servent à l'entretien de la guillotine et au paiement du bourreau. « *Mais l'amendement*, ajoute M. Bas, *sera redéposé. Cela viendra en séance publique le 24 octobre. Il faut en finir. La peine de mort est un alibi. Il y a eu 12 514 crimes en France en dix ans. La peine de mort n'a rien empêché. Sept têtes sont tombées. Comme à la roulette russe, il y en a de temps en temps qui y passent.* » Commentant les lettres d'encouragement, mais aussi de menaces, reçues par les députés abolitionnistes, M. Stasi a conclu : « *La mentalité que ces dernières lettres révèlent me pousse plus avant encore dans la voie de l'abolition.* ». — Jo. S.

Michel Polnareff poursuivi pour fraude fiscale

« Un créateur ne peut avoir les pieds sur terre »

Cheveux cendrés et bouclés, grosses lunettes de soleil à monture blanche, jean et veste imperméable, le chanteur Michel Polnareff était resté fidèle à son tenue habituelle pour venir répondre, vendredi 6 octobre, devant la 31e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, de l'accusation de fraude fiscale qui le vise. La vedette a eu, au Palais de justice, un succès à peu près égal à celui qu'il recontrait dans les music-halls avant son exil aux Etats-Unis, il y a cinq ans : à sa sortie, sa voiture fut assaillie par une nuée d'admirateurs, de curieux, de photographes et de cinéastes.

Il fit aussi un beau « plateau », avec pourtant un répertoire difficile, entrant en scène après une vedette à la présence incontestable, la direction des impôts, qui lui reprochait d'avoir souscrit une déclaration tardive et minorée pour ses revenus de l'année 1971, et de n'en avoir fait aucune pour les exercices 1972 et 1973. Au total, une dissimulation de 5 millions 700 000 francs correspondant à 3 500 000 francs d'impôts.

Les thèmes du récital de l'auteur de *Je suis un homme* tournèrent autour des difficiles rapports de l'art créatif avec les préoccupations bassement matérialistes :

« *J'avais un secrétaire qui s'occupait en principe de tous mes problèmes matériels. Trompant ma confiance, il m'a dépouillé, et j'ai dû porter plainte contre lui. Il a été condamné à deux ans d'emprisonnement et m'a laissé un désordre indescriptible. J'ai cru très sincèrement qu'il avait acquitté mes impôts. Moi, je suis un artiste, je compose, je crée. Je ne puis à la fois rêver, faire rêver et* [illegible] *terre. Qu'on me reproche de la légèreté, mais pas d'intention coupable.*

— *Cependant*, remarquait le président, M. Antony Schoux, *vous aviez signé un contrat avec une société helvétique qui vous versait une rémunération mensuelle. En encaissant, d'autre part, des droits d'auteur, des recettes de galas, sommes que l'administration a évaluées à 472 000 F pour 1971, 1 400 000 F pour 1972, 1 700 000 F pour 1973 vous ne pouviez ignorer que vous aviez un devoir fiscal à accomplir.* »

Son imprésario du moment, Me Illouz, a invoqué la bonne foi du chanteur. « *Un garçon fantasque, crédule, plein de talent, généreux, qui entend réparer ce dont il n'est pas responsable et qui voulant regagner la France, a écrit une chanson nostalgique : « Loin de toi, loin de moi.* »

Le tribunal se prononcera le 27 octobre.

M. MÉDECIN N'EST PAS PARTISAN D'UN ÉTAT POLICIER

M. Jacques Médecin, maire de Nice, a annoncé, vendredi 6 octobre, à l'occasion d'une séance du conseil municipal consacrée aux problèmes de la sécurité publique, le prochain transfert à Nice de l'Ecole supérieure d'officiers de paix de la police nationale. Cette école, qui forme chaque année une cinquantaine d'officiers, avait été successivement installée à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et à Sens.

M. Médecin a annoncé que l'école serait hébergée dans des locaux offerts par la municipalité de Nice et dont l'aménagement coûtera 9 millions de francs à la ville. Au cours de la séance du conseil municipal, le maire de Nice a rappelé que sa ville avait été la première à créer une police municipale dont les effectifs sont passés de quatre hommes en 1971 à quatre-vingt-quatorze en 1977. « *Nous sommes allés au-delà de tout ce qui a été fait dans toutes les villes de France proportionnellement à la population* », a déclaré M. Jacques Médecin.

« *Je ne suis pas pour ma part*, a-t-il précisé, *partisan d'un Etat policier, et la solution n'est pas de mettre un agent derrière chaque citoyen. Il faut des effectifs suffisants, mais, au-delà de ces effectifs, il faut une justice ferme (...). Entre l'Etat policier qui conduit à la dictature et les groupes d'autodéfense qui conduisent à la destruction de la liberté, puis à la dictature, il y a une part importante des responsabilités qui revient aux tribunaux et qu'il faut que les tribunaux assument.* » — *(Corresp. rég.)*

● *La femme de M. Daniel Debrielle*, détenu de la prison de Fresnes, s'est enchaînée, vendredi 6 octobre, en début d'après-midi, aux grilles de la place Vendôme, à Paris, devant le ministère de la justice. Elle voulait, par cet acte symbolique, attirer l'attention sur le sort de son mari qui entame son quatrième mois de grève de la faim : âgé de vingt-huit ans, Daniel Debrielle a été condamné en 1977 à douze ans de réclusion pour une agression à main armée à laquelle il a toujours nié avoir participé, puis à une autre peine de sept ans de prison pour une tentative d'évasion du quartier de haute sécurité de la prison de Lisieux (*le Monde* du 6 septembre). Sa femme, ainsi que les militants du CAP (Comité d'action des prisonniers) qui l'accompagnaient, ont été conduits au commissariat où leur identité a été relevée.

L'INDE ACHÈTE QUARANTE AVIONS JAGUAR DE CONCEPTION FRANCO-BRITANNIQUE

New-Delhi *(A.F.P.)*. — L'Inde a décidé d'acheter une quarantaine d'avions de combat franco-britanniques Jaguar pour une somme d'environ 1 625 millions de dollars (environ 7 310 millions de francs), a-t-on annoncé officiellement vendredi 6 octobre à New-Delhi. La décision du gouvernement indien a été prise vendredi à l'issue d'une réunion de la commission des affaires politiques présidée par le premier ministre, M. Morarji Desai.

L'appareil franco-britannique a finalement été choisi à l'issue d'une longue compétition qui l'a opposé au Mirage F-1 de Dassault-Breguet et au Viggen suédois.

Le Jaguar, construit en commun par Dassault-Breguet Aviation et British Aerospace, est un avion d'appui tactique et de reconnaissance. Il est équipé de deux réacteurs Turboméca Rolls-Royce qui permettent un décollage sur 2 400 mètres avec une charge militaire de 4 tonnes et demie. Sa vitesse est de mach 1,5, et il peut franchir une distance de 4 500 kilomètres.

Le Jaguar, qui a déjà été commandé à plus de quatre cents exemplaires par quatre pays (*France, Grande-Bretagne, Equateur et sultanat d'Oman*), existe en versions monoplace et biplace.

Les détails du contrat seront négociés avec le constructeur nationalisé British Aerospace, précise un communiqué officiel. Près des trois quarts des équipements des Jaguar livrés seront fabriqués par l'industrie indienne.

Les Jaguar remplaceront les Canberra et les Hunter vieillissants, de conception britannique, qui équipent actuellement l'armée de l'air de l'Inde.

Le gouvernement indien a estimé que le Jaguar était le plus économique des trois avions en lice et celui dont les délais de livraison étaient les plus rapides.

● *Quatre jeunes appelés sont emprisonnés* depuis le 22 septembre à l'école d'application du train (E.A.T.) de Tours. MM. Michel Gerraud, Jacques Joubert, Michel Jaouene, et un quatrième soldat dont l'identité n'est pas connue, auraient été arrêtés après avoir diffusé dans les rues de Tours et à l'intérieur de la caserne des tracts réclamant les transports gratuits et le repos hebdomadaire de quarante-huit heures. Au début de cette année, un jeune aspirant médecin, M. Patrick Silberstein, que la sécurité militaire soupçonnait d'appartenir à un comité de soldats, avait, lui aussi, dû subir soixante jours d'arrêts à l'E.A.T., dans des conditions qui avaient suscité, à Tours, une certaine émotion. — *(Corresp.)*

PRESSE

LE FORUM « INFORMATION ET LIBERTÉ »

Le droit au secret professionnel du journaliste

Le forum organisé jeudi 5 octobre, dans une des salles du Sénat, par l'Association des libertés, que préside M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne, proposait une cascade d'interventions magistrales, plus ou moins hétérogènes, sur le thème « Information et Liberté ». Mais la « tête d'affiche » présentée par les organisateurs n'était pas inscrite au programme officiel : il s'agissait de Mme Isabelle de Wengen, journaliste qui rencontra Jacques Mesrine et dont *Paris-Match* publia l'interview.

M. Marc Kravetz, de *Libération*, avait bien amorcé le sujet éternel que posent les moralistes (« Jusqu'où les journalistes peuvent-ils aller ? Doit-on parler de tout ? »), en rappelant les supputations fantaisistes émises lors de l'assassinat du P.-D.G. du Crédit lyonnais et les « restrictions » observées lors de l'affaire Schleyer. « *Le rôle du journaliste est de s'emparer de tous les faits*, dit M. Kravetz, *et de les révéler au public.* » Ayant, dans ces conditions — et comme devait le faire plus tard M. Yvan Levaï — manifesté sa solidarité avec Isabelle de Wengen, celle-ci expliquait alors dans quelles conditions elle avait été convoquée par Jacques Mesrine et comment elle avait ensuite refusé de collaborer avec la police pour retrouver « l'ennemi public n° 1 ».

Pour une loi anti-trust

Le problème de la reconnaissance du secret professionnel était ainsi posé. Ce secret professionnel qui, selon l'expression d'un policier interrogeant Mme de Wengen, est « *le meilleur moyen d'aller au trou* » lorsqu'on l'invoque... Ce secret professionnel qui, finalement, est « *la seule richesse du journaliste* », devait dire ensuite Yan Levaï, et que la loi lui refuse. Mais l'une et l'autre étaient d'accord pour reconnaître « *le droit à un directeur d'organe de presse de refuser la publication d'informations rapportées par un journaliste* ».

Pour ce qui concerne la révélation des sources, un magistrat a souhaité qu'une base légale soit donnée à la justice. Selon lui, c'est en terme d'« immunité » qu'il faudrait accorder au journaliste la faculté de parler ou de ne pas parler.

Le pluralisme des titres, aspect collectif de la liberté de l'information, a été ensuite examiné, notamment par Mme Evelyne Baylet, P.-D.G. de *la Dépêche du Midi*, qui a réfuté l'accusation de « monopole » faite aux grands quotidiens régionaux (car chaque lecteur peut capter les postes périphériques de radio), mais qui a qualifié d'« *inquiétant* » le regroupement qui s'opère dans la presse parisienne.

Pour M. Jacques Sauvageot, cogérant et directeur administratif du *Monde*, « *il n'y a pas de faille entre le débat déontologique sur le journalisme et l'économie de l'information* ». Selon lui, « *il n'y a pas une bonne façon (anglo-saxonne) de faire de l'information, et une mauvaise* », pas plus qu'on ne peut évacuer l'ambiguïté du débat sur l'autocensure, car « *il y a autocensure permanente dans la vie* ». Evoquant les ordonnances de 1944 — un des rares intervenants à le faire — M. Sauvageot déclare qu'« *une loi qui n'est pas appliquée est néfaste* » et en appelle aux hommes politiques : « *Il faut que vous vous occupiez de nous.* » Il propose alors, à défaut de statut de la presse, de se doter d'une « *loi antitrust* ».

M. Jean-Luc Destrem, du service de presse de la C.G.T., devait dénoncer « *le vedettariat d'une élite de journalistes chargés de véhiculer l'idéologie dominante* », ce qui lui valut une réplique cinglante de la part de M. Jean-Marie Cavada, directeur adjoint de FR 3, mais un soutien nuancé sur le fond de M. Jean Bothorel, éditorialiste au *Matin de Paris*. M. Henri Pigeat, directeur général adjoint de l'Agence France Presse, a mis l'accent sur l'impossibilité matérielle pour le journaliste, en raison des aléas de son métier, de toujours atteindre l'idéal qu'est l'information vraie. A titre d'exemple, il a cité le récent canular de la greffe d'une prostate, involontairement propagé par de nombreux organes de presse en dépit du respect des précautions d'usage.

Après la trop brève intervention de M. Denis Périer-Daville, ancien président de la société des rédacteurs du *Figaro*, sur une nécessaire réforme des aides à la presse, un participant a fait justement remarquer que ce forum aurait gagné à « *un brassage un peu plus grand avec la salle* ». Le mérite de son organisation — même si l'on ne doit pas s'illusionner sur sa portée — n'en revient pas moins, une fois encore, à des sénateurs, avec la bienveillante complicité de M. Alain Poher. On aimerait trouver une attention aussi soutenue pour les problèmes de presse du côté de l'Assemblée nationale...

CLAUDE DURIEUX.

UNE MOITIÉ QUI VAUT UN QUART

Poursuivi en justice par cinq cent soixante-quatre employées pour discrimination à l'égard des femmes, le New York Times *a décidé, vendredi 6 octobre, que les femmes devront désormais occuper un quart des postes les plus élevés au sein de la rédaction du journal.*

Le quotidien new-yorkais s'engage, par ailleurs, à ce que les femmes constituent pour 30 % le personnel général de la rédaction. — (Reuter.)

● *Le « Daily Telegraph »* n'est pas paru samedi 7 octobre à Londres pour la troisième journée consécutive, en raison d'une grève des ouvriers d'imprimerie, annonce, vendredi soir, la direction du journal conservateur. Les ouvriers d'imprimerie membres du National Graphical Association (N.G.A.) avaient observé mercredi soir un arrêt de travail pour appuyer une revendication salariale. A la suite du refus de la direction de payer leurs heures de grève, ils avaient décidé de poursuivre leur mouvement jeudi 5 puis vendredi 6 octobre. — *(A.F.P.)*

MÉDECINE

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

Huit professeurs condamnent l'éviction d'Amnesty International

Après le refus opposé par la direction des Entretiens de Bichat d'accorder un stand d'information à la commission médicale de la section française d'Amnesty International (*le Monde* des 1er et 2 octobre) ; après la démission, provoquée par ce refus, du professeur Marcel-Francis Kahn, de la section « médecine » des Entretiens (*le Monde* du 3 octobre), nous avons reçu un certain nombre de réactions.

Le professeur Paul Milliez, ancien doyen du C.H.U. Broussais-Hôtel-Dieu, nous a déclaré qu'il ne se rendait plus, depuis des années, aux Entretiens de Bichat où on lui avait fait présider une « table ronde » « *au cours de laquelle il n'avait été question que de produits pharmaceutiques de valeurs diverses. Je trouve, en outre, absolument désolant que certains médecins ne veuillent pas enfin se rendre compte qu'il existe des problèmes internationaux sur lesquels ils n'ont pas le droit de se taire* ». Le professeur André Lwoff, prix Nobel, nous a déclaré s'associer pleinement à cette dernière déclaration, de même que les professeurs Henri-Pierre Klotz, Cyrille Koupernik, Jean-Claude Escande et Robert Zittoun.

Le professeur agrégé Claude Jasmin (Villejuif) a, pour sa part, estimé que « *les médecins n'avaient, hélas, que rarement l'occasion, en tant que corps professionnel, d'être touchés par l'information sur les droits de l'homme et la torture, et que le rôle de la commission médicale d'Amnesty International était, sur ce point, fondamental. Il est, par conséquent, extrêmement regrettable que, en adoptant une attitude de facilité, le comité d'organisation des Entretiens de Bichat ait refusé aux médecins cette possibilité d'information au nom du soi-disant aspect « purement médical » des Entretiens* ».

Quant aux professeurs Alexandre Minkowski et Léon Schwartzenberg, ils « *s'associent pleinement à l'indignation exprimée par le professeur M.F. Kahn. Nous tenons à dire à la direction de ces Entretiens que ce refus scandaleux opposé à Amnesty International la déshonore* ». Le professeur Minkowski a, en outre, regretté de n'avoir pas appris à temps ce refus car il aurait pu « *témoigner de son indignation au cours de la « table ronde » du 2 octobre* ».

C'est ce qu'a fait, pour sa part, au cours de l'une des séances des Entretiens le docteur Daniel Kipman (Trousseau), renonçant à la communication qu'il devait présenter sur « *les aspects psychologiques des maladies à crises* » pour parler de la torture et des droits de l'homme, « *dont les médecins ne peuvent, par nature, se désintéresser* ». « *Une théorie coupée du sens de la souffrance humaine est vouée à l'échec... Je n'ai rien à dire dans une manifestation d'où ont été exclus nos confrères d'Amnesty.* »

● *Le « contre-congrès » de cancérologie*, organisé à Paris pour protester contre celui de Buenos-Aires, s'est achevé vendredi sur un appel de son président, le professeur André Lwoff, prix Nobel, adressé à tous ses confrères réunis en Argentine. On peut lire, notamment, dans ce message : « *Les médecins et scientifiques participant au congrès de Paris demandent à leurs collègues réunis à Buenos-Aires de rencontrer les autorités argentines pour les presser de libérer rapidement les prisonniers qui ne sont ni condamnés ni inculpés ; de donner toutes les informations concernant les milliers de disparus ; de faire cesser immédiatement la pratique de la torture ; de rétablir en Argentine la situation en accord avec le principe de la Déclaration universelle des droits de l'homme.* »

FAITS DIVERS

Après la tuerie du bar du Téléphone

Jours tranquilles à Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Deux jours durant, mercredi 4 et jeudi 5 octobre, les Marseillais ont pu se promener sans risque, à toute heure de la nuit, dans les quartiers réputés chauds du centre-ville de Marseille. Mais mieux *valait avoir ses papiers d'identité* sur soi, si possible authentiques. Les alentours de l'Opéra et du port étaient aussi sûrs, aussi calmes, qu'un pensionnat de jeunes filles. Le quartier s'était vidé : pas la moindre silhouette féminine en faction. Les établissements de nuit ressemblaient à des salles de patronage désertées.

La raison de cette soudaine *tranquillité nocturne ? Dans la* seule nuit de mercredi à jeudi, plus de cinq cents policiers du corps urbain, des C.R.S et de la sûreté marseillaise, épaulés par des gendarmes mobiles, ont « bouclé » six secteurs de la ville, ratissé la moindre ruelle, contrôlé trois mille cent neuf personnes, mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf véhicules ; cent cinquante-quatre bars, cafés et boîtes de nuit ont été visités. *Pour un maigre bilan d'ailleurs* : soixante-dix-huit personnes ont fait l'objet d'une vérification plus poussée d'identité, et quelques automobilistes en infraction ont fait les frais de la mauvaise humeur policière. Mais l'important était de provoquer un électrochoc, destiné à dissiper le sentiment d'insécurité qui s'était emparé de la population après l'annonce de la tuerie, survenue mardi soir au bar du Téléphone, dans le quartier du Cannet.

Mais tous ceux qui avaient quelque chose de grave à se reprocher ou craignaient d'avoir à rendre des comptes s'étaient prudemment « mis au vert » pour un temps, dès l'annonce de l'incroyable nouvelle. On sait bien dans le milieu marseillais traditionnel combien est fâcheux ce genre d'« incident », dû à l'inconscience de jeunes fauves dont on n'a pas le contrôle et qui ont perdu tout « code *d'honneur* ».

On se serait passé de ce coup *de projecteur intempestif qui fait* se lancer toutes les forces de police dans des secteurs d'activité habitués à la discrétion et *tolérés* en vertu *d'une* sorte d'accord non écrit : il est des limites à ne pas franchir sous peine de voir tout le monde payer les exactions de quelques insensés. On n'oublie pas non plus que le massacre du Cannet ne fait qu'augmenter l'addition déjà bien trop lourde de la « guerre des gangs » qui se règle depuis près de deux ans au rythme d'un cadavre par mois.

En pratiquant cette politique du coup de pied dans la fourmilière, qui insécurise le milieu tout entier, la police sait qu'elle annule les chances des meurtriers du bar du Téléphone de trouver des appuis dans la pègre. Les tueurs en fuite ne peuvent compter sur aucune complicité de la part de ceux qui n'ont qu'une hâte : pouvoir reprendre tranquillement leurs activités. L'importance du manque à gagner actuel est telle qu'elle est à elle seule un garant : la situation ne saurait s'éterniser...

En attendant, les Marseillais ont pu se promener la nuit en toute sécurité, pendant deux jours, deux jours seulement. Vendredi après-midi, plusieurs coups de feu ont, en effet, été tirés contre la devanture d'un bar du quartier du 4-Septembre.

JEAN CONTRUCCI.

RELIGION

EN MARGE DES CONCLAVES

Esprit-Saint, es-tu là ?

L'Esprit-Saint est, dit-on, un grand oublié. De récents sondages montrent que 2 % des chrétiens s'adressent à lui dans leurs prières (*le Monde* du 7 octobre). Pourtant, depuis la mort de Paul VI, il n'est question que du Saint-Esprit dans les réflexions des cardinaux. Les commentaires concernant le conclave sont significatifs de cette inflation subite. Certes, tout le monde le sait, l'atmosphère d'un conclave ne ressemble pas à celle d'une assemblée parlementaire. Les participants sont plongés dans une ambiance de piété intense et ils accomplissent leur tâche avec gravité. Ils ont conscience, par leur vote, de poser un acte déterminant pour la vie de leur Eglise. Ils savent maintenant à leurs dépens que le « métier de pape » peut être dangereux et même fatal pour une constitution fragile. Mais rares sont les cardinaux qui ont dit du Saint-Esprit qu'il ne pouvait être le « substitut de nos paresses » et qu'il convient donc de ne pas s'en remettre passivement à lui (*le Monde* du 7 octobre).

L'immense majorité des électeurs lancent, au contraire, à tous les échos que, lors de leurs récents scrutins, ils ont été poussés « *de toute évidence par l'Esprit-Saint* ». L'un voit dans la « *rapide convergence des votes l'action admirable de l'Esprit* » ; un autre s'émerveille d'avoir « *expérimenté la présence de l'Esprit-Saint* ». Un autre enfin — et non des moindres — va même jusqu'à reprendre à son compte cette citation suspecte : « *Le Saint-Esprit, je n'y crois pas, je l'ai vu.* »

Ces propos laissent pour le moins rêveur ; comment peut-on être si sû. de soi ? Ils ne sont pas seulement de nature à provoquer les railleries des incroyants, mais aussi un réel malaise chez les chrétiens. Ne relèvent-ils pas d'une théologie contestable et le plus souvent abandonnée aux anciennes générations ?

Emphase

N'est-ce pas trop commode de mettre au compte du Saint-Esprit des initiatives humaines dont personne ne peut affirmer qu'elles sont conformes à la volonté divine ? Que l'Esprit assiste l'Eglise, nul croyant n'en doute, mais qui peut être assuré d'avoir suivi fidèlement son inspiration ? Les saints eux-mêmes n'en savent rien et le disent clairement. Ainsi Jeanne d'Arc répondant à ses juges lui demandant si elle était en état de grâce : « *Si j'y suis, Dieu m'y garde, si je n'y suis pas, Dieu m'y mette.* »

« *Les voies de Dieu sont impénétrables* », dit la Bible. « *Nul n'a jamais vu Dieu* », précise-t-elle encore. Qui peut se flatter de connaître les desseins de Dieu et *a fortiori* de prétendre que les hommes sont ses porte-parole. L'ancienne formule pontificale : « *Il a plu au Saint-Esprit et à nous* » (1) a, que l'on sache, disparu et le dogme de l'infaillibilité a du plomb dans l'aile. Au reste, il n'a jamais été dit nulle part que les évêques du conclave étaient infaillibles ou omniscients. L'un de ses membres reconnaissait d'ailleurs que si les votants avaient su la fragilité physique de Jean Paul Ier, ils ne l'auraient pas choisi. Alors ?

Il conviendrait donc de renouer à ces emphases qui portent atteinte à la rectitude de la doctrine catholique. De tout temps, les dirigeants ont cherché à accroître leur prestige, ou leur autorité, en se faisant passer pour des hommes providentiels, de droit plus ou moins divin, d'une clairvoyance supérieure. La théologie enseigne qu'il y a des « grâces d'état », mais aussi que l'Esprit-Saint souffle sur tout un chacun, y compris sur les incroyants. Les hommes d'Eglise n'ont pas de fil direct avec le Saint-Esprit. Ce ne sont pas des initiés. Les interprétations qu'ils donnent restent sujettes à caution. Voici plus d'une vingtaine d'années le bulletin officiel d'un diocèse avançait que la mort, par accident de la route, d'un médecin qui avait milité contre les miracles de Lourdes, était évidemment un châtiment de Dieu !

Lorsqu'un événement faste se produit, il est d'usage d'en appeler à la Providence. Mais devant une calamité naturelle (tremblement de terre, inondation, tempête, etc.), que les compagnies d'assurances anglaises appellent curieusement « *acts of God* » comme pour s'excuser de ne pas les « couvrir », qui oserait dire qu'elle traduit la volonté divine ? Il existe, il est vrai, une autre formule moins choquante : « *Dieu a permis* » à la place de « *Dieu a voulu* ». De toute façon, le silence n'est-il pas préférable ? Le *Deus ex machina* n'est pas une invention chrétienne, *mais* les hommes sont ainsi faits qu'il leur faut sans cesse lutter contre la tentation de la magie. Le Dieu des chrétiens n'agit pas, sinon dans des circonstances invérifiables, contre les lois de la nature et il ne se substitue jamais en tout cas à la volonté de l'homme. Il ne viole pas sa liberté. MM. Vergote et Sublon écrivent que l'Esprit-Saint agit au niveau des relations interpersonnelles et qu'il libère le désir le plus profond de l'homme (2). Mais qui peut être assuré de ne pas « *contrister l'Esprit-Saint* » ?

Le chrétien n'est jamais plus grand que lorsqu'il se reconnaît comme un instrument déficient entre les mains de Dieu, dont la volonté précise et détaillée est hors de portée. Les auteurs inspirés de la Bible eux-mêmes n'étaient pas infaillibles.

En retirant aux cardinaux de plus de quatre-vingts ans le droit de voter, Paul VI a laissé entendre que l'homme risquait de mettre en échec plus facilement l'inspiration du Saint-Esprit pour des raisons apparemment mineures, mais déterminantes : le grand âge, l'inadaptation aux temps actuels, etc. Mais cela ne signifie nullement que des cardinaux plus jeunes ne sont pas sujets aux défaillances. Ils sont liés, comme les autres hommes, à la précarité de la condition humaine. Inviter un évêque à prendre sa retraite à soixante-quinze ans aurait été, jadis, impensable. Aujourd'hui encore on recule devant la fixation d'un pontificat temporaire. Mais la première impulsion est donnée. La théologie est entrée dans le champ de l'histoire et de la psychologie, donc dans le contingent. A courtcircuiter l'action de l'homme par celle de l'Esprit-Saint, ni l'homme ni Dieu n'y gagnent. Qui veut faire l'ange, Pascal nous en a prévenus, ne réussit guère à l'homme, *a fortiori* au chrétien.

HENRI FESQUET.

(1) Elle fut employée notamment au premier concile de Jérusalem (vers l'an 49) par des hommes qui avaient connu le Christ et le cénacle de la Pentecôte (Acte des apôtres).

(2) Voir « l'Esprit-Saint », par René Laurentin, Paul Beauchamp, Jean Greisch, Roland Sublon, Joseph Wolinski. Editions Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles.

ÉDUCATION

MANIFESTATION CONTRE LE TRANSFERT DE PARIS - VIII

Plusieurs centaines d'enseignants et d'étudiants de l'université de Paris-VIII (Vincennes) et de l'Institut universitaire de technologie de Saint-Denis ont défilé vendredi 6 octobre dans les rues de Paris pour protester contre les opérations de transfert engagées depuis plusieurs jours. Aux cris de « Vincennes, à Vincennes » et « Non à la démolition », les manifestants se sont dirigés vers le ministère des universités, gardé par la police. Une délégation a remis une motion pour demander « le retrait des vigiles de l'I.U.T. de Saint-Denis », — où le matériel continue à être déménagé, — son maintien dans l'université de Paris-Nord (Paris-XIII-Villetaneuse) et « l'ouverture immédiate de négociations sur le devenir de l'université Paris-VIII-Vincennes ».

L'I.U.T. de Saint-Denis, qui devait reprendre ses activités le 25 septembre, annonce que la rentrée se fera finalement le 11 octobre, place du 8-Mai-1945, à Saint-Denis. Pour tous renseignements, appeler le 821-61-55.

● *L'Institut de droit comparé de Paris* vient de créer, dans le cadre du diplôme de droit comparé (admis en équivalence de la deuxième partie de la maîtrise en droit et réservé aux juristes), un cours de droit des sociétés dans les pays arabes et une introduction aux droits de l'Extrême-Orient.

★ Institut de droit comparé, 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél. : 222-35-93, poste 39.

La C.G.T. dénonce la politique scolaire et critique la direction de la FEN

La C.G.T. soutient activement les actions menées par des parents d'élèves, des élèves et certains syndicats d'enseignants à propos des difficultés de la rentrée scolaire. C'est ce qu'a rappelé M. André Allamy, secrétaire confédéral de la C.G.T., chargé des questions d'éducation, qui a critiqué à cette occasion l'attitude de la FEN et attaqué la politique de M. Christian Beullac.

« *Trois semaines se sont écoulées depuis la rentrée*, a déclaré M. Allamy, *et chaque jour a vu se déchirer un peu plus le rideau de fumée que le ministère, à grand renfort de publicité (télévision, radio, journaux), avait tenté de tirer sur les vrais problèmes de la rentrée. Des déclarations euphorisantes du ministre aux volontés de négociations de certains syndicats, en passant par la décrispation, l'accent était mis sur une « rentrée sans trop d'accroc », voire « relativement sereine ».*

Selon M. Allamy, au contraire « *la réalité de la rentrée, c'est tout autre chose que des discours apaisants* ». « *Elle a été d'abord vécue par des millions de familles comme un surcroît de difficultés, d'ordre financier : ça coûte cher une rentrée !* » Il a reproché aux ministres de l'éducation et de la santé d'avoir « *refusé d'augmenter la prime de rentrée, maintenue pour une minorité de travailleurs au taux de 170 F* ».

Après avoir noté que les bourses avaient augmenté de 2,8 % « *alors que le taux d'inflation est de 10 %* », M. Allamy a déclaré :

« *Les classes fermées, les classes non ouvertes, les classes surchargées, le manque de maîtres et les maîtres au chômage, ce ne sont pas des simples éléments de propagande utilisés contre le pouvoir ! Ce sont des réalités quotidiennes et il faut avoir une certaine dose d'optimisme ou manquer d'esprit d'analyse pour déclarer, comme l'a fait le secrétaire général de la FEN* : « La rentrée » ne sera ni meilleure ni pire que » la précédente. » *Meilleure sans doute pas. Mais pire certainement. Ces difficultés ne sont pas nées en un jour. Elles étaient prévisibles et nous l'avions dit publiquement le 25 juin dernier.* »

M. Allamy a aussi déclaré : « *Nous nous interrogeons sur le but d'une campagne, qui trouve ses prolongements jusqu'à la direction de la FEN, campagne qui tend à accréditer l'idée qu'en fonction de la dénatalité nous aurons demain pléthore de professeurs et qu'il convient d'ores et déjà de réfléchir à leur « mutation professionnelle ». Faut-il rappeler que, rien que pour le second degré, le respect des normes pédagogiques — vingt-cinq par classe — nécessiterait cent mille créations de postes* ».

Le secrétaire confédéral de la C.G.T. a encore déclaré : « *Les luttes immédiates dès le premier jour de la rentrée démontrent, outre un mécontentement profond des parents, des enseignants, des élèves, une volonté de lutte que les consignes d'apaisement (chut, on négocie !) ou le manque de consignes ne suffisent pas à endiguer.* » La C.G.T. ne « *croit pas à la bonne volonté de M. Beullac* », ni que le ministre serait « *réceptif à des propositions, par exemple, pour développer la formation professionnelle publique* ». M. Allamy estime, en effet, que « *l'arrivée de M. Beullac à l'éducation, c'est l'affirmation de la volonté du pouvoir d'accélérer le processus déjà engagé d'une soumission toujours plus étroite du système éducatif aux besoins d'un capitalisme en crise.*

A l'Assemblée nationale

« NOUS N'AVONS PAS CHOISI L'AUSTÉRITÉ MAIS L'EFFICACITÉ » déclare M. Christian Beullac

Les conditions de la rentrée scolaire et le mécontentement qui s'est exprimé à cette occasion, ont été évoqués vendredi 6 octobre à l'Assemblée nationale lors de la séance consacrée aux questions orales. M. LOUIS MEXANDEAU, député socialiste du Calvados, a déclaré : « *La rentrée a dissipé les illusions : la situation s'est aggravée par rapport aux années précédentes. Manque de locaux d'enseignants, déplacements autoritaires, heures non assurées, effectifs pléthoriques.* » *Etes-vous décidé*, a-t-il demandé au ministre de l'éducation, *à obtenir du gouvernement les moyens nécessaires pour un fonctionnement satisfaisant de l'enseignement public ?* »

M. BEULLAC lui a répondu : « *Pourquoi présenter les rares difficultés de la rentrée comme un phénomène général ? Je m'efforce de mettre en œuvre une politique de concertation reposant sur la vérité et le réalisme. Ce langage qui a été compris par un certain nombre d'organisations syndicales responsables, je le tiendrai aussi aux élus de la nation que vous êtes. Dès le 15 septembre, douze millions cinq cent mille élèves ont commencé l'année dans des conditions d'accueil et d'encadrement dans leur ensemble satisfaisantes. Vous figez votre analyse sur quelques centaines de classes sur un total de quatre cent quinze mille.* »

« *Le redéploiement*, a expliqué le ministre, *n'est pas une politique d'austérité mais un choix d'efficacité. La mise en place de moyens nécessaires à la réussite du collège unique, la rénovation de l'enseignement primaire et de la formation des instituteurs, les aménagements et les adaptations indispensables de l'enseignement technique et professionnel, notamment, entraîneront d'importantes dépenses supplémentaires.* »

M. Beullac a rappelé que le budget de l'éducation ne cesse de progresser malgré la crise économique.

Reprenant la parole, M. MEXANDEAU a souligné que les mouvements de mécontentement n'avaient rien de minoritaire et qu'ils se caractérisaient par leur diversité et leur spontanéité. Il a estimé irréversible le mouvement qui pousse les parents à souhaiter une participation accrue à la communauté éducative. Selon le député, le point de rupture a été dépassé dans de nombreux établissements et, dans beaucoup d'autres, il est près d'être atteint.

SPORTS

AVANT L'OUVERTURE DU CHAMPIONNAT DE RUGBY A XV

Une atmosphère de fin de septennat

De notre envoyé spécial

Béziers. — L'Association sportive bitterroise à l'honneur : c'était devenu une habitude depuis 1971 avec les six titres de champion de France et les quatre challenges Yves-du-Manoir qui sont venus récompenser le club héraultais. Béziers jalousé et même contesté pour son style au soir de certains matches, c'était la conséquence logique de cette domination sans partage sur le pays d'ovalie. A quelques heures du début d'une nouvelle saison de championnat, l'A.S. Béziers se trouve cette fois « au banc des accusés », comme le titrait notre confrère « l'Equipe », pour le comportement de ses joueurs sur le terrain à l'occasion du trophée international Cadenat et hors du terrain lors d'une récente tournée au Canada.

Pas plus que la défaite enregistrée à Romans par 12 à 10 en challenge Yves-du-Manoir — le premier échec au plan national depuis sept mois — l'annonce du « procès » ne suscite pourtant guère d'émotion à Béziers. Le mistral et les vendanges tardives ont, il est vrai, rendu désertes les allées Paul-Riquet et les cafés voisins dans une ville plus préoccupée par les mauvaises perspectives de récolte qui devraient aggraver encore la crise vinicole. L'affaire est toutefois jugée assez sérieuse pour que M. Alain Loubet, président de l'A.S. Béziers, rencontre ce samedi 7 octobre M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby (F.F.R.).

C'est à l'occasion du banquet traditionnel qui clôturait le match Canada-France et une tournée au Japon et en Amérique du Nord que M. Albert Ferrasse avait, le 30 septembre à Calgary, formulé les premières accusations. « *Je remercie le XV de France*, avait-il dit, *d'avoir effacé par sa tenue la fâcheuse impression laissée par des Français venus ici avant nous. Notre devoir à nous tous, joueurs et dirigeants, est de laisser la table propre pour ceux qui nous suivront.* » Manifestement, il faisait allusion à la tournée effectuée par les Bitterrois et à leur passage dans cette même ville au mois de juin.

Son courroux contre les Héraultais ne devait pas s'apaiser à son retour en France. A sa descente d'avion, il apprenait en effet que le trophée international Cadenat, organisé par l'A.S. Béziers du 27 au 30 septembre avec la participation des Italiens de Padoue, des Anglais de Coventry et des Gallois de Glamorgan, avait donné lieu à des incidents. Un Gallois et deux Bitterrois, Michel Palmie et Georges Senal, avaient été expulsés. « *On a laissé faire une expérience aux Bitterrois*, explique M. Ferrasse. *Pour moi, elle est concluante. Si on m'écoute, le trophée international Cadenat, c'est fini.* »

La quarantaine portée avec élégance, grosse voiture de sport, M. Alain Loubet, président de la Méridionale des bois et matériaux, est à Béziers l'image même de la réussite. Il ne se complaît pas longtemps dans un rôle d'accusé. « *La tournée au Canada ? J'y étais. Je revendique tout. D'ailleurs il ne s'est rien passé.* » Comme certificat de bonne conduite, il exhibe une lettre de félicitations et de remerciements du consul de France à Edmonton, datée du 30 juin.

« *Il y a bien eu deux petits incidents*, poursuit le président biterrois. *Deux joueurs ont été malades et ont vomi dans leur lit. J'ai payé à l'hôtelier une nuit supplémentaire pour qu'il nettoie la chambre. Il y a bien eu aussi une petite bagarre. J'ai gueulé un bon coup mais aucun de ces incidents ne prêtait à conséquence. J'espère que le président Ferrasse est sûr de ses accusations.* »

« *D'accord*, réplique ce dernier. *Je fonce souvent d'abord et je réfléchis ensuite. A soixante ans, je ne vais pas changer. Mais si j'ai réagi aussi vivement, c'est que j'ai reçu des plaintes très graves de la part de dirigeants canadiens. Rien à voir avec les incidents dont vous parlez. Les clubs et les joueurs en tournée oublient qu'ils partent en ambassadeurs de leur pays et du rugby. Ils doivent être exemplaires au lieu de porter des coups à notre prestige.* »

« *Je crois deviner à quoi M. Ferrasse fait allusion*, répond Alain Loubet. *Il a sans doute été induit en erreur. J'ai la parole des joueurs. D'ailleurs, j'ai demandé par lettre au consul de France de faire une enquête et au docteur Walsh, président de Calgary, de me préciser ses accusations, voire de m'apporter des preuves. Je suis d'autant plus surpris qu'il ne m'a rien dit le mois dernier quand il nous a rendu visite à Béziers. Peut-être a-t-il trouvé que notre accueil manquait de chaleur mais je ne peux pas laisser courir le bruit de telles accusations. Certaines femmes de joueurs commencent à se poser des questions...* »

Coup de poing

A propos des incidents du Trophée international Cadenat, c'est le procès des rencontres internationales entre clubs, mais aussi celui du système de jeu des Biterrois qui est à nouveau ouvert. « *Je remarque simplement que nous arrivons à avoir des relations normales dans les matches internationaux*, note le président Ferrasse. *Hélas ! l'expérience montre que ces rencontres dégénèrent souvent au niveau des clubs. Peut-être est-ce une question d'autorité des dirigeants.* »

Raoul Barrière, l'entraîneur biterrois, a une autre explication. « *Un joueur est toujours sûr de retrouver sa place dans son club après une suspension. Ce n'est pas forcément le cas au niveau des sélection nationale.* » Toutefois, il rejette la responsabilité du style de jeu dans les multiples incidents auxquels les Biterrois ont été mêlés ces dernières années, même s'il reconnaît que « *certains joueurs adverses s'énervent devant notre travail de percussion. Comment voulez-vous alors empêcher un joueur de répliquer à un coup de poing ?* »

Avant même le coup d'envoi du championnat, les Biterrois invincibles ou presque depuis sept ans apparaissent enfin vulnérables à bon nombre d'équipes lasses de rester dans l'ombre. « *A Romans, on devait logiquement perdre de vingt points* », estime Raoul Barrière. Personne ce jour-là n'a reconnu le Béziers souverain, privé il est vrai de Cantoni, de Seguier, et de Martin blessés, d'Armand Vacquerin, suspendu, de Saisset opéré d'un décollement de la rétine, d'Estève mis en congé du club pour deux mois et surtout de Richard Astre, le capitaine, parti à la retraite.

« *Pour Béziers, ce sera une saison de transition*, estime Raoul Barrière. *Nous devrons d'abord trouver un remplaçant à Richard, qui tenait un rôle prépondérant dans notre jeu. Son départ un peu précipité nous a pris au dépourvu.* » Chargé d'assurer la promotion d'une grande marque d'articles de sport pour vingt-huit départements du Sud et appelé à se déplacer toute la semaine entre Nice et Bayonne, Richard Astre avait proposé de continuer à s'entraîner seul en renonçant aux déplacements les plus lointains. Un comité directeur du club a refusé son offre, afin de ne pas « *créer de précédent* ».

Malgré les consignes de réserve on perçoit déjà à Béziers une atmosphère de fin de septennat. Les juniors ambitieux de 1968, qui ont tous connu la victoire depuis 1971, ont pris du poids au propre comme au figuré. Aujourd'hui, ils contestent de plus en plus ouvertement la discipline et les options de Raoul Barrière. « *Jusqu'à vingt-cinq ans, le joueur de rugby sacrifie tout à son sport pour se faire un nom. Après, il songe à son avenir professionnel grâce à la promotion sociale que ce sport peut lui offrir* », constate Alain Loubet.

Raoul Barrière préfère parler à propos de Béziers de « *l'effritement de l'esprit de groupe, de l'usure du pouvoir* ». Sans doute souhaiterait-il faire appel à des jeunes joueurs de son équipe, mais ces derniers n'ont pas la valeur de leurs aînés et leur intégration détruirait les automatismes patiemment mis au point entre les anciens. Privée de surcroît de sa deuxième ligne Senal-Palmié, suspendus à la suite du trophée Cadenat, l'équipe de Béziers, dont la moyenne d'âge ne dépassera pas vingt-quatre ans, pourrait éprouver quelques difficultés dimanche à Gaillac dès son premier match de championnat. Il suffirait alors de peu de chose pour que certains joueurs réclament le retour d'Estève pour lequel Raoul Barrière aurait menacé de partir s'il n'était pas exclu du club.

Pour l'avenir du rugby français faut-il penser comme certains que pour Béziers sept ans cela suffit ? « *Je dirais plutôt qu'un Béziers me suffit*, réplique Albert Ferrasse. *Je ne peux pas les empêcher d'être les meilleurs, mais j'aimerais au moins qu'ils fassent preuve de plus de sérénité dans certaines circonstances.* »

GÉRARD ALBOUY.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *En poule finale du championnat du monde de basket-ball, qui se déroule à Manille jusqu'au 14 octobre, l'U.R.S.S. a écrasé l'Australie (112-67), l'Italie a surpris les Etats-Unis (81-80), le Brésil a battu le Canada (69-62) et la Yougoslavie a dominé les Philippines (117-101). Le classement est le suivant : 1. Brésil et Yougoslavie (2 m.), 4 pts ; 3. Italie et Etats-Unis (2 m.), 3 pts ; 5. U.R.S.S. (1 m.), 2 pts ; 6. Canada et Australie (2 m.), 2 pts ; 8. Philippines (1 m.), 1 pt.*

TENNIS. — *A l'occasion des demi-finales de la Coupe Davis, la Suède et les Etats-Unis, qui se rencontrent à Goeteborg, sont à égalité après la première journée. Bjorn Borg a battu Arthur Ashe en trois sets (6-4, 7-5, 6-3), mais Vitas Gerulaitis a très nettement dominé Kjell Johansson (6-2, 6-1, 6-4). En revanche, à Londres, la Grande-Bretagne menait devant l'Australie par 2 à 0 à la fin de la première journée. Buster Mottram a battu Tony Roche en quatre sets (8-6, 3-6, 7-5, 6-4), et John Lloyd a dominé John Alexander (7-5, 6-2, 6-2).*

HALTEROPHILIE. — *Au cours de la troisième journée des championnats du monde d'haltérophilie, le 6 octobre, qui se déroulent à Gettysburg (Pennsylvanie), le Cubain Roberto Urrutia, dans la catégorie des moyens (75 kilos) et le Soviétique Youri Vardanian, chez les mi-lourds (82,5 kilos), se sont particulièrement illustrés. Tous les deux sont âgés de vingt-deux ans et exerçaient jusqu'à présent leur force dans les catégories de poids inférieures. Le Cubain a conquis son titre en égalant le record du monde de la catégorie, 347,5 kilos (155 et 192,5) et, après une lutte sévère avec le Soviétique Vartan Militosian, qui totalisait 10 kilos de moins (147,5 et 190), Youri Vardanian, l'ancien champion du monde des moyens, s'est imposé plus nettement encore chez les mi-lourds en améliorant les trois records de la catégorie : 171 kilos à l'arraché contre 170,5 et 210,5 kilos à l'épaulé-jeté contre 210, puis 377,5 kilos au total olympique (170 et 207,5), soit 2,5 kilos de plus que l'ancien record. Il a dominé le Hongrois Peter Salzako (352,5 kilos avec 157,5 et dominé le Hongrois Peter Baczewski (345 kilos avec 159 et 195).*

Le Monde aujourd'hui

VU DE BRETAGNE

Par les chemins d'ici...

ET si pour moi aussi l'ennui était un mot vide de sens ? Même par les étés pourris, par ces longues journées où les averses et les brouillards enténèbrent mon pays, une voix me parle au cœur qui me dit de partir, partir n'importe où, prendre la route.

Je n'emprunte jamais les nationales ni ces voies express qui, si rigides, si rationnelles, si cartésiennes qu'elles soient, s'agacent de bolides hystériques et de caravanes poussives. Ce sont les chemins vicinaux, les plus humbles, les plus secrets, qui me sollicitent. Ce sont les plus antiques routes, les routes immémoriales qu'ont tracées naguère à pas lents et lourds, les chevaux laboureurs ensoleillés de taons et d'abeilles. Ce sont les voies qui forment sur la terre ce réseau bleu pareil au maillage des veines nourricières sur un corps humain et qui sont effectivement le réseau vital par lequel coule le sang de la profonde Bretagne.

Routes des fermes et des étables odorantes de pailles, de pommes et de fumiers, sentiers intimistes bordés de chênes et de noisetiers qu'enchantent les vives tourterelles. Je roule, je marche, généralement seul. O mes routes, mes amies, mes tziganes, dans les matins frais et les soirs dorés ! C'est entendu : elles sont trouées d'ornières, tachées de bouses, elles tournent sans prévenir, glissent dans les vallons, se raidissent dans les hauts, butent à l'échine des granges. C'est qu'elles furent créées pour les labeurs lents et la marche des galoches, elles nous viennent du Moyen Age et, reines d'un espace rural, je dirais même qu'elles prennent leurs temps, qu'elles musardent entre tilleul et menhir, qu'elles paressent sous le saule des rivières, qu'elles s'en vont dire bonjour aux buvettes, ô mes routes malignes, si tendres et si humaines !...

De Trémalo à Kerven

Et ces routes de terre ou de goudron gercé sont grands chemins de l'esprit. Car voilà bien que ces cantonales sont voies des pardons et pèlerinages, qu'elles allument dans ma gorge de vieux cantiques, qu'elles sont proprement routes processionnelles et religieuses par l'abondance des chapelles qu'elles rejoignent et relient. Mes routes sacrées, je vous salue ! Flèches de granit derrière le rideau des frênes, fontaines sanctifiées, orantes dans leurs niches, routes catholiques et maternelles, bras tendus vers le paradis. En moins d'une heure, dans les environs de Pont-Aven, c'est, de Trémalo à Kerven, une dizaine de chapelles que je peux aller voir. Je pourrais vous en dire le profil et l'odeur, la gloire ou le délabrement. Mes bornes ! Mes haltes ! Et voici que l'enseigne d'auberge Au repos de la côte répond aux Dames de Bon Secours. Unanimisme des vocables. Vins du corps et de l'âme, ô les routes miséricordieuses !...

Elles sont aussi routes de l'échange et de la démocratie concrète et quotidienne. Le poète y rencontre le paysan, de grandes amours s'y cachent sous les ramures, les fêtes de nuit y lâchent des allégresses. Et c'est encore là que le génie breton, de manoir en calvaire, exprime avec le plus de vérité dans un granit tatoué de lichen, ses enchantements et, parfois, ses inquiétudes. Et mes routes si douces s'enveloppent de mystère au crépuscule quand, de la mer, s'en vient le galop des nuages violets et que les croix celtiques penchées comme des hommes ivres titubent dans les brandes. Et que hurlent les chiens de ferme...

Mais non, c'est à l'aurore que je roule dans le canton, doucement, sous l'averse ou le soleil, parce qu'il faut bien ensemencer mes sombres jours de beaucoup d'espérance et que c'est là, sur ces sentiers pèlerins, loin de la ville, que j'aime la terre et que j'espère...

XAVIER GRALL.

EN FORÊT

L'instant retrouvé

SOUVENT, la forêt cache l'arbre (c'est l'écueil de la multiplicité). Qu'est-ce qu'une forêt, cependant ? Un arbre entouré d'arbres de tous côtés. Pour la déchiffrer, il s'agit de trouver l'arbre. Première épreuve.

Deuxième stade : surmonter, dépasser la jouissance des vertus, des beautés, des musiques de la forêt. Evidentes. Allant de soi. Frondaisons, couverts, sentiers, clairières, présences secrètes et murmures du vent... Merveilles. Connues, célébrées avec élan, avec reconnaissance. Mais il faut aller plus loin, plus profondément encore.

Les grands bois, cathédrales baudelairiennes, peuvent aussi être utilisés comme appareils à ralentir le temps.

Partir seul, le matin, libéré de toute préoccupation utilitaire (myrtilles, champignons, framboises), dans une forêt vaste et déserte, de préférence. De toute façon, il n'y a plus personne à deux cents mètres des nationales les plus fréquentées. Découvrir l'arbre (la méthode vous est personnelle). S'asseoir à son pied. Respirer profondément, faire le vide en soi (diverses techniques, orientales ou non). Regarder de très près, même sans loupe, par exemple la mousse. Fantastique : le temps commence à se démultiplier. Poursuivre la description est inutile, vous y êtes, vous n'en avez pas fini ! Avez-vous jamais vu, de très près, un paysage de mousse ? Petite forêt dans la grande, microcosme. Vous ne risquez plus de rien manquer, surtout pas cette poignée d'énormes diamants, là, gouttes d'eau dans l'écrin d'une toile d'araignée miniature. Ni tout le reste. Le temps a changé de vitesse.

Sur le tronc de ce hêtre, les deux traits de pinceau, repère des sentiers de grande randonnée. Le trait bleu, délavé, ne s'accorde pas mal avec le gris-bleu, marbré de gris clair, de l'écorce. Le trait blanc? Un peu trop vif, sans doute (Monet, cherchant son manteau oublié dans la campagne : *« Je vois là-bas un noir qui n'est pas dans la nature... »*). Ah, jeté à terre par l'inévitable, l'incorrigible fumeur, le paquet de gauloises vide. Il choque, bien sûr. L'hiver l'absorbera... Son bleu ne se marie-t-il pas avec le pourpre de cette digitale ? Une artiste de grande qualité, trop tôt disparue, savait intégrer à d'admirables collages ce bleu-gauloises, elle en faisait le lapis-lazuli de modernes *Très riches heures*, signées Jeanne Coppel.

La forêt appréhendée dans la perspective du temps finit par conduire aux peintres. Les chênes à Rousseau (Théodore), à Courbet. Les pins mélodieux à Cézanne, aux Chinois. Du coup, vous remontez droit jusqu'aux Song, jusqu'au onzième siècle.

Si la contemplation vous a introduit à un état d'innocence suffisant, vous aurez peut-être la récompense suprême d'assister au déjeuner d'un écureuil. C'est à la condition de savoir garder très longtemps une immobilité de pierre. Installé sur une branche du conifère, l'écureuil saisit la pomme de pin entre ses griffes, avec une grâce pleine d'urbanité, et la fait tourner en dégustant chaque amande une à une, selon l'exacte hélicoïde qui régit la structure du fruit. Ce faisant, il expédie par-dessus bord les téguments incomestibles de l'enveloppe, qui tombent à vos pieds. Le spectacle est irrésistible, le temps ralentit encore, le petit animal n'est pas pressé. A la fin, il peut vous envoyer sur la tête, avec candeur, ce qui reste. Vous êtes une souche. Et l'élégant rongeur reprendra son ballet.

Plus tard, les aiguilles ou les chiffres se rattraperont. L'avenir, on ne l'abandonne pas, sans doute, mais on ne peut strictement rien en dire puisque sa réalité nous défile à chaque seconde, entre le probable et l'improbable, n'est-ce pas, Jean Sur ? (1). Alors, autant vaut chercher la vague cachée dans la mer, la flamme au cœur du feu... Et partager en toute simplicité ce qui appartient en effet à tout le monde, l'or de l'instant extrait, fût-ce par illusion, d'une gangue grise qu'on appelle le Temps.

JEAN GUICHARD-MEILI.

(1) *La Mode de l'instant*, *le Monde* daté 13-14 août.

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Parent : une profession ?

LA première à m'en parler fut Elda, ex-secrétaire, ex-maîtresse adjointe, vingt-deux ans. Lasse du chômage, elle répond à une annonce : « Educ. qual. pr. 3 enf. 2-4-5 a. Tr. b. sal. »... « Le « très bon salaire » m'a décidé, *dit-elle*, encore que je ne sois en rien une éducatrice qualifiée. Mon « employeuse » — conseillère fiscale — m'avouera plus tard qu'une phrase l'a convaincue de me faire confiance. Je lui avais fait remarquer que le métier de mère naturelle s'apprend toujours sur le tas : pourquoi pas celui de la mère « professionnelle » ?...

En tout cas, Elda, corrigeant l'exigeante pratique par des livres de pédagogie (surtout les publications de l'Ecole des parents), veut continuer ce métier. « Décrié, *dit-elle*, en souvenir des gouvernantes de la grande bourgeoisie, jadis réduites à l'état de domestique supérieure. Je ne veux être ni institutrice ni gardienne. Educatrice. Mère-de-relais. » *N'étant pas soumise à la condition des mères de famille nombreuse submergées jour et nuit, Elda puise un équilibre enrichissant dans son effort pour apprendre la vie quotidienne à des êtres neufs. Elle n'aimerait pas habiter « chez les autres » et rêve qu'on lui amène chez elle, ou dans un lieu adapté, un petit groupe d'enfants de parents différents.*

Evoquant les Villages S.O.S., où des parents nourriciers regroupent en maisonnées familiales les enfants et adolescents confiés par des services sociaux, la jeune fille voudrait voir étendre cette pratique à des enfants sans problèmes familiaux apparents. Encombrées, crèches et écoles maternelles ne peuvent qu'imparfaitement relayer le foyer. Pourquoi des « parents professionnels » ne pourraient-ils remplacer les géniteurs occupés ?

Apprendre la vie autrement

Je crois à l'air du temps, aux questions imposées par l'époque plus qu'aux coïncidences. Peu après, j'ai rencontré une psychothérapeute, assistante des hôpitaux de Paris, le docteur Cornelia Quarti, cheveux gris, sérénité dynamique et discrète. Indignée de la discrimination contre les femmes dans l'enseignement, elle préconise une éducation « virile », mais refuse de confondre — malgré l'éthymologie — virilité et masculinité.

« Viril est le contraire de passif, de déprimé, de mou : c'est la force dynamique. Les femmes sont, au moins autant que les hommes, capables de transmettre la joie d'exister, le dynamisme, le goût de construire. »

Le docteur Quarti constate chez ses patientes, douloureusement, que le fait de mettre au monde ne confère pas, comme par miracle, les connaissances indispensables pour faire s'épanouir un être neuf. « Qu'une routine soit séculaire ne signifie pas qu'elle représente l'avenir. Sans parler d'enfants martyrs (encore que la torture morale, souvent par ignorance, d'un enfant par ses parents soit moins rare qu'on ne croit), combien de petits mal élevés. Non parce qu'ils sont bruyants ou sales à table, mais parce qu'ils sont mal-dans-la-vie, ne peuvent se déployer, sont poussés au refoulement et à la contestation. »

Des mères, même au foyer, se sentent perdues, crient à l'aide. Des enseignants désespèrent de leur métier face aux élèves qui rejettent l'école. C'est dans le désir de vie des jeunes, auquel la société répond mal, que s'enracine ce qu'on baptise — assez précisément — malaise de civilisation. Il faut donc apprendre la vie autrement. Mais apprendre de qui ? Apprendre où ? Et comment ?

Cornelia Quarti propose d'élargir ce que font artisanalement — face à l'institution scolaire décriée — des groupes comme l'Ecole des parents ou le GRAPE. Et de créer des « cellules éducatives familiales » où des enfants d'âges étagés mais en petit groupe (de manière à former une famille nombreuse) seraient amenés à une femme ayant elle-même des enfants ou n'en ayant pas. A une femme ou à un homme (F-Magazine *a découvert qu'en Suède six mille hommes vivent en père au foyer et aux Etats-Unis des centaines de milliers, voire plus d'un million), les enfants apprendraient langage, conduite, relations sociales quotidiennes, dans une atmosphère chaude, sécurisante, sereine.*

DOMINIQUE DESANTI.

(Lire la suite page 31.)

Au fil de la semaine

L'homme de la rentrée

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

HIER l'école, le collège, le lycée rouvraient leurs portes après la trêve des vacances. Demain, les facultés vont connaître à leur tour l'animation de la rentrée. De son bureau, de sa chaire, le professeur observe son auditoire : comment sont-ils cette année ? Elèves, étudiants, regardent eux aussi le professeur : proche ou lointain, sévère ou indulgent, passionnant ou ennuyeux ?

Des « profs », il en est de toutes sortes, en effet, depuis l'instituteur de village, pour qui l'enseignement a été vocation avant de devenir apostolat, jusqu'au mandarin sûr de lui-même et dominateur. On n'a donc que l'embarras du choix pour désigner, parmi les quelque huit cent mille enseignants français aujourd'hui à pied d'œuvre, l'un d'eux qui sera pour nous « l'homme de la rentrée ».

Faut-il élire un personnage exceptionnel, savant illustre ou maître à penser ? Ou bien préférer un obscur, un sans grade, un de ces hommes, une de ces femmes, si nombreux heureusement dans l'Université, qui se soucient bien davantage de former des esprits que de transmettre des connaissances ? Ou encore s'en tenir à l'image d'Epinal de l'écolier pauvre, mais doué et travailleur, que l'on pousse de bourses en prix d'excellence jusqu'aux plus hauts grades, exemple de promotion sociale et occasion d'une leçon de morale républicaine ? Jean Guéhenno, qui vient de mourir, fils d'un cordonnier de Fougères, ouvrier lui-même dès l'âge de quatorze ans, normalien et agrégé des lettres, avait suivi ce rude chemin qui l'avait conduit aux plus hautes exigences de l'humanisme et du moralisme.

***

NOTRE homme de la rentrée se nomme Claude Thouvenot. Il a quarante-neuf ans. Agrégé de géographie, docteur d'Etat en sciences humaines, il dirige à Nancy le Centre d'analyse des milieux humains alimentaires, laboratoire associé au Centre national de la recherche scientifique, le premier centre français et européen de recherches sur l'alimentation. Alors, un « prof » comme les autres, qui s'est spécialisé dans une discipline et un domaine peu explorés, donc peu encombrés, et qui fait carrière tant bien que mal en conduisant des études pseudo-savantes qui n'intéressent guère que lui ?

Pas du tout. Claude Thouvenot n'est pas un « prof » comme les autres. Qu'on en juge.

Il est né à La Chapelle-aux-Bois, dans le sud des Vosges, dixième d'une famille de onze enfants. Son père, grand invalide de guerre, exerçait, comme le père de Jean Guéhenno, le métier de cordonnier. En 1946, à dix-sept ans, nanti du brevet élémentaire et du C.A.P. de menuisier, Claude Thouvenot entre en apprentissage chez l'un de ses frères, déjà installé dans le métier. « J'étais, dit-il, un médiocre ouvrier. » Il rêve d'une autre destinée. Ce qu'il veut, c'est enseigner. A l'école, il n'a pourtant pas été un de ces superdoués que les professeurs remarquent et encouragent, aident à poursuivre leurs études, mais un élève moyen, sans plus. Il entreprend cependant, en s'inscrivant à un cours privé par correspondance, de préparer, tout en travaillant de ses mains, le concours d'entrée à l'ENSET (Ecole nationale supérieure de l'enseignement technique).

Sans bac et avec peu de temps pour étudier, c'est de la folie. Il se rend compte qu'il lui faut se libérer, et pour cela trouver un autre emploi. Il entre dans l'enseignement par la toute petite porte, à la suite d'une erreur administrative, car il n'a pas les titres nécessaires. Il est engagé comme répétiteur auxiliaire-stagiaire à l'Ecole normale professionnelle d'Epinal.

Il poursuit par correspondance sa préparation à l'ENSET, apprend l'italien avec des disques, se présente au concours en 1947. Et il est collé, premier de la liste après le dernier admissible. Ce n'est pas si mal : il s'acharne, s'inscrit cette fois au Centre national d'études par correspondance, échoue encore en 1948. Il se décourage, se marie, un enfant naît. En 1952, on lui confie un remplacement de français en classe de première technique : lui qui n'a toujours que son brevet élémentaire fait la classe à des candidats au baccalauréat ! C'est le déclic : pourquoi ne pas passer le bac, lui aussi, pour tenter de devenir instituteur ? A l'oral, il rencontre ses élèves de la veille. « Bonjour, monsieur. C'est vous qui nous faites passer ? » Il faut leur expliquer qu'il n'est pas là comme examinateur, mais comme candidat.

Première partie en juin 1953, seconde l'année suivante, cette fois sans échec et même avec mention. Mais l'enseignement primaire ne peut l'admettre qu'à l'essai, comme auxiliaire, pendant cinq ans, puisqu'il ne sort pas de l'école normale. Alors il continue : propédeutique en 1955, deux certificats de licence en 1956, deux autres en 1957. Et, licencié, le voilà qui reçoit enfin un petit galon : il est « adjoint d'enseignement », on lui confie des classes de 5[e] et de 6[e].

L'escalade continue : 1959, diplôme d'études supérieures ; 1960, il ne lui manque qu'un point pour être admissible à l'agrégation; 1961, il est admissible, grand admissible, et trébuche au dernier oral ; 1962, échec complet, pas même admissible. Il se ramasse, reprend son élan et, en 1963, franchit enfin la barre de l'agrégation. Aussitôt, il décide de mettre en chantier une thèse de doctorat.

Il lui faudra se débrouiller seul, comme toujours. Une bourse ? Impossible, il est fonctionnaire. Un prêt d'honneur ? Il n'en est pas question, il n'a pas le statut d'étudiant. Obtenir un détachement qui lui assure trois ans de salaire ? Les IPES (Instituts de préparation à l'enseignement secondaire) estiment qu'il a trop de diplômes pour cela. Il a trop d'enfants aussi — cinq, autant que de diplômes — et il faut donc vivre à sept sur son salaire de nouvel agrégé.

Enfin, en 1975, il franchit le dernier échelon : il soutient sa thèse de doctorat d'Etat sur « la consommation et les habitudes alimentaires dans la France du Nord-Est, essai de géographie alimentaire et sociale »,

***

CE qui fait l'originalité de notre « homme de la rentrée », c'est d'abord qu'il n'est pas, qu'il n'a jamais été une de ces « grosses têtes » qui franchissent comme en se jouant tous les obstacles et collectionnent les prix d'excellence et les mentions. Lui, ce sont plutôt les échecs qu'il a collectionnés : il n'a pu, en dépit de trois tentatives, entrer à l'ENSET ; il lui a fallu présenter quatre fois l'agrégation avant d'y réussir; et la préparation de sa thèse n'a pas demandé moins de douze années. Bachelier à vingt-cinq ans, agrégé à trente-quatre, docteur à quarante-six, c'est évidemment tout à fait remarquable quand on a pris le départ à dix-sept ans avec un C.A.P. de menuisier pour tout bagage, mais ce n'est pas d'une exceptionnelle rapidité.

Une autre singularité : le caractère marginal de ce cheminement de trente années. Du jour où il a quitté les bancs de l'école pour l'établi, Claude Thouvenot a du même coup abandonné toute filière scolaire et universitaire normale. S'il est retourné en classe, c'est comme surveillant, puis comme enseignant, non comme élève. Toutes ses études ont été conduites, soit avec l'aide de cours par correspondance, soit par ses propres moyens, tout seul, ses obligations de fonctionnaire l'empêchant de suivre des cours. C'est le triomphe de la volonté.

A ces deux raisons de le choisir s'en ajoute une troisième : Claude Thouvenot continue d'innover. Son « Centre d'analyse des milieux humains alimentaires », qu'il a créé en 1975, s'est considérablement développé en trois ans. Organisé en coopérative, menant une recherche pluridisciplinaire, ce centre travaille dans le concret, fuyant la spécialisation savante et le vocabulaire pseudo-scientifique, faisant appel d'ailleurs, pour assurer son financement et son développement, aux contrats privés (1). Dans le même esprit, il a tiré de sa thèse un premier ouvrage, « le Pain d'autrefois » (2), savoureuses « chroniques alimentaires d'un monde qui s'en va », déjà mentionné ici (3). Ce n'est pas fini : car il n'a plus d'examen à préparer, il a tout son temps maintenant, notre « homme de la rentrée ».

(1) C.A.M.H.A., 11, allée Picasso, 54600 Villers-lès-Nancy.

(2) Ed. Leson, 10, rue de l'Eperon, 75006 Paris. 192 p., 34 F.

(3) *La Soupe d'orties* (*le Monde* daté 11-12 juin).



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Economist

Le téléphone infernal

La police anglaise risque d'avoir prochainement quelques ennuis si on en croit l'hebdomadaire londonien *THE ECONOMIST*, qui raconte l'histoire suivante : *« Un certain mercredi, aux environs de 19 heures, la femme du rédacteur en chef téléphone à un cuisinier italien pour lui commander le menu d'un dîner. La ligne est abominable : crachotements, cliquetis, son par instants inaudible.*

» La communication devenant impossible, la jeune femme demande à M. Paolo Ribero de raccrocher pour qu'elle puisse le rappeler. Il lui faut ensuite près de cinq minutes pour retrouver la tonalité. Mais au lieu du brave M. Ribero, elle entend... sa propre voix décrire, pendant trois ou quatre minutes, tout ce qu'elle proposera à ses invités, de l'entrée au dessert (...).

» Tout cela est très ennuyeux, souligne *The Economist. D'abord parce que notre rédacteur en chef, qui expliquait depuis un an à sa femme que leur ligne n'était « certainement pas » écoutée » et que tous ces bruits bizarres n'étaient dus qu'à « la mauvaise qualité de l'équipement britannique », passe pour un idiot. Ensuite, comment voulez-vous que le premier ministre ou le ministre de l'intérieur puissent désormais être invités à dîner chez lui sans savoir à l'avance ce qu'ils vont manger ? »*

MOSKOVASKAYA PRAVDA

Blue-jeans et robe blanche

La *MOSKOVASKAYA PRAVDA* s'insurge contre le laisser-aller vestimentaire des Soviétiques et la nouvelle mode des jeans et des survêtements.

« Il faut respecter la culture et l'habillement, écrit le quotidien de Moscou, *chaque toilette répond à un but précis. Il y a une place et un temps pour chaque chose (...). C'est pourquoi un journaliste a récemment éprouvé le besoin de « censurer » une photo qui représentait une famille admirant les chefs-d'œuvre de l'art russe de la galerie Tretiakov en survêtement. C'est aussi pourquoi un père de famille a formellement interdit à son fils et à sa belle-fille de se marier en blue-jeans (...). Une fiancée n'est-elle pas plus jolie en robe blanche ? »*

EL MOUDJAHID

La peste

« L'hygiène à Oran est inexistante », fulmine le quotidien algérien *EL MOUDJAHID. « Dans les rues, les immeubles, les établissements publics ou les locaux commerciaux, les règles devant préserver la santé de la population sont rarement respectées. Chacun s'accorde à reconnaître qu'Oran devient de plus en plus sale. Citoyens et responsables en sont très conscients, mais le problème prend de jour en jour des dimensions plus inquiétantes.*

» La saleté est remarquable aussi bien au centre-ville que dans les quartiers périphériques. En traversant ces divers endroits, on est effaré par l'ampleur du problème. Les caves d'immeubles gorgées d'ordures ménagères et les terrains vagues transformés en dépotoirs n'étonnent plus (...).

» Certains locataires d'immeubles n'ont toujours pas perdu cette habitude de jeter par la fenêtre leurs ordures ménagères ou d'arroser les plantes de leurs balcons sur la tête des passants. D'autres trouvent normal qu'un terrain vague ou une cage d'ascenseur serve de dépôt de décombres ou d'immondices. Les exemples de ce genre ne manquent pas. Ces gens, sachant que les éboueurs viendront enlever ces détritus, n'hésitent pas à s'en débarrasser de n'importe quelle manière, en ignorant qu'ils offrent une nourriture aux rats et aux souris qui prolifèrent. »

Newsweek

La cirrhose des décibels

Selon *NEWSWEEK*, le fait de vivre à proximité d'un aéroport constitue une sérieuse menace pour la santé. Des professeurs de l'université de Californie, à Los Angeles, ont étudié les cas de maladie et de mortalité des habitants de la zone proche de l'aéroport de Los Angeles.

L'hebdomadaire américain écrit : « *Ces personnes sont exposées à des bruits variant de 90 à 115 décibels, cinq cent soixante fois par jour. Le taux de mortalité est de 20 % plus élevé dans ce groupe que dans une zone similaire, mais distante de 8 à 9 miles (...). Les cas de cirrhose du foie sont aussi de 140 % plus élevés. Les tensions provoquées par le bruit,* remarquent les chercheurs californiens, *peuvent conduire à tout, de l'hypertension à l'abus du Martini. »*

LE SOIR

De quoi rêver...

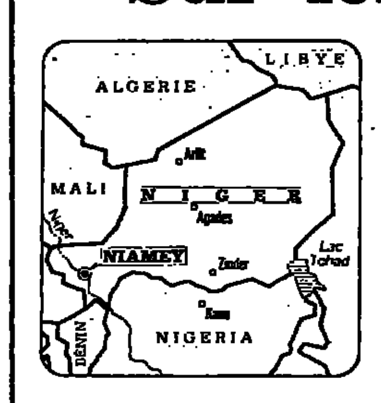
Le quotidien de Bruxelles *LE SOIR* publie cette lettre de lecteur :

« Un matin, je dépose une requête dans la boîte aux lettres du contrôle de la T.V.A. de La Louvière. Quand je suis rentré, le soir, le facteur avait déjà déposé la réponse, exposant la solution à mon problème. Il me semble que la célérité avec laquelle ces deux services administratifs, T.V.A. et P.T.T., ont rempli leur mission mérite une citation.

» C'est exemplaire, effectivement, mais hélas ! peu courant, ainsi que nous avons trop souvent l'occasion de le souligner (...). »

Lettre de Niamey

Sur les rives du «Nil français»



NIAMEY, c'est d'abord la splendeur de l'immense Niger, le légendaire « fleuve des Noirs » des premiers géographes, « le Nil français » des officiers de l'infanterie de marine et des tirailleurs lancés à la conquête de ce qui allait devenir l'Afrique occidentale française. Dans les manuels scolaires de géographie d'avant la deuxième guerre mondiale, « à gauche » des cartes du continent noir, un point situé au centre de la grosse tache rose frappée des trois majuscules A.O.F...

La ville s'étire sur une vingtaine de kilomètres le long des rives du fleuve qui dessine à cet endroit de son cours une vaste courbe dont un semis d'îles et de bancs de sable souligne la majesté. Niamey vit par, et pour, ces eaux toujours boueuses dont la profondeur varie au gré des saisons et suivant les caprices imprévisibles de la pluviométrie. Les hautes eaux de l'hivernage qui permettent la navigation parce qu'elles seules donnent un tirant d'eau suffisant aux pousseurs, privent en revanche ces derniers du tirant d'air nécessaire pour passer sous le pont de Gaya par exemple. L'étiage de la saison sèche fut particuliièrement spectaculaire pendant les années 1972-1976, marquées par la terrible sécheresse qui ravagea alors l'ensemble des régions sahéliennes. En juillet, de fortes pluies ont fait brutalement monter le niveau des eaux à plus de 2 mètres. En mai, au contraire, l'eau était rationnée en ville et il fallait faire appel à des pompes de secours pour puiser dans le filet de 70 centimètres de profondeur qui coulait dans ce lit.

La rive nord est baptisée rive gauche ou plus couramment rive Haoussa, du nom de l'ethnie majoritaire dans le pays, plus nombreuse au Nigéria, où elle pèse plus lourdement encore sur la vie politique. La rive sud, c'est, pour les habitants de Niamey, la rive droite ou rive Gourma, par référence aux Gourmantche, ensemble de populations dont l'aire d'extension couvre aussi bien la Haute-Volta que le Ghana et le Niger. Côté Haoussa comme côté Gourma, même luxuriance du tapis végétal et des arbres, qui donne à la ville l'aspect d'une cité jardin. Vergers et potagers, rizières qu'irriguent le fleuve nourricier, jardins d'agrément des quartiers résidentiels ombragent une ville qu'épargnent rarement les ardeurs du soleil des Tropiques.

Au pied de la corniche rocheuse, au bas du quartier Gamkallé, où certains détenteurs de la tradition orale croient pouvoir situer le noyau originel de Niamey, le port de pêche est l'un des endroits les plus animés de la capitale. Les bruits et les odeurs y rivalisent d'intensité avec ceux du Grand Marché et du Petit Marché, qui constituent deux autres hauts lieux populaires. En aval du pont Kennedy qui ouvre la voie vers la Haute-Volta, les poissonnières et le petit peuple des piroguiers palabrent avec verdeur sous le regard indifférent des chameliers et des âniers qui abreuvent leurs bêtes. En amont, des lavandières, qui s'assemblent toujours autour des mêmes emplacements pour tenir salon, blanchissent leur linge. A proximité immédiate des piles du pont, des fabricants de matelas puisent dans des meules des tiges de mil et de sorgho qu'ils enfournent avec art dans de vastes morceaux de coutil.

L'immeuble El Naar, inauguré l'année où les cosmonautes américains alunirent, dresse ses quinze étages au-dessus des nimes, des caïlcédrats, des manguiers et des eucalyptus. C'est le plus haut bâtiment d'une ville qui ignore à peu près complètement l'habitat collectif même dans les quartiers les plus populaires. Yantala Bene et Yantala Ganda, au-delà desquels se trouvent les ambassades et le village de Goudel, comportent des cases en banco et des concessions individuelles. Quant aux quartiers résidentiels du Plateau et de la Poudrière, ils ne comptent que des villas situées au milieu de vastes jardins. Au Plateau, à proximité des ministères, de l'hôpital, du Palais de Justice, du Palais présidentiel, inhabité depuis le coup d'Etat d'avril 1974 qui a chassé l'ancien président Diori du pouvoir, sont installés la plupart des hauts fonctionnaires et des assistants techniques de haut rang. A la Poudrière, dont le nom indique très explicitement l'ancienne destination, plus de deux cents villas d'excellent standing viennent d'être construites avec le concours financier de l'Arabie Saoudite.

LA Place de la prière est dominée par la Grande Mosquée du Vendredi dont la Libye a financé la construction. Capitale d'un Etat qui compte plus de quatre-vingt-cinq pour cent de musulmans, Niamey ne possédait auparavant que de modestes lieux de culte où se retrouvaient les fidèles de l'Islam. A Kabe Kwara (le quartier des barbus), au centre de la mission catholique aux destinées duquel préside Mgr Berlier, présent au Niger depuis vingt huit ans, une vieille cathédrale d'argile fait face à sa réplique moderne. Et, au-delà de Sabon Gari (la ville nouvelle), où les étrangers se pressent en grand nombre, non loin du cimetière musulman, des sœurs canadiennes enseignent le calcul et l'orthographe aux petits nigériens dans une école primaire et préparent leurs aînées au baccalauréat au collège Mariama. Le lycée Issa Beri est tenu par les frères des Ecoles chrétiennes, tandis que le lycée coranique, dont les bâtiments ont été construits grâce à des fonds libyens, reste vide, faute de professeurs.

Le quartier Zongo, qu'habitaient de nombreux Togolais et Béninois, a perdu une partie de sa population traditionnelle, remplacée par de nouveaux arrivants. En effet, après « la petite guerre » frontalière à laquelle se livrèrent en décembre 1963 le Bénin et le Niger, à propos de la possession de l'île de Lete, le gouvernement nigérien renvoya les Béninois dans leur pays. Beaucoup de parents des expulsés reposent depuis des dizaines d'années dans le cimetière chrétien de la capitale, à deux pas de quelques administrateurs des colonies, officiers des troupes coloniales et de deux trépassés aux noms écossais, insolites sous une telle latitude : un Bruce et un Stewart Mac Donald.

« CAPITALE *excentrique d'un Etat près de trois fois grand comme la France, Niamey se présente comme l'une des cités les plus récentes de l'Afrique de l'Ouest »,* écrit une des personnes qui a le mieux étudié cette ville (1). En effet, le véritable créateur de la cité moderne est Brevié, gouverneur du Niger, qui décida, en 1926, le transfert de la capitale de Zinder à Niamey et devint ultérieurement gouverneur général de l'A.-O.F. Avant lui, Gouraud avait déjà noté avec assurance : *« Niamey, petit village à proximité d'un gros marché de site salubre, me paraît favorable, d'autant mieux que là se trouve la tête de notre ligne d'étapes fluviales. Ce sera la résidence du commandant de cercle et de son adjoint, du chef des services administratifs, qui aura sous sa surveillance immédiate le magasin de réserve de ravitaillement qu'y déposa la flottille du Bas-Niger... »* (2).

Gouraud fonda, dès 1902, le poste qui devint effectivement le chef-lieu du cercle du Djerma, puis abrita de 1903 à 1911 le siège du gouvernement de la *troisième région militaire*, devenue *le territoire militaire du Niger*, avant son transfert à Zinder en 1911 et son retour ici en 1926 lorsque le pays prit officiellement l'appellation de *colonie du Niger*. Mais la tradition a oublié Gouraud et a conservé le souvenir de Salaman, administrateur qui a donné son nom à une des principales rues de Niamey, et dont les « anciens » parlent toujours avec effusion. Il est vrai que ce n'est qu'après sa mort que les habitants de la ville furent astreints au paiement de l'impôt de capitation dont le gouvernement du lieutenant-colonel Seyni Kountché décida la suppression en octobre 1977...

NIAMEY, qui avait déjà accueilli Vincent Auriol et le général de Gaulle après la deuxième guerre mondiale, reçut néanmoins par la suite Georges Pompidou en janvier 1972. Après avoir connu de nombreux gouverneurs et fonctionnaires français d'autorité (dont le « proconsulat » apporta son lot de joies et de peines), elle vécut quelques grandes dates. Deux d'entre elles méritent d'être retenues : le 21 mars 1970, qui vit, dans les bâtiments de style néo-soudanais de l'Assemblée nationale, la naissance de l'Agence de coopération culturelle et technique, instrument de diffusion de la francophonie ; le 15 avril 1974, dernier jour du régime civil du président Diori Hamani, premier chef d'Etat du pays, considéré précisément comme l'un des pères fondateurs de cette même agence francophone et comme l'un des plus ardents zélateurs de la francophonie.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Suzanne Bernus : *Particularismes ethniques en milieu urbain : l'exemple de Niamey.* Mémoires de l'Institut d'ethnologie I, Paris, 1969.

(2) Général Gouraud : *Zinder-Tchad.* Plon, 1949, p. 57.

GRÈCE

Hydra sous la pluie

DEUX mules montent patiemment une des rues du port. La première est chargée du canapé et la deuxième des deux fauteuils d'un ensemble formant « coin de salon » du plus pur design.

Les voitures sont interdites sur cette île. Il n'y en a qu'une, qui appartient à la municipalité. Sa fonction : ramasser les ordures. Symbole, destin, ou justice ? D'ailleurs il n'existe pas d'association écologique.

La forme évasée de cet amphithéâtre naturel donne au ciel une limite. Les hauts vents le dégagent de toute brume. Tels d'immenses tissus qui ressemblent à des vêtements cousus pour les dieux anciens, les nuages filent vers le coucher du soleil. La nuit est nue.

En saison, entre midi et 3 heures, arrivent trois bateaux de croisière (« Visitez les îles du Salonique », en quatre langues »). Chacun reste entre une et deux heures. Ils déversent des Américains, qui trouvent cher ce que les Français trouvent bon marché, et vice versa ; les Japonais photographient tout et marchent sur les pavés du port comme sur des œufs. Des familles de bourgeois du Proche-Orient prennent rarement des photos et seulement de leurs enfants — qui posent souriants ou sérieux mais toujours au garde-à-vous, ou presque.

L'une des deux petites épiceries du port affiche, en grosses lettres noires sur la porte blanche, le nom de l'épicerie la plus chic de Paris. (A propos, je me rappelle que la pâtisserie de mon quartier à Athènes s'appelle le Louvre.)

Au café Tassos, discussion d'artistes « réussis » : « Et cette année, cher ami, vous êtes quoi ? »

Une famille arabe. Sérieux, avec cette timidité qui verse parfois dans une tristesse à peine perceptible. Haute couture française d'hiver malgré la chaleur, qu'ils portent sans conviction. Autour d'eux la cohue des jeans et laisser-aller occidental.

Ils s'assoient au café comme sur des chaises neuves et commandent des glaces et des cocas. Passe une « mamma » de l'île, avec un petit diable (quatre ans ?) qui tourne autour d'elle comme une abeille. Il s'approche d'eux et leur fait des grands sourires. Leurs visages s'illuminent immédiatement. Une minute après ils le photographient, l'embrassent sur les joues, le cajolent. Ça dure trois minutes et le gosse repart vers son château de graisse.

La pluie tombe. Les garçons de café, les muletiers, les ménagères ont l'air enchanté. « La pluie lave tout en parfumant la terre et les fleurs », *disent-ils. Ici il pleut une ou deux fois entre le printemps et l'automne. Pendant une demi-heure le soleil fait briller des ficelles d'or qui semblent aller de la terre au ciel. Après il n'y a pas de rosée. Mais tout est senteur.*

DIMITRI T. ANALIS.

Un lycée révolutionnaire pour les jeunes Sahraouis

LES dirigeants sahraouis sont en voie de réaliser, dans le domaine de l'enseignement, un projet que le révolutionnaire le plus radical n'aurait pas osé imaginer : un lycée unique pour les enfants de tout un peuple, un seul et même creuset idéologique pour tous les jeunes de douze à seize ans.

Les journalistes venus assister au quatrième congrès du Polisario ont pu visiter la première tranche de ces bâtiments, longs rectangles alignés géométriquement sur un plateau brûlé par le soleil, non loin de Hassi-Robinet, en territoire algérien. Trente dortoirs pouvant recevoir chacun trente-six à quarante lits sont déjà construits, ainsi que vingt-cinq salles de classe et un immense réfectoire de 120 mètres de long. Ces constructions, déjà impressionnantes, ne constituent pourtant qu'une partie de l'ensemble définitif qui couvrira une vingtaine d'hectares. Celui-ci doit être opérationnel dans un an.

Le problème des enseignants

Commentant les plans fixés sur l'un des murs de la salle à manger, notre accompagnateur, M. Mohamed Khalil — boubou vert pâle et chèche noire, — déverse sur nous une avalanche de chiffres tous plus éloquents les uns que les autres. L'école nationale du 9 juin (date de la mort, en 1976, du secrétaire général du Front, Mustapha El Ouali Sayed) pourra accueillir jusqu'à quatorze mille élèves en internat dans trois cent soixante dortoirs. Ils auront à leur disposition une bibliothèque, un dispensaire, des restaurants, une piscine (!), un stade, des terrains de sports, un théâtre en plein air, etc.

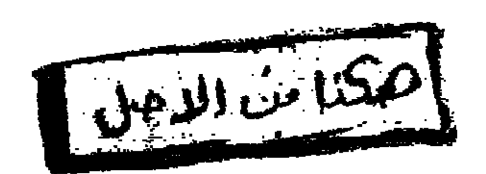
L'enseignement, nous précise M. Khalil, sera dispensé en arabe et en espagnol par des professeurs sahraouis et sans aucune assistance étrangère. Outre les disciplines scientifiques habituellement enseignées, les élèves recevront une formation islamique et idéologique conforme à la doctrine et à la ligne du Front. Ils pourront être appelés à suivre, durant les vacances, des périodes d'instruction militaire. Le Front s'emploie actuellement à élaborer les programmes d'études. Etant donné le faible niveau des enseignants sahraouis, qui se sont instruits, pour la plupart, « sur le tas » il est probable que la formation idéologique prendra le pas sur les autres disciplines.

D'un revers de main, M. Khalil balaie les timides objections présentées par des journalistes plus médusés qu'admiratifs. Cet internat au milieu du désert, qui tiendra sans doute plus du camp de concentration que du lycée, est-il compatible avec les traditions sahraouies de nomadisme et de liberté ? L'administration d'un tel monstre ne posera-t-elle pas de problèmes ? Les mères, déjà privées le plus souvent de leur époux parti au combat, supporteront-elles facilement d'être également privées de leurs enfants dès l'âge de douze ans ?

« Nous n'avons que peu de moyens en enseignants, nous est-il répondu. *Il faut les concentrer pour les utiliser au maximum. »*

« La construction d'un tel établissement en territoire algérien est-elle compatible avec votre volonté de retourner le plus rapidement au Sahara occidental ? Ne vous installez-vous pas dans l'exil ? », avons-nous demandé plus tard au wali (préfet) de la willaya de Smara (nom donné à un ensemble de camps de réfugiés). *« Nous devons laisser nos traces à l'endroit où nous ne passons même qu'une nuit,* nous a-t-il répondu. *Le colonialisme espagnol a gardé notre peuple dans une totale ignorance. Il nous faudra être en mesure à notre retour dans notre patrie d'assumer nos responsabilités. Notre guerre peut durer vingt ans comme elle peut finir demain. »*

DANIEL JUNQUA.



RADIO-TELEVISION

DESSIN ANIMÉ SUR A 2

WATTOO-WATTOO LE BON HURON

WATTOO-WATTOO (parce que « vois tout ») est un oiseau-poisson, un être amphibie et non identifiable, avec des mains au bout des ailes et un bec rose assez souriant. Ce « super bird » débarque d'une planète cubique baptisée Auguste, non repérable dans la galaxie commune : il va explorer la Terre, un globe peuplé de « zwas » — les humains, comprenez ces oies, enfants comme adultes — et de « credos » — tous de même forme, sphérique et assez simplifiée, et de couleurs différentes selon qu'ils sont *sauvages ou domestiques*, ce sont les animaux. Le Q.I. (quotient intellectuel) de Wattoo-Wattoo est exceptionnellement élevé, la Faculté pourrait en témoigner, mais ses deux « pères », surtout, l'affirment. Hubert Ballay a eu l'« idée », René Borg, auteur des jours des Shadoks *soixante-huitards*, et aussi de séries comme « Oum le Dauphin » ou « Il était une fois l'homme », a assuré la mise en images de l'idée.

Lors du dernier MIP-TV, Jacqueline Joubert, responsable des émissions pour enfants d'Antenne 2, a décidé — comme les représentants de vingt-sept chaînes étrangères — d'acheter le produit que présentait « Plate-forme 2000 », une société privée employant quelque cent vingt-cinq personnes consacrées aux longues et minutieuses tâches du dessin animé — un produit 100 % français, chose rare, sinon grande première, selon ce qu'indique le label de fabrication. Chose dont le prix de revient s'élève à la considérable somme de 30 000 F la minute et que la deuxième chaîne a payée 1 000 F la minute. Soixante épisodes de cinq minutes sont commandés.

« Ce personnage résolument anti-violent a été inventé dans un but très précis, dit Hubert Ballay, *il s'adresse certes aux enfants de neuf à treize ans, mais, à travers eux, aux parents. Nous sommes partis du sentiment qu'il était nécessaire de vulgariser le combat anti-pollution — j'ai, depuis très longtemps, été intéressé par tout ce qui touche « l'environnement », par ce qu'il est convenu de baptiser l'écologie, au bon sens du mot. Très vite, nous avons senti qu'il fallait avec Wattoo-Wattoo aller plus loin, dépasser la dénonciation des nuisances pour aboutir à une conception plus large du « cadre de vie » avec ce que cela suppose : l'indispensable prévention des risques de plus en plus graves, et souvent irréversibles.*

« Le ministère de la qualité de la vie a vu les huit premiers épisodes et les a appréciés, allant jusqu'à comparer nos courtes histoires à des fables de La Fontaine. Nous ne faisons que raconter ce que les responsables des pouvoirs publics eux-mêmes ne devraient cesser de répéter, et dont les associations en tout genre, et aussi bien le C.N.R.S., devraient se préoccuper davantage. »

Au reproche qu'on peut leur faire d'avoir une fois de plus eu recours à une créature imaginaire, sorte de Martien mêlé d'OVNI loin de tout réalisme, Hubert Ballay et René Borg répondent qu'ils l'ont voulu ainsi. Venu d'un univers mythique, Wattoo-Wattoo est plus « efficace » puisqu'on ne connaît sur la Terre aucune contrée « raisonnable », aucun peuple capable d'être non nuisible à lui-même et à ce qui l'entoure.

Wattoo-Wattoo, Zadig de bonne volonté, est donc un donneur de leçons, un faiseur de morale, un lutin raisonnable, plus proche de Merlin l'Enchanteur que de Superman. Entouré de ses petits djinns qui peuvent se multiplier à l'infini, à sa propre image, et qui sont le plus fréquemment trois pour redresser les torts des Terriens, Wattoo-Wattoo intervient quand l'état des faits devient catastrophique sans même que les humains s'en rendent compte.

Divers thèmes sont ainsi exposés : du bruit dans les usines aux méfaits de la fumée en passant par la saleté des eaux, le racisme, l'urbanisme, etc. Toujours bâties sur le même schéma, les courtes fables, sans paroles, ne se concluent pas forcément par un succès. Car les humains n'écoutent pas toujours bien... Ce qui est sûr, *c'est* que Wattoo-Wattoo arrive en bon sauveur, en rédempteur. Par et pour l'exemple.

La mise en dessin animé des méfaits de la télévision sur les enfants jeunes, par exemple, est drôle, bien faite, et immédiatement compréhensible, bien qu'aucune phrase ne soit prononcée. Cela, grâce à la musique d'Hubert Ballay, excellente.

Grâce aussi à une utilisation subtile des bruits et autres signaux proches de l'esperanto international. Les décors, à dessein naïfs, sont souvent charmants, même si leurs couleurs crient... Antenne 2 a promis d'acheter une autre ou deux autres séries de Wattoo. *« Nous traiterons des caractères, de la gourmandise ou de la distraction »*, dit Hubert Ballay, qui ne doit pas avoir oublié comment, à l'école communale, l'instituteur inscrivait au tableau une phrase : le matin, avant la journée, la morale à recopier proprement. *« En montrant la vie des abeilles, on peut dire beaucoup. Le Wattoo-Wattoo consacré à l'éducation sexuelle montrera la formation d'une cerise. On n'a pas, avec le dessin animé, besoin d'attendre le passage des saisons. Le résultat est donc plus frappant pour l'imagination. »* Les enfants vont-ils faire leur héros de Wattoo-Wattoo, et suivre ses leçons de choses quotidiennes ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Jusqu'au 13 octobre, puis à partir du 31 octobre, A 2, 18 h. 15.

LA GUERRE DES ONDES

Écoutez les différences

par CLAUDE SARRAUTE

LE pape est mort. Il est 7 h. 40 quand l'annonce de la fin subite du souverain pontife tombe sur les téléscripteurs de l'A.F.P. Un flash, quatre mots, sans plus. Immédiatement répercutée au micro d'Europe 1 d'abord, de R.T.L. ensuite, la nouvelle retient un instant l'attention stupéfaite, incrédule du public et puis sombre, frêle esquif, dans le flot tumultueux des refrains, des messages et des jeux de début de matinée. Sur France-Inter, en revanche, on préfère perdre deux ou trois précieuses minutes, vérifier l'information et lui donner toute l'importance qu'elle mérite. Voix graves, solennelles, décision brutale, nous dit-on, de bouleverser le cours normal des émissions, de ne passer que de la musique classique entrecoupée de commentaires et de conversations téléphoniques avec de personnalités proches du Vatican. De son côté, Radio-Monte-Carlo se met carrément en berne : musique symphonique jusqu'au journal de 13 heures.

C'est à la variété de ces réactions que se mesure la fameuse différence entre les stations. On notera au passage qu'ici la ligne de partage n'est pas, contrairement à ce qu'on pourrait croire, fonction des seuls impératifs commerciaux. Si, à Luxembourg, on adore les annonceurs, on ne les déteste pas non plus à Monte-Carlo, si à France-Inter on les ignore, on ne répugne pas à grossir le nombre des auditeurs. Dans la course aux indices d'écoute et de satisfaction, chacun décide de la meilleure route à suivre. Gare aux erreurs : ainsi la deuxième chaîne de radio ouest-allemande, chaîne d'Etat, a-t-elle dû faire machine arrière. Elle s'était mise, elle aussi, à la musique classique, circonstance oblige, mais devant le nombre et la fureur des coups de téléphone elle est vite revenue à la musique légère. Les voies sont étroites qui permettent de séduire le plus grand nombre. Résultat : elles se confondent souvent, elles s'écartent parfois, elles s'opposent rarement. De là qu'il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Entre midi et 14 heures, entre Zitrone et Zappy Max et Jeunesse et Rouland, entre le *Sisco* et le *Quitte ou double* ou *le Jeu à 1 000 francs*, entre la publicité de marque et la publicité compensée, entre Julien Clerc et Serge Lama, on ne sait plus très bien où on est.

Les réveils en famille

A force d'écouter, de regarder la radio, la télé, les intoxiqués de l'audiovisuel finissent par avoir leurs circuits bien sûr, leurs itinéraires favoris. Ils circulent d'heure en heure, de chaîne en chaîne, ils font du slalom entre les émissions, ils découpent en rondelles les tranches horaires, ils s'arrêtent au refrain d'une chanson et repartent au tournant d'une page de publicité. Ils avancent, ils reculent d'une case ou d'une station, au gré de l'humeur, de l'intérêt, du moment. Vous avez évidemment des irréductibles, de vieux habitués de France-Musique, de R.T.L. ou d'ailleurs. Pour ceux-là, pas de problème : leur poste est réglé une fois pour toutes. Jean-Sébastien Bach ou Anne-Marie Peysson, Berlioz ou Drucker, leur siège est fait, leur choix est clair. C'est cela et pas autre chose.

Les autres se montrent plus versatiles, pour la plupart, moins fidèles. Ils ont la bougeotte. Et cela dès l'aube, dans la confusion organisée des réveils en famille. Baladés d'une main distraite, d'un pied traînard, de la cuisine à la salle d'eau, nos transistors battent alors, canon à deux ou trois voix, le bruyant rappel à la réalité (l'heure qu'il est, le temps qu'il fait) et à l'actualité (dis donc, tu as entendu, le pape est mort, ils viennent de le dire à la radio). Qui, ils ? Cela dépend. De Michel Touret à Etienne Mougeotte, ils sont nombreux au rendez-vous de nos 5 à 7, de nos 7 à 9 quotidiens. Ils sollicitent sur tous les tons une attention encore embrumée, mal débarbouillée. R.T.L. se sait populaire, privilégie le sport et ne craint pas d'atteindre pendant le week-end la limite du vulgaire ; Radio-Monte-Carlo donnerait plutôt dans la chansonnette et Europe 1 se veut informé, sérieux, complet, quitte à vous servir dès 6 heures du matin le lundi, le Barre réchauffé du Club de la presse de la veille au soir.

En toute subjectivité

A France-Inter on se case où on peut, entre les deux, entre les trois, on panache, on tente de concilier l'inconciliable, on demande à la familiarité racoleuse d'un Pierre Douglas d'encadrer le vaste panorama de politique étrangère ouvert chaque matin par Edouard Sablier, à la minute précise où Pierre Meutey (actualités économiques) prend le micro de R.M.C. Idem pour la revue de presse programmée par France-Inter et Europe 1. Ici figurent seuls les titres qui ont retenu l'attention d'Yvan Levaï. Il choisit, il élimine. Là, c'est un montage, un paquet de titres parus à la une de tous les journaux. Un seul impératif : ne pas faire de vagues, de jaloux. Une trouvaille : les chroniques, les billets, appelez cela comme vous voudrez, de Guy Thomas, Roger Gicquel et Jean-François Kahn. Très bons chacun dans son genre, destinés à introduire ici et là une note chaleureuse, humaine, dans le concert des ténors de la scène politique orchestré à l'heure du café crème sur toutes nos chaînes. La palme dans ce domaine revient à Europe 1 pour ses éditoriaux, ses interviews, ses journaux. De la très bonne information.

A partir de 8 h. 45, personnellement, je change de poste, je passe sur France-Inter pour écouter les notes de lecture, de cinéma ou de théâtre de Pierre Bouteiller. Admirablement rédigées. En toute subjectivité. A partir de 9 heures, la tranche destinée aux alités, aux retraités, aux ménagères et aux travailleurs de nuit, a été confiée à Jacques Paugam, flanqué d'Eve Ruggieri. Enfin une femme digne de son nom — les autres « animatrices-assistantes » n'ont droit qu'au prénom. Avec Paugam, Jacqueline Baudrier a eu la main heureuse. Il est sensationnel. C'est Monsieur-je-sais-tout. Incollable sur les assurances scolaires, les tests neuro-pychologiques, les conserves, les inconvénients de la cocote minute Truc ou de la cuisinière Machin et il le montre sans forfanterie, avec charme et modestie. Toujours prêt à servir d'interprète entre un spécialiste un peu technique et un auditeur un peu perplexe. On n'entend plus, du coup, ou à peine, la voix de Rosemonde Pujol, censée remplacer Anne Gaillard. Ses interventions se confondent à présent avec celles des représentantes de telle firme ou de telle association de consommateurs. Le meneur de jeu, c'est Paugam. Bonne idée enfin d'avoir distribué les sujets de conversation au fil de la semaine. Lundi : santé ; mardi : produits ; mercredi : enfants, etc.

A 11 heures, dans la foulée, c'est l'enchantement au sens fort du terme. Jean-Christophe Averty et Jacques Crépineau, ces cinglés du music-hall, sont irrésistibles de passion bafouillée, zozotante, de trébuchante hâte à partager les trésors de leur discothèque avec les nostalgiques de « Mon homme » ou des « Yeux noirs ». A côté de lui, sur Europe 1, Jacques Martin, animateur d'un jeu accroché à la biographie des candidats, fait penser à un 16 tonnes. Ensuite, à 13 h. 30, toujours sur Europe 1, Pierre Bellemare ouvre avec délectation les dossiers d'Interpol, et puis à 14 heures, *l'Histoire d'un jo[ur]*, la bataille d'Angleterre, l'ouverture de la ligne Maginot, une excellente émission de Philippe Alfonsi l'une des meilleures que l'on puisse entendre à la radio, avec la tribune des critiques de disques, le dimanche sur France-Musique. Elle ne date pas d'hier, je sais bien, cela n'enlève rien à son mérite, au contraire.

Et après cela et jusqu'à 17 heures, prodigieux de naturel, de vacherie pertinente, de sauvage drôlerie, Coluche ! Pour beaucoup d'entre nous, c'est une drogue. On ne peut plus s'en passer, à se demander si Jacques Chancel n'a pas eu raison de retarder à nouveau d'une heure (17 heures) ses Radioscopies sur France-Inter. Coluche et lui se seraient partagé — il ne faut pas s'y tromper — la même clientèle. Rien à voir avec celle de Mourousi sur Radio-Monte-Carlo ou celle de Bouvard sur Radio-Luxembourg.

Un bonsoir en sourdine

Un peu plus tard, c'est aux jeunes exclusivement que pensent les responsables de nos chaînes, aux jeunes de quinze à vingt ans, retour de l'atelier ou du lycée. La plupart d'entre eux se promènent jusqu'au dîner entre les hit-parade des postes périphériques. Sur France-Inter « Les mordus », un jeu style bourse à la vocation, ne séduira que les bons élèves, les enfants sages, les forts en maths ou en thèmes. Ils doivent représenter 2 ou 3 % de l'audience, ce qui n'enlève rien, il s'en faut, à leur droit de s'intéresser à autre chose qu'à Dalida ou à Ringo. Dans ces eaux-là, le seul moment où le service public puisse espérer l'emporter, c'est celui de Feed Back, cinquante-cinq minutes de rock et de pop, très appréciés des amateurs.

Passé 21 heures, avec qui vont se balader, en catimini, le transistor caché sous l'oreiller, ces chers petits qu'on a arrachés à la télé pour les envoyer se coucher ? Avec « Les routiers » de Max Meynier sur R.T.L. La formule en est géniale dans sa simplicité : chansons, suspense, grand large, aventure, solidarité. Elle parle à toutes les imaginations. Enfin, vers minuit, on boucle la boucle. Allô Gonzague, allô Nathalie ou allô Macha, les ondes à nouveau se confondent, non plus pour un bonjour en trompette, mais pour un bonsoir en sourdine, pour que s'apaisent et s'endorment les âmes blessées et les cœurs détruits.

Alors au tiercé des animateurs vainqueurs de cette guerre des radios, qui verriez-vous ? Moi, je dirai dans l'ordre : *Coluche, Paugam et Alfonsi*, merveilleux conteur. Et au couplé des stations ? Europe 1 gagnant et France-Inter placé. Ce n'est déjà pas si mal pour un service public qui n'a pas les moyens de ses ambitions : dès que surgit dans ses studios un talent encore inconnu, naissant, la concurrence s'en empare et le dévore à coups de millions. Reste, dira-t-on, qu'en Angleterre, malgré sa pauvreté, la B.B.C. domine et de très loin ses rivales du secteur privé. Grâce à cela précisément : sa réputation suffit à attirer ceux que seul l'argent ne saurait acheter. A France-Inter de se mettre en situation d'en faire autant. Ce n'est pas uniquement une question de gros sous. C'est aussi, c'est beaucoup, une question de petits riens : un ton, un style, une colère, une émotion, un sourire, une larme, que sais-je, qui vont soudain vous donner, et pour pas cher, une audience.

LE TEMPS D'UNE RÉPUBLIQUE

L'art de la fresque populaire

EN 1932, l'Union des gauches, comme on l'appelait alors, gagnait les élections législatives. Edouard Herriot devenait président du conseil. La droite, qui n'acceptait pas sa défaite, allait tout faire pour revenir au pouvoir. Deux ans plus tard, l'affaire Stavisky lui en offrait l'occasion. Elle ne la laissera pas échapper. Les deux derniers chefs de gouvernement radicaux, Camille Chautemps, puis Edouard Daladier, appelé à lui succéder après les premières manifestations de rue, étaient écartés. Avec Gaston Doumergue, les vaincus de 1932 prenaient leur revanche, mais sans le savoir ils ouvraient la voie au Front populaire.

Ces quelques semaines décisives du début 1934, qui mirent la gauche en échec tout en préparant son proche (et éphémère) succès, deux dramatiques les font revivre sur l'écran. Pour l'ultime numéro de son émission « De mémoire d'homme », Pierre Bellemare enquête sur « les Suicidés de 1934 » : Alexandre Stavisky, que la police aurait trouvé agonisant le 9 janvier dans un chalet de montagne, et Albert Prince, découvert mort sur une voie ferrée le 24 février. D'autre part, le quatrième chapitre du Temps d'une République, *série qui retrace, à travers quelques dates-clés, l'histoire de la III*[e] *s'achève « Un soir d'hiver place de la Concorde » (c'est le titre de l'épisode), ce soir du 6 février qui fit une quinzaine de morts et plus de deux mille blessés au terme de violents affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants d'extrême droite.*

« Après les voleurs, les assassins », titra l'Action française. *Voleurs, les radicaux l'étaient, aux yeux des « patriotes », pour avoir protégé des escrocs comme Stavisky, juifs, métèques et franc-maçons mêlés. Assassins, ils le devinrent pour avoir fait tirer sur ceux qui protestaient contre le* « régime du profit et du scandale ». *Les deux événements — l'affaire Stavisky et l'émeute du 6 février — étaient donc intimement liés.*

Intrigue policière

Pour « De mémoire d'homme », Serge Ganzl, scénariste, et Maurice Frydland, réalisateur, n'ont pas voulu, disent-ils, procéder à une « reconstitution », *mais* « comprendre l'état d'esprit des personnages ». *Trois enquêtes vont ainsi s'entrecroiser : celle du conseiller Prince, chargé des affaires financières au parquet, qui cherche à faire la lumière sur l'affaire et qui, dira-t-on, sera « suicidé » pour être allé trop loin ; celle de l'inspecteur Bonny, qui dirige les investigations sur la mort du conseiller et qui avouera ensuite, avant d'être fusillé en 1944 pour intelligences avec l'ennemi, avoir organisé cet assassinat ; celle de Pierre Bellemare, enfin, qui tente, près d'un demi-siècle plus tard, de percer l'énigme. A travers cette superposition de recherches en forme d'intrigue policière se dessine un monde de violence et de corruption où l'argent, la politique, le crime, font secrètement cause commune.*

Au-delà de la chronique de mœurs, les auteurs se sont surtout intéressés à l'itinéraire de ces deux hommes, le magistrat qui, disent-ils, défend son honneur, et le policier qui avait mis le doigt, écrira son fils quarante ans après, dans le dangereux engrenage de la « parapolitique ». Guy Tréjean (Albert Prince) et Nicolas Silberg (Pierre Bonny) ont assez de présence pour donner quelque réalité à leurs personnages, même s'il faut attendre de l'histoire vue par Pierre Bellemare, à travers l'analyse de deux comportements, plus de lyrisme que de sens des nuances

Un souffle passe

« Un soir d'hiver place de la Concorde » accorde la primauté à l'idéologie, et non à la psychologie. Plus qu'une peinture de l'époque, la dramatique réalisée par Roger Pigaut sur un scénario d'Yves Courrière propose une démonstration politique, ce qui semble être, à vrai dire, la tendance de la série. Certes, dans la vie de ce quartier du faubourg Saint-Antoine, où le fils du gainier d'art juif aime la fille de l'épicier antisémite, son voisin, la société de l'entre-deux-guerres est présente. La brutalité des ligues fascistes, les querelles fratricides qui divisent la gauche, la peur qui monte et dégénère en antisémitisme, tout cela apparaît clairement, même si l'arrière-plan économique de la crise n'est pas montré. Mais les protagonistes de ce drame populaire, malgré les efforts des acteurs (Pascal Mazotti et Jacques Rispal, notamment), sont plutôt des types que des êtres de chair

Voici, en effet, de la gauche à la droite, l'ouvrier communiste qui commence à s'interroger sur l'attitude de son parti, l'artisan socialiste qui rêve à l'unité des forces démocratiques, l'intellectuel libéral qui, peu à peu, s'engage dans le camp antifasciste, le boutiquier juif qui ne veut surtout pas d'histoires, le pharmacien Croix de feu qui cède au courant général, et son fils, jeune avocat devenu l'un des dirigeants du mouvement Solidarité française. Personne ne manque, on le voit, et chacun va jusqu'au bout de son rôle. En dépit de ce schématisme, pourtant, un souffle passe, qui soutient cette imagerie généreuse.

Les années 30 sont à la mode. Pierre Bellemare et Yves Courrière, d'une certaine façon, se ressemblent. L'un et l'autre ont l'art de la fresque, qui grossit les traits pour mieux retenir l'attention et tirer de chaque histoire sa morale. C'est peut-être un bon usage du « rétro ».

THOMAS FERENCZI.

★ *De mémoire d'homme*, jeudi 12 octobre, A 2, 20 h. 35.
★ *Un soir d'hiver place de la Concorde*, samedi 14 octobre, A 2, 20 h. 35.



RADIO-TELEVISION

Écouter-voir

● DRAMATIQUE : AURÉLIEN. — Mercredi 11 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Du roman d'Aragon, histoire d'un amour impossible et d'une génération désenchantée dans le Paris de l'entre-deux-guerres, Michel Favart a tiré un film riche et subtil, dont les trois « époques » font alterner la reconstitution brillante des « années folles » et la peinture intimiste d'une brève rencontre. Sous le titre l'Inconnue de la Seine, *le deuxième épisode est sans doute le plus « réaliste » : la description d'un monde frelaté qui se laisse glisser vers un pétainisme tranquille, sinon vers un nazisme conscient, à l'image du milieu dans lequel évolue Aurélien, carrefour de l'affairisme, de la politique, du parisianisme et de l'art, vient au premier plan du récit.*

Mais l'échec de cette société est aussi celui d'un couple, qui en est le symbole. Michel Favart a voulu que chacun des trois actes de cette tragédie s'achève sur la mort, fictive ou réelle, de Bérénice. « C'est un bonheur d'aimer une morte, on en fait ce qu'on veut », *conclut Aragon. Quatre remarquables comédiens, Philippe Nahoun (Aurélien), Françoise Lebrun (Bérénice), Nicolas Silberg (Edmond) et Nicole Garcia (Blanchette), réussissent la gageure d'exprimer, chacun à sa manière, la poésie d'Aragon.*

● MAGAZINE : RHODÉSIE NO, ZIMBABWE SI. — Vendredi 13 octobre, FR 3, 20 h. 30.

La Rhodésie agonise, le Zimbabwe est en train de naître.

La Rhodésie de Ian Smith : 270 000 Blancs, qui survivent depuis 1965 crispés sur leur racisme, dans le refus d'une démocratie donnant le pouvoir aux Noirs et conduisant « au tribalisme, à la corruption, à la famine ». *La Rhodésie est en état de siège : dès l'origine, avec le blocus économique, sanction de l'ONU sans réel effet, devant l'émergence de puissants mouvements de libération renforcés par l'effondrement de l'empire portugais.*

Le Zimbabwe : 6 millions de Noirs qui s'organisent. Les élections libres promises par Ian Smith avant le 31 décembre 1978, leur assureraient une majorité écrasante. Le fanatisme de certains Blancs, déterminés à défendre, envers et contre tout, leurs privilèges, ne permettra pas d'éviter une guerre civile.

● RELIGION : VIOLENCE ET PAROLE. — Dimanches 15, 22 et 29 octobre, TF 1, 10 h. 30.

Pour le Jour du Seigneur, *émission catholique de la télévision française, Michel Farin a réalisé trois films qui traitent de la violence, non dans son isolement au cœur de l'homme, mais dans sa corrélation avec le mensonge.* « Nous sommes tentés d'oublier, *dit Michel Farin,* que le visage de l'homme défiguré par la violence demande d'abord à être entendu, qu'il veut dire quelque chose sans pouvoir vraiment parler. »

Dans la première séquence, Denis Vasse, jésuite et psychanalyste, nous arrête longuement devant un enfant qui ne peut parler, paralysé par un combat intérieur. Cet enfant silencieux dessine toujours... Denis Vasse cherche la signification du dessin, et ce jeu interprétatif est marqué par l'image d'un chat, signe d'une violence cachée qui interdit la parole à l'enfant. Ainsi nous est montré comment naît la violence dans le cœur d'un enfant.

La deuxième séquence est une interrogation sur la genèse de la violence humaine, une réflexion sur le mensonge. Dans un zoo, devant les animaux, images habituelles de la violence, Denis Vasse démontre que la violence n'est pas du côté des animaux mais du côté des visiteurs, de l'homme.

Enfin, la troisième séquence cherche une issue hors du cercle infernal de la violence et du mensonge... A travers l'histoire d'Abraham, déchiffrée, revécue sur les chapiteaux de Saint-Benoît-sur-Loire, la trace d'une autre violence apparaît. Une violence créatrice celle-là, la violence faite à Abraham par la Parole de Dieu.

Des moments intenses, des images vigoureuses disent clairement, dans une mise en œuvre raffinée, la préoccupation essentielle d'une société déchirée par son propre discours...

● ENQUÊTE : QUI A TUÉ ROBERT F. KENNEDY ? — Dimanche 15 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Le 4 juin 1968, à Los-Angeles, Bob Kennedy gagne les primaires de la Californie. Il est assuré d'être le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis. Peu après minuit, il est assassiné par un jeune Jordanien exalté : Sirham, dans les cuisines de l'Hôtel Ambassador. Devant cent témoins : affaire limpide, en apparence.

Mais, selon Jean-Michel Charlier, qui a refait l'enquête, Sirham n'a pas pu matériellement tirer, quelques centimètres derrière l'oreille droite, la balle qui a tué Kennedy. Il semble qu'il y a eu deux tireurs. Mais, au cours de l'enquête, des preuves ont été détruites, d'autres falsifiées, d'autres encore fabriquées de toutes pièces.

Qui était cet autre tireur ? C'est ce que tente de déterminer l'émission, grâce à des documents étonnants, à des témoignages nouveaux et aux effarants aveux de l'un des gardes privés embauchés par l'Hôtel Ambassador.

● DOCUMENT : LE CERVEAU. — Dimanche 15 octobre, A 2, 21 h. 30.

Plus qu'à une science — la neuro-endocrinologie, — ce film de la série « Portrait de l'univers » est d'abord consacré à un laboratoire et vante, à travers lui, l'efficacité des méthodes américaines de recherche. Roger Guillemin, médecin français aujourd'hui naturalisé américain, a trouvé au Salk Institute, sous le soleil californien, un cadre favorable à ses travaux qui lui ont valu le prix Nobel. Bien loin des carcans administratifs français : la liberté absolue à l'intérieur d'un budget.

Parmi les découvertes récentes, l'accent est mis sur la synthèse de la somatostatine (et son application au diabète) et sur l'utilisation des endorphines en psychiatrie. L'exposé théorique est parfois difficile — les auteurs ont pris le parti de ne pas sacrifier à la vulgarisation sommaire — mais toujours intéressant et accompagné de nombreuses expériences.

L'AVENIR DE LA S.F.P. EST DE NOUVEAU EN CAUSE

A la suite de la réunion du conseil d'administration de la S.F.P. (Société française de production), le lundi 2 octobre, le S.N.R.T. (Syndicat national de radio-télévision - C.G.T.) appelle l'ensemble des personnels employés dans les organismes issus de l'O.R.T.F. à la vigilance et à la mobilisation. Selon le communiqué publié jeudi, *« les menaces sur l'avenir de la S.F.P. se précisent, la direction de cette société, avançant l'argument du déficit accru, revient à la situation de 1974 quand le même argument fut agité pour que soit démantelé l'O.R.T.F. »*.

Un conseil national du S.N.R.T.-C.G.T. est prévu pour le 9 octobre, aux Buttes-Chaumont, et, le mardi 10 octobre, une réunion commune aura lieu avec les conseils nationaux du SFA-G.G.T. (Syndicat français des artistes interprètes) et du S.F.R.T.-C.G.T. (Syndicat français des réalisateurs de télévision).

De leur côté, les sections C.G.T., C.F.D.T., F.O. et le Syndicat des cadres de la S.F.P. déclarent que *« les assemblées générales des personnels ont mandaté leurs organisations pour obtenir des réponses précises sur l'avenir de la S.F.P. dans le cadre du service public : biens mobiliers et immobiliers, mais aussi emploi de trois mille agents arbitrairement répartis en 1974 et pour qui des droits étaient garantis par la convention collective »*.

La commission des finances de l'Assemblée nationale a réservé son vote, vendredi, sur la redevance en attendant que le ministre de la culture et de la communication lui fournisse des informations supplémentaires sur le plan de réorganisation qui vient de lui être soumis par M. Jean-Charles Edeline, président de la S.F.P.

Les films de la semaine



★ Max von Sydow, Ingrid Thulin et Gunnar Bjornstrand dans « le Visage » (vendredi 13 octobre, A 2, 22 h. 50).

● QUAND C'EST PARTI, C'EST PARTI, de Denis Héroux. — Dimanche 8 octobre, TF 1, 18 heures.

Un Canadien d'expression française en voyage chez les Canadiens anglais. Ou la triste démonstration que le cinéma québécois a, lui aussi, son Jean Girault ou son Jacques Besnard.

● LA POURSUITE IMPITOYABLE, d'Arthur Penn. — Dimanche 8 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Au Texas, dans les années 60. Poursuite d'un prisonnier évadé au cours d'une nuit de délire. Peur, lâcheté, violence, racisme, frénésie sexuelle : une Amérique provinciale en proie à ses démons. Puissance dramatique du sujet, maîtrise de la mise en scène et de la direction d'acteurs. Marlon Brando, Robert Redford, Jane Fonda, dans un fulgurant pamphlet social.

● PANDORA, d'Albert Lewin. — Dimanche 8 octobre, FR 3, 22 h. 30.

La plus belle femme du monde n'est pas faite pour cette terre. Déesse secrète que les hommes de tous les temps ont désirée, elle ne peut se satisfaire que d'un amour de légende ; elle s'accomplit dans la mort. Ce film commercialement maudit et quasi magique (dû au réalisateur du *Portrait de Dorian Gray*) est un hymne au mythe d'Ava Gardner rencontrant sur la côte méditerranéenne espagnole le légendaire Hollandais volant du vaisseau fantôme.

● SUR LE TERRITOIRE DES COMANCHES, de George Sherman. — Lundi 9 octobre, A 2, 15 heures.

Les recettes classiques du western de confection avec mauvais bandits, Indiens qu'on veut spolier, aventurier-héros sans peur et sans reproche. Celui-là, c'est Jim Bowie, l'homme au célèbre couteau, le Bowie knife des romans d'aventures.

● L'ESPION QUI VENAIT DU FROID, de Martin Ritt. — Lundi 9 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Les services secrets démythifiés. L'atmosphère du roman de John Le Carré, grisaille, froid, médiocrité, honte et peur, à Londres comme à Berlin-Est, parfaitement reconstituée.

● ARMAGUEDON, d'Alain Jessua. — Lundi 9 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Un récit qui ne captive que par moments, trop émietté qu'il est dans sa construction sans vraie ligne dramatique, trop tiraillé du côté d'Alain Delon acharné à se donner le beau rôle en psychiatre généreux, exemplaire. En revanche, Jean Yanne, justicier dément qui prend le nom d'Armaguedon, est remarquable.

● LES BONNES CAUSES, de Christian-Jaque. — Mardi 10 octobre, A 2, 20 h. 30.

Le mécanisme d'un crime parfait et les ambiguïtés de la justice (d'après un roman de Jean Laborde). Un bon produit du cinéma commercial français des années 60. Dans une certaine convention, une mise en scène solide colle parfaitement au scénario.

● VILLE SANS LOI, de Joseph H. Lewis. — Mercredi 11 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Un western qu'on peut facilement confondre avec cent autres taillés sur le même patron. En prime, pourtant, Randolph Scott et Angela Lansbury qui porte bien les robes d'époque.

● LA GRANDE GUERRE, de Mario Monicelli. — Mercredi 11 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Alberto Sordi et Vittorio Gassman endossent de mauvais gré l'uniforme militaire en 1917 et se trouvent pris dans la défaite de Caporetto. Film à porter à l'actif de la « comédie italienne » par le mélange des genres, les ambiguïtés de l'humour. Démythification de la première guerre mondiale. Un Lion d'or du festival de Venise 1959 à redécouvrir.

● LE PIÈGE, de John Huston. — Jeudi 12 octobre, FR 3, 20 h. 30.

De Londres à l'île de Malte en passant par l'Irlande, Huston arrache les masques de l'aventure et de l'espionnage dans un récit de plus en plus désenchanté (mais non dépourvu d'humour) où court le thème de l'échec qui a toujours fait les délices de ses admirateurs. Dominique Sanda est le centre nerveux et fatal de ce piège à suspense pour homme d'action.

● LE VISAGE, d'Ingmar Bergman. — Vendredi 13 octobre, A2, 22 h. 50.

Une « histoire extraordinaire » façon Edgar Poe, dans le climat suédois du romantisme finissant. Le pouvoir surnaturel d'un magnétiseur s'oppose au pouvoir de la science du milieu du dix-neuvième siècle. Images en noir et blanc rappelant les sortilèges des gravures de Tony Johannot. Et, pour Bergman, toujours l'interrogation métaphysique et le drame de l'artiste. Film jadis dédaigné en France par les caprices du snobisme.

● L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN, de Mark Robson. — Dimanche 15 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Aventures, évasion spectaculaire dans l'Italie de 1943 aux mains des nazis. Le colonel américain passe pour collabo (d'où le « von » Ryan) alors qu'il est un héros. Pas de vraie surprise, mais du travail hollywoodien, bien fait, avec morceaux de bravoure d'un train en cavale.

● LE CLUB DES TROIS, de Jack Conway. — Dimanche 15 octobre, FR 3, 22 h. 30.

Le dernier film de Lon Chaney, qui parla pour la première fois au cinéma avant de mourir. Même histoire que *le Club des trois*, de 1925, tourné par Tod Browning (présente au Ciné-club d'Antenne 2, le 2 janvier 1977). La performance de Lon Chaney est d'utiliser ici cinq voix différentes pour ses aventures criminelles. Très surprenant.

● SIDI-BEL-ABBES, de Jean Alden-Delos. — Lundi 16 octobre, A 2, 15 h.

Romanesque de la légion et tradition colonialiste. Le seul intérêt rétrospectif de ce film — tourné en 1953 et inspiré, d'ailleurs, par de bons sentiments — est d'avoir été interdit en Afrique du Nord par les autorités militaires françaises.

● UN AMOUR DE PLUIE, de Jean-Claude Brialy. — Lundi 16 octobre, TF 1, 21 h. 45.

Amours parallèles, dans une station thermale, d'une jeune mère et de sa fille adolescente. Romantisme à l'eau de Vittel, images haute couture, frivolité et insignifiance. Brialy, réalisateur, n'a jamais renouvelé le coup de maître d'*Eglantine*.

● SANS MOBILE APPARENT, de Philippe Labro. — Lundi 16 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Pourquoi, transposant à Nice l'intrigue d'un roman policier bien ficelé d'Ed McBain (avec l'inspecteur Carella), Labro a-t-il voulu faire penser à Chandler et à Hawks ? Les prétentions du réalisateur-cinéphile donnent un côté raccrocheur à une enquête dont les péripéties se seraient mieux accommodées d'une mise en scène façon Verneuil. Se voit, néanmoins, sans ennui.

Correspondance

MINISTRE DU RÊVE

Claire Mercier, treize ans, participait à l'émission « Mi-figue mi-raison » sur Antenne 2, le 27 septembre. Elle était pour un soir ministre du rêve. Elle nous demande de publier son « programme » :

On a dit que je n'aimais pas le mot de « revendication », ce qui n'est pas vrai ; et, comme je n'ai pas pu dire mon programme (peut-être faute de temps, mais je n'ai pas quand même eu le même temps que les autres), les auditeurs se seront peut-être trompés sur le sens de mes paroles. Dans cette émission, les enfants ont eu droit à la parole, mais pas assez, pas complètement et moi que l'on a peut-être considérée comme un pot de fleurs. Je voulais bien être le ministre du rêve mais je n'ai pas pu expliquer ce que cela voulait dire pour moi.

Pour moi le rêve serait que les revendications émises par le peuple ne soient pas considérées comme une gêne pour le gouvernement, mais soient la base de la politique. Mon ministère filtre les revendications (il les classe par ordre d'importance — elles seront toutes retenues), les envoie aux ministères concernés.

La création d'un énorme amphithéâtre est commencée, chacun pourra venir y délibérer avec des agents informateurs. Un journal officiel des revendications sera tenu à la disposition de tout le monde.

Ce ministère servira à centraliser les revendications et à voir si elles ne sont pas contradictoires entre elles, donc si elles se rejoignent dans la même idée directrice. A la fin de l'année il sera publié un bilan de toutes les revendications, celles qui auront été satisfaites, celles qui resteront en attente. Des mesures seront prises dans le souci de ne pas déformer la parole du peuple.

Si au bout d'un certain temps un minimum de revendications majeures n'avaient pas été satisfaites le gouvernement devrait être remplacé par un autre s'engageant à trouver une solution aux problèmes posés.

J'en conclus que si mon ministère existait aucun des problèmes qui nous ont été proposés ne se serait posé. Certes, il y en aurait d'autres : chacun aurait le droit à la parole et le gouvernement ferait la volonté du peuple. Voilà la pensée du ministre du rêve. Je serais contente si vous pouviez la faire connaître.

BUKOWSKI LE MARGINAL

M. Pierre V. Lagayette, assistant à l'université Paris-IV, nous a adressé la lettre suivante après l'émission « Apostrophes » à laquelle participait Charles Bukowski :

Les amateurs d'événement et de spectacle ont été servis ! Le numéro d'« Apostrophes » du 21 septembre, où passait, en « vedette américaine », le poète Charles Bukowski se voulait marginal ; il le fut. L'émission consacrait peu à la littérature pour se concentrer, derrière les caméras indiscrètes, sur cette « bête curieuse », issue de la ménagerie des rêves, exhibée là, comme le dernier clown triste d'une génération de vagabonds perdus. J'en ai retiré un goût d'amertume, auquel se mêlaient perplexité et irritation. Perplexe, je le demeure, car je m'interroge sur le sens de l'invitation faite à Bukowski. Certes, Bernard Pivot est amateur de sensations littéraires et ne répugne pas, sur son plateau, à nous servir parfois des sauces aigres en forme d'affrontements personnels. La courtoisie l'emporte le plus souvent, car on est entre gens de bonne éducation, soigneusement choisis, et l'éditeur-chaperon veille dans le flou des seconds-plans. Tous, ou presque, jouent le jeu, ou s'en vont.

Mais Bukowski ! Pourquoi la courtoisie s'est-elle soudain effacée devant la gêne ? Etait-il donc trop « marginal » ? Ou trop américain ? Il eût fallu lui expliquer les règles, lui faire comprendre qu'à « Apostrophes » seul l'animateur a le privilège d'« apostropher ». On a préféré s'enliser graduellement dans un jésuitisme dont le petit écran s'accommode mal lorsque le sujet n'est pas politique ; et l'on a rendu le poète titubant aux bras affables de sa suite, un peu interloquée. Que diable était-il venu faire, pauvre voyageur exotique, dans cette chaloupe littéraire où se bouscule l'élite, hebdomadairement ?

Car Bukowski ne représente que très partiellement la poésie « marginale » américaine. Où étaient donc Ginsberg, et Ferlinghetti et Burroughs et Rexroth et Snyder ? Qu'avons-nous appris du grand souffle surréaliste qui anime les nouveaux poètes américains ? On aurait pu, à travers le phénomène Bukowski, nous faire découvrir ces autres écrivains de talent que sont Robert Duncan, Philip Lamantia, William Everson ou Cid Corman. Mais non ! Charles Bukowski était là pour le spectacle, pour créer la sensation — à peu de frais d'ailleurs puisqu'il fournissait sa boisson. Il était là aussi pour le côté pornographique de son œuvre, dont Bernard Pivot a semblé se délecter. Il est vrai que le commerce de littérature ne peut plus se passer de cet adjuvant. Seule l'intuitive Catherine Paysan paraissait en mesure de décortiquer la nudité violente de cette pornographie et démasquer la sensibilité douloureuse d'une âme blessée. Elle seule semblait pouvoir accéder au jardin secret du poète. Nul n'a compris le sens profond de la filiation puritaine chez Bukowski, car il s'est déclaré puritain, ce buveur de sexe, gorgé de sa virilité. Mais ni Bernard Pivot ni ses hôtes n'ont paru se soucier de nous expliquer pourquoi, attachés qu'ils étaient au confort des jugements superficiels. (...)

C'est sans doute la plus grave limitation d'« Apostrophes » que de sombrer dans la causette ou dans la pantomime lorsqu'on s'écarte un peu trop des sentiers battus. C'est aussi grave que de verser dans l'élitisme. Et puis, je me demande dans quelle mesure Bernard Pivot peut nous faire goûter des littératures étrangères, la littérature anglo-saxonne en particulier, pétri comme il l'est de cartésianisme et, souvent aussi, de préjugés. A cette émission bien française, je pense qu'il conviendrait de réserver l'œuvre littéraire française et, à cet égard, par courtoisie pour nos hôtes étrangers, sachons ne pas renouveler de telles expériences malheureuses. Car entre la vraie littérature et le bon spectacle, n'en déplaise à Bernard Pivot, il y a encore de la marge.

LA MORT DU PAPE

M. Serge Bonin, de Paris, nous écrit pour nous dire son « désaccord » avec le commentaire de notre collaboratrice Claude Sarraute, qui rendait hommage à France-Inter pour la façon dont cette station avait rendu compte de la mort du pape Jean Paul Ier.

J'ai écouté France-Inter, comme tous les matins, de 7 h. 50 à 9 heures, et pendant une heure dix, je n'ai rien entendu d'intéressant sur la mort du pape ; supprimer toute autre nouvelle au cours du journal de 8 heures, supprimer les éditoriaux et la revue de presse de 8 h. 30, ce n'est plus du journalisme. La mort du pape était, bien sûr, la nouvelle principale, mais obliger des correspondants, souvent gênés, à meubler par des verbiages, à cause du manque d'information sur le sujet, ce n'est pas sérieux. La vie politique en France et dans le monde, la situation sociale qui préoccupe une majorité de Français, et pourquoi pas quelques faits divers et le sport, existent encore à 8 h. ce 29 septembre.

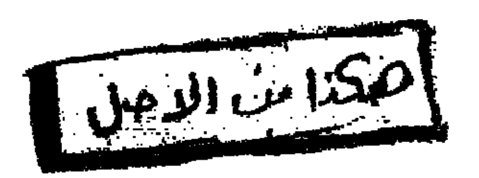
Faisant ces réflexions à 8 h. 53, j'ai voulu savoir ce que présentaient Europe 1 et R.T.L., et, en effet, j'ai entendu la publicité pour « la lotion Machin » ; ma réaction fut d'abord un certain étonnement ; mais, après tout, n'est-ce pas mettre les choses à leur place ? J'ajouterai que tous les Français ne sont pas croyants (ni catholiques) et, par conséquent, imposer sur la radio nationale la mort du pape pendant plus d'une heure, c'est vraiment abusif.

SOLIDAIRE DES ÉTUDIANTS DE POLOGNE

Un lecteur, étudiant en médecine, qui tient à signer de ses seules initiales, A.L., nous a adressé la lettre suivante à propos de l'émission « La Pologne a vingt ans » diffusée sur FR 3 vendredi 29 septembre :

Lorsqu'on demande aux Polonais (ou à leurs voisins tchécoslovaques et allemands) ce qu'ils attendent de nous, Occidentaux, la réponse est simple, unanime : « Ne pas vous taire ! »

Bien que noyé dans la masse des émissions télévisées, on ne peut que se féliciter de recevoir un témoignage direct de ce peuple. Le sujet nous concerne tous : les droits de la société. Ce que ces jeunes, ouvriers, étudiants ou autres ne nous diront pas, ce sont les conséquences d'une telle intervention. Pour mieux saisir la portée de leurs paroles, il faut être conscient des risques graves qu'ils prennent pour eux, leurs familles et leurs amis, à chaque mot contre le régime, ou qui, tout simplement ne plaît pas à la « censure ». C'est pourquoi, en tant qu'étudiant à Paris, je me porte solidaire des étudiants de Cracovie et de Pologne dans leur combat pour les universités volantes, qu'ils sachent que leur message n'est pas resté sans écho à l'Ouest.



RADIO-TELEVISION

Samedi 7 octobre

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Variétés : Spécial Claude François ; 21 h. 35, Série : Les homme d'argent (3e épisode).

Sur fond d'escroqueries et de spéculations, la rivalité entre Alex Vandervoort (Kirk Douglas) et Rosco Heyward (Christopher Plummer) semble tourner à l'avantage du premier...

22 h. 50, Sport : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Dramatique : Le temps d'une République (Marthe, 19 ans en 1918), de D. Goldenberg, réal. R. Kahane, avec N. Juvet, C. Evrard, O. Laure.

Dans un petit village quelque part en France, puis dans le Paris de l'entre-deux-guerres, l'aventure d'une jeune femme qui prend lentement conscience d'elle-même.

22 h. 20, Sur la sellette, par Ph. Bouvard ; 23 h. 5, Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Série historique : Les grandes conjurations (Le tumulte d'Amboise), de J.-F. Rolland et R. Scipion, réal. S. Friedman. Avec : A. Valli, J.-P. Kalfon, P. Clémenti, S. Rebbot, etc.

Tragédie à la Shakespeare : Catherine de Médicis, dans l'ombre, suit et manigance les conflits des candidats au pouvoir. Elle prendra sa revanche sur les Guise et sur Marie Stuart.

22 h. 15, Cavalcade ; 22 h. 45, Championnat du monde d'échecs 1978 (aux Philippines).

FRANCE-CULTURE

20 h., « le Prisonnier de la planète Mars », d'après G. Lerouge. Réalisation C. Roland-Manuel. Avec R. Murzeau, P. Constant, M. Cassan, Y. Clech, C. Cler, etc. (première partie) ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil : 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Journée Debussy (de 9 h. 5 à 2 h.).

20 h. 5, Récital N. Denize, P. Rogé : « Ariettes oubliées » ; « Trois chansons de Bilitis » ; 20 h. 30, (Le concert prévu en direct est annulé). En remplacement : « Ibéria » (Debussy) ; « Préludes de l'ouragan » (Bruneau) ; « Petite suite » (Debussy), et une œuvre de Roger Ducasse ; 22 h. 33, Concert pour Claude Debussy : Wagner, Borodine, Lassus, Lalo, musique de Java, musique hongroise, Dufay, Rameau, Moussorgski, Boulez ; 0 h. 10, « la Chute de la maison Usher » (Debussy), opéra d'après E. Poe.

Dimanche 8 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie : 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 5, Les rendez-vous du dimanche : 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire ; 16 h. 25, Sports : Sports première.

18 h., FILM : QUAND C'EST PARTI, C'EST PARTI, de D. Héroux (1972), avec J. Lefebvre, D. Michel, F. Blanche, M. Demongeot, A. Laurence.

Un employé de banque québécois, désireux d'obtenir un poste à Vancouver, traverse le Canada en caravane avec sa famille et connaît nombre de mésaventures.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LA POURSUITE IMPITOYABLE, d'A. Penn (1966), avec M. Brando, J. Fonda, R. Redford, E.G. Marshall, A. Dickinson, J. Rule.

De nos jours, dans une bourgade du Texas, une foule haineuse pourchasse, toute une nuit, un prisonnier évadé dont le shérif s'efforce de sauver la vie.

20 h. 40, Concert : « Concerto n° 4 pour piano et orchestre », de Beethoven.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malice ; 12 h. 55, Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney : 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (Appartement 2C), de G.R. Kearney, réal. E. Pintoff.

21 h. 30, Document de création (Antonin Artaud : le visage), rediff.

Témoignages, extraits de films, documents sur un poète mort en 1948 après des années de détresse psychologique. Egalement auteur de cinéma, Antonin Artaud a été considéré souvent comme un précurseur du théâtre moderne.

22 h. 17, Finale de la Coupe Davis.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : Reportage en Tunisie.

16 h. 30, Espace musical : Glenn Gould interprète J.-S. Bach et A. Berg : 17 h. 30, Quand les hommes habitent leur demeure : chez L. et R. Cesbron en Anjou ; 18 h., L'invité de FR 3 : J.-M. Rivière, de J.-P. Alessandri et D. Reznikoff, réal. Y. Barbara.

L'animateur des folles nuits parisiennes du Café des Arts au Paradis latin.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte. Réal. F. Cazeneuve : Stanislas, le bâtisseur.

Au château de Lunéville, l'ex-roi de Pologne règne sur la Lorraine : l'aventure d'un guerrier devenu bâtisseur.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Werner von Braun. L'espace à tout prix.

Des V2 allemands aux Apollo américains, l'histoire d'un brillant ingénieur, passionné de fusées, qui réalisa ses rêves d'enfance, avant de mourir en 1977.

21 h. 30, Encyclopédie filmée : Méliès ou le génie de la surprise ; 22 h., Ciné-regards (avec Sylvester Stallone).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle stars féminines) : PANDORA, d'A. Lewin (1951), avec A. Gardner, J. Mason, N. Patrick, H. Warrender, M. Cabré, S. Sim, J. Laurie.

Une femme très belle, qui inspire une passion fatale à tous les hommes qui l'approchent, trouve l'amour absolu avec un être mystérieux, réincarnation du « Hollandais volant » du vaisseau fantôme.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Poésie : P. Celan (et, à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe chez les bénédictins de Jouarre ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45 Inédits du disque ;

14 h. 5, « Entretiens avec le bourreau », de K. Moczarski. Adaptation J.-Y. Erhel. Réalisation B. Horowicz. Avec M. Bouquet, P. Le Person, J. Topart, R. Lenoir ; 16 h. 5, Colloque international de l'animation musicale : concert à l'université de Pau ; 17 h. 30, Rencontre avec Pierre Klotz ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : P. Celan ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : l'Amérique, par J. Thibaudeau ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie avec René Belletto.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Orchestre national de France, direction H. Soudant (Gluck, Mozart, Mendelssohn) ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : G. Pludermacher, piano (Liszt, Schubert) ; 12 h., Musiques chorales : Charpentier ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Moussorgski ; 14 h. La tribune des critiques de disques : « Messe en si mineur » (Bach) ; 17 h., Concert-lecture, par l'Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique, direction J.-C. Pennetier (Webern) ; 18 h., Opéra-bouffon : « la Fille de Mme Angot » ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Echanges internationaux : œuvres d'Hindemith, de Leuw, Lindholm, Bruckner, par les chœurs et instruments à vent de la radio hollandaise, direction E. Ericson ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons.

Lundi 9 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 17 h. 25, Feuilleton : Les Saintes chéries ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 21) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, FILM : L'ESPION QUI VENAIT DU FROID, de M. Ritt.

Un espion anglais se fait passer pour un transfuge afin d'effectuer une mission en Allemagne de l'Est. Dans cette affaire, il est, sans le savoir, complètement manipulé par ses chefs.

22 h. 15, Arcana (L'oreille absolue).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., FILM : SUR LE TERRITOIRE DES COMANCHES, de G. Sherman (1950), avec Mc D. Carey, M. O'Hara, W. Geer, P. de Cordoba, C. Drake (rediffusion).

En 1830, dans les territoires de l'Ouest, un envoyé du président des Etats-Unis protège les Comanches contre des bandits qui veulent s'emparer de leurs mines d'argent.

16 h. 30, Autres métiers, autres gens ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la médecine ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (M. Sardou).

20 h. 30, Variétés : Exclusif, de M.-F. Brière, avec Coluche, R. Charlebois, J. Villeret, M. Sardou, N. Croisille, L. Ferré, M. Berger, F. Hardy, et la participation de J. Travolta.

21 h. 35, Magazine : Cartes sur table (M. François Mitterrand).

22 h. 35, Document de création : L'Europe des pouvoirs, proposé par G. Elgey et P. Miquel.

Que représente l'Europe au sein de la politique mondiale ? Avec R. Aron.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Jeanne Favret-Saada ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : ARMAGUEDON, d'A. Jessua (1977), avec A. Delon, J. Yanne, R. Salvatori, M. Duchaussoy.

Un homme qui veut effacer la médiocrité de son existence défie, sous le nom biblique d'Armaguedon, les polices européennes. Un psychiatre essaie de le sauver malgré lui.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec René Belleto (et, à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve : L'âge d'or et les îles ; 8 h. 32, La fête hindoue ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Naissance à Radio-France d'un atelier vocal pour la recherche et la création ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « La nuit tombante », de J.-P. Amette ; 14 h. 47, Centres de gravité : Les rapports de l'homme avec le travail ; 16 h. 50, Libre appel : la restauration des petites cités d'art ; 17 h. 32, Libre parcours récital au Festival estival : Chopin, Debussy ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Grand Livre des aventures de Bretagne : Le chevalier du diable » ; 19 h. 25, Présence des arts : « Saint Luc peignant la Vierge », de M. Van Heemskerck ;

20 h., « les Kidnappers », de V.-P. Ferguson. Réalisation : B. Saxel, avec Douckha, P. Clay, A. Mosin, R. Blin, etc. (redif.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : rencontres hassidiques ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Au Festival de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : l'art de la ballade.

14 h. 15, Musique en plume : Luypaerts ; 15 h., Musique-France : Le Roux, Marais, Rameau, Devienne, Roussel ; 16 h. 30, Off-musique ; 16 h. 40 Reynaldo Hahn : 17 h. 10, Comme il vous plaira : Chopin, Magin, Schumann, Prokofiev ; 18 h., Kiosque ;

20 h 5, En direct d'Helsinki... Saison internationale des concerts de l'U.E.R. : « Quatuor à cordes en mi bémol » (Mendelssohn) ; « Bardo Theodol » (Bergman) « les Tableaux d'une exposition » (Moussorgski), par les chœurs et l'orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. : L. Segerstam ; 22 h. 30, Ouvert la nuit (Van Eyck, M. Locke, C. Monteverdi Marais ; à 23 h., Le jeu de la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

Mardi 10 octobre

CHAINE I : TF 1

12 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 16 h. 55, Feuilleton : Le grand amour de Balzac (redif.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 22) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Il était une fois Walt Disney (2. — De Fantasia à Disneyland).

Avec Fantasia en 1940 commence le déclin de Walt Disney, artistique, mais non pas financier. Les dessins animés, produits à la chaîne, perdirent en originalité ce qu'ils gagnaient en technique. Après 1950, Walt Disney devint un bon producteur, après avoir été un pionnier vraiment imaginatif.

21 h. 30, Série documentaire : L'aventure polaire (Les hommes du Nord), de P.-E. Victor, réal. J.-M. Meurice.

Les Esquimaux en 1933, tels que Paul-Emile Victor les découvrit et les raconte. Des documents de Robert Flaherty, filmés en 1922, et de Knud Rasmunsen, complètent cette évocation.

22 h. 30, Variétés : Arouapeka (Jean Vallée, Pierre Tisserand, Dani, Renaud, Rika Zaraï, Gilbert Lafaille).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h., Aujourd'hui, madame : 15 h., Série : Cannon ; 16 h., Magazine : Découvrir ; 17 h 25, Fenêtre sur... les musiciens « Bloom » ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Michel Sardou).

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : LES BONNES CAUSES, de Christian-Jaque (1962), avec M. Vlady, Bourvil, P. Brasseur, V. Lisi, U. Orsini, J. Monod. (N., rediffusion.)

Une grande bourgeoise, qui s'est débarrassée de son mari par un crime parfait, met dans son jeu un avocat d'assises réputé.

Vers 22 h., Débat : Le métier d'avocat.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le bouddhisme : 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : VILLE SANS LOI, de J.-H. Lewis (1955), avec R. Scott, A. Lansbury, W. Anderson, J. Parker, W. Ford, J. Emery.

Un shérif qui a une réputation de tueur veut purger une ville de ses hors-la-loi. Il retrouve sa femme qui s'était séparée de lui.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, La fête hindoue ; à 8 h. 50, Le rouge de l'aurore ; 9 h. 7, La matinée des autres en Asie : L'esprit des arts martiaux au Japon ; Les I-Ching ou la divination chinoise ; Les hiérodules hindoues ; 10 h. 45, Etranger mon ami : « Court voyage sentimental », d'I. Svevo ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Concession de la providence », de G. Croussy ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : la responsabilité en anesthésiologie ; 17 h. 32, Libre parcours récital : M.-A. Nicolas, violon, et E. Rigollet, piano ; 18 h. 30, « le Grand Livre des aventures de Bretagne : Galaad le fils de Lancelot » ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale ;

20 h., Dialogues franco-italiens : F. Ippolito et J. Varet (énergies nouvelles) : 21 h. 15, Musiques de notre temps : Akira Tamba et la musique japonaise ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Au Festival de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : l'art de la ballade ;

14 h. 15, Musique en plume : Stein, Offenbach ; 14 h 35, Oratorio : El Misterio de Elche ; 16 h. 30, Musiques rares : Toch ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Soirée A. Boucourechliev : « le Nom d'Œdipe », opéra sur un texte d'H. Cixous. Avec S. Von Osten, soprano, C. Meloni, baryton, et l'Ensemble instrumental Direction Y. Prin ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Le jeu de la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

Mercredi 11 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 23) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Feuilleton : Aurélien (2e époque : L'inconnue de la Seine), d'après le roman de L. Aragon, réal. M. Favart.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 20, Portrait : Louis Leprince-Ringuet.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Mash ; 15 h. 40, Quand tout était pour rire : 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres : 19h.45, Top-club (M. Sardou).

20 h. 30, Le Muppets show (avec Pearl Bailey) ; 21 h., Mi-fugue, mi-raison : Alain du passé, Bernard du futur.

22 h. 20, Magazine médical : Les allergies par milliers, avec la collaboration du professeur Jean Bernard.

Du rhume des foins à l'asthme ou l'urticaire : un dossier sur les allergies. Des médecins répondent.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Centre national des Indépendants ; 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA GRANDE GUERRE, de M. Monicelli (1959), avec A. Sordi, V. Gassman, F. Lulli, B. Blier, R. Valli, S. Mangano (N.).

Sur le front italien, en 1917, deux combinards pris malgré eux dans l'engrenage de la guerre, deviennent des héros après avoir cherché à se planquer.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les champs du rêve ; à 8 h. 32, La fête hindoue ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « l'Arbre miroir », de C. Léourier ; 11 h. 2, Libre parcours récital : J.-C. Gayot, hautbois, P. Deville, flûte, et F. Cambreling, harpe ; 12 h 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : K. Koleva et S. Nokleberg, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Prisonnier n° 1 », d'H. Troyat ; 14 h. 47 L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Points d'interrogation : la formation du système solaire et de la terre ; 16 h 50, Libre appel : l'Amérique latine ; 17 h. 32, Jeunes interprètes et compositeurs polonais ; 18 h. 30, « le Grand Livre des aventures de Bretagne : la quête du Graal » ; 19 h. 25, La science en marche : Vénus, notre étrange sœur.

20 h., La musique et les hommes : Les adieux à l'Opéra ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Au Festival de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Concerto : Strauss ; 15 h., Musique-France : Charpentier, Saguer, Fauré, Varèse, Delalande, Boely ; 16 h. 30, D'un carnet d'adresses sans nom ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 30, Musique pour tous... Concert donné à la salle Pleyel : « Phaéton », poème symphonique (Saint-Saëns) « Cinquième concerto pour piano » (Saint-Saëns) ; « Schéhérazade » (Rimski-Korsakov), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction K. Kondrachine ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Jeu de la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

Les écrans francophones

Lundi 9 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Nouvelles d'H. James ; 21 h., *la Grande Caravane*, film de J. Kane.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le magicien ; 21 h., *le Pigeon*, film de M. Monicelli

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Les grandes conjurations ; 21 h. 50, L'autre journal.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, La photo de classe ; 21 h. 15, Anatole : du côté de l'Europe.

Mardi 10 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *les Sept Voleurs de Chicago*, film de G. Douglas.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La patrouille du cosmos ; 21 h., *le Fils du capitaine Blood*, film de T. Demichell.

TELEVISION BELGE : 20 h., Chansons ; 21 h., Des lois et des hommes ; 22 ... 25, Entrée libre. — *R.T. bis* ; 20 ... 35, Emission dialectale ; Mimiye.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 21 h., *Muna Moto, l'enfant de l'autre*, film de J.P. Dikongué-Pipa.

Mercredi 11 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit parade ; 21 h., *la Ligne du fleuve*, film d'A. Scavarda

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Richelieu ; 21 h., *Jacquou le Croquant 1830*, film de S. Lorenzi.

TELEVISION BELGE : 20 h., Un amour qui ne finit pas ; 21 h. 50, Arts hebdo. — *R.T. bis* : 20 h., *Peter Ibbetson*, film d'H. Hathaway.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Sacrés fantômes ; 22 h., Hommage à Edith Piaf.

Jeudi 12 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney : la prédiction ; 21 h., Objectif Hambourg, mission 083.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Bing Crosby, champion de l'enregistrement ; 21 h., *le Défi*, film de F. Rosi.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Pas de problème*, film de G. Lautner.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 21 h 25, Gaston Phébus, le lion des Pyrénées.

Vendredi 13 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *Attaque*, film de R. Aldrich.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Capitaines et rois ; 21 h., *les Cavaliers rouges*, film de H. Fregonese.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h., *Pique-nique en pyjama*, film de G. Abbott et S. Donen. — *R.T bis* . 20 h., Gaston Phebus, le lion des Pyrénées.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Celui qui ne te ressemble pas ; 22 h., Folk irlandais

Samedi 14 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *les Bas-Fonds*, film de Jean Renoir.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Têtes brûlées : le Réprouvé ; 21 h., *Mademoiselle Ange*, film de G. Radvanyi.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le monde des animaux ; 20 h. 20, *la Bataille de Naples*, film de N. Loy.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Miss a peur ; 21 h. 20, Chansons à la carte.

Dimanche 15 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Département « S » ; 21 h., *Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages*, film de M. Audiard.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Histoire de l'aviation ; 21 h., *la Taverne du poisson couronné*, film de R. Chanas.

TELEVISION BELGE : 20 h., Zygomaticorama ; 21 h. 15, Caméra sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le pélican ; 21 h. 25, La voix au chapitre.

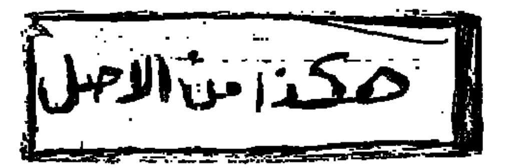
Lundi 16 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Nouvelles d'H. James : Un jeune homme rebelle ; 21 h., *la Gloire et la Peur*, film de L. Milestone.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le magicien ; 21 h., *Rome, ville ouverte*, film de R. Rossellini.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les grandes conjurations ; 21 h. 45, Stylea.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 21 h. 5, Citizen's Band.



RADIO-TELEVISION

Jeudi 12 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi-première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (24e épisode) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Feuilleton : Allegra (n° 4), d'après le roman de F. Mallet-Joris, adapt. F. Verny, réal. M. Wyn.

Avant-dernier épisode, où l'on voit Allegra se consacrer de plus en plus au petit Rachid.

21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 30, Ciné-première.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Jean Lacouture ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Les voyages de M. Verne ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Michel Sardou).

20 h. 35, De mémoire d'homme : Les suicidés de 1934 (L'affaire Prince).

Lire notre article page 27.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Fédération de l'éducation nationale ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE PIEGE, de J. Huston (1973), avec P. Newman, D. Sanda, J. Mason, H. Andrews, I. Bannen, M. Hordern, P. Vaughan.

Un homme, arrêté à Londres pour un vol de diamants, s'évade de prison, grâce à une mystérieuse organisation, en même temps qu'un condamné politique. Il se trouve mêlé à une affaire d'espionnage.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, La fête hindoue ; à 8 h. 50, Le rouge et l'aurore ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « Prima donna », de P. Moustiers ; 11 h. 2, Libre parcours récital : le duo Crommelynck ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Rivière nue », de R. Jean ; 14 h. 47, Départementales : Barbey d'Aurevilly à Valognes ; 16 h. 30, Libre appel : les satellites qui photographient la terre ; 17 h. 32, Libre parcours récital : F. Lengellé, clavecin ; 18 h. 30, « Le Grand Livre des aventures de Bretagne : Bohor dans la forêt sauvage ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine ;

20 h., « Aïda vaincue », de R. Kalisky. Réalisation G. Peyrou. Avec J. Magre, M. Lonsdale, T. Moukhine, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Au Festival de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

14 h. 15, Musique en plume : Debussy ; 14 h. 35, Concerto : K. Stamitz ; 15 h., Musique-France ; 16 h. 30, Musiques rares : Korngold ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence... Récital de chant : « Ariane à Naxos » (Haydn) ; « Frauenliebe und Leben » (Schumann) ; « Lieder » (Brahms) ; « Ruckert lieder » (Mahler) ; « Widmung » (Schumann) ; Negro Spirituals, par Jessye Norman, soprano, et Dalton Baldwin, piano ; 22 h. 50, Ouvert la nuit ; à 23 h., Le jeu de la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

Vendredi 13 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, Télévision scolaire.

17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (25e épisode) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Ce soir à Samarcande, de J. Deval, mise en scène : R. Gérôme, avec : A. Aveline, J.-P. Andréani, R. Gérôme, M. Perrin, J. Alric, etc.

Boulevard d'entre les deux guerres et philosophie : un faux fakir, qui voit réellement l'avenir, aime une dompteuse à qui il fait peur. Elle préfère épouser le jongleur. Elle s'apprête à embarquer pour l'Amérique sur un bateau, qui, le fakir le sait, va couler. Pourra-t-il modifier son destin ? Non.

22 h. 30, A bout portant : Guy Béart.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La chasse aux hommes ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le tatouage ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Michel Sardou et Gila).

20 h. 30, Feuilleton : Médecins de nuit (Jean-François).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Pourquoi raconter sa vie ?)

Avec Mme M. Chapsal (« Une femme en exil »), MM. R. Hossein (« la Sentinelle aveugle »), P. Jardin (« le Nain jaune »), C. Trenet (« Mes jeunes années »), A. Jouffroy (« le Roman vécu »).

22 h. 50, Ciné-club... FILM : LE VISAGE, d'I. Bergman (1958), avec M. von Sydow, I. Thulin, G. Bjornstrand, N. Wifstrand, B. Ekerot, B. Andersson, G. Frich, E. Josephson (v.o. sous-titrée, N.).

En 1846, à Stockholm, un hypnotiseur, disciple de Mesmer, est aux prises avec un médecin qui, ne croyant pas au surnaturel, veut le confondre.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le combat solidariste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Rhodésie no, Zimbabwe si.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Téléfilm : L'enfant séparé. Scénario : Y. Decroix, réal. F. Vincent, images : D. Diot. Avec : A. Sterling, G. Tinich, A. Weiss, J. Clève, F. Kyndt (prod. FR 3-Lille).

Laurent, douze ans, est partagé entre l'amour de son père et l'amour de sa mère. Sourires voilés de larmes, douceur, demi-teintes. L'enfant s'efforcera de rapprocher ses parents.

Cette émission n'est pas diffusée en Alsace qui présente une émission d'A. Elter : Vendredi en Alsace : Métamorphoses des vieilles pierres.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, La fête hindoue ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : lettre ouverte aux parents des petits écoliers, avec P. Debray-Ritzen ; 11 h. 2, Libre parcours récital : l'Octuor de Paris et le pianiste O. Gardon ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : J.-C. Gayot, hautbois, et M. Paubon, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Rue des Boutiques-Obscures », de P. Modiano ; 14 h 47, Un homme, une ville : Luther à Wittenberg (deuxième partie) ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, « Le Grand Livre des aventures de Bretagne : Bohor, Gallad et les demoiselles » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les télécommunications spatiales ;

20 h., Italo Calvino... ou les charmes de la mécanique. Avec V. Adami, R. Barthes, L. Bério, G. Miller, F. Le Lionnais, G. Perec, S. Sarduy et I. Calvino ; 21 h. 30, Musique de chambre : Liszt, Schubert, Chopin, Dobrinsky, Cage, Dafov ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Au Festival de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Concerto : Bach ; 15 h., Musique-France : Pérotin, Dufay, Corette, Poulenc, Lalo ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica britannica ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Concert Maurice Ravel : « Ma mère l'Oye » ; « Rapsodie espagnole » ; « la Valse » ; « Daphnis et Chloé », par l'Orchestre national de France, direction L. Maazel ; 22 h. 15, Ouvert la nuit... Des notes sur la guitare ; à 22 h. 55, Le jeu de la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

Samedi 14 octobre

CHAINE I : TF 1

13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Variétés : Numéro 1 (Petula Clark) ; 21 h. 30, Série : Les hommes d'argent (dernier épisode).

22 h. 45, Sports : Télé-foot.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Dramatique : Le temps d'une République (Un soir d'hiver, place de la Concorde), d'Yves Courrière, réal. R. Pigaut.

Lire notre article page 27.

22 h. 5, Sur la sellette, par Ph. Bouvard.

22 h. 30, Fenêtre sur... le folk en question.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : le Cid, de Corneille, au Théâtre du Manoir-Corneille. Mise en scène : P. Lamy, réal. M. Hermant. Avec : J. Davy, J. Harden, J.-P. Kempf, G. Kerner, A.-M. Philipe, C. Privat, O. Rodier, etc.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quel système éducatif efficace et équitable pour demain ? ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches : avec B. Delvaille ; 11 h. 2, La musique prend la parole : histoires de femmes ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Exposition Paris-Berlin au Centre Georges-Pompidou ; 16 h. 20, Livre d'or : cycle d'orgue à Avignon avec Cheiko Miyazaki ; 17 h. 30, Exposition Paris-Berlin (suite) ;

20 h., « Le Prisonnier de la planète Mars » (deuxième partie), d'après G. Lerouge. Réalisation C. Roland-Manuel. Avec R. Murzeau, P. Constant, M. Cassan, Y. Clech, C. Cler, P. Trabaud, etc. ; 22 h., Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Matinée lyrique : « la Favorite » (Donizetti) ; 16 h. 45, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des amateurs ;

20 h. 5, Vingt et unième concours international de guitare ; 20 h. 30, Orchestre de chambre national de Toulouse. Direction G. Armant : « Sonates pour orchestre à cordes » (Albinoni) ; « Concerto en si bémol majeur pour violoncelle » (Boccherini) ; « Sérénade viennoise n° 1 » (Mozart) ; « Sonate en ré majeur pour trompette » (Telemann) ; « Concerto en ré majeur pour trompette et orchestre à cordes » (Torelli) ; « Rondo pour violon » (Schubert) ; 23 h., Ouvert la nuit : jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit... Festival de La Rochelle ; Orchestre philharmonique de Lorraine, direction Tabachnik (Aimuro, Takemitsu, Guinjoan, Volkonsky, Stravinski).

Dimanche 15 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant ; 16 h. 45, Sports : Sports première.

17 h. 55, Série : Au Plaisir de Dieu (L'inventaire) ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN, de M. Robson (1965), avec F. Sinatra, T. Howard, R. Carra, B. Dexter, S. Fantoni. (Rediffusion.)

Prisonnier de guerre en Italie, en 1943, un colonel de l'armée de l'air américaine organise l'évasion des hommes de son camp dans un train de marchandises.

22 h. 25, Pleins feux : José Artur.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malices ; 12 h. 55, Top club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, L'ami public n°1 ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (C'est ma femme, Théo), de G.R. Kearney, réal. D. Friedkin.

21 h. 30, Document de création : Le cerveau.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 25, Grande parade du jazz.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : les communautés d'immigrés en France (Des Turcs à Poissy).

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Quand les hommes habitent leur demeure : à Saint-Etienne-de-Baigorry ; 18 h., Rire et sourire, de J.-P. Alessandri ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM.

20 h., Histoires de France, d'A. Conte, réal. M. Delbez : Juliette et le lion de Belfort (prod. FR 3-Dijon).

Le 3 novembre 1870, l'ennemi est devant Belfort. Le gouverneur Denfert-Rochereau oppose aux troupes prussiennes une résistance de plus de trois mois qui permet à la France de conserver la ville.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Qui a tué Robert F. Kennedy ?

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Le cinéma forain ; 22 h., Ciné-regards.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma fantastique américain) : LE CLUB DES TROIS, de J. Conway (1930), avec L. Chaney, L. Lee, H. Earles (v.o. sous-titrée, N.).

Un ventriloque qui se déguise en vieille dame forme une association de malfaiteurs avec un nain (qui passe pour un bébé) et un géant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique : « le Chant de la terre », de G. Mahler (deuxième partie) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Récital pour piano par Mary Stanton ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Caves du Vatican », d'A. Gide. Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Cycle de musique sacrée : messe à Madras ; 17 h. 30, Rencontre avec... Françoise Giroud ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : R. Belleto ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Prix Italia 1978 ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : V. Forrester.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Au grand auditorium de France... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction E. Krivine (Beethoven, Schumann) ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : F. Lodéon, violoncelle ; D. Hovora, piano (Beethoven, Brahms) ; 12 h., Musiques chorales : Stravinski ; 12 h 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Schumann ; 14 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h., Concert-lecture ; 18 h., Opéra-bouffon : « Comtesse Maritza » ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Echanges internationaux : œuvres de Mozart et Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, direction E. Inbal ; 23 h., Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons.

Lundi 16 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Magazine : Questionnaire : M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Valéry Giscard d'Estaing répond en direct aux questions de Jean-Louis Servan-Schreiber.

21 h. 45, FILM : UN AMOUR DE PLUIE, de J.-C. Brialy (1973), avec R. Schneider, N. Castelnuevo, S. Flon, Mehdi El Glaoui, B. Bucher.

A Vittel, une jeune femme se laisse aller dans les bras d'un bel Italien de passage tandis que sa fille adolescente vit une romance avec un aide-cuisinier de l'hôtel.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., FILM : SIDI-BEL-ABBES, de J. Alden-Delos (1953), avec M. Valbel, M. Villa, R. Toutain, L. Farida, R. Cordy, P. Richard.

Un médecin qui s'est engagé dans la légion étrangère gagne la confiance d'un chef de village algérien et s'éprend de sa servante indigène.

16 h. 15, Autres métiers, autres gens ; 17 h. 25, Fenêtre sur... ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Variétés : Nana Mouskouri ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps : l'autodéfense ; le pape ; le Liban.

22 h. 35, Documentaire : l'Europe, l'Amérique, les multinationales.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : René Girard ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : SANS MOBILE APPARENT, de P. Labro (1971), avec J.-L. Trintignant, D. Sanda, S. Distel, C. Gravina, P. Crauchet, L. Antonelli, G. Segal, J.-P. Marielle. (Rediffusion.)

A Nice, un inspecteur de police enquête sur des crimes mystérieux commis par un assassin armé d'un fusil à lunette, et apparemment sans mobile.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, Ouvrir la terre ou les rites du labourage ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Nain jaune », de P Jardin ; 14 h. 47, Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Les nouvelles musiques de ballet ; 18 h. 30, « Le Grand Livre des aventures de Bretagne : la messagère du Graal ; 19 h. 25, Présence des arts : les frères Le Nain ;

20 h., « La Variante Grunstein », de W. Kohlhaase (Prix Italia 1977). Réalisation G. Rucker et C. Roland-Manuel. Avec J. Negroni, C. Nicot, P. Derrez, Y. Paneau, J. Maire ; 21 h. 3, L'autre scène ou les vivants et les dieux : rencontre hassidiques ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de Louis Armstrong ;

14 h. 15, Musique en plume : M. Thiriet ; 14 h. 35, Concerto : « Schelomo » (Bloch), par l'Orchestre national de France. Direction L. Bernstein ; 15 h., Musique-France : Nadermann, Balbastre, Ohana, Couperin, Jolivet ; 16 h. 30, Off-musique ; 18 h. 40, Reynaldo Hahn ; 18 h., Kiosque ;

20 h., Les grandes voix : hommage à Marcel Journet ; 20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Soirée Maurice Ohana ; 23 h., Ouvert la nuit : Paris-Berlin.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu de 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Denoyan ; 13 h. 45, Bloc-Notes, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ? ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed-Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Tribunes et débats

R.M.C. : 13 h., Jacques Chaban-Delmas (le 9).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Pierre Emmanuel (lundi), Silvia Monfort (mardi), Jean Guillou (mercredi), Jean-Didier Wolfrom (jeudi), Marius Perrandeau (vendredi).



VOYAGE

La vieille galanterie

LA voiture est bondée, ce dimanche soir, sur la ligne Cherbourg-Paris. Ceux qui sont montés les premiers sont assis, comme il est normal. Les suivants restent debout. Debout, il y a des jeunes et des moins jeunes. Assis, il y a des moins jeunes et des jeunes. Et les jeunes assis ne se lèvent nullement pour céder leur place aux moins jeunes debout. Vraiment, ils n'y pensent pas, et, à regarder leurs visages tranquilles, on se dit qu'ils sont tout à fait innocents. Simplement l'idée ne leur vient pas, sans ça ils ne seraient pas contre, ah ! pas du tout...

Increvable...

Tenez, la preuve, la voici : un homme aux cheveux blancs se lève et invite une jeune femme à s'asseoir. Il le dit à voix haute, avec un joli geste de la main. Alentour, les jeunes assis sortent de leur rêverie pour s'intéresser à l'échange, mais rien ne se passe. Et puis, un long chevelu se dresse, le feu aux joues, et fait un signe brusque à une vieille dame, l'index en avant, comme s'il la convoquait à venir s'asseoir ici aussitôt et sans discuter. Et un deuxième, et un troisième.

Allons, c'est bien, en une minute, toutes les dames sont maintenant assises, et l'allée centrale est remplie de jeunes gens debout. A l'aise. En somme, ils attendaient que quelqu'un donne le signal, ils ne voulaient pas se singulariser, normal. La voilà bien la vieille galanterie, ça signifie quoi ? Ça signifie « des égards, des attentions, de l'empressement que l'on témoigne aux femmes ». *C'est dans le dictionnaire. Ah ! bon ! si vous êtes sûr...*

Et vous verrez, jeunes hommes, quand vous aurez vos premiers cheveux blancs, au début du troisième millénaire, c'est vous qui, dans les trains, à votre tour, donnerez le signal. Et les rêveurs, les endormis, les oublieux, bondiront de leur siège tous ensemble. La galanterie, quoi. Increvable...

OLIVIER RENAUDIN.

Parent : une profession ?

(Suite de la page 25.)

Remplacer l'école par ces cellules, comme le rêve Illitch ? Peut-être en partie tout au moins au début, afin de mieux adapter l'apprentissage élémentaire au rythme de chaque enfant. Régime souple, ces « cellules ». Selon la disponibilité des parents « naturels » l'enfant y prendrait un, ou deux, ou trois repas. Mais il devrait en principe toujours rejoindre le foyer natal, sauf s'il est perturbé, disjoint ou éclaté.

Mais les éducatrices et les éducateurs, comment les former ? Il leur faut une certaine culture, le sens de la société, une morale élaborée et surtout le contrôle de leur affectivité. « Les émotions s'éduquent comme le reste », assure Cornelia Quarti.

Les vues du docteur Quarti sur la société peuvent se discuter (je ne les partage certes pas toutes). L'idée des « cellules » et de la formation pédagogique des éducateurs cependant ne dépend pas d'une prise de position. Elle imagine le recyclage de certains enseignants lassés du secondaire qui pourraient éduquer les premiers de ces parents professionnels. Le docteur Quarti imagine des diplômes, un C.A.P. de cycle court, ou bien un cycle long avec « baccalauréat » ; après quoi des passerelles mèneraient vers les sciences para-médicales ou humaines (pédagogie, psychologie, etc.).

On peut rêver. L'urgence, pourtant, est là. Dans les réunions de femmes — même très féministes — combien ne soupirent pas qu'elles sont en difficulté avec leur progéniture ? Combien d'autres qu'elles désirent exercer tel métier mais ne savent à qui confier les petits.

En notre période d'essais, de recherches et de tâtonnements, pourquoi ne pas essayer ce relais des géniteurs, au travail ou submergés ? Les « villages S.O.S. » pour enfants défavorisés ont été, dans l'ensemble, un succès. Pourquoi ne pas tenter ces « cellules éducatives familiales » puisqu'il semble ne pas manquer de jeunes, chômeurs ou déçus de l'enseignement classique, qui aimeraient prendre pour profession « parent » ?

DOMINIQUE DESANTI.

★ Le docteur Cornelia Quarti expose ses idées dans un livre : *Profession : parent*, paru chez Stock. Voir également les publications de l'Ecole des parents.

SOCIETE

LES SOUVENIRS D'UNE FEMME DE CHAMBRE

« *Madame est servie !* »

MADELEINE LAMOUILLE a soixante et onze ans ; elle vit à Genève. Profession : femme de ménage. Luc Weibel, *professeur et journaliste, qui l'a* connue alors qu'elle était au service de ses grands-parents, s'est fait le greffier de son passé ; il en est résulté un livre bouleversant : l'histoire d'une servitude.

Madeleine Lamouille n'a pas toujours eu de nom. Lorsqu'elle fut engagée pour la première fois, à l'âge de *dix-neuf ans, comme* femme de chambre, *après avoir* travaillé en usine, ses patrons lui dirent simplement : « On vous appellera Marie. » Avec ce nouveau prénom, elle entrait dans l'ordre des maîtres. C'est cet ordre qu'elle raconte, en même temps que ses souvenirs de domestique, dans « Pipes de terre, pipes de porcelaine ».

Ce titre, elle le doit à une anecdote qui circulait alors parmi la « valetaille ». Deux dames conversent dans leur salon. L'une dit : « Il y a autant de différence entre nous et les femmes du peuple qu'entre une pipe de terre et une pipe de porcelaine. » Puis, elle demande au valet de chambre, qui a tout entendu, d'aller chercher sa fille pour la présenter à son invitée. Le valet de chambre appelle la bonne d'enfants et lui crie bien fort, de façon à être entendu au salon : « Pipe de terre, amenez la pipe de porcelaine. »

Un autre titre, pourtant, tentait Madeleine Lamouille. Un titre simple où tenaient les seuls mots qu'elle avait le droit et le devoir de dire : « Madame est servie ! ». Elle était là, en effet, chez les bourgeois pour servir — et se taire. Entre eux et elle, il y avait une différence de nature. Evidente pour les uns ; énigmatique et oppressante pour les autres.

Quant aux jours de congé, ils étaient rares : un dimanche sur deux. « Le jour du Seigneur doit être honoré, mais le travail ne doit pas être délaissé », voilà le langage que lui tenait sa patronne. Quand elle lui parlait ! Car ce qui révoltait le plus Madeleine, c'était l'absence totale de considération dont elle était l'objet. Par souci d'économie, avec les journaux que recevait son mari, Mme W... préparait pour ses deux bonnes le papier hygiénique.

Ces journaux, Madeleine aurait préféré les lire ; de même qu'elle aurait aimé avoir accès à la bibliothèque des « maîtres ». Elle pressentait bien que tous ces livres étaient aussi des armes. Surtout, elle s'éloignait de la religion dont elle avait compris petit à petit combien elle était une des pièces maîtresses du système d'exploitation qui faisait d'elle une esclave. Elle se rappelle que les prêtres disaient aux pauvres de la paroisse : « Vous êtes malheureux sur cette terre, vous devez beaucoup travailler, mais vous serez récompensé dans l'autre monde ».

Pourtant, l'intérêt de ce témoignage va bien au-delà d'un cas particulier. « Ce qu'il donne à voir à notre monde étourdi de progrès, écrit justement Weibel, c'est la civilisation de pénurie dont nous sortons à peine, où la vie s'appuyait sur des objets rares, mais solides, sur une nature encore inépuisable, sur un réseau de rites et d'usages dont la subtilité nous étonne aujourd'hui. »

Subtilité certes, mais aussi inhumanité. Et c'est bien cette *revendication sourde et constante* de Madeleine Lamouille d'être traitée comme un être humain qui donne à ce livre frémissant sa force. Car l'humiliation ne s'oublie pas : « Il y a des gens, dit-elle, qui se souviennent de leur jeunesse comme si c'était très loin, comme si cela ne les concernait plus vraiment. Cette indifférence ne me viendra jamais. On a trop souffert. Et ce regard condescendant des gens qui nous croyaient inférieurs parce que nous étions pauvres, cela aussi, je ne l'oublie pas. »

ROLAND JACCARD.

★ *Pipes de terre et pipes de porcelaine*, de Madeleine Lamouille et Luc Weibel. Ed. Zoé, 160 p., 28 F. (Diffusion : Alternative, 36, rue des Bourdonnais 75001 Paris.)

GÉNÉALOGIE

Le téléphone fut, lui aussi, considéré comme un luxe inutile...

QU'UN nombreux personnel travaille régulièrement le dimanche dans les stations afin de permettre un week-end de détente aux sports d'hiver ou encore, en été, sur la plage, personne n'en est jamais choqué.

Que les chemins de fer ne fonctionnent pas le dimanche, ce fut, en effet, le cas au Royaume-Uni, sous les quolibets de tout le continent, mais les Britanniques en sont revenus.

Cependant le souhait de voir les dépôts d'archives ouvrir au public non seulement le samedi entier mais aussi le dimanche (1) n'a pas toujours été pris au sérieux, même si la généalogie est considérée comme un moyen de culture.

« *Vous n'y allez pas de main morte ; comme en 1968 : soyez réaliste, demandez l'impossible ! Quand on pense que les services d'archives n'ont même pas de crédits pour faire réparer les reliures de registres qui tombent en lambeaux !* », nous écrit un lecteur (Charles Tessier, Aix-en-Provence).

Et un autre correspondant : « *Pour ma part, j'ai interprété cette proposition comme une boutade : en demandant le dimanche, vous obtiendrez peut-être le samedi. Mais tous mes confrères ne l'ont pas compris ainsi et quelques-uns ont protesté vivement (à l'assemblée générale de l'Association des archivistes français, tenue en juin). Je pense que l'ouverture des salles de lecture le samedi entier serait déjà un beau progrès, si elle se généralisait.* » (Christian Wolff, Strasbourg)

Toutefois, ce sont peut-être ceux qui ont protesté le plus vigoureusement qui ont le mieux senti que l'évolution vers la généalogie était beaucoup plus qu'une mode. L'histoire n'est plus sentie comme événementielle. Elle est comprise sur le plan social, de tous les jours. Elle raconte en toute simplicité comment vivaient nos aïeux. La généalogie vraie, qui relève tout sur les ascendants, n'est pas une science annexe de l'histoire, un hobby de vaniteux ; c'est elle l'histoire.

Protestations

Alors, si des amateurs désirent consacrer un week-end ou un autre à leur passion, pourquoi l'alpiniste ou le skieur le peut-il, l'amateur de bains de mer ou de soleil, et pas le généalogiste ? Parce que, semble-t-il, des générations d'oisifs ne la traitaient pas comme un travail scientifique et surtout ne montraient pas que c'était pour eux un jeu passionnant, une « véritable » enquête policière digne des meilleurs romans, une détente et un sport.

Une lettre collective, envoyée de Nevers, explique : « *Il est facile d'imaginer la réaction du personnel des archives. Ici (nous sommes sept titulaires et trois précaires vacataires pour 12 kilomètres de rayonnages, si cela vous dit quelque chose), la réaction a été unanime. Excusez la phraséologie à la mode, mais nous sommes des « travailleurs » comme les autres, qui tenons à nos week-ends. Au risque de vous scandaliser, toute notre action a été dirigée en sens contraire à celui que vous préconisez : nous avons réussi à faire supprimer, il y a quelques années, la permanence du samedi matin, reconnue pas fréquentée par le directeur de notre service. Plus loin dans le temps, existait une permanence le samedi après-midi, supprimée vers 1960, et vous voudriez que nous renoncions à ces acquis et retournions en arrière ?*

» *Et cela pour servir quoi ? La recherche généalogique, curiosité purement personnelle qui ne débouche sur rien, et que vous comparez à la fréquentation des musées, qui, eux, offrent un patrimoine prestigieux qu'il serait scandaleux d'interdire aux travailleurs. (...)*

» *Non, psychologiquement et matériellement parlant, il est impossible d'envisager d'ouvrir les dépôts d'archives le dimanche, et le personnel (sauf exceptions, dans certains dépôts, préférant avoir un autre jour de repos dans la semaine) tient à sa conquête du samedi.* » (X. Vachez, sous-archiviste ; M.-C. Guyot, agent d'administration ; B. Vincent, employé de bureau ; J. Lélot, commis ; Noiré, agent de service ; Michel Roy, gardien ; tous employés aux archives départementales.)

Actuellement, la moitié des articles communiqués dans les dépôts le sont à des généalogistes, le nombre des séances de lecteurs généalogistes ne cesse d'augmenter, la correspondance généalogique se multiplie...

Or, moins de 15 % des agents en fonctions dans les dépôts d'archives départementaux appartiennent au personnel scientifique et technique supérieur. Manifestement, ils ne peuvent suffire ; quant à l'ensemble des employés, nous l'avons vu, ils « *tiennent à leur conquête du samedi* » : « *C'est avec bien du mal que nous avons obtenu notre samedi, seul jour de la semaine où l'on peut faire son marché et son ménage en grand. Quant au dimanche, croyez-vous vraiment qu'un seul d'entre nous ait envie de venir travailler ? C'est le sacro-saint jour du Seigneur, le seul où l'on peut enfin se reposer en famille.* » (Joselyne Paillé, Prahecq.)

Un palliatif

Les objections à l'ouverture dominicale des dépôts d'archives sont donc multiples et fortes.

Un lecteur propose un palliatif : « *Je crois... que l'expansion généalogique contemporaine, si réjouissante par ailleurs, car l'accès de tous à une connaissance directe et intime du passé est évidemment un phénomène de culture, devrait être prise en charge, en partie du moins, par les intéressés eux-mêmes, sans se reposer toujours sur l'Etat dispensateur de toutes choses : le moment est peut-être venu, pour endiguer le flot, de faire preuve ici et là d'imagination et de tenter des voies nouvelles. Pourquoi les cercles et centres généalogiques locaux qui se multiplient chaque jour ne mettraient-ils pas à profit la collection déjà considérable des microfilms réalisés, avec la collaboration des Archives de France, par la société généalogique (mormone) de Salt-Lake-City ?*

» *A l'heure actuelle, un bon tiers des documents d'état civil français, quel que soit le lieu de leur conservation (archives départementales, mais aussi mairies, presbytères, évêchés...), ont été microfilmés, et l'opération, lente il est vrai, pourrait sans doute s'accélérer pour peu que les pouvoirs publics et les groupements d'utilisateurs s'associent à la tâche, qui est immense mais indispensable, car un jour viendra où, comme la grotte de Lascaux (ou les registres du Parlement de Paris...), les documents originaux de l'état civil ancien, qui sont la mémoire collective des familles, devront impérativement être soustraits à la curiosité avide — et cependant louable — du public.*

» *Ne pourrait-on concevoir que se constituent, au siège des centres généalogiques, formés en associations selon la loi de 1901 et éventuellement pourvus de la reconnaissance d'utilité publique (comme nombre de sociétés savantes locales), des « offices généalogiques » qui géreraient un fonds de duplicatas de microfilms sur les séries des archives départementales, pour l'étendue de leur ressort ? [...]* » (Robert Gabion, Annecy.)

L'idée est tentante. Elle paraît aller de soi. Toutefois, qui serait avantagé ? L'Etat fournirait un fonds de microfilms. Il achèterait des appareils de lecture. Il subventionnerait du personnel. Il finirait même par construire des locaux pour un organisme semi-privé qui ne respecterait pas obligatoirement les critères désirés. L'usager tomberait éventuellement sur des discriminations de simple favoritisme ou même parfois de racisme, sur des horaires parfaitement arbitraires comme certaines maisons de jeunes fermées toutes les vacances d'été, sur des prestations de services de plus en plus chères et même finalement payantes pour le simple usage des appareils de lecture.

Une solution

« *Toute personne doit pouvoir accéder au patrimoine collectif que constituent les archives publiques, spécialement celle de l'état civil, et c'est bien dans ce sens que la Convention nationale avait œuvré en fixant, il y a cent quatre-vingt-cinq ans déjà (décret du 7 messidor an II, 25 juin 1974), le principe selon lequel « tout citoyen pourra demander [sans frais], dans tous les dépôts et aux heures qui seront fixées, communication des pièces qu'ils renferment.* » (Robert Gabion, déjà cité.)

La solution demeure dans l'adaptation du service public à sa clientèle. Il n'y a pas si longtemps que l'on considérait le téléphone comme un luxe...

« *Les archivistes devraient profiter de ce courant vers la généalogie pour attirer dans leurs dépôts des jeunes et même des gens du « troisième âge ». On a là un appât vers d'autres documents.* » (Gérard Mauduech, conservateur, directeur des services d'archives du Jura.) Pour ce faire, il faut réaliser une ouverture des dépôts aux jours et aux heures où les clients peuvent venir, c'est-à-dire en particulier le samedi et le dimanche.

Toutefois, cela n'est possible qu'en complétant l'effectif insuffisant de tous les dépôts départementaux avec un personnel de niveau scientifique et technique supérieur, acceptant, dès l'embauche, l'assistance permanente aux clients, et surtout d'assurer des horaires spéciaux et particulièrement le service du week-end (par roulement).

Utopie ? Certainement pas. Se proposeraient probablement quelques jeunes chartistes à la vocation d'éveilleurs de la population. Nombreux aussi seraient les cadres actuellement en chômage qui seraient heureux de retrouver une réconfortante stabilité de l'emploi dans un travail qu'ils trouveraient attirant (avant de le découvrir passionnant) même avec les contraintes d'horaire envisagées.

Evidemment, ce ne serait qu'une goutte d'eau dans la lutte contre le chômage. Deux à trois personnes par département seraient suffisantes. Moins de trois cents emplois créés, c'est bien peu ! Mais justement, si ce n'est que si peu de chose, pourquoi tout le monde l'a-t-il jusqu'ici dédaigné ? Pour le véritable éveil — éveil actif de chercheur, et non celui, passif, de spectateur — à une forme de culture, la dépense serait dérisoire.

PIERRE CALLERY.

(1) Voir *le Monde* daté 20-21 mai.

CORRESPONDANCE

L'ÉTONNANTE AÉROFLOT

A la suite de l'article Etonnante Aeroflot (le Monde *daté 17-18 septembre) nous avons reçu de Mme Hélène Laforge une lettre dans laquelle on lit :*

(...) Ici l'avion joue le rôle du chemin de fer chez nous. D'où une atmosphère de gare au moment des grands départs en France : permissionnaires reconnaissables à leur coupe de cheveux réglementaire, babas en fichus entourées de ballots, jeunes ménages langeant des enfants, chacun croquant des repas improvisés ; rien à voir avec l'atmosphère futuriste, les bagages aérodynamiques et les élégances « décontract » ou raffinée des « boutiques » de nos aéroports.

Et tout le monde s'engouffre à la bonne franquette dans des appareils qui ont le niveau de confort des secondes classes des trains français... et les *mêmes* clients mais eux... ils volent.

Quoi d'étonnant, dans ces conditions, à ce qu'il n'y ait pas toujours de repas à bord : il n'y a pas toujours de bars ambulants sur les trains français, surtout de nuit, et même pour des voyages de longue durée (Marseille-Paris)...

En bref, il faudrait simplement accepter de voir qu'en Russie, l'avion joue le rôle du train en seconde, et qu'il n'est guère plus dangereux d'avoir un ballot au-dessus de la tête dans un filet d'avion qu'une pile de valises mal arrimées au-dessus de soi dans un train !

[Je n'ai jamais eu l'intention de généraliser à l'ensemble des lignes intérieures de l'Aeroflot les étonnements que j'ai ressentis. J'ai juste raconté ce que j'ai vu. Mais, en août dernier, j'ai tout de même pris ces lignes huit fois en trois semaines et je les avais empruntées à plusieurs reprises en 1966 et en 1971. Toujours, le groupe dont je faisais partie a été amené dans une salle d'attente réservée aux étrangers, y compris en 1971 à Leningrad, et en 1966 pendant vingt heures à Moscou-Domedevo. Toujours, sauf, me semble-t-il, entre Moscou et Irkoutsk en 1966, nous avons occupé des sièges bien regroupés à l'avant des avions. Pendant les huit vols de cette année, jamais je n'ai vu les Soviétiques boucler leur ceinture de sécurité ni les hôtesses s'en inquiéter. Et sur deux ou trois de ces vols, des personnes de mon groupe ont eu des ceintures cassées ou dont il manquait une moitié.

En outre, on sait que l'installation de bagages à main lourds dans les porte-bagages situés au-dessus de la tête des passagers est interdite par de nombreuses compagnies d'aviation, sauf si les porte-bagages sont fermés.

Je n'ai pas parlé de l'austérité des avions eux-mêmes car je sais que les lignes intérieures soviétiques sont effectivement très bon marché et très nombreuses. Mais il ne faut pas oublier les dimensions gigantesques de l'U.R.S.S. — Y. R.]

L'écrivain et la société

UN ENTRETIEN AVEC MICHEL TOURNIER

Reclus dans un presbytère d'Ile-de-France, Michel Tournier se consacre entièrement à une œuvre littéraire dont les critiques estiment qu'elle apporte à la France « le renouveau romanesque le plus éclatant depuis dix ans ». Philosophe, germaniste, féru d'ethnologie et de mythologie, Tournier incarne de façon frappante l'écrivain solitaire du vingtième siècle, acharné à pétrir, par la magie du conte et du verbe, les grands courants mythologiques ou sociologiques qui irriguent et qui éclairent l'histoire passée ou future des sociétés humaines.

Œuvre purement imaginaire et n'ayant d'autre portée que son scintillement artistique ? Témoignage historique signant le renouveau des méthodes en usage chez les archivistes du passé ? Ou prophétie d'expression symbolique annonçant les changements de civilisation ?

Comment situer, à la fin de ce siècle, le rôle du romancier, et quels sont ses rapports avec le pouvoir qu'il fuit, et la société qu'il décrit ?

Michel Tournier, qui se livre, sous l'apparence désinvolte de la nouvelle, du roman ou de l'essai, à une remise en question radicale et souvent provocante des valeurs traditionnelles, répond ici à ces interrogations et précise son point de vue d'observateur sarcastique et lucide sur le monde d'aujourd'hui et sur celui que prépare un système d'éducation jugé par lui aberrant.



« L'écrivain n'est-il que l'écho, artistiquement mais tardivement exprimé, des grands mouvements de civilisation ? Ou son œuvre peut-elle être annonciatrice de ces mouvements plus puissamment et plus clairement que celle des hommes politiques ?

— Je crois qu'il faut bien distinguer entre l'œuvre proprement littéraire (roman, nouvelle, œuvre dramatique, poésie) et le témoignage (Mémoires, journal, essai), c'est-à-dire entre la fiction et la non-fiction. La non-fiction est essentiellement rétrospective. Elle rend compte de ce qui s'est passé dans quelque domaine que ce soit, même s'il s'agit d'un passé très récent, tout chaud encore. Ensuite, il faut ouvrir une parenthèse particulière pour la science-fiction dont nous reparlerons.

» Quant à la fiction (roman), sa ruse est souvent de se présenter comme un témoignage sur le passé mais de constituer, en fait — dans la mesure où l'auteur a du génie — une anticipation plus ou moins lointaine et audacieuse. Exemple : Flaubert publie *Madame Bovary* en 1857. Ce roman raconte une histoire qui se situe dans les années 1830. C'est donc apparemment un témoignage sur la société louis-philipparde. Mais il s'agit d'une œuvre littéraire de génie. Et la preuve, c'est que, sous cette apparence rétrospective, il s'agit, en fait, d'une extraordinaire anticipation. Mme Bovary elle-même est une femme moderne. Mais c'est plus facile à prouver en ce qui concerne le pharmacien Homais, qui incarne le scientiste anticlérical et radical-socialiste, l'un des piliers de la III[e] République. C'est Emile Combes... avant son arrivée au pouvoir en 1902. L'anticipation est formidable.

» Autre exemple : Goethe publie son *Werther* en 1774. L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, œuvre typiquement non-fiction et donc rétrospective, est en pleine parution. Or *Werther* constitue la charte de l'amour romantique, échevelé, désespéré, avec clair de lune et suicide final. Donc une œuvre totalement intempestive au sens propre du terme. Il n'empêche que ce petit livre va faire très vite son chemin et qu'il ne sera plus possible d'aimer désormais — et cela reste encore valable aujourd'hui — sans obéir à son influence, même quand on ne l'a pas lu.

Reste maintenant la question fondamentale : Goethe a-t-il seulement prévu et annoncé l'amour romantique, ou bien l'a-t-il inventé et imposé ? Flaubert a-t-il pressenti le personnage de Homais-Combes, ou bien l'a-t-il inventé et lancé dans la société française ? L'un et l'autre sans doute. Il faut ici se souvenir des deux sens du mot « inventer » qui veut dire à la fois créer *ex nihilo* et découvrir (en termes juridiques l' « inventeur » d'un trésor est celui qui le déterre).

» *Bref, j'appellerai géniale toute œuvre modifiant la vision et la sensibilité des contemporains et plus encore de la postérité.*

» Quant à la comparaison avec les hommes politiques, je pense qu'il faut distinguer « pouvoir » et « influence ». Victor Hugo disait : « *Plutôt l'influence que le pouvoir.* » En effet, le pouvoir, surtout dans notre civilisation, est caractérisé par son impuissance. L'homme politique est l'esclave de la *vox populi*. Hitler lui-même ne gouvernait qu'à force de démagogie et en caressant son peuple dans le sens du poil. Et, aujourd'hui, en France, le ministre de la justice déclare qu'il est contre la peine de mort, mais qu'il faut la maintenir parce que l'opinion y est favorable. Autrement dit : « *Il faut bien que je les suive puisque je suis leur chef !* »

Du phalanstère à l'ermitage

— Jusqu'à la dernière guerre, la créativité des artistes et des intellectuels se déployait dans un contexte d'échanges permanents, voire de communauté. Salons, cénacles, abbayes, phalanstères, correspondances, œuvres communes, critiques et influences réciproques en font foi. L'isolement délibéré des meilleurs parmi les écrivains français modernes, allant parfois jusqu'à l'émigration, signifie-t-il le rejet de la société actuelle ? La création est-elle devenue solitaire parce qu'exclue de la civilisation moderne technocratique ?

— On est en effet surpris de constater, en lisant la vie des auteurs, par exemple, du dix-neuvième siècle, de leur activité sociale, si j'ose dire. Le soir, ils se réunissaient pour se lire à haute voix ce qu'ils avaient écrit dans la journée, chose tout à fait impensable aujourd'hui. Toutefois, certains grands écrivains créent autour d'eux des petites sociétés extrêmement typées. Par exemple, si vous lisez *les Cahiers de la petite dame*, de Maria Van Rysselberghe, qui sont la chronique familière d'André Gide, vous verrez qu'il existait une « famille Gide », comprenant d'autres écrivains, Martin du Gard, Copeau, Ghéon, Schlumberger. Ce sera d'ailleurs le noyau d'où sortira la N.R.F.

» Une génération plus tard, les Mémoires de Simone de Beauvoir nous révèlent l'existence d'une « famille Sartre », très comparable d'ailleurs à la « famille Gide », à cela près que les lectures à haute voix, courantes chez Gide, ne sont plus de mise chez Sartre. Il y a encore aujourd'hui des groupes plus ou moins officiels et manifestes. La principale raison d'être à mes yeux de l'académie Goncourt, c'est de réunir une fois par mois autour d'une excellente table des copains qu'on aime bien et qui font le même métier. Mais chose remarquable, on y parle de tout sauf de ce que chacun est en train d'écrire. Pudeur et discrétion sans doute. A vrai dire nous sommes des altruistes et nous parlons surtout des livres des autres.

» Il n'en reste pas moins que le travail reste solitaire. C'est une vaste et interminable rumination. Et il n'y a aucun répit. Le travail se fait ou piétine vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

» Pourquoi les groupes et les phalanstères ont-ils disparu ? Peut-être persistent-ils sous une forme nouvelle grâce à la radio et à la télévision. L'écrivain étant généralement une très bonne bête audio-visuelle y est très souvent invité. Et de l'autre côté, resté chez lui, il ne manque pas les émissions radio et télé auxquelles participent ses confrères. C'est une façon de se rencontrer. Combien de fois ne m'arrive-t-il pas en entendant parler quelqu'un à la radio d'essayer de deviner son nom ? J'y arrive souvent dès la deuxième phrase. C'est là qu'on s'aperçoit qu'il existe encore un « milieu littéraire », même si les salons ont disparu. Nous sommes une centaine en France, nous nous lisons, nous nous écoutons, nous nous connaissons parfois sans jamais nous être rencontrés. Et naturellement nous nous influençons et nous nous combattons. C'est un aspect de la vie littéraire qui n'est pas négligeable.

» Mais la meilleure façon de sortir de la solitude, c'est le contact avec les lecteurs. Pour moi les lecteurs privilégiés, ce sont les enfants. Quand j'arrive dans une classe où *Vendredi* a été lu en lecture suivie, les enfants me reconnaissent aussitôt pour m'avoir vu à la « télé ». Certaines lettres de lecteurs sont enthousiasmantes. J'ai reçu la photo d'une classe d'un village mauritanien accompagnée de ce commentaire : « *Soyez fier, ces enfants Noirs vêtus de voiles bleus font une dictée dont vous êtes l'auteur.* » Pour moi cela vaut un prix Nobel.

Les carences de l'éducation

— La publication de ceux de vos livres destinés aux enfants vous a conduit à fréquenter à de multiples reprises l'institution scolaire française. Vous dénoncez les carences de l'éducation qu'elle procure. Pourquoi ?

— Il y a deux éléments dans l'éducation : l'information et l'initiation. Jusqu'au XVIII[e] siècle, l'éducation — essentiellement morale, humaniste et religieuse — donnait le pas à l'initiation sur l'information. Voltaire et Diderot ont dénoncé cette éducation par trop désintéressée et aristocratique. Depuis, la part initiatique de l'éducation ne cesse de reculer. On a abandonné le grec et le latin. La littérature est considérée comme un ornement inutile. L'histoire et la géographie menacent d'être reléguées à leur tour. Il ne s'agit plus que de fournir à l'enfant des connaissances qui lui serviront dans la vie, c'est-à-dire qui l'asserviront à la fonction qu'on lui assignera. On veut fabriquer un instrument utile au corps social. C'est doublement aberrant. D'abord parce qu'il n'y a pas de véritable éducation sans une part totalement inutile, invendable, irrécupérable. Cet absolu doit être particulièrement préservé chez l'enfant qui est destiné à des tâches répétitives. Je pense que l'enseignement du grec, du latin et de la poésie française sont plus urgents chez les enfants destinés à devenir grutiers ou garçons bouchers que chez ceux à qui on prépare une carrière d'avocat ou de médecin.

» Ensuite, il y a bon nombre de professions — les plus brillantes peut-être — pour lesquelles les exercices mathématiques sont non seulement inutiles mais sans doute néfastes. Toutes celles qui reposent sur la recherche d'une certaine qualité et non sur la manipulation de symboles quantitatifs abstraits. La radio, la télévision, la presse, la publicité, l'édition, les industries textiles, le droit, la diplomatie, les échanges commerciaux, toutes les carrières politiques, je cite pêle-mêle, eh bien !, ces professions sont résolument anti-mathématiques. Il y a cependant des professions où une base scientifique est indispensable, mais où elle doit être dominée par autre chose qui n'est pas scientifique, et l'équilibre est très difficile à obtenir, comme par exemple la médecine et l'architecture.

» On tremble en pensant aux ravages que provoqueraient un juge qui n'aurait de culture que mathématique ou un médecin qui ne connaîtrait que la biologie. Non, le fétichisme des mathématiques et des sciences physiques tel qu'il est pratiqué actuellement dans notre enseignement est une aberration. Si les enfants ne lui opposaient pas une résistance instinctive et massive, on verrait sortir des écoles et des universités des masses uniformisées de petits Diafoirus polytechniciens aussi inutilisables que les Diafoirus jargonnant le latin de cuisine de Molière.

— Vous prêchez donc un retour à l'irrationnel et à la mystique, ou tout au moins à la prééminence du littéraire ?

— Certainement pas. Je suis un rationaliste intégral. Je crois à la toute-puissance de l'intelligence. J'adhère sans réserve au spinozisme qui m'enseigne que je m'identifie à Dieu créant le monde dans la seule mesure où je pense et où je comprends. Seulement, la science n'embrasse qu'une toute petite partie du réel, son réel à elle, qui est fait de concepts abstraits, vidés de leur contenu pour pouvoir être manipulés comme des outils de laboratoire. Or les notions les plus importantes dans la vie de l'esprit et dans la vie tout court lui échappent complètement. Sur la beauté, le bonheur, la mort, l'amour, le plaisir et la douleur, aucune discipline scientifique n'a rien à nous dire. Prenons le cas de la santé et de la maladie. Ce ne sont pas des concepts scientifiques. La biologie ne peut que les ignorer. Pour elle, un dosage de sucre ou d'urée dans le sang est toujours un dosage. Si le médecin fait la différence entre dosage normal et dosage pathologique et entreprend de guérir, c'est parce qu'il est plus qu'un biologiste, c'est parce que la médecine n'est pas une science, mais un art doublé d'une technique scientifique.

Intolérance et pédophilie pleurnicharde

— De Bossuet ou Fénelon à Rousseau et à ses adeptes, les conceptions sur l'éducation de l'enfant n'ont cessé d'osciller de la rigueur la plus punitive à la permissivité, voire à la déification la plus extrême. Dans quel camp vous situez-vous ?

— Chaque civilisation se fait une certaine idée de l'enfant et le traite en conséquence. Les hommes de l'Ancien Régime avaient une confiance totale dans la bonté et la bienfaisance de la société. Pour eux, le mal s'identifiait avec la sauvagerie et la nature brute. L'enfant était donc méprisable et ne méritait pas le statut d'être humain à part entière aussi longtemps que l'éducation n'en avait pas fait un bon chrétien et un fidèle sujet de Sa Majesté. Préparé par Rousseau, le romantisme — notamment avec Victor Hugo — renverse tout cela. La société, devenue mauvaise et perverse, abîme l'enfant, ange de pureté tombé dans cette fange.

» Dans ces deux cas, notez-le, on écarte l'enfant de la société : sous l'Ancien Régime parce qu'il est trop mauvais, au dix-neuvième siècle parce qu'il est trop bon pour partager la vie des adultes. Freud a opéré une sorte de synthèse des deux points de vue, en admettant que l'enfant est un nœud de pulsions libidinales, mais aussi en insistant sur sa fragilité et sur les égards qu'il exige, faute de quoi il présentera plus tard des désordres psychiques.

» Aujourd'hui, toutes ces idées contradictoires se mélangent plus ou moins dans nos esprits. Par exemple, quand nous envoyons un enfant en colonie de vacances, c'est à la fois pour nous en débarrasser (Ancien Régime) et pour le mettre au vert (romantisme). Ce qui me paraît plus contestable, c'est la pédophilie pleurnicharde héritée d'un certain romantisme qui valorise ridiculement l'enfant. La vie d'un enfant n'est plus ni moins respectable que celle d'un vieillard ou d'un adulte. Le fait que la victime de Patrick Henry ait eu sept ans ne constituait en toute justice ni une circonstance aggravante — comme l'aurait voulu le romantisme — ni une circonstance atténuante — comme l'aurait jugé l'Ancien Régime.

» D'autant plus que cette pédophilie s'accompagne dans notre société d'une intolérance égoïste à l'égard des enfants qui les fait chasser de partout (interdiction des jeux dans les H.L.M. et les jardins publics) et les oblige à vivre dans des villes complètement inhabitables pour eux. D'ailleurs, les Français remplacent de plus en plus leurs enfants par des chiens. L'augmentation du nombre des chiens est très exactement parallèle à la diminution des naissances. Penchés sur les berceaux français, la fée Pilule et l'enchanteur Avortement métamorphosent les bébés en teckels et en levrettes. Mais en attendant que la transformation soit achevée et que toutes les écoles aient été remplacées par des chenils, on peut se poser des questions touchant l'éducation actuelle.

» Il me semble que la contrainte et le laxisme vis-à-vis des enfants sont sigulièrement mal distribués. Côté contrainte, par exemple, on continue, dans les sphères officielles au moins, à considérer que le mal absolu pour l'enfant, c'est la sexualité. Le cinéma, les porno-shops, la télévision, sont soumis à une censure rigoureuse à l'égard des enfants. Si je dis que l'érotisme n'a jamais fait de mal à personne, surtout pas aux enfants, et qu'il n'y a aucune raison de ne pas passer des films pornographiques à la télévision le mercredi après-midi, j'exprime une évidence, mais elle se brise contre un mur. En revanche, tous les meurtres et toutes les violences s'étalent sur le petit écran à toutes les heures. La morale officielle de la télévision se résume par ce précepte : faites la mort, ne faites pas l'amour.

» Inversement, il est absurde de prétendre qu'un enfant puisse tout apprendre sans peine, voire sans larmes. Dans certaines classes de quatrième où je suis allé, l'enseignant m'a avoué que certains de ses élèves ne savaient ni lire ni écrire. En parlant avec les enfants, on constate des lacunes vertigineuses. Je crains que ces enfants ne paient très cher l'enseignement anarchique qui leur est donné. Devenus adultes, et conscients du mal qu'on leur a fait, ils élèveront peut-être leurs propres enfants dans un redoublement de sévérité. Qui sait si dans dix ans on n'en reviendra pas aux châtiments physiques ?

— Brigades rouges, bande à Baader, phalanstère de Charlie Manson, les adolescents enragés de cette fin du vingtième siècle sont-ils les fruits de ces carences éducatives ? Ou la manifestation extrême de l'inadaptation humaine à une vie pacifique ?

— C'est certain. On se refuse souvent à considérer quel formidable défoulement à toutes les violences offraient les guerres qui ravageaient périodiquement l'Europe. Depuis plus de trente ans, le monde occidental traverse une période de paix, d'opulence et de santé, qu'il n'avait pas connue de mémoire d'homme. Mais naturellement il a ses germes particuliers de désordre. Peut-être va-t-on assister maintenant à des conflits de générations. Alfred Sauvy a souvent montré à quel point notre société est organisée en faveur des aînés, contre les plus jeunes. Le chômage des jeunes est le pire, et il découle de toute une organisation visant à protéger les situations acquises. Hiérarchie et ancienneté sont presque toujours synonymes.

» A cela va s'ajouter bientôt le problème des retraites. Il y a un siècle vivait toute une classe cossue et oisive, celle des rentiers. Peu à peu on s'est habitué à les mépriser et à les haïr comme des parasites qu'en bonne logique capitaliste ils n'étaient pas. Pour les détruire, la fiscalité, l'inflation et autres expédients se sont efficacement additionnés. Or voici qu'ils reparaissent sous le nom de retraités, des retraités de plus en plus jeunes, aussi bien par le nombre des années que par l'aspect extérieur et les capacités. A ces nouveaux parasites, une classe plus jeune, réduite de plus en plus par la baisse de la démographie, va devoir assurer un niveau de vie supérieur au sien. Combien de temps cela va-t-il pouvoir durer ? Il est clair qu'une organisation idéale — utopique, peut-être — de la société supprimerait ces deux mauvais expédients, les vacances et la retraite, et assurerait à chacun une activité modulée en fonction de son âge et de ses capacités jusqu'à la fin de ses jours.

Droite ou gauche ?

— Certaines des positions exprimées sans ménagements dans le Vent Paraclet vous ont valu de vives attaques venues de la gauche. L'ermite lucide et sarcastique de Choisel est un homme de droite ?

— Depuis cent ans, la droite française n'a cessé de se déconsidérer en s'identifiant à des mauvaises causes : affaire Dreyfus, nationalisme de 1914-1918, cagoule, pétainisme, collaboration, guerre d'Algérie. Le résultat, c'est que, si elle continue à gouverner, elle n'ose plus dire son nom, elle n'a plus de conscience d'elle-même qui soit bonne conscience. Cette bonne conscience est passée à gauche. Depuis plus de trente ans, le conformisme est à gauche, les bien-pensants sont de gauche. Ces choses m'intéressent, mais ne me concernent pas. Je ne vise que la valeur littéraire, et les exigences des livres que j'ai à écrire sont pour moi des impératifs absolus. J'obéis au doigt et à l'œil aux besoins du roman en train de se faire. Donc aucune provocation de ma part. Mais naturellement je ne regarde pas où je mets les pieds, et il m'arrive de piétiner des tabous. Généralement, ce sont des tabous de droite (travail, famille, armée, antisexe, religiosité, etc.). Parfois ils sont de gauche (chauvinisme anti-allemand). La droite ne dit plus rien, parce qu'elle n'a plus de discours idéologique. Au contraire, la gauche pousse des clameurs. Je suis sourd. Il y a un mot qui est pour moi l'alpha et l'oméga : la création. Dieu créateur a fait l'homme à son image. Donc la vocation normale de l'homme est de créer. Tout ce qui s'oppose à la création est réactionnaire, néfaste, absolument mauvais. La création est seule absolument bonne. Tout doit s'incliner devant elle. »

Propos recueillis par le
docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE.



CARNET

Réceptions

— A l'occasion du départ de son conseiller, M. Dimo Stankov, l'ambassadeur de Bulgarie, M. Constantin Atanassov, a offert le jeudi 5 octobre une réception dans les salons de l'ambassade.

— L'ambassadeur de l'Inde et Mme R. D. Sathe ont donné une réception vendredi à l'occasion de leur départ.

Fiançailles

— M. Raymond WEIL et Mme, née Eliane Bloch,
M. Gérard BERNHEIM et Mme, née Huguette Bloch,

ont l'honneur de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Diana et Olivier.

15, Contamines,
Genève.
1, place Brant,
Strasbourg.

Décès

— M. et Mme Louis Roux et leurs enfants Mireille, Claudine, Nicole, Alain,
M. et Mme Jean Coulondre et leurs enfants Violaine, Christine, Jean-Marie, Antoine, Yaée,
Le docteur et Mme Dominique Coulondre,
Mme Jean Duclaux,
Miles Lise et Jeannie Duclaux,
Les familles Meyer, Baud, Coulondre, Boucoiran,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert COULONDRE,
née Pauline Meyer,

survenu le 21 septembre 1978, en sa quatre-vingt-cinquième année.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale au Rayol-Cavalaire (Var), le 22 septembre 1978.
Jean Coulondre,
59, avenue de Champel,
Genève (Suisse).
Simone Roux,
Résidence Le Napoléon,
19, avenue du Général-Leclerc,
20000 Ajaccio.

— Toulouse, Naucelles (12).
Mme Henri Cuq,
M. et Mme Yves Le Pellec,
MM. Gérard et Philippe Cuq,
M. et Mme Elie Cuq et leurs enfants
M. et Mme Jean Meyran et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Gardes et leurs enfants,
M. et Mme Christian Maurel et leurs enfants,
Le général Jean Cuq, Mme, et leurs enfants,
M. et Mme Raoul Grezes-Besset et leurs enfants,
Les familles Cuq, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

général Henri CUQ,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont été célébrées, le mercredi 4 octobre 1978, à Toulouse.

6, rue Noulet,
Toulouse.

— Mme Jean Le Men, son épouse,
Jean-François, Pascal, Vincent, Jean-Louis et Isabelle, ses enfants,
M. et Mme Maurice Olivier, ses beaux-parents,
Mme Roger Le Men, sa belle-sœur,
Mme Maurice Olivier,
M. et Mme Marc Olivier,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Mlle Madeleine Olivier, sa tante,
M. et Mme François Bee,
M. et Mme Thierry Perrin,
ses neveux,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LE MEN,

survenu le 4 octobre 1978, à Reims.
Priez pour Lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-André, avenue Jean-Jaurès, à Reims, le lundi 9 octobre 1978, à 14 h. 15.
L'inhumation aura lieu à l'issue de cette cérémonie au cimetière du Sud à *Reims*.

— Mme le professeur L. Le Men, son épouse,
Les enseignants, le personnel et les étudiants de la faculté de pharmacie de Reims,
ont la grande tristesse de faire part du décès survenu le 4 octobre du

professeur Jean LE MEN,

qui fut doyen de la faculté de pharmacie de Reims,
chevalier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier
dans l'ordre du Mérite agricole,
croix du combattant,
médaille du combattant volontaire
de la Résistance.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-André de Reims, le lundi 9 octobre 1978, à 14 h. 15.

Les universitaires pourront honorer leur collègue disparu en portant l'habit universitaire.

M. José LUCCIONI,
de l'Opéra,

est décédé à Marseille, le 5 octobre 1978,
entouré de sa femme,
Claire Luccioni,
et de son fils,
Jacques Luccioni.

Les obsèques ont lieu ce samedi 7 octobre 1978, à Nice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 34.)

— Agde, Paris, Toulouse, Elne.
Gabriel - Bernard, Marie - Andrée, Madeleine, Jeanne Reboul,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Edmond REBOUL,
née Rose Escarra,
« Tante Rosette ».

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 6 octobre 1978, en la cathédrale Saint-Etienne d'Agde.

— Mme Pascal Vinet, son épouse,
Jean - Yves, Pascal et Christine Vinet, ses enfants,
M. et Mme Pascal Vinet,
ses parents,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Pascal VINET,
âgé de cinquante-quatre ans, rappelé à Dieu, le 5 octobre 1978.
Un office religieux sera célébré le 10 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Lambert, à Paris-15e.
Vous êtes invités à y assister ou à vous y unir d'intention
L'incinération aura lieu le 11 octobre à Remouillé (Loire-Atlantique).

— Mme André Zentz Kretzschmar, ses enfants et petits-enfants,
font part du décès accidentel du

docteur André ZENTZ,
survenu le 6 octobre 1978, à l'âge de soixante-neuf ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 11 octobre, à 15 heures, en l'église réformée du Raincy, 17, allée de l'Ermitage, 93340 Le Raincy.
Cet avis tient lieu de faire-part.
51 bis, rue Condorcet,
75009 Paris.

Remerciements

— Mme Yves LEGOUX,
Ses enfants,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées dans leur douloureuse peine, vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Une pensée est demandée aux amis

d'Anne HUNWALD
pour l'anniversaire de sa mort.

— Il y a cinq ans
Didier ILLOUZ
était victime d'un accident.
Une pensée est demandée à ceux qui L'ont connu et aimé.

— En souvenir de
Berto TAUBERT,
artiste peintre,
disparu subitement le 8 octobre 1974, sa fille, sa famille, demandent une pensée émue à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
André TURPIN,
décédé le 9 octobre 1977.
Madeleine Turpin, son épouse, ainsi que sa famille, demandent à tous ses amis de se retrouver en communion avec lui en participant par la prière et par la pensée aux messes qui seront dites ce jour-là, à Paris et à Lourdes, à son intention et à ses intentions.

Visites et conférences

LUNDI 9 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — 15 h., entrée de l'abbatiale par le métro Saint-Denis-Basilique, Mme Guillier : « La nécropole des rois de France à Saint-Denis ».
15 h., 14, rue Antoine-Bourdelle, Mme Meyniel : « La naissance de la sculpture moderne ».
15 h., 18, boulevard Sébastopol, Mme Puchal : « Beaubourg ».
15 h. 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues du vieux Marais » (A travers Paris).
15 h., métro Pont-Marie : « Hôtel de Lauzun » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., entrée principale : « Le Père-Lachaise » (Mme Hager).
15 h., 87, rue Vieille-du-Temple : « L'hôtel de Rohan » (Histoire et archéologie).
15 h., façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).
15 h., entrée du musée : « Le musée du Centre Pompidou » (Paris et son histoire)
CONFERENCES. — 21, rue Cassette, 14 h. 20 : « Ravenne » ; 20 h. 45 : « L'Egypte selon les anciens Egyptiens » (Arcus).
14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Georges Balandier : « Anthropologie de la violence ».
18 h. 30, avenue Franklin-D.-Roosevelt, MM. J. de Lipkowsky, R. Pontillon, B. Stasi, R.-G. Schwartzenberg, M. G. Bordu, Mme Tixier-Vignancour, M. B. Ravenel : « L'Europe » (Grandes conférences de Paris - Club libertés).

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7.OCT.1978 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 8-X-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 octobre à 0 heure et le dimanche 8 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions centrées sur le massif alpin continueront à se déplacer vers le sud-est et le champ de pression s'affaiblira sur la France à l'approche de la zone dépressionnaire du proche Atlantique et des perturbations qui l'accompagnent.

Dimanche au début de la matinée, le beau temps sera encore général sur la France, à l'exception de quelques vallées du Centre, du Nord-Est et de l'Est où l'on observera des brouillards et quelques nuages bas.

Au cours de la journée, le temps deviendra très nuageux de la Bretagne aux Landes où des ondées débuteront. Sur le reste de la France, les formations brumeuses se dissiperont et le temps restera bien ensoleillé.

Il fera un peu plus frais au lever du jour dans les régions de l'intérieur, mais le temps sera doux pour la saison l'après-midi malgré une légère baisse des températures maximales près de l'Atlantique.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 7 octobre 1978, à 8 heures, de 1 022,8 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio 20 et 10 degrés ; Biarritz, 23 et 10 ; Bordeaux, 23 et 9 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 18 et 6 ; Cherbourg, 16 et 9 ; Clermont-Ferrand, 20 et 3 ; Dijon, 18 et 7 ; Grenoble, 19 et 4 ; Lille, 18 et 3 ; Lyon, 18 et 4 ; Marseille-Marignane, 23 et 8 ; Nancy, 15 et 3 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 5 ; Pau, 24 et 6 ; Perpignan, 20 et 8 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 15 et 3 ; Tours, 20 et 6 ; Toulouse, 23 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 10 degrés ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, 15 et 12 ; Bonn, 17 et 7 ; Bruxelles, 18 et 8 ; îles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 14 et 10 ; Genève, 15 et 3 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 25 et 7 ; Moscou, 8 et 3 ; New-York, 19 et 12 ; Palma de Majorque, 24 et 10 ; Rome, 23 et 9 ; Stockholm, 10 et 3.

Salon

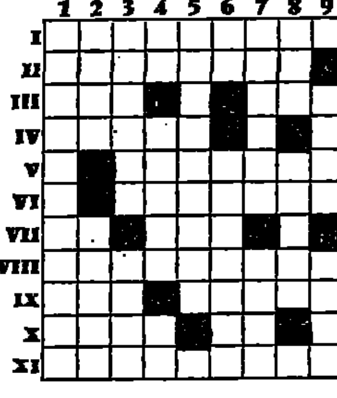
● *Le Salon du champignon*, organisé par le laboratoire de cryptogamie du Museum national d'histoire naturelle, a lieu du 7 au 15 octobre, de 9 h. 30 à 17 h., dans la galerie de botanique du Jardin des Plantes, 10-18, rue Buffon, Paris-5e. Du 10 au 13 octobre, le salon sera réservé aux groupes scolaires.

Logement

● *Trois organismes recherchent des chambres*, des studios et des appartements à louer, à Paris et dans la région parisienne, pour les étudiants :
— La Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles (FNAGE), 18, rue Dauphine, 75006 Paris, téléphone : 325-94-94.
— Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), 39, avenue Georges-Bernanos, 75005 Paris, téléphone : 326-07-49, poste 321.
— Le Centre du logement des apprentis et des jeunes travailleurs de la région parisienne, 1, rue Royer-Collard, 75005 Paris, téléphone : 329-38-10.
La Ville de Paris, qui lance un appel en faveur du logement des étudiants, précise que « *le locataire ou l'occupant qui sous-loue à un étudiant ou à un jeune travailleur peut être exonéré de la majoration de 50 % applicable au loyer des locaux insuffisamment occupés ou faisant l'objet d'une sous-location.* »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 198



HORIZONTALEMENT

I. Est particulièrement intéressé quand on sort une nouvelle pièce. — II. Faire perdre le fil. — III. La moitié de Necker; Activité redoutable pour les pigeons. — IV. Adjectif qui qualifie le bon temps. — V. Est redouté par des coureurs. — VI. Traité comme du linge sale. — VII. En effet ; Utilisé quand on a déjà doublé. — VIII. Font de nouveaux appels. — IX. D'un verbe vraiment actif ; Qui a pris de mauvais plis. — X. Boîte pour ranger les verres ; Conjonction. — XI. Peut relever tout ce qui est plat.

VERTICALEMENT

1. Endroits où il faut respecter les sergents. — 2. Fait un oubli; S'apprêta donc à glisser. — 3. Qui risque de faire mauvais effet ; Saint qu'on peut voir près des Fossés. — 4. Pas décoré ; Qui peut donc courir ; Au bout du couloir, à droite. — 5. Risque de faire des dégâts quand il sort de sa cage. — 6. N'existe plus que dans la légende ; Souvent préparée pour du beurre. — 7. Roi ; A force de loi. — 8. Elément de Confédération ; En Savoie. — 9. Peut être considérée comme le résultat d'une division ; Son coup peut briser une carrière.

Solution du problème n° 2 197

Horizontalement

I. Irrétrécissable. — II. Noiraude ; Boueux. — III. Vues ; Ail ; Sec. — IV. Renégats ; Ré ; Iso. — V. Assaut ; Age ; Oc. — VI. Usons ; Vélum. — VII. Sac ; Tua ; Eu ; Têtu. — VIII. Elévation ; Las. — IX. Mer ; Nitre ; Si. — X. Tais ; Lias ; Sic. — XI. Loi ; Follet ; Rira. — XII. Ante ; Er ; Tarot. — XIII. Utile; Tub ; Ci. — XIV. Lido ; Epis ; Banco. — XV. Electrification.

Verticalement

1. Invraisemblable. — 2. Roués; Ale ; On ; Il. — 3. Riens ; Certitude. — 4. Erseau ; Etoc. — 5. Ta ; Gustatif. — 6. Ru ; Atout ; Soûler. — 7. Edit ; Nain ; Epi. — 8. Ce ; Sas ; Oille ; If. — 9. Entier ; Si. — 10. Sbire ; Rat. — 11. Sole ; Les ; Tuba. — 12. Au; Œta ; Rabat. — 13. Besicles ; Sir ; Ni. — 14. Lues ; Ut ; Sirocco. — 15. Excommunication.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Les dix-huit heures de l'Olympia.

L'Olympia accueillera à partir du mois de novembre, de 18 heures à 19 h. 30, d'autres chanteurs, groupes, artistes que ceux confirmés par le succès commercial qui sont à l'affiche des soirées habituelles. Avec la collaboration de l'équipe d'« Ecoute s'il pleut », l'Olympia présentera ainsi, du 2 au 12 novembre, Louise Forestier ; du 15 au 19 novembre, Kolinda ; du 22 novembre au 3 décembre, Patrick Font et Philippe Val ; du 7 au 10 décembre, Malicorne ; du 14 au 17 décembre, Les Etoiles ; du 20 au 31 décembre, Romain Bouteille.

Pasadena Roof Orchestra au Palace.

Le style « rétro » continue à rencontrer le public. Tandis qu'au Biothéâtre, le Grand Orchestre du Splendid ressuscite l'époque des formations de Ray Ventura, Jo Bouillon et Jacques Hélian, l'orchestre anglais formé par John Arthy recrée lui aussi le climat des années « swing », reprend des thèmes comme Pennies from Heaven *chanté par un « crooner » de circonstance (John Parry). Le Pasadena Roof Orchestra anime une soirée au Palace le 12 octobre.*

Nouveaux albums.

— David Bowie (Stage 78) : *Personnage tour à tour baroque ou ambigu, fuyant l'étiquette et roulant sa vie en toute liberté et en toute conscience, David Bowie, qui joua avec magnificence au début des années 70 le rôle d'une star du rock, fit, en juin dernier, l'une de ses meilleures tournées avec sans doute le groupe le plus solide, le plus attachant qu'il ait jamais eu. Le double album reflet de cette série de concerts rassemble des titres aussi divers que* Station to Station, Heroes, Soul love, Star, Beauty and the Beast, Blackout, Speed of Life, *différents visages d'un des artistes rock les plus doués, auteur de très jolies mélodies, de remarquables chansons d'où éclate parfois un magnifique lyrisme. (33 t. R.C.A. P.L. 029 13.)*

— Jerry Lee Lewis (Keeps Rockin') : *Il y a une certaine nostalgie dans l'écoute de cet album enregistré à Nashville et où celui qui s'est lui-même surnommé le « boogie-woogie country man » reprend, dans de nouvelles versions, des standards comme* Lucille, Blue Suede Shoes *et* Sweet Little Sixteen. *Mais, la quarantaine largement dépassée, Jerry Lee Lewis, pionnier du rock n'roll, joue toujours aussi magnifiquement et continue de charmer avec sa voix paresseuse. (33 t. Phonogram 9100 057.)*

— Mélanie (N'ot just another pretty face). — *Réapparition de Mélanie qui a semblé depuis quelques années avoir perdu le contact avec le public et surtout avec ce qui se passe dans la musique. L'album, produit par Peter Schekeryk, fait cohabiter le fameux* Knock on Wood *chanté autrefois par Otis Redding et Carla Thomas, et* We Can Work it out, *de John Lennon et Paul McCartney* (33 t. R.C.A. XL13056).

— Van Morrison (Wavelength). — *Van Morrison, dont Bill Graham dirige maintenant l'aventure artistique, entame, une fois de plus, une nouvelle étape avec cet album réalisé avec un soin extrême, et qui est l'un des plus attachants, avec ses histoires et ses mots simples, avec la force et la puissance de sa musique et de sa voix, avec une sensibilité authentique* (33 t. Dist. W.E.A. Filipacchi Music 56 526).

— Dadi (Olympia 77). — *La rencontre sur la scène de l'Olympia, en automne dernier, du plus brillant et du plus fin guitariste de Nashville et du guitariste français Marcel Dadi. Avec aussi, comme autres invités, Raphaël Fays et Eric Gemsa* (33 t. Sonopresse. C.D. 1020).

Le calendrier du rock.

Bette Midler, les 10 et 11 octobre au Palace ; Clash, le 16 octobre au Stadium ; Crusaders, le 17 octobre à Mogador ; Van Halen et Black Sabbath, le 19 octobre à Mogador ; Kinks, le 30 octobre à Mogador.

Cinéma

AU FESTIVAL DE PARIS

Le monde glauque de Paul Schrader

Blue Collar, *premier film écrit et réalisé par Paul Schrader — connu à ce jour pour ses scénarios de* Yakuza, *de Sydney Pollack (en partie réécrit par Robert Towne, l'auteur de* Chinatown, *de Roman Polanski), et de* Taxi Driver, *de Martin Scorses, palme d'or du Festival de Cannes 1975, — pourrait marquer une date dans la petite histoire du cinéma hollywoodien d'après-guerre, toujours sous le coup de la liste noire des années 40-50, et aujourd'hui reparti pour la seule évasion avec les comédies musicales et les super-shows de science-fiction.*

Le titre original anglais ne renvoie en rien aux « cols bleus » toulonnais des anciennes opérettes marseillaises d'Alibert, mais tout simplement à la classe ouvrière américaine : Paul Schrader a l'audace, disons le culot, d'aborder de front un sujet tabou aussi bien à droite qu'à gauche ; il en tire un spectacle à 100 % hollywoodien, donc fondé sur le spectacle, la sensation, et pourtant d'une profondeur, d'une agressivité exceptionnelles.

Trois camarades ouvriers d'une usine de montage automobile de Detroit se trouvent mêlés à une histoire de vol et de chantage à trois temps. D'abord, ils décident de rafler la caisse du syndicat, où, à leur grand désespoir, ils ne trouvent que 600 dollars. Mais, deuxième temps, le syndicat réagit en montant les enchères et prétend, à cause de l'assurance, avoir été volé de 20 000 dollars. Climax, *dénouement : les trois copains découvrent dans le livre de comptes du syndicat que celui-ci consentait, avec les cotisations de ses adhérents, des prêts usuraires à des tiers de New-York ou de Las Vegas. Le « boss » du syndicat réagit à sa façon contre le trio : Zeke (Richard Pryor, la plus grande vedette noire des Etats-Unis, comédien extraordinaire) est « supprimé » dans des conditions atroces. Mais le chantage n'en finit pas, son copain noir Smokey (Yaphet Kotto) devient* shop steward *(délégué syndical à l'usine), le gentil ouvrier catholique polonais Jerry (Harvey Keitel), après un sursaut de mauvaise conscience, met le doigt dans l'engrenage, est à son tour « acheté » par le syndicat.*

Ces données romanesques, aussi audacieuses soient-elles, n'auraient qu'un sens limité si elles étaient ensuite délayées dans le traditionnel mélodrame à suspense hollywoodien. Le spectateur peut s'y tromper s'il s'arrête à la violence du récit ou au langage toujours au bord de l'obscénité, voire franchement ordurier (le sous-titrage a de la peine à suivre, on le comprend, bien qu'on ait oublié, sans raison, de traduire la chanson qui accompagne le générique), inséparables de l'américanité totale du contexte. Paul Schrader ne se nourrit pas de progressisme bêlant. Il nous donne autre chose, un témoignage sur ce qu'il faut bien appeler la folie humaine, The Whole Sickness of It, *le côté maladif de notre société. Il décrit une Amérique en décomposition, intégralement corrompue, à l'extrême opposé de la violence idyllique d'un George Lucas dans* Star Wars (la Guerre des étoiles). *Ici, comme là, par les moyens les plus détournés, l'Amérique tente un bilan, Hollywood retrouve une force pratiquement perdue depuis les années 30.*

Second film en compétition de la journée, Un rire sous la neige, *du Danois Henning Carlsen (à qui on doit une adaptation remarquée de* la Faim, *d'après Knut Hamsun, primé au Festival de Cannes 1966), traite, lui, un thème social au tout premier degré, avec une minutie, un effacement derrière « le message », qui ont quelque chose d'évangélique. Monsieur X..., cousin germain de Joseph K..., erre dans la misère d'un Copenhague en crise, vers 1935. Au-dehors, sur les postes de radio, Hitler hurle ses insanités sur la race élue et le parti nazi ; les Italiens conquièrent l'Abyssinie, les chômeurs défilent dans les rues. Monsieur X..., grand, pâle, partage sa vie entre les visites au bureau de chômage pour pointer, des discussions avec un autre camarade chômeur, une idylle avec une jeune bourgeoise. Des visions hantent son sommeil : il meurt sur un banc, recouvert par la neige. Henning Carlsen joue habilement d'un texte « très écrit » et des licences romanesques autorisées par le symbolisme du récit original (un roman d'Eigil Jensen). On admire, à distance.*

LOUIS MARCORELLES.

« GIRL FRIENDS », de Claudia Weill

La cousine de *la Femme libre* (de Paul Mazursky) vient d'arriver, après beaucoup de succès aux Etats-Unis et au Festival de Cannes. Elle s'appelle Susan Weinblatt, c'est un rôle interprété par Mélanie Mayron — qui jouait dans *Harry et Tonto,* de Mazursky, justement. Susan est une photographe qui veut vivre de son travail, elle est frisée, ronde, avec des lunettes et un sourire plein de dents, dans le premier film de Claudia Weill : *Girl friends.*

Il ne s'agit que d'une parenté lointaine, car la « femme libre », quittée par son mari, et Susan, abandonnée par sa meilleure amie (elle se marie), ne se retrouvent pas face à elles-mêmes dans des conditions identiques : l'une était une Américaine moyenne aliénée, l'autre est plus pauvre et marginale, et elle n'est pas encore adulte.

Attaché, lui aussi, à un devenir féminin, le regard de Claudia Weill est beaucoup moins froid que celui de Mazursky. Elle filme très près des personnages, elle a le front collé aux détails (un mur rouge, un visage avec ou sans lunettes, un pot de fleurs déplacé ou des crevettes sur une assiette). Cette façon d'aborder l'essentiel en travaillant sur la discrétion rapproche un peu Claudia Weill de la nouvelle génération de cinéastes, qui va de Barney Platts-Mills à Wim Wenders, même si elle reste dans la tradition du réalisme psychologique.

« *Les choses importantes,* dit Claudia Weill, *les gens n'en parlent pas. Ils ne disent jamais ce qu'ils ont dans la tête, ou, s'ils commencent à s'expliquer, c'est toujours au mauvais moment. La plupart du temps, ils se montrent leurs photos du Maroc ou parlent de leurs oreillons, de n'importe quoi.* » Les deux amies s'« expliquent », en effet, sur leur relation, mais rarement. Par bribes et hasards, on apprend qu'elles s'aiment d'amitié, que la plus audacieuse n'est pas celle qu'on croit, que leur jalousie existe, réciproque et multiple.

Claudia Weill vient de la télévision, et, plus intéressée par la réalité que par la fiction, elle a réalisé de nombreux documentaires, dont un sur le voyage de Shirley Mac Laine en Chine. « Le *documentaire,* dit-elle, *est un passeport pour faire des rencontres et vivre des situations, en des lieux où on ne serait jamais allé. Mais j'ai fini par en avoir assez, je traînais toujours après les gens en attendant qu'ils disent ce que je voulais qu'ils disent. Puis je passais des heures dans un laboratoire à manipuler ce qu'ils m'avaient raconté.* » D'où cette histoire, inventée par elle, écrite par Vicki Polon.

Ce n'est pas une histoire à laquelle Claudia Weill semble beaucoup tenir. Elle la qualifie volontiers d'« *idiote* », mais c'était pour elle l'occasion de montrer aux jeunes une vision positive d'eux-mêmes, et aux parents des informations rassurantes sur les trajets empruntés par leurs enfants. Le public new-yorkais semble avoir compris ça, puisqu'il vient, et rit.

Car *Girl friends,* grâce au tempérament de Mélanie Mayron et à la bonhomie des personnages qui traversent le récit, est un film très plaisant. Plaisant dans la mesure où certains événements de la vie peuvent être gais : l'amour, le succès, après la solitude, l'égoïsme, l'incompréhension. C'est une œuvre fragile et juste qui ne reste pas longtemps dans la mémoire. Elle est comme le reflet de soi-même attrapé dans une vitrine, fidèle mais fugitif.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Formes

Sous tous les ciels

La sculpture canadienne se porte bien. L'« exposition sondage » de la Sculptors Society of Canada, qui fête son cinquantième anniversaire, équivaut à un excellent bulletin de santé. En tournée à travers le monde, la voici à Paris (1). Avec tout de même un souci de qualité, aucune école, aucun conformisme ou anticonformisme n'ont été écartés. Cet éventail se veut un reflet fidèle de ce que nous offre un pays encore neuf, et, quelquefois, ce qui donnerait à cette sculpture son originalité, l'alliage de la culture universelle et de la tradition esquimaude. Libre à vous de ne pas vous plier à l'éclectisme des organisateurs, de préférer l'éloquence des lignes nues à l'anecdote, fût-elle néo-réaliste. Il y en a suffisamment pour mon bonheur, et trop pour en donner la liste exhaustive. Au gré de mon humeur, j'ai été accroché par les *Samouraïs dansants,* en acier soudé de Ron Baird ; l'extraordinaire mariage d'acier et de mousse latex, le mou visant à la destruction du dur, de Marcel Braitstein ; les poutrelles en équilibre stable ou instable de Robert Downing et de Kosso Eloul ; l'harmonieux et admirable marbre, *Philémon et Baucis,* avec ses pleins et ses évidements, de Cara Popescu ; la pierre taillée d'Ethel Rosenfield ; dans un autre registre, la *Femme debout* de Joe Rosenthal ; *Abstract,* bronze de Hans Schleeh ; les *Formes de silex taillé* (en réalité d'acier soudé), de Brodie Shearer ; *Métamorphose,* albâtre de Gena Tenenbaum ; *Interdépendance,* lave de Benson Zonena. Tous les matériaux, vous dis-je, et l'aluminium, et l'inox, et le jade, et le polyester...

Prendre Fillol Roig pour un peintre naïf, parce que ses traits sont ramenés à l'essentiel et retrouvent le graphisme, voire les graffiti élémentaires, serait commettre un grossier contresens. Il a fallu à l'artiste catalan un long apprentissage, avec ou sans maîtres, avant d'oublier l'acquis, d'avoir l'air de repartir de zéro. Comment renoncer à la richesse si on ne l'a pas connue ? Alors, des tableautins à l'huile, des gouaches, une peinture à la cire, recréent humblement une humble vie, des moissonneurs, des pêcheurs, la mer d'un bleu indigo, les blés d'un jaune franc. La (fausse) gaucherie ne nuit pas à la sincérité. Elle est flagrante, comme dans les dessins, aussi savamment dépouillés. Quelques-uns illustrent les excellents poèmes de Jean Laugier, *Rituel pour une ode,* prétexte de cette petite exposition (2). Ils collent au texte :

Musique des soleils incrustés de
(pénombre
Par le labeur du grain...

Quand il téléphone, Vilato a l'habitude de griffonner des dessins (comme tout le monde), pendant que sa main gauche maintient l'appareil. Seulement, ce sont de fort bons dessins, que ses proches ont sauvés de la poubelle, et qui, reproduits, fournissent la matière d'un très joli petit livre préfacé par Jean Adhémar. Edité sans but lucratif par l'Association Gara. Fantaisies de l'inconscient. Mieux que ça. Vilato se livre, comme dit son fils Xavier, à « *une sorte de jeu sur deux plans : le dessin et la conversation* ». Ingénieuse méthode pour ne pas perdre de précieuses minutes, et pour laisser parler l'humour en même temps que l'interlocuteur. Il y avait de quoi faire une exposition — très courte : une petite semaine, — à la condition de la compléter par une centaine d'autres dessins, plus travaillés, plus aboutis, dans la manière coupante, dynamique, de Vilato, qui prouve, en outre, qu'il a d'autres flèches moins acérées pour son arc (3).

Bruno Fay n'a pas oublié, semble-t-il, les éloges qu'en mars 1976 m'avaient inspirés ses peintures et ses dessins. Je leur retrouve les mêmes qualités, qu'un travail opiniâtre a encore intensifiées. La juxtaposition de touches minuscules dans les toiles, un pointillisme méticuleux dans les encres exécutées à la plume — qui estompent sans lui nuire la fermeté des contours, — projettent le spectateur dans le rêve, qu'il s'agisse pour les unes de paysages bleutés — cascade, gorge, — ou de ciels nuageux, pour les autres de figures émergeant de l'ombre. Et cet escalier angoissant qui s'enfonce en plein mystère... (4).

Cela dit, il est des expositions majeures qui vont mériter des réflexions plus poussées, mais qu'il importe de signaler dès aujourd'hui. Par exemple, celles de Guy Bigot (*Principe*), de Luc Peire (*Bellini*), ou d'Isabelle Waldberg (*Hôtel de Ville*). Et pas mal d'autres. Quelle avalanche pour une saison qui démarre à peine !

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine.

(2) Editions Caractères, 7, rue de l'Arbalète.

(3) Sagot - Le Garrec, 24, rue du Four ; Association Gara, 10, rue de Sèvres.

(4) Entremonde, 50, rue Mazarine.

■ Le premier « carrefour des pratiques audio-visuelles régionales » se tiendra du 4 novembre au 10 décembre au Centre Georges-Pompidou (tous les jours, sauf le mardi, de 12 h. à 19 h.). Seront présentées au public des réalisations (super 8, 16 mm, vidéo, diapositives) qui, indépendamment du cinéma traditionnel, sont le fait de « groupes spontanés, associations ou institutions pour qui l'audiovisuel constitue un moyen d'expression privilégié »

Musique

GOUNOD S'AMUSE

(Suite de la première page.)

Sur le petit théâtre construit au fond de la scène, le rideau s'ouvre, Sganarelle et Martine sont en pleine dispute. Cela va tellement vite qu'on peut à peine saisir les paroles et s'amuser des réparties, mais la musique est encore plus mobile. On est loin de la symétrie paresseuse des duos d'opéra-comique, ici, chaque mesure apporte du nouveau, tantôt tout à fait imprévu, tantôt simplement varié par rapport à ce qui précède ; on s'amuse parce que c'est malicieux, on s'amuse aussi du jeu auquel le compositeur prend un plaisir évident : cela se devine à un détail d'orchestration, à une modulation que le texte n'exigeait pas mais qui ajoute au sens, à un mot drôlement accentué, à tout ce qui, n'étant pas essentiel, devient prétexte à des subtilités d'écriture.

A l'entracte, on entend dire que c'est charmant — et même certains s'étonnent que Gounod soit un compositeur tout à fait respectable, — mais c'est beaucoup plus que cela. Dans ce petit opéra-comique qui reprend, pour les dialogues, la pièce de Molière, il y a de l'esprit, de la tendresse pour le pastiche, de l'ironie, il y a aussi de la cruauté : « Nous faisons tous ce que nous savons faire » chantent les fagotiers, et ils ajoutent : « Le bon Dieu nous a fait pour faire des fagots. »

Les mots restent des mots, ils ne suffisent pas à donner une idée de tout ce que Gounod a mis de musique dans ce « Médecin malgré lui » composé en même temps que « Faust » et joué avec un succès beaucoup plus évident avant de tomber dans un oubli incompréhensible ; mais comme l'Opéra-Comique n'affiche « complet » pour aucune des dix représentations à venir, le mieux est encore d'aller se rendre compte sur place, surtout si on a des doutes.

La production n'est pas absolument sans défauts, mais tellement supérieure à ce qu'on a pu voir salle Favart depuis longtemps qu'on ose à peine croire que cela va continuer. La mise en scène, fidèle à l'esprit de Molière, donc un peu farce (la farce n'excluant pas la profondeur), maintient le rythme d'un bout à l'autre ; la direction musicale de Sylvain Cambreling sait s'attendrir quand il faut, ou aller de l'avant en conservant cette souplesse indispensable au théâtre. La distribution est dominée par Jean-Philippe Lafont (Sganarelle), un jeune baryton qui pourrait porter le spectacle à lui tout seul, et Jules Bastin (Géronte) ; Fernand Dumont (Valère) possède un joli timbre de ténor léger et des qualités de style ; il ne lui manque qu'un peu d'assurance. Si les femmes (Martine Dupuy, Danièle Perriers et Jocelyne Taillon) restent légèrement en deçà de ce qu'on attendait d'elles, c'est que la partition est aussi impitoyable qu'exigeante. Ce sont là de toutes petites réserves, une façon comme une autre de laisser entendre qu'il s'agit d'une réussite.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations : les 9, 11, 14, 16, 18 et 20 octobre et les 22, 25, 28 et 30 novembre, à 19 h. 30.

MORT DU TÉNOR JOSÉ LUCCIONI

Le ténor José Luccioni vient de mourir à Marseille à l'âge de soixante-quatorze ans, a-t-on appris vendredi 6 octobre.

[José Luccioni était un athlète au coffre d'airain. Il a interprété plus de quarante rôles plus de mille fois don José, plus de cinq cents fois Faust ou Samson. Engagé à vingt-sept ans à l'Opéra de Paris, alors qu'il était élève de Léon David au Conservatoire, il avait pris aussitôt pour modèle Georges Thill, dont la gloire rayonnait encore au palais Garnier.

Ténor français à 100 %, José Luccioni, quand il ne chantait pas le répertoire de Gounod ou de Saint-Saëns, était entièrement tourné vers le chant italien : Otello, Aïda, Turandot étaient ses opéras favoris qu'il alla interpréter avec succès sur les scènes transalpines, l'Opéra de Rome ou les arènes de Vérone, où sa voix, qui produisait une intensité de cent trente décibels, faisait merveille. Son théâtre de prédilection sur sa fin de carrière — il chanta jusqu'en 1965 — était l'Opéra de Marseille. C'est à Marseille qu'il s'était retiré, habitant un nid d'aigle à La Tour-du-Puget, entouré de ses souvenirs et des derniers admirateurs de son grand talent.]

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra : Roméo et Juliette (sam., 19 h. 30) ; Deux pianos et la valse (Brahms, Chabrier, Tansman, Chaynes, Ravel) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : les Femmes savantes (sam. et dim., 20 h. 30) ; le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (dim., 14 h. 30).
Chaillot, salle Gémier : le Temps d'une vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : Travesties (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : le Pavillon Balthazar (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit TEP : Malgré tout ça et tout ça (sam., 20 h. 30) ; Francis Lemarque (dim., 15 h.).
Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Concerts Colonne, dir. P. Dervaux, sol. H. Szeryng (Bach, Brahms, Beethoven).

Les autres salles

Aire libre : Faustino, mime (sam., 18 h. 30) ; Sidi-Ciné (sam., 20 h. 30) ; R. Marino (sam., 22 h.).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Olaf et Albert (sam. et dim., 21 h.).
Biothéâtre : le Grand Orchestre du Splendid (sam. et dim., 21 h. 15).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Nadia (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art rive gauche : Comme un sens inversé (sam. et dim., 20 h. 30).
Centre culturel du XVIIe : Appel enregistré (sam., 20 h. 45).
Cité internationale : la Clôture (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Essaïon : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. (sam., 20 h. 30) ; L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h., dernière).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre (sam., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : le Fauteuil (sam., 18 h. 30) ; Lady Pénélope (sam., 20 h. 30) ; la Musica (sam., 22 h.).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mathurins : Alex Métayer (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : Au niveau du chou (sam., 18 h. 30) ; les Rustres (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 18 h. et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Oblique : Bajazet (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des arts : Dieu (sam., 20 h. 30).
Palais des sports : Notre-Dame de Paris (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Péniche : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2 (sam. et dim., 20 h. 30) ; Teca et Ricardo (sam. et dim., 22 h. 30).
Plaine : la Vie privée de la race supérieure (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Tête de méduse (sam., 20 h. 30).
Saint-Georges : Patate (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-Merri, terrasse : la Ville (sam., 20 h.).
Studio des Champs-Elysées : Au bénéfice du doute (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Studio-Théâtre 14 : le Golem (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Bretagne : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart : la Nuit du 13 (sam., 20 h. 30) ; Monnaie, camping et caravaning (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant : Becket (sam., 21 h.).
Théâtre de Paris : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre Saint-Jean : Un goût de miel (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Baroufe à Chioggia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : Succès (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Tristan-Bernard : Crime à la clef (dim., 15 h. et 18 h.).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

THEATRE

Théâtre Mogador : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 14 h. 45 et 20 h. 15 ; dim., 14 h. 45).
Centre Pompidou : Mori el Merma (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Espace Cardin : Rodogune (sam., 20 h. 30).
Chapelle de la Sorbonne : Ame Tsuchi, exercices mythologiques japonais (sam. et dim., 20 h. 30).
Athénée : le Misanthrope (sam., 15 h.) ; l'Ecole des femmes (sam., 20 h. 30) ; le Tartuffe (dim., 15 h.) ; Dom Juan (dim., 20 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : la Mouette (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : la Table (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

EXPOSITIONS

Chapelle de la Sorbonne : Sho, calligraphie contemporaine japonaise (12 h. à 18 h.).

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B. : les Mummenschanz (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : les Grands Moments du music-hall (dim., 15 h.).
Coulommiers, église : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Vivaldi) (sam., 20 h. 45).
Evry, Agora : Y. Duteil (sam., 21 h.).
Fontainebleau, Ancienne Comédie : Orchestre Merle-Portales (Monteverdi) (sam., 21 h.).
Fontenay-sous-Bois, église Saint-Saint-Germain : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Haendel, Bach, Serette) (sam., 21 h.).
Goussainville, C.C. : Roméo et Juliette (sam., 21 h.).
Royaumont, abbaye : Chœurs d'hommes de la cathédrale de Pontoise, dir. M. Dubois (Monteverdi, chants grégoriens).
Versailles, Théâtre Montansier : Peau de vache (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : B. Lubat-Y. Dautin (sam., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : F. Buffet (Liszt, Schumann) (sam., 21 h.) ; F. Buffet, piano (Beethoven, Liszt) (dim., 21 h.) ; Ensemble de cuivres da Camera (Hindemith, Lang, Maurer...) (dim., 17 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, dir. Z. Maca, sol. F. Lodéon (Ravel, Haydn, Rossini, Moussorgski) (sam., 20 h. 30) ; Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Wagner) (dim., 17 h. 45).
Théâtre d'Orsay : G. Pludermacher, piano (Schubert, Liszt) (dim., 11 h.).
Salle Pleyel : Orchestre de l'Ile-de-France (sam., 20 h. 30) ; Ensemble J. Burel, Orchestre Loewenguth... (Purcell, Scheidt, Vivaldi, Haendel...) (dim., 13 h. 45) ; Concerts Lamoureux, Ensemble Contrepoint et Chorale E. Brasseur (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : Matti Hannula, orgue (Widor).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chorale d'enfants et de la jeunesse de Duren (Mozart, Schmidt, Haendel...) (dim., 16 h.).
Eglise des Billettes : Ensemble 12, sol. P. Bride (Vivaldi) (dim., 17 h.).

La danse

Palais des arts : Parcours cosmogonie (sam., 18 h. 30).
Cité internationale : Théâtre de l'Arche (sam., 21 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Bistrot d'Iza : R. Urtreger et A. Cullaz (sam. et dim., 22 h. 30).
Caveau de la Huchette : Maxime Saury Fanfare (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Montagne : Marais Mechali (sam., 22 h. 30).
Chapelle des Lombards : Kahil El Zabar et The Ethnic Heritage Ensemble (sam., 21 h.).
Golf Drouot : Mega Hertz (sam., 22 h.).
Hippodrome de Paris : Transmusique (sam., 15 h.).
La Puce-à-l'Oreille : Texture Quartet (sam. et dim., 18 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : Bobby Few (sam., 18 h. 30) ; Intercommunal Free Dance Music Orchestra (sam. et dim., 20 h. 30).
Lucernaire : José di Tour, jazz guitare (sam. et dim., 19 h. 30).
Mûrisserie de bananes : Gabriel Yacoub (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Factory (sam., 18 h. 30) ; Sugar Blue (sam., 20 h. 30).
Stadium : Jerome Jones Blues (sam., 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Antoine Toma (sam. et dim., 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Y a du va-et-vient dans l'ouverture (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes : A.-M. Carrière, M. Horgues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : J. Rigaux, B. Dimey, les Belges et F. Corbier (sam. et dim., 22 h. 15).

Françoise FABIAN étant souffrante mais irremplaçable dans « LES RUSTRES », les représentations de cette pièce sont suspendues et reprendront normalement à partir du mardi 10 octobre au Théâtre de la MICHODIÈRE.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 7-Dimanche 8 octobre

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, sam., Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : la Beauté du diable, de R. Clair ; 18 h. 30 : le Fantôme du Moulin-Rouge, de R. Clair ; 20 h. 30 : la Planète des singes, de F. Schaffner ; 22 h. 30 : Curse of the Fly, de D. Sharp). — Dim., 15 h., 18 h. 30 et 22 h. 30, Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : le Voleur de Bagdad, de R. Walsh ; 18 h. 30 : Juliette ou la Clé des songes, de M. Carné ; 22 h. 30 : Dernier avertissement, de P. Leni) ; 20 h. 30, Hommage à Gérard Blain : Un second souffle (en présence de l'auteur).

Beaubourg, sam., 15 h. et 17 h., Les grandes figures du western (15 h. : le Dernier des Mohicans, de M. Tourneur ; 17 h. : la Légion des Damnés, de K. Vidor) ; 19 h. : Le jeune cinéma français au Festival de Trouville 78. — Dim., Les grandes figures du western (15 h. : Union Depot, d'A. E. Green ; 17 h. : Return of the Texan, de D. Daves) ; 19 h., Films en super 8 : Petite histoire acide, de M. Maidieux.

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 4e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Gramont, 2e (742-95-42) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
UN CANDIDAT AU POIL (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LE CONVOI (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CRI DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
DAMIEN LA MALEDICTION 2 (A., v.f.) (*) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DESPAIR (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36
LES FAUX DURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86.
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GREASE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 15e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex 2e (236-83-93) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-77) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Concorde, 8e (359-92-84).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RETOUR (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Le Clef, 5e (337-90-90).
LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).
LE TEMOIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TIRE PAS SUR MON COLLANT (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42)
TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf Mar.) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

Les films nouveaux

LA CHANSON DE ROLAND, film français de Frank Cassenti : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'HOMME DE MARBRE, film polonais de Andrzej Wadja (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES OIES SAUVAGES, film américain de Andrew McLaglen (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME, film français de J.-P. Laguione.

L'ARRET DU MILIEU, film français de J.-P. Sentier : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD, film franco-américain de John Dehayes-Bee (v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

F.I.S.T., film américain de Norman Jewison (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

GIRL FRIENDS, film américain de Claudia Weill (v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (742-43-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

JUDITH THERPAUVE, film français de Patrice Chereau : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les festivals

LAUREL ET HARDY (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : les Joyeux Compères : les Bons Petits Diables ; 15 h. : Les montagnards sont là ; Au-dessus de zéro ; 16 h. 30 : les Chevaliers de la flemme ; Livreurs, sachez livrer ; 18 h. : les Deux Légionnaires ; 19 h. 30 : les Conscrits : Drôles de locataires ; 21 h. : la Bohémienne ; les Deux Vagabonds ; 22 h. 30 : les As d'Oxford ; La flotte est dans le lac.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I. : 13 h. : Cabaret ; 15 h. : Frankenstein Jr. ; 16 h. 50 : Une étoile est née ; 19 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Salo ; sam. : The Song Remains the Same. — II. 12 h. 45 : Easy Rider ; 14 h. 25 : Une nuit à Casablanca ; 16 h. : One, two, three ; 18 h. : Frankenstein Jr. ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 10 : Délivrance ; sam., 0 h. 15 : Panique à Needle-Park.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : Macbeth ; 16 h. : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 10 : Délivrance ; 20 h. : les Mille et Une Nuits ; 22 h. 50 : Chiens de paille.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 14 h. : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : le Droit du plus fort ; 20 h. (plus sam., 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 10 : l'Œuf du serpent. — II. 14 h. 10 : Tirez sur le pianiste ; 16 h. 10 : le Bal des vauriens ; 18 h. : Citizen Kane ; 20 h. 10 : Providence ; 22 h. (plus sam., 24 h.) : To be or not to be.
THRILLER STORY (v.o), Olympic, 14e (542-67-42) : Règlements de comptes (sam.) ; Un après-midi de chien (dim.).
H. BOGART (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Faucon maltais (sam.) ; la Comtesse aux pieds nus (dim.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Passagers de la nuit (sam.) ; Key Largo (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or (sam.) ; Une nuit à l'Opéra (dim.).
CARY GRANT (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Soupçons (sam.) ; Indiscrétions (dim.).
LES CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15) : la Grande Illusion (sam.) ; la Belle et la Bête (dim.).
J. TATI, Actua-Champo, 5e (033-51-60) : Jour de fête (sam.) ; Mon oncle (dim.).

Les séances spéciales

BOB, CAROLE, TED ET ALICE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). Mar., 21 h.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98). Mar., 21 h.
LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
DEHORS, DEDANS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. ; Balzac, 8e (359-52-70), perm.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S.D.) ; Studio-Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h. ; Daumesnil, 12e.
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h. 24 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e, 19 h. 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), S., 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, 14 h. 30.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

Les propositions des usagers des télécommunications

Les bavures du téléphone

L'Association française des usagers du téléphone et des télécommunications (AFUTT) qui annonce cinq mille sept cents adhérents mène campagne contre les facturations parfois fantaisistes et le « manque de souplesse » de l'administration des P.T.T. dans ses rapports avec les abonnés. Elle a réuni le 5 octobre une conférence de presse.

Plusieurs exemples de factures aberrantes ont été données. Cet abonné a changé récemment de domicile quittant Houilles pour Sartrouville. Pour les trois jours qu'a duré son déménagement, il a reçu une facture de... 46 923,53 F. Il avait de surcroît commis l'imprudence d'autoriser les prélèvements automatiques de ses factures sur son compte bancaire. La facture qu'il a reçue portait la mention « prélevé ». *L'erreur était tellement grossière que le pire a pu être évité. L'abonné a alerté immédiatement le service compétent qui a annulé la facture.*

« Procédure rarissime, *affirme M. Jean-François Berry, vice-président de l'A.F.U.T.T.* ; dans 80 % des cas, l'administration des P.T.T. refuse de prendre en considération les protestations des usagers. »

Autre exemple : les abonnés ont la possibilité de faire installer un compteur, à leurs frais (594 F, plus 7,05 F de location annuelle) pour vérifier par eux-mêmes le nombre de « pulsations » enregistrées. Un abonné, qui disposait d'un tel compteur placé devant son bureau de travail, a eu la surprise de le voir « fonctionner par rafales », *alors qu'il ne téléphonait pas.* « Cent vingt-huit pulsations ont été inscrites, comme par enchantement. » *Il a alerté les services compétents, qui ont expliqué que des travaux étaient en cours sur sa ligne. Il a bénéficié d'un crédit sur ses prochaines factures.* « Que serait-il arrivé s'il n'avait pas eu de compteur ? », *demande M. Berry.*

L'A.F.U.T.T. affirme qu'environ cinq cent mille erreurs de facturation sont commises chaque année, et qu'ainsi un abonné sué vingt court le risque de payer des notes de téléphone erronées.

Afin de remédier à cette situation déplorable l'association formule plusieurs propositions à l'intention de l'administration.

1) Bloquer toute note de téléphone dont le montant est deux fois plus élevé que celui de la moyenne des six relevés précédents et programmer les ordinateurs de façon qu'ils ne fassent pas de prélèvements automatiques lorsqu'un relevé dépasse de 30 % les moyennes des notes précédentes ;

2) Informer l'abonné de la somme qui va être prélevée au moins un mois à l'avance afin qu'il puisse annuler ce prélèvement s'il n'en approuve pas le montant ;

3) Faciliter le développement et l'utilisation des compteurs de taxes téléphoniques chez l'abonné en diminuant le prix de location de cet appareil.

Enfin, l'A.F.U.T.T. demande que la facturation se fasse dans un centre proche des abonnés et non pas dans un centre unique de région comme celui de la région parisienne qui groupe à lui seul trois millions de comptes.

CIRCULATION

UN COLLOQUE A MONTREUX

Deux cent mille morts par an sur les routes du monde

De notre envoyée spéciale

Montreux. — Comment diminuer le nombre de victimes de la route alors que les accidents de la circulation se multiplient dans tous les pays ? Telle est la question à laquelle ont tenté de répondre les participants de plusieurs dizaines de nations, récemment réunis à Montreux, en Suisse, pour la treizième Semaine internationale d'étude de la circulation et de la sécurité.

Chaque année, deux cent mille personnes meurent sur les routes du monde ; chaque jour, un enfant australien ne rentre pas chez lui ; un motocycliste sur huit est blessé tous les ans au Royaume-Uni. Les statistiques s'accumulent pour prouver les dangers que courent automobilistes, piétons et cyclistes.

Première évidence : dans tous les pays, l'augmentation du nombre des accidents a suivi la progression du nombre de véhicules en circulation. Les pouvoirs publics nationaux ont donc multiplié les réglementations et les efforts pour maîtriser ce fléau, et ces initiatives n'ont pas été vaines puisque les responsables de la circulation ont observé dans chaque région du monde une stabilisation, voire une diminution, du nombre des victimes de la route.

Quelle est la cause principale des accidents ? La réponse des participants au colloque a été unanime : l'erreur humaine est à la base de la majorité des accidents : 75 % au Brésil, 60 % au Ghana, 80 % en Egypte, 60 % en Pologne. Autre constatation, les voies urbaines sont plus meurtrières que les routes de rase campagne.

En dehors de ces deux vérités premières, les expériences des nations diffèrent : au Ghana, le principal effort des pouvoirs publics consiste à convaincre la police de l'utilité des statistiques concernant les accidents. En Malaisie, où le sport national consiste à brûler les feux rouges, les responsables de la circulation multiplient les campagnes de courtoisie. En République arabe d'Egypte, la conduite en état d'intoxication au haschisch est une cause importante d'accident. Au Brésil, les routes ont peine à répondre aux sollicitations multipliées des véhicules de tourisme, des cars (qui assurent 92 % des transports interurbains) et des camions (qui absorbent 80 % du transport des marchandises).

Chaque nation a donc à sa disposition un arsenal de mesures à la dimension des caractéristiques de sa circulation, afin tout d'abord de réglementer le trafic et ensuite de diminuer le nombre des victimes de la route.

En France, l'arsenal juridique s'enrichit d'année en année : obligation du port de la ceinture de sécurité aux places avant des véhicules, limitation de vitesse, port obligatoire du casque pour les motocyclistes et, récemment, contrôle du taux d'alcoolémie. Pour sa part, la Suisse fait porter ses efforts sur l'éducation des enfants piétons et futurs automobilistes et des personnes âgées. D'autre part, onze mille « patrouilleurs scolaires », auxiliaires de police, assurent la circulation à la sortie des écoles.

En Egypte, les sanctions d'ordre pénal et juridique ont été renforcées en cas d'infraction aux règles de la circulation. En outre, les chauffeurs de car et de camion doivent se soumettre régulièrement à des tests psychologiques. De même, en Pologne, les contrôles médicaux périodiques sont obligatoires pour tous les conducteurs professionnels. Enfin, en Australie, les contrôles d'alcoolémie, le port de la ceinture de sécurité et les campagnes d'éducation sont à la base de la législation

Dans les autres pays, et bien qu'à un moindre degré, les efforts pour maîtriser et réglementer la circulation se sont fait sentir. En France, le nombre des victimes de la route est passé de 17 000 au début des année 70 à 13 000 en 1977. En Pologne, le nombre des victimes s'est stabilisé. En Australie, celui des accidents n'a cessé de diminuer. Mais une comparaison internationale permet de noter que les pays en voie de développement maîtrisent encore mal les conséquences d'un accroissement rapide de leur parc automobile, alors que les nations industrialisées et motorisées depuis longtemps ne cessent d'améliorer leur sécurité routière.

Force est de constater que les mesures réglementaires prises par les différentes nations : limitation de vitesse, obligation du port de la ceinture de sécurité, amélioration du réseau routier, ont des conséquences directes sur le nombre des victimes de la route. Ces conséquences sont difficiles à mesurer avec précision, donc contestables.. et contestées à certains points de vue. Mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

M.-C. ROBERT.

Au Japon

Les kamikazes épinglés

Le cas du Japon, pour n'être pas représentatif tant il est sévère, n'en est pas moins spectaculaire. Les pouvoirs publics nippons ont, en effet, réussi un tour de force : doubler depuis 1970 le nombre de véhicules en circulation (18 millions à 32 millions) en divisant par deux le nombre des victimes : 16 765 en 1970, 8 945 en 1977. Il est vrai qu'on a employé les grands moyens : le réseau routier a bénéficié au cours des dernières années de 67 milliards d'investissements dont 30 % affectés à des opérations de sécurité routière. Ce qui a permis de multiplier les passages à niveau (128 000 à 342 000), les passages souterrains (388 à 1 288), la longueur des pistes cyclables (0 à 20 000 kilomètres) ; les glissières de sécurité et les trottoirs ont fait l'objet d'un effort particulier.

La vitesse a été limitée de façon draconienne : 40 km-heure en agglomération, 60 sur route, 100 sur autoroute. Une loi comparable à la nôtre a été adoptée pour prévenir la conduite sous l'influence de l'alcool. En outre, les sanctions dépassent largement celles qui sont prises en France.

Chaque année, le nombre des procès-verbaux pour excès de vitesse est de 5 millions (1 million en France). 1,5 million de permis de conduire sont suspendus (187 000 en France), 56 000 annulés (200 000 en France). La formation des conducteurs est deux fois plus longue qu'en France, le permis deux fois plus cher. Les motos de plus de 700 cm3 sont interdites et réservées à l'exportation, les conducteurs de grosses cylindrées (+ de 400 cm3) passent un permis de conduire si difficile que 4 % seulement d'entre eux l'obtiennent...

ENVIRONNEMENT

« LES PARCS RÉGIONAUX DOIVENT DEVENIR DES « TERRAINS D'EXPÉRIENCE POUR UNE NOUVELLE QUALITÉ DE LA VIE » déclare M. François Delmas

La Fédération des parcs naturels de France a réuni les 5 et 6 octobre son assemblée générale annuelle à Piney (Aube), dans le parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, a, au terme des travaux de cette assemblée, présenté les nouvelles orientations de la politique des parcs naturels régionaux.

Les parcs, a par exemple indiqué M. Delmas, « *organismes de concertation pour la mise en œuvre d'une politique globale de développement économique et de gestion cohérente de l'espace et du milieu naturel* », devront, sans devenir des « *agents directs d'aménagement* », constituer des « *terrains d'expérience pour une nouvelle qualité de la vie* » et servir d' « *instruments d'animation et d'action pédagogiques* ».

Il existe actuellement vingt parcs naturels régionaux qui couvrent 2 238 400 hectares et intéressent une population rurale de sept cent soixante-dix mille habitants. Il s'agit des parcs suivants : Armorique, Brière (Loire-Atlantique), Brotonne (Haute-Normandie), Camargue, Corse, Forêt d'Orient (Aube), Haut-Languedoc, Landes de Gascogne, Lorraine, Lubéron (Provence), Martinique, Montagne de Reims (Marne), Morvan, Normandie-Maine, Pilat (Loire), Queyras (Hautes-Alpes), Saint-Amand-Raismes (Nord), Vercors, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord.

La gestion d'un parc est généralement confiée à un syndicat mixte de gestion et de réalisation groupant le plus souvent l'établissement public régional et toujours les départements, les communes, les compagnies consulaires, l'Office national des forêts, le conseil régional de la propriété foncière, auxquels se joint une association des amis du parc.

Les ressources du parc proviennent pour la plus grande part des établissements publics régionaux et des collectivités territoriales, l'Etat apportant sa contribution par subventions de fonctionnement et d'équipement.

● *Centrale de Plogoff : « malhonnêteté » et « mensonges » ?* — M. Jean-Marie Kerloch, maire (P.S.) de Plogoff (Finistère), a réaffirmé, jeudi 5 octobre à Rennes, son opposition catégorique à l'implantation d'une centrale nucléaire dans sa commune et dénonce « *la malhonnêteté du vote du conseil régional de Bretagne* » (*le Monde* du 27 septembre).

L'affaire de l' « Amoco-Cadiz »

LA POLÉMIQUE S'ENVENIME ENTRE LA LLOYD'S ET LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

« *Le montant des indemnisations demandées par la France, après le naufrage du pétrolier* Amoco-Cadiz, *n'est nullement limité par la convention de Bruxelles de 1969* », a estimé, jeudi 5 octobre, dans un communiqué, le ministère du budget, qui se déclare « *surpris* » des protestations de la société d'assurance Lloyd's, à Londres.

M. Peter Miller, membre du comité de direction de la Lloyd's avait déclaré que les demandes françaises atteignaient 1,05 milliard de dollars (les jugeant ainsi « ridicules ») alors que la convention ratifiée par la France limite la responsabilité des assureurs à 50 millions de dollars pour les cas de pollution.

Le ministère du budget « *s'étonne que M. Miller puisse ignorer que la ratification par la France, en 1975, de la convention de Bruxelles de 1969, n'interdit nullement la recherche de la responsabilité de l'armateur au-delà du plafond de limitation dans le cas où le dommage est causé par la faute personnelle de celui-ci* ». « *L'administration française laisse désormais à la justice américaine le soin de se prononcer.* » (*le Monde* des 16 et 19 septembre).

TRANSPORTS

UN PONT AÉRIEN DE DIRIGEABLES SUR LA MANCHE ?

Londres (A.F.P.). — Une nouvelle société, Skyships Ltd, va être fondée d'ici peu en Grande-Bretagne et produira en série des dirigeables, y compris une version « ferry », qui pourraient servir à organiser un nouveau « pont aérien » au-dessus de la Manche.

Le directeur de la nouvelle entreprise, M. Tim Revill, a indiqué que sa société s'installera sur une ancienne base de la Royal Air Force, dans l'île de Man. Elle emploiera environ deux cents personnes. Selon lui, il existe actuellement un marché d'au moins deux cents à trois cents dirigeables dans le monde, entre autres pour les travaux pétroliers « offshore », le déchargement de navires au large des ports embouteillés et la surveillance des eaux territoriales de pêche et des côtes.

LES BRITANNIQUES JOUENT A LA BAISSE SUR LES TARIFS AÉRIENS

La compagnie nationale britannique British Airways appliquera à partir du 1er novembre des tarifs aériens bon marché entre Londres et plusieurs villes européennes.

Un billet aller et retour Paris-Londres coûtera ainsi 47 livres (400 F environ) au lieu de 78 livres, Londres-Amsterdam 49 livres au lieu de 82, Londres-Bruxelles 49,5 livres au lieu de 83.

Ces initiatives spectaculaires de la compagnie britannique sont à rapprocher des décisions de libéralisation du prix du transport aérien prises au début de l'été par les compagnies internationales et de l'offensive nouvelle de Freddie Laker, qui vient d'ouvrir un service à bas prix entre Londres et Los Angeles.

● *S.N.C.F. : réduction de 50 % pour les centres de vacances.* — La S.N.C.F. a décidé de rétablir la réduction tarifaire de 50 % accordée aux organisateurs de centres de vacances, à compter du 1er octobre prochain. Le tarif « colonies de vacances » avait été supprimé le 1er septembre dernier. Cette réduction, rétablie à la demande des ministres des transports et de la jeunesse, des sports et des loisirs, concernera les voyages des enfants et des jeunes de moins de dix-huit ans, fréquentant les centres de vacances. Elle ne sera pas valable certains jours ou certaines fractions de journée, ainsi que pour certains trains.

A Marseille

DEUX CENT CINQUANTE-HUIT ENTREPRISES TRAVAILLANT SUR LE PORT FERMENT LEURS PORTES pour protester contre la « montée de la violence »

Une délégation représentant les dirigeants de 258 entreprises travaillant sur le port de Marseille a été reçue le 6 octobre par le directeur du cabinet du préfet de police de la ville à qui elle a fait part de son inquiétude « *devant la montée de la violence sur le port* ».

Les membres de la délégation ont précisé que, « *devant les menaces d'éléments inconnus, ils ont décidé de fermer leurs entreprises dès lundi* ».

Ces 258 entreprises emploient environ 2 500 personnes.

La chambre de commerce et d'industrie de Marseille constate de son côté, dans une motion adoptée le 6 octobre, « *une brusque aggravation de la situation sur le port de Marseille* ». Elle fait état dans son texte « *d'entraves à la liberté du travail, d'atteintes à la sécurité des personnes allant jusqu'aux sévices corporels, de menaces sur les familles, de détérioration de matériel et de spoliations* ».

La motion précise : « *Des agitateurs qui ne devraient pas y avoir accès pénètrent librement dans le port et s'y livrent impunément à des exactions pour rendre impossible le travail des entreprises qui exercent encore leur activité. Une telle situation porte atteinte, non seulement à l'activité portuaire, mais, à travers celle-ci, à toutes les activités commerciales et industrielles de la ville et du département entraînant en cascades de nouveaux licenciements.* »

La chambre de commerce demande, en conclusion, aux pouvoirs publics de « *prendre les mesures immédiatement nécessaires pour protéger contre les actions illégales ceux qui travaillent sur le port* ».

Le Monde

économie

LES ÉLECTIONS AUX COMITÉS D'ENTREPRISE EN 1976

Tassement de la C.G.T., progression de F.O. de la C.F.D.T. et surtout des « autonomes »

Tassement de la C.G.T., qui demeure largement majoritaire, progression de la C.F.D.T. et surtout de la C.G.T.-F.O. ainsi que des organisations autonomes, tels sont les principaux résultats de l'enquête du ministère du travail sur les élections en 1976 dans 12 533 comités d'entreprise représentant 3 125 909 salariés.

Ce scrutin ayant lieu tous les deux ans, les résultats de 1976 doivent être comparés à ceux de 1974 et à toutes les années paires, encore que l'extension du champ de l'enquête à partir de 1974 nécessite une comparaison nuancée avec les enquêtes antérieures à cette date (*le Monde* du 30 octobre 1976).

Pour l'année 1976, le taux de participation aux élections des C.E. (2 243 680 suffrages exprimés) s'établit à 71,7 %, *« niveau relativement élevé »*, égal à celui observé deux ans plus tôt. On note cependant des variations importantes selon les régions, les secteurs d'activité et les collèges (ouvriers, employés, cadres) : faible participation en Alsace (67,3 %) et dans la région parisienne (69,8 %), alors que le nombre de votants atteint son maximum dans la région Midi-Pyrénées (77 %) et dans le Limousin (76,4 %) ; 60,5 % dans la branche « hygiène et services domestiques », 63,7 % dans le bâtiment, mais 78,6 % dans le pétrole ; 71,1 % dans le premier collège (ouvriers et employés), mais 74,8 % dans le deuxième (agents de maîtrise et cadres).

Les résultats les plus intéressants portent sur l'audience respective des divers syndicats. La C.G.T. demeure — et de loin — le syndicat le plus représentatif, mais elle enregistre, tous collèges confondus, une nouvelle fois un tassement — continu depuis 1966. — la centrale recueille 41,5 % des suffrages exprimés en 1976 au lieu de 42,7 % en 1974 (50,8 % en 1966), *« cette diminution étant plus marquée dans le premier collège »*, celui des ouvriers (47,9 % au lieu de 49 %) *« que dans le deuxième »* (25 % au lieu de 25,5 %), commente le document officiel.

La C.F.D.T. progresse légèrement (19,1 % au lieu de 18,6 %), avec *« un accroissement plus important dans le deuxième collège »* (19 % au lieu de 17,6 %). La C.G.T.-F.O. accroît plus sensiblement son influence (9,3 % au lieu de 8,3 %), l'augmentation étant la plus forte dans le deuxième collège (11,1 % au lieu de 9,3 %). La C.G.C. se maintient (5,3 %), mais régresse cependant dans le deuxième collège (15,9 % au lieu de 17,1 %) en obtenant dans le seul collège des cadres 37,5 % au lieu de 36,5 %. La C.F.T.C. reste stable et la C.F.T. (aujourd'hui C.S.L.) perd du terrain (2,4 % au lieu de 3 %). Quant aux non-syndiqués, leur influence régresse (14,6 % au lieu de 19,1 %), et surtout chez les cadres (17,8 % au lieu de 23,8 %).

Avec F.O. et la C.F.D.T., les gagnants appartiennent à la catégorie *« autres syndicats »* — notamment autonomes ou catégoriels — qui *« sont en augmentation importante »* (4,5 % au lieu de 2,9 % de la progression étant très forte chez les cadres (11,4 % au lieu de 4,8 %).

L'analyse plus détaillée — par collège, avec distinction, selon que les ouvriers votent ou non avec les employés — montre que la C.G.T. obtient la majorité absolue chez les ouvriers (55,7 %) et 49,7 % quand ouvriers et employés sont réunis dans le même collège. A l'inverse, la C.F.D.T. est mieux implantée chez les employés (26 % que chez les ouvriers (18,9 %). Même constat pour F.O. (respectivement 15,6 % et 6,6 %).

L'enquête de 1976 montre encore que l'influence des divers syndicats a évolué selon les régions : partout la C.G.T. demeure en tête, sauf en Alsace, où la C.F.D.T. occupe la première place ; mais celle-ci *« a consolidé [nationalement] sa deuxième place, dans la mesure où elle arrive au deuxième rang derrière la C.G.T. dans dix-neuf régions sur vingt-deux en 1976, alors qu'elle n'était seconde que dans onze régions en 1974 »*. Quant à F.O., elle progresse dans les régions de Bourgogne, Midi-Pyrénées, la Picardie, la Provence-Côte d'Azur et la région parisienne.

L'influence des syndicats, selon les secteurs d'activité, s'est quelque peu modifiée : progression de la C.G.T. dans les commerces alimentaires et les banques, maintien dans le bâtiment, mais baisse sensible dans la construction électrique (45,7 % au lieu de 48,7 %) et dans les industries polygraphiques (52,5 % au lieu de 55,5 %).

La C.F.D.T. progresse un peu partout (sauf dans le textile), mais surtout dans la chimie, dans les industries polygraphiques (12,3 % au lieu de 9,2 %) et la chimie (21,2 % au lieu de 19,1 %).

F.O. améliore le plus nettement son score dans la construction électrique (8,3 % au lieu de 6,1 %).

Un autre renseignement, apparemment paradoxal, porte sur la répartition des sièges : tous collèges confondus, les non-syndiqués, avec 14,6 % des voix, enlèvent 32,2 % des 18 663 sièges, devançant ainsi la C.G.T. (31,8 % des sièges) et la C.F.D.T. (15,2 %). Les non-syndiqués obtiennent, de la sorte, un siège pour 17,6 suffrages, alors qu'il en faut 50,6 pour la C.G.T., 48,7 pour la C.F.D.T. et 50,5 pour F.O

« Cet état de fait, commente le ministère du travail, *tient notamment à la différence d'implantation des syndicats et des non-syndiqués selon la taille des entreprises et selon les collèges. En outre, au fait qu'au second tour de scrutin, auquel les non-syndiqués peuvent participer, l'attribution de sièges, quel que soit le nombre de suffrages exprimés, se traduit par une sur-représentativité relative de ce groupe. »* — J.-P. D.

DIX ANNÉES D'ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LE SECTEUR PRIVÉ

ORIGINE DES CANDIDATURES	1966	1968	1970	1972	1974	1976
Collèges des ouvriers (et parfois des employés) (1er collège) :						
C.G.T.	57,8	55,6	53,9	51,4	49	47,9
C.F.D.T.	19	19,5	20,2	19,4	19,4	19,8
C.G.T.-F.O.	8	7,8	7,4	7,6	8,1	9
C.F.T.C.	2,2	2,9	2,6	2,6	2,6	2,6
Autres syndicats	3	4,8	5,9	6,2	6,1	6,5
Non-syndiqués	10	9,4	10	12,8	14,3	13,9

LES RÉSULTATS PAR CATÉGORIES EN 1976

	Ouvriers et employés	Ouvriers seuls	Employés seuls	Maîtrise, techniciens seuls	Maîtrise, techniciens, cadres	Cadres, ingénieurs
C.G.T.	49,7	55,7	31,9	30,2	16,3	8,2
C.F.D.T.	18,6	18,9	26	23,5	11,5	11,2
C.G.T.-F.O.	8,1	6,6	15,6	12,8	8,4	7,6
C.F.T.C.	2,3	1,9	4,8	3,2	2,5	3,4
C.G.C.	0,2	0,1	1,2	13,3	20,4	37,5
Autres syndicats	6,6	2	6,9	9,6	7,9	14
Non syndiqués	14	14,4	13	7,1	32,4	17,8

SOCIAL

M. Maire reproche au P.S. de n'avoir pas vu les aspects positifs de la loi sur les prud'hommes

Poursuivre le développement de l'action et amener M. Barre à cesser de freiner les négociations avec le patronat ont été les principales préoccupations du bureau de la C.F.D.T., réuni les 5 et 6 octobre. Devant la presse, Mme Laot, membre de la commission exécutive, a annoncé le 6 octobre que la centrale allait demander audience au premier ministre. Mais ce n'est pas seulement avec le gouvernement et le patronat que la politique d'action de la C.F.D.T. rencontre des difficultés. M. Edmond Maire n'a pas mâché ses mots, vendredi, à l'adresse du P.S. et de la C.G.T.

Parlant d'abord de la réforme des prud'hommes, le secrétaire général de la C.F.D.T. a dit que, malgré ses insuffisances, cette loi était positive car elle généralisait la juridiction et en accélérait le fonctionnement. Le P.S., en votant contre comme les communistes, *« a fait preuve de sa méconnaissance des dossiers et de sa faiblesse vis-à-vis du P.C. et de la C.G.T. Chaque fois que nous avons cédé devant le P.C., on a constaté un renforcement de sa volonté hégémonique et de so nsectarisme. L'unité ne peut faire l'économie d'un certain nombre d'affrontements »*, a dit M. Maire. *« Le P.S. paraît ne connaître les prud'hommes qu'à travers les avocats ; nous, c'est à travers les travailleurs. »*

Dans la circonstance, a poursuivi M. Maire, le P.S. n'a fait que manifester son opposition au gouvernement. Le P.C. défend, lui, *« une rente de situation gagnée par la C.G.T. »*. En effet, selon la C.F.D.T., les cégétistes détiendraient environ 70 % des sièges de la prud'homie, contre 20 % aux cédétistes, le reste allant aux autres syndicats ou candidatures libres. Le vote à la proportionnelle prévu par le nouveau texte va donner une répartition des sièges plus conforme à l'importance des divers courants syndicaux.

Autre difficulté, a poursuivi M. Maire, les rapports entre la C.F.D.T. et la C.G.T. Celle-ci, dit-il, depuis l'échec de la dernière rencontre, pratique le langage de *« l'intoxication »* en affirmant qu'elle est à la base de 80 % des actions. *« La lutte sociale n'est pas une distribution de prix »*, disent les cédétistes, en refusant de dénombrer leurs propres actions revendicatives.

L'objectif de la C.G.T. est de *« plaquer* [sur la réalité sociale] *une initiative le 15 novembre »*, tendant à une mobilisation dont [illegible]e paraît estimer qu'elle est voulue par le P.C.

Le leader cédétiste reproche à la C.G.T. d'avoir donné des directives à ses militants pour recenser les organisations C.F.D.T. qui émettraient des doutes sur le bien-fondé de l'attitude de leur centrale. *« Nous savions bien,* a conclut M. Maire, *que la mise à l'épreuve d'une politique d'action allait jeter un pavé dans la mare de la gauche. »* — J. R.

● *La C.G.T. et la réforme des prud'hommes.* — La C.G.T. va demander aux partis de gauche de saisir le Conseil constitutionnel sur le projet de loi réorganisant la juridiction prud'homale, voté en première lecture le 5 octobre, contre les voix du P.C.F. et du P.S.. Cette réforme, déclare la C.G.T., *« transforme les prud'hommes en « machine de guerre » contre les travailleurs et les syndicats représentatifs »*.

● ERRATUM. — Une coquille a faussé le sens d'une évaluation faite dans l'article sur le « Débat sans précédent à la C.G.T. pour préparer le congrès national » publié dans *le Monde* du 7 octobre. Nous avons écrit que la centrale dénombrait deux cent seize débats ou réunions, auxquels avaient participé cinq cent cinquante-trois personnes ; c'est évidemment *« cinq mille cent cinquante-trois personnes »* qu'il fallait lire.

AFFAIRES

LES FRÈRES WILLOT RENDENT HOMMAGE A LA « CONDUITE EXEMPLAIRE » DES TRAVAILLEURS DU GROUPE BOUSSAC.

(De notre correspondant.)

Epinal. — Le conseil général des Vosges a été vendredi matin 6 octobre le théâtre d'un événement rarissime sinon exceptionnel. Deux des quatre frères Willot, dont on connaît la grande discrétion, Jean-Pierre et Antoine, y ont rencontré, au lendemain de la signature du contrat de location-gérance du groupe Boussac, les élus des cités où sont implantées des usines dont ils sont propriétaires, ainsi qu'une délégation C.G.T.-C.F.D.T.

A l'issue de ces deux rencontres, MM. Jean-Pierre et Antoine Willot ont réaffirmé devant la presse *« leur volonté de tenir tous leurs engagements et de maintenir l'emploi »*. Ils ont par ailleurs déclaré qu'ils croyaient en l'avenir du textile français, en particulier pour les produits élaborés, les fabrications « standard » ayant du mal à se maintenir. MM. Willot ont rendu hommage aux travailleurs de chez Boussac *« pour leur conduite exemplaire »*. Ils les rencontreront le 20 octobre à l'occasion d'une réunion extraordinaire du comité ecntral d'entreprise.

Les organisations syndicales se sont déclarées « sceptiques ». *« Cette réunion,* a déclaré M. Laroche, de l'union départementale C.G.T., *n'a apporté aucune réponse aux problèmes posés concernant notamment le maintien de l'emploi dans l'avenir. »*

Y. C.

ELECTROLUX VA RACHETER LINCOLN

Le groupe suédois Electrolux (11 milliards de francs de chiffre d'affaires) a l'intention d'étendre ses activités en France où il occupe déjà une position importante dans l'électroménager depuis les prises de contrôle en 1976 de Tornado et en 1975 d'Arthur-Martin.

Electrolux va prendre une participation majoritaire dans le capital de Lincoln. Spécialisée dans la production de machines à laver, cette société (150 millions de chiffre d'affaires) est une filiale, depuis 1974, de la firme britannique General Electric Cy. D'autre part, Electrolux va augmenter sa participation dans le capital de ses filiales françaises pour un montant de 100 millions de francs, dont 38 millions pour moderniser l'usine Arthur Martin, spécialisée dans la fabrication des machines à laver, de Revin dans les Ardennes.

AGRICULTURE

Le comité d'action viticole de l'Aude a perdu la bataille de la « chaptalisation sauvage »

De notre correspondant

Carcassonne. — Le comité d'action viticole de l'Aude a perdu la bataille de la chaptalisation, qu'il avait décidé d'engager à la suite de l'interdiction de cette technique, confirmée par le ministre de l'agriculture, le 20 septembre à Montpellier.

Depuis quelques années, les viticulteurs du Midi réclament le droit de chaptaliser, c'est-à-dire d'enrichir leur vin avec du sucre. En 1977, dans l'Aude, 70 % des viticulteurs s'étaient prononcés pour la chaptalisation. Le syndicat unique des producteurs de vin de table, se proclaant hors la loi, passa à l'action et, malgré l'interdiction officielle, distribua le sucre à ses adhérents dans une clandestinité tout à fait relative.

Son exemple fit tâche d'huile. Cette année, les mauvaises conditions climatiques aidant, la fédération départementale des caves coopératives, jusqu'ici hostile à la chaptalisation, s'est prononcée pour la méthode. A son tour, le comité d'action viticole de l'Aude s'est engagé à fond dans l'affaire, décidant, au milieu d'août, de conduire lui-même les opérations, au service de tous les viticulteurs sans exception.

« C'était tout le département ou rien », dira M. André Cazes, l'un des animateurs les plus écoutés du CAV. En effet, six mille viticulteurs, environ, soit 90 % de la coopération et 50 % des isolés, ont souscrit à l'opération. En peu de jours, le comité d'action a recueilli 2 milliards de centimes représentant une « commande » de 7 500 tonnes de sucre. Mais il n'a pas été simple de trouver des fournisseurs.

Dans un premier temps, les demandes des émissaires du CAV avaient été reçues avec « bienveillance ». Mais il y a quinze jours, lorsqu'ils reprirent contact, les négociateurs sentirent une certaine réticence de la part des sucriers qui avouèrent finalement avoir *« subis des pressions du pouvoir »*. Un fournisseur de la Somme accepta finalement de livrer le sucre, à condition de traiter avec le CAV à travers une « structure d'accueil ». Celle-ci fut vite créée et un contrat en bonne et due forme, portant sur une commande de 5 000 tonnes de sucre, signé. Mardi 3 octobre, vingt-six camions prirent la route du Nord.

Ils revinrent vides. Le mercredi matin, le fournisseur avertit le comité d'action qu'il venait de subir de nouvelles pressions et était dans l'impossibilité de remplir son contrat ; il préférait donc le rompre.

Pour des milliers de viticulteurs audois, la déception est grande. *« Je ne pensais pas que les pouvoirs publics pouvaient aller aussi loin dans la bassesse »*, a dit l'un d'entre eux. Quant à M. André Cazes, il voit là *« la preuve par neuf que le pouvoir fait une politique de division pour « casser » la viticulture du Midi »*. Car le syndicat unique des producteurs de vins de table qui, comme l'année dernière, organise une opération de chaptalisation dans son secteur, n'est, lui, pas inquiété. Il a déjà la *« matière première »* et travaille dans l'ombre.

Pour le Comité d'action viticole, la chose est claire : le pouvoir a décidé de *« conserver l'exclusivité de la fraude à quelques-uns de ses supporters, pensant obtenir ainsi une implantation électorale dans le département de l'Aude »*.

● *L'opération « beurre de Noël »*, destinée parmi d'autres mesures a réduire les stocks de beurre de la C.E.E., est reconduite. La plaquette ou le rouleau de beurre portant la mention « beurre de vente spéciale C.E.E. » sera vendu 3,30 F les 250 grammes et 6,60 F les 500 grammes. L'arrêté du *Bulletin officiel des services et des prix* précise qu'il s'agit de prix limites de vente au détail et que la mention « prix maximum T.T.C. » doit figurer sur l'emballage.

AUTOMOBILE

● *Les automobiles neuves ou d'occasion* devront porter, en cas de vente, une étiquette informative indiquant la marque, le type et le millésime de l'année modèle pour les véhicules neufs, et la date de première mise en circulation ainsi que le kilométrage pour les véhicules d'occasion. Ces caractéristiques devront également être mentionnées sur tous les documents accompagnant la vente. C'est ce que prévoit un décret publié vendredi 6 octobre au *Journal officiel*. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions en faveur de la protection du consommateur que compte mener la direction générale de la concurrence et de la consommation, ainsi que l'a annoncé le 5 octobre son directeur général, M. Blanc.

FAITS ET CHIFFRES

Assurances

● *M. Michel Gaudet*, président de la Fédération française des sociétés d'assurances, a été élu président du Comité européen des assurances, en remplacement de M. Fabio Padoa (Italie).

Conjoncture

● *La situation hebdomadaire de la Banque de France* au 28 septembre reflète le remboursement anticipé effectué par l'Italie de la quatrième et dernière échéance trimestrielle du prêt à moyen terme que lui avaient consenti ses partenaires de la C.E.E. le 18 décembre 1974. Il en résulte une augmentation de 551 millions de francs (contre-valeur au bilan de la Banque de 121,6 millions de dollars) des avoirs en devises, comptabilisés sous la rubrique : « disponibilités à vue à l'étranger ». Le poste « avances du Fonds de stabilisation des changes », qui avait pris en charge la créance sur l'Italie, est diminué d'autant.

Industrie

● *Les cinq cents premières entreprises européennes.* — Le magazine *Vision* publie dans son numéro d'octobre le classement des cinq cents premières entreprises européennes (réalisant un chiffre d'affaires minimum de 320 millions de francs). La Grande-Bretagne, avec 122,5 sociétés (une *« binationale »* compte pour une moitié), précède l'Allemagne fédérale (121) et la France (75,5). Les variations des taux de change ont joué un rôle non négligeable dans le classement, notamment pour la première place de la Grande-Bretagne, en raison du réajustement de la livre par rapport au dollar.

La première entreprise européenne est toujours Royal Dutch-Shell, devant British Petroleum et Unilever ; la première société française, la Compagnie française des pétroles, n'est que la douzième européenne.



ÉTRANGER

MALGRÉ LES LITIGES ENTRE EXPERTS

La négociation entre la Grèce et la C.E.E. se déroule normalement

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Assiste-t-on à une brusque montée de tension dans la négociation d'adhésion entre la Grèce et la Communauté européenne ? Le bruit en avait couru à Bruxelles, nourri par l'existence d'un différend — très réel — surgi au niveau des experts sur l'opportunité de prévoir une période de transition relativement longue dans le secteur agricole. Le voyage de M. Jenkins, président de la Commission, la semaine passée, à Athènes, ainsi que la visite à Bruxelles le 5 octobre de MM. Boutos et Kontogeorgis, ministres respectivement de l'agriculture et des affaires européennes, ont, semble-t-il, permis de dissiper cette brève passe de mauvaise humeur.*

A Athènes, le premier ministre grec, M. Caramanlis, a montré par son accueil et ses propos, qu'il n'y avait aucun changement de cap, que son souci demeurait d'aplanir les problèmes qui risqueraient de retarder l'entrée de son pays dans la C.E.E. M. Jenkins, de son côté, a fait observer que le calendrier prévu pourrait être tenu — à savoir la négociation terminée pour l'essentiel à la fin de l'année — à la condition que les Grecs fassent preuve d'une certaine souplesse, évitant les prises de position provocatrices, comme celle qui consiste à prétendre qu'une période de transition agricole n'est pas nécessaire.

M. Jenkins et ses interlocuteurs athéniens ont tiré une leçon de tactique de l'incident qu'ils étaient en train de régler... en temps voulu. Il convient d'éviter que les différends se développent au point d'en arriver à des positions crispées. Les litiges doivent donc être réglés par des contacts politiques discrets, qui, dans la dernière phase de la négociation, vont devoir s'intensifier.

C'est une visite d'orientation de cette nature que MM. Boutos et Kontogeorgis viennent de rendre à Bruxelles. Le commissaire européen chargé de l'élargissement, M. Natali, en a retiré l'impression qu'ils étaient disposés à admettre l'idée d'une période de transition en agriculture. De son côté, la Commission fera sur ce point des propositions précises, la semaine prochaine : sans doute quelque chose de très classique, ressemblant à s'y méprendre à ce qui avait été mis sur pied lors de l'adhésion du Royaume-Unis, du Danemark et de l'Irlande. Elle croit qu'une période de transition de cinq à sept ans (mais cinq ans suffiraient, dit-on dans l'entourage de M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles) est une bonne chose pour atténuer les problèmes qui vont se poser des deux côtés.

Il n'y a là rien de choquant pour les Grecs, même si leur impatience n'y trouve pas tout à fait son compte. La session ministérielle de négociation C.E.E.-Grèce, qui devait se tenir à Luxembourg le 16 octobre, sera ajournée parce que l'état d'avancement des dossiers ne justifie pas une rencontre à ce niveau. Mais ce sera un ajournement sans drame, compensé par l'annonce de plusieurs rendez-vous ministériels en novembre et décembre, de telle sorte que, pour l'essentiel, les négociations soient effectivement achevées le 19 décembre et qu'il ne reste plus que des points mineurs à régler en janvier et février. En comptant ensuite trois ou quatre mois pour la rédaction de l'acte d'adhésion, cela rend la signature possible comme espéré, avant l'été.

Si, comme on le pressent, un compromis se dessine sur l'affaire agricole, il n'y a plus de dossiers à examiner où l'on puisse imaginer une querelle sérieuse entre la C.E.E. et Athènes. L'accès des Grecs aux différents fonds européens (fonds régional, fonds social) est une question importante, mais qui peut être réglée sans conflit.

Les seules vraies raisons d'incertitude quant au respect du calendrier résultent des disputes internes des Neuf avec, en arrière-plan, l'organisation de la Communauté à douze. Les Français et les Anglais sont particulièrement attentifs aux règles institutionnelles : comment votera-t-on dans la communauté élargie ? La simple extrapolation des règles actuelles — ce que propose la commission — ferait que deux grands pays ne disposeraient plus de la minorité de blocage. C'est une perspective que Londres et Paris, au moins pour l'instant, refusent. Faut-il dire que ces guerres de religion ne passionnent pas encore Athènes ?

Le souci des Allemands a trait à la libre circulation des travailleurs : ils voudraient une période de transition très longue avec, en tête, l'idée de se protéger demain, par une disposition analogue, contre une arrivée massive de travailleurs portugais et espagnols.

L'Espagne était, en effet, présente dans le débat, seule véritable préoccupation, en raison de son poids, des gouvernements des Neuf. Longtemps les Grecs ont pu redouter que « *leur* » négociation ne soit retardée à cause de la candidature espagnole. La tentation de « *globaliser* » les trois négociations se justifiait aux yeux de certains des Neuf par le souci de ne pas accepter avec les Grecs des solutions qui seraient insupportables, si on les accordait aux Espagnols. Les choses ne se présentent plus ainsi. Au contraire, pour garder les mains libres à l'égard de Madrid, les gouvernements membres, ou du moins ceux que le problème de l'entrée de l'Espagne préoccupe le plus, ont maintenant tendance à hâter la négociation grecque, afin d'éviter les chevauchements. Il sera plus facile ainsi, pensent-ils, de distinguer les deux affaires et, de contester aux Espagnols le droit de se prévaloir du « modèle » grec. Ce calcul est peut-être simpliste mais il est cette fois favorable aux intérêts d'Athènes.

PHILIPPE LEMAITRE.

● RECTIFICATIONS. — Dans l'article sur les produits textiles méditerranéens publié dans *le Monde* daté du 6 octobre, il fallait lire : « ... *a décidé de sérieusement* discipliner *ses importations* » et non discriminer. De même il fallait lire : « ... *négociations ayant lieu parfois avec les* industriels » et non les pays industriels.

Pour réduire le déséquilibre commercial Japon - Etats-Unis

UNE MISSION AMÉRICAINE « DÉBARQUE » A TOKYO

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Une importante mission commerciale américaine — cent quarante membres — est arrivée à Tokyo, pour essayer de remédier au déséquilibre de plus en plus grave des échanges entre les Etats-Unis et le Japon. L'excédent commercial japonais vis-à-vis des Américains s'est élevé, en 1977, à 8 milliards de dollars. Il dépassera cette année les 10 milliards sur un excédent commercial d'environ 25 milliards de dollars.

C'est la première fois que les Etats-Unis dépêchent à l'étranger une mission de cette importance, ce qui témoigne de leurs préoccupations. Mme Juanita Kreps, secrétaire au commerce, qui en fait partie, a déclaré, au cours d'une conférence de presse : « *Notre objectif est d'apprendre comment vendre au Japon et quoi.* » Un peu acidement, elle a ajouté : « *Depuis des années, on nous dit que nous autres Américains ne comprenons pas la façon de faire des affaires au Japon et que notre ignorance et notre négligence sont les causes de la faiblesse de nos ventes. Qu'il s'agisse d'un fait ou d'une impression, nous sommes ici pour y remédier.* »

La visite de la mission américaine constitue le pendant à la mission japonaise qui s'est rendue aux Etats-Unis en mars dernier et a permis la signature de contrats d'importations pour une valeur de 2 milliards de dollars. Dirigée par le président de Texas Instruments Inc., elle est composée essentiellement de dirigeants de petites et moyennes entreprises. Les Américains ont d'ores et déjà fait trois mille cinq cents propositions de ventes aux Japonais.

Le gouvernement Fukuda a préparé avec minutie cette visite. Les Japonais sont en effet préoccupés par les menaces brandies par les Américains. L'approbation, vendredi 29 septembre, par le Sénat d'un amendement au « Trade Act » de 1974, visant à exclure les textiles de la négociation du GATT sur la réduction des tarifs douaniers, est ressentie à Tokyo comme un avertissement. Même si cet amendement était adopté par la Chambre des représentants, a souligné Mme Kreps, le président Carter pourrait toujours bloquer la procédure par un veto. L'attitude du Sénat n'en montre pas moins qu'un accroissement des importations japonaises détendrait l'atmosphère.

Dans les milieux américains de Tokyo, on a en général l'impression que le Japon a fait des efforts pour faciliter l'entrée des produits étrangers, afin de remédier au problème posé par la médiocrité des réseaux de distribution. Les Américains ont, en général, choisi de s'associer à des fabricants locaux. C'est notamment le cas des constructeurs automobiles.

En fait, le problème, pour les Etats-Unis comme pour l'Europe, c'est que peu d'industriels sont intéressés par l'exportation au Japon. Selon l'ambassade américaine, il y a vingt-cinq mille sociétés aux Etats-Unis qui ont potentiellement des chances de vendre sur le marché japonais : deux mille cinq cents seulement le font effectivement.

PHILIPPE PONS.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Faiblesse du dollar — Repli du franc suisse au profit du deutschemark

Nouvel accès de faiblesse du DOLLAR avec un léger raffermissement en fin de semaine, vif repli du FRANC SUISSE après l'annonce des mesures prises par les autorités helvétiques et, surtout, les interventions massives des banques centrales, hausse du DEUTSCHEMARK, très recherché : tels ont été les faits marquants d'une semaine encore très nerveuse sur les marchés des changes.

Lundi, le repli du FRANC SUISSE, largement amorcé dès le jeudi précédent dans l'attente des mesures que devaient prendre les autorités monétaires helvétiques, s'accentuait à l'annonce desdites mesures : interventions « vigoureuses » sur le cours du DOLLAR, avec « l'aide d'instituts d'émission proches dans la mesure où les actions menées en commun ne vont pas à l'encontre de leurs objectifs monétaires » ; stimulation des exportations de capitaux, seule la moitié des montants en FRANCS SUISSES devant être convertie à la Banque nationale, et l'autre moitié pouvant l'être sur le marché ; assouplissement de la réglementation restrictive régissant les placements étrangers en Suisse (autorisation de réinvestir le montant des ventes de titres) ; baisse des taux d'intérêt.

Immédiatement, le DOLLAR bondissait à Zurich de 1,55 FS pour revenir à 1,54 FS, tandis que le FRANC SUISSE revenait à Francfort de 1,25 DM à 1,21 DM, et, à Paris, de 2,80 F à 2,72 F. La spéculation, en fait, quittait le FRANC SUISSE pour se porter sur le DEUTSCHEMARK.

On allait s'en apercevoir dès l'après-midi du mardi, et surtout dans la journée de mercredi, où le DOLLAR subissait une forte rechute, et établissait un nouveau record de baisse à Francfort au-dessous de 1,90 DM.

A Zurich, le billet vert retombait à 1,56 franc suisse malgré les achats massifs de la Banque nationale suisse (B.N.S.) : plusieurs centaines de milliers de dollars par séance. La B.N.S. intervenait également, avec le concours actif de la Bundesbank, pour « défendre » la parité de 1,35 deutschemark pour 1 franc suisse (0,80 FS pour 1 DM). Il faut dire qu'un certain scepticisme s'était tout de suite manifesté à l'égard des mesures prises par la B.N.S. Ainsi M. Hanselmann, directeur général de l'Union de banque suisse (U.B.S.) déclarait à Zurich que ces mesures ne pourraient servir qu'à gagner du temps, faute d'attaquer le problème à fond, c'est-à-dire réduire l'excédent de la balance suisse des revenus (5,5 % du P.N.B. contre 0,7 % pour la R.F.A. : inacceptable, selon M. Hanselmann), et de prendre des mesures pour empêcher que les 60 milliards de FS détenus par les étrangers ne reviennent brutalement en Suisse, en cas de panique (une véritable bombe à retardement). En outre, le directeur général de l'U.B.S. critiquait vivement les mesures restrictives édictées depuis plusieurs années (intérêt négatif, etc.), qui ont eu l'effet inverse de ce qui était souhaité, et doivent donc être assouplies.

Ajoutons que, selon M. Honegger, ministre fédéral de l'économie, la Suisse devrait participer au nouveau système monétaire européen. Il a même précisé que des contacts avaient déjà été pris avec les Etats membres, et que la France se montrait très réticente, redoutant que l'inclusion du FRANC SUISSE dans ledit système ne « tire » vers le haut les cours de l'ECU et ne rende la situation intenable...

Jeudi et vendredi, le DOLLAR, d'abord faible, notamment à Francfort (1,89 DM) se raffermissait légèrement grâce aux interventions des banques centrales (plus de 1 milliard de dollars dans la semaine pour la B.N.S.), et en dépit d'une très forte hausse des prix de gros américains en septembre (+ 0,9 %, et + 1,7 % pour les produits alimentaires).

Pour l'avenir proche, citons deux opinions de deux économistes américains : l'un, M. Rinfret, voit un vigoureux redressement du DOLLAR après les élections de novembre prochain aux Etats-Unis, grâce à l'action décisive d'un Carter « léonin » (politique des prix et des salaires « à l'anglaise », sanctions contre le Japon, etc.). L'autre, M. Milton Friedman, estime que la politique de forte croissance monétaire suivie par la Maison Blanche ne laissait plus de choix satisfaisant avant l'élection présidentielle de 1980 : en attendant, c'était, soit le coup de frein, avec la récession et l'inflation à 8 %-12 %, soit le laxisme avec une inflation à 10 %-15 % en 1980, et la récession en 1981.

Très logiquement, le report de la spéculation sur le DEUTSCHEMARK accroissait la tension au sein du « serpent », notamment aux dépens du FRANC BELGE, tombant une fois de plus au plancher par rapport au DEUTSCHEMARK, tandis que le FLORIN se redressait grâce aux mesures prises par la Banque centrale des Pays-Bas.

A Paris, le DOLLAR est bien revenu de 4,33 F à 4,2950, après même 4,37 F, mais le cours du DEUTSCHEMARK est remonté de 2,2350 F à 2,26 F.

Sur le marché de l'or, de nouveaux records ont été battus, avec l'once à 223-224 dollars et des transactions nourries. La vingt-sixième vente du F.M.I. s'est faite au prix sans précédent de 223,68 dollars l'once. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	198,05	8,5062	3,1410	3,7629	59.3753	4,0956	1625,99
	—	197,20	8,5387	3,0467	3,6245	60.3037	4,1451	1624,92
New-York.	198,05	—	23,2828	63,0517	52,6315	3,3355	48,3558	0,1218
	197,20	—	23,0946	61,7249	51,5995	3,2701	47,5737	0,1213
Paris.....	8,5062	4,2950	—	270,80	226,05	14,3262	207,68	5,2314
	8,5387	4,3300	—	280,25	223,42	14,1595	205,99	5,2548
Zurich....	3,1410	158,60	36,9266	—	83,4736	5,2901	76,6924	1,9317
	3,0467	154,50	35,6812	—	79,7213	5,0523	73,5014	1,8750
Francfort.	3,7629	190,00	44,2374	119,7982	—	6,3375	91,8762	2,3142
	3,6245	193,80	44,7575	125,4368	—	6,3374	92,1979	2,3519
Bruxelles..	59,3753	29,9800	6,9802	18,9029	15,7789	—	14,4970	3,6516
	60,3037	30,5800	7,0623	19,7928	15,7791	—	14,5480	3,7111
Amsterdam	4,0956	206,80	48,1490	130,3909	108,8421	6,8979	—	2,5188
	4,1451	210,20	48,5450	136,0517	108,4623	6,8737	—	2,5509
Milan....	1625,99	821,00	191,1525	517,65	432,10	27,3849	397,00	—
	1624,92	824,00	190,3002	533,33	425,18	26,9457	392,00	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

SENSIBLE HAUSSE DU PLOMB ET DU PLATINE

METAUX. — *Pour la première fois depuis mai 1977, les cours du plomb, en hausse de 15 % ont crevé le plafond des 400 livres par tonne au Metal Exchange de Londres. Le prix du métal au comptant est même supérieur de 8 livres par tonne à celui du terme, situation provoquée par une pénurie de disponibilités. La demande mondiale de métal est supérieure aux prévisions.*

Flambée des prix du platine sur le marché libre de Londres où ils atteignent 150 livres l'once troy, un niveau record. En l'espace de neuf mois, la hausse atteint 45 %. Un producteur sud-africain vient de relever de 10 dollars par once troy le prix de son métal pour le porter à 260 dollars. En l'absence d'offre de métal soviétique — l'U.R.S.S. est le second producteur mondial — les achats parfois importants émanant de la Suisse et du Japon ont été satisfaits, mais à des cours de plus en plus élevés.

Nouvelle avance des cours du cuivre à Londres. Plusieurs facteurs se sont conjugués pour entretenir cette hausse : diminution persistante des stocks britanniques de métal, réduction envisagée de 50 % des livraisons de métal zambien en 1979, majoration du prix du métal raffiné par certains producteurs américains.

Reprise des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. Le déficit mondial de production pour 1978 serait inférieur à 10 000 tonnes.

La hausse se poursuit sur les cours du zinc à Londres. Les producteurs américains ont relevé de 2 cents le prix de leur métal.

CAOUTCHOUC. — *Les cours du naturel ont atteint à nouveau leurs niveaux records de 1951 à Londres. La majoration du prix du synthétique, des achats pour compte chinois et bulgare, sont à l'origine de cette hausse. En outre, la production malaise des six premiers mois a diminué de 4 % par rapport au semestre correspondant de 1977.*

DENREES. — *Le sucre a consolidé son avance précédente sur les places commerciales. La production mondiale de la campagne 1978-1979 est évaluée à 91 millions de tonnes. Elle est inférieure de 2,7 millions de tonnes à la précédente. C'est la récolte de cannes qui enregistre la plus sensible diminution.*

Les cours des matières premières seront publiées dans la première édition du « Monde » daté 10-14.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 29 9	COURS 6 10
Or fin (kilo en barre)..	29800	30500 ..
— (kilo en lingot) ..	29995	30490 .
Pièce française (20 fr.).	260 10	260 20
Pièce française (10 fr.).	223 50	217 50
Pièce suisse (20 fr.) ..	259 50	258 ..
Union latine (20 fr.)	235 10	235 20
● Pièce tunis. (20 fr.) .	200	195
Souverain	258 20	259 50
● Souverain Elizabeth II	281 10	278 ..
● Demi-souverain	315	318 20
Pièce de 20 dollars	1242 80	1274 80
— 10 dollars	680 20	688
— 5 dollars	450	417 50
— 50 pesos	1168 50	1179 50
● — 20 marks	344	344 .
— 10 florins	235 50	239 ..
● — 5 roubles ...	145 ..	149 .

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Les taux ou les quantités ?

Sachant que parmi les principales contreparties de la masse monétaire figurent les crédits accordés par les banques, et désirant limiter la croissance de ladite masse monétaire pour lutter contre l'inflation, les autorités responsables peuvent agir sur l'expansion de ces crédits de deux façons : renchérir leurs taux pour décourager les emprunteurs, ou contingenter leur délivrance. Aux Etats-Unis, c'est la méthode par les taux qui est traditionnellement employée. A l'heure actuelle, la croissance accélérée de la masse monétaire (+ 13 % pour M 1 et + 12 % pour M 2 en deux mois au lieu de 6,5 % et 9 % jugés souhaitables), conjuguée avec une boulimie de demande de crédits bancaires, va sans doute contraindre le FED à donner un autre tour de vis. Le taux interbancaire frôle 9 % contre 8,5 % précédemment, et le *prime rate* va probablement atteindre et déborder 10 %. De bons experts le voient plafonner en février prochain... si l'inflation recule.

En France, c'est la méthode quantitative qui va continuer d'être appliquée puisque l'augmentation de la masse monétaire vient d'être fixée à 11 % pour 1979 contre 12 % en 1978 par rapport à un PIB en croissance de 12,9 % environ, ce qui constitue un tour de vis. Pour y arriver, il convient de peser sur les contreparties de la masse monétaire : entrées de devises (mais elles sont nécessaires) ; déficit budgétaire (mais il « doit » rester important) ; restent les crédits des banques, dont la progression globale, fixée à un peu plus de 13 % en 1978, va être ramenée à un point en dessous très probablement, avec une modification de la répartition entre crédits encadrés et crédits désencadrés, qui vont être « réencadrés » à hauteur de 20 % à 25 % contre 15 % en 1978. Ce faisant, les pouvoirs publics poursuivent deux objectifs. D'abord, contrôler les « débordements » des entreprises en matière d'augmentation de salaires et les empêcher de constituer des stocks spéculatifs. Si, pour l'instant, la chose est facile en raison de la mollesse de la conjoncture (les banques sont à l'aise dans leur encadrement et les entreprises tendent à se désendetter à court terme), elle sous-entend que, en 1979, la conjoncture restera presque aussi molle. Elle implique également un effort en faveur des P.M.E. aux dépens des « gros ».

Le deuxième objectif est implicite : faute de pouvoir réduire la création monétaire par le déficit budgétaire financé pour plus des deux tiers sur des ressources « courtes », on va peser sur celles des banques en réduisant la croissance de l'offre du crédit. Pari intéressant. Rendez-vous en octobre 1979...

FRANÇOIS RENARD.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

L'ACIER CONCORDATAIRE (suite)

Dans le cadre du plan de restructuration de la sidérurgie, la holding Chiers-Châtillon, contrôlée à plus de 30 % par le groupe Paribas, va apporter à sa filiale à 100 % Société sidérurgique de Neuves-Maisons-Châtillon sa participation dans les Tréfileries et Câbleries Chiers-Châtillon-Gercy. Elle lui apportera également pendant cinq ans, sous forme d'avance d'actionnaires non rémunérée, 30 % des dividendes perçus de diverses filiales (Aciers spéciaux de la Chiers, Laminoirs à froid de Thionville, Magnésia, Sofresid, etc.). Après réduction, puis augmentation de capital par consolidation de créances et conversion en actions à dividende prioritaire et cumulatif, pratiquées sur la Sidérurgie de Neuves-Maisons Châtillon, la participation de Chiers-Châtillon se trouvera ramenée de 100 % à 30 %.

Valeurs à revenus fixe ou indexées

Sur le marché de ces valeurs les feux de la rampe ont été une fois encore, braqués sur les indexées. C'est ainsi que l'« Emprunt 7 % 1973 » a atteint un nouveau cours record, tandis que les emprunts « Barre » « 8,80 % 1977 » et « 4 1/2 % 1973 » étaient recherchés activement. Les remous sur les changes mais surtout la hausse de l'or — l'once de métal fin, à Londres a atteint des sommets — sont à l'origine de ces mouvements.

	6 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	734	+ 6,80
7 % 1973	3 935	+191
Empr. 10,30 % 1975	100,30	+ 0,20
10 % 1976	102,40	inchangé
P.M.E. 10,60 % 1976	100,80	— 1,60
P.M.E. 11 % 1977	103,70	+ 1,10
« Barre » 8,80 % 77	102,80	+ 3,60
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	97,30	+ 2,30
5 1/2 % 1965	109	+ 0,40
6 % 1966	108,60	+ 0,10
6 % 1967	105,50	+ 1
10 % 1978	102,40	— 0,20
9,80 % 1978	101,29	— 0,01
C.N.E. 3 %	2 745	+135
Charbonn. 3 %	170,50	— 6,50

Rappelons que c'est lundi que débutera l'émission dans le public de l'*Emprunt d'Etat 9,45 %* de 3 milliards de francs qui semble *a priori* soulever un intérêt modéré.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Prétabail Sicomi a publié cette semaine sa situation provisoire au 30 juin. Pour un chiffre d'affaires global de 94,4 millions de francs (+ 9 %), le bénéfice net est passé de 37,7 à 43,7 millions de francs. Au 31 août, le montant des engagements contractés depuis le 1er janvier s'élevait à 50 millions de francs.

	6 oct.	Diff.
Ball Equipement	252	+ 7,70
B.C.T.	175,10	— 6,90
Cetelem	318	+ 3
Comp. bancaire	438	— 11,50
C.C.F.	138,10	+ 9,10
Crédit foncier	404,80	+ 9,80
Financ. de Paris	213,10	+ 2,10
Locafrance	254,90	— 11,10
Prétabail	453,90	— 4,10
U.C.B.	235	inchangé
U.F.B.	310	+ 4
S.I.L.I.C.	250,10	— 5,90
S.N.I.	456	— 3
Comp. du Midi	530	— 4
Eurafrance	348	+ 3,20
Pricel	206,20	+ 17,20
Schneider	179	— 9
Suez	316	+ 1

Au 30 juin, les comptes de la *Compagnie du Midi* dégageaient un bénéfice de 112,6 millions de francs — dont 71,1 millions provenant de plus-values de cessions d'actifs, — contre 24 millions.

Filatures, textiles, magasins

Le contrat concrétisant la reprise des activités du groupe *Boussac* par *Agache-Willot* a été signé mercredi dernier. Les actifs seront pris en location-gérance par la filiale *Saint Frères* jusqu'à la fin de 1979, après quoi ils seront rachetés pour un montant de 700 millions de francs. *Saint Frères* deviendra alors le pivot d'une restructuration du groupe *Agache-Willot*.

Le groupe des *Nouvelles Galeries* publie des résultats intérimaires satisfaisants pour l'exercice en cours, mais constate que, depuis le mois de juin, la conjoncture est moins brillante qu'au premier semestre. Au 30 juin, le bénéfice s'établissait à 6,3 millions de francs, contre une perte de 44,1 millions, pour les *Nouvelles Galeries*, à 12,8 millions de francs contre une perte de 9,5 millions pour le *BHV* et à 1,3 million de francs, contre un bénéfice de 0,2 million pour *Uniprix*.

	6 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	71,90	+ 4
Sommer-Allibert	446	— 10
Agache-Willot	901	— 1
Godde-Bedin	30,50	+ 5,20
Lainière Roubaix	46	— 2,50
Saint-Frères	159,10	+ 25,10
La Soie	77,60	— 5,40
Ball Investissem.	310	+ 15
B.H.V.	165	— 9
Galeries Lafayette	125	— 12
Paris-France	123,80	— 9,20
Prénatal	58	+ 1,65
Printemps	127,20	— 6,80
La Redoute	624	— 15
Optorg	165,50	— 6,50

Alimentation

La situation provisoire au 30 juin de *Beghin-Say* laisse apparaître un résultat d'exploitation de 155,5 millions de francs. Il faut, par ailleurs, préciser que les plus-values résultant de cessions d'éléments d'actif ont atteint 15,5 millions de francs.

Deux opérations de restructuration ont été annoncées cette semaine. La première concerne les *Comptoirs modernes*, qui ont pris des contacts avec l'*Union commerciale*, en vue d'un rapprochement qui pourrait se concrétiser par une prise de participation majoritaire des *Comptoirs modernes* dans cette affaire.

	6 oct.	Diff.
Beghin-Say	136	— 7
B.S.N.-Gerv.-Dan.	600	+ 5
Carrefour	2 020	inchangé
Casino	1 360	— 65
Moët-Hennessy	600	— 3
Mumm	448,90	— 36,10
Olida et Caby	215	— 5
Pernod-Ricard	320,10	+ 2,10
Radar	512	— 37
Raffin. St-Louis	117	— 0,50
S.I.A.S.	305	+ 7
Veuve Clicquot	834	— 19
Viniprix	438	— 11
Martell	536	+ 6
Guy. et Gascogne	397,90	— 2,10
Génér. Occidentale	278,80	— 6,20
Nestlé	8 710	—210

La seconde opération financière concerne les *Docks de France*, les *Docks français* et *Supermarchés-Doc*. Rappelons que *Docks de France* contrôle 86 % du capital des *Docks français*, et 75 % de celui de *Supermarchés-Doc*. Dans l'attente de plus amples informations, il a été décidé de suspendre les cotations sur ces trois valeurs.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeurs de cap. (F)
Matra	17 515	87 035 175
B.S.N.-Gerv. Dan.*	118 975	72 131 425
Michelin	31 320	47 783 400
C.S.F.	91 400	36 851 957
Peugeot-Citroën	58 700	31 043 882

* Quatre séances seulement.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 2 AU 6 OCTOBRE 1978

CALMER L'EUPHORIE...

RAREMENT dans l'histoire de la Bourse, une baisse des valeurs françaises aura été autant souhaitée par tout le monde, ou presque. Les grands organismes de placement collectifs et les gérants des toutes nouvelles « Sicav-Monory » sont enfin parvenus à leurs fins : d'un vendredi à l'autre, les différents indices d'actions françaises ont fléchi. Légèrement, certes, mais l'indicateur instantané de la Chambre syndicale des agents de change a tout de même cédé près de 2 %. Comparé à la hausse de 6 % enregistrée la semaine dernière, ou aux 70 % de progrès engrangés depuis le début de l'année, le repli apparaît infime. Mais l'essentiel étant, pour les professionnels, de calmer un peu l'euphorie boursière actuelle afin de mieux préserver l'avenir, vendredi, le but semblait atteint. Tout au moins provisoirement.

Cela n'a d'ailleurs pas été très facile. Car si le marché a subi dès lundi un effritement général, encore que très limité, la persistance d'un flot d'achats impressionnant n'était pas de nature à apaiser les inquiétudes des traditionnels « gendarmes » de la Bourse (Caisse des dépôts, compagnies d'assurances, caisses de retraite, etc.). De fait, en dépit de leurs pressions à la baisse, le marché parvint, non seulement à tenir ses positions mardi, mais s'offrit même une nouvelle et légère avance lors de la séance suivante. Il fallut attendre jeudi pour assister enfin à un repli digne de ce nom. Encore faut-il souligner que celui-ci ne se produisit qu'aux seconds cours (— 2 % en fin de séance) ; qu'il fut largement initié par la baisse isolée de Thomson-Brandt dont les résultats déçurent les boursiers (voir d'autre part) ; et que le volume de transactions demeura très important (voir tableau ci-dessous). Bref, le recul n'a guère revêtu de caractère alarmant, même si certains, autour de la corbeille, en furent émus. De plus, à la veille du week-end, et en dépit des « gendarmes », le mouvement de hausse reprenait.

Incontestablement, l'euphorie est retombée cette semaine au palais Brongniart. Mais le caractère un peu artificiel de cette « pause de consolidation », comme disent les boursiers, lui assurera-t-elle une longévité suffisante pour permettre au marché de reprendre sa progression sur des bases un peu plus saines ? Tous les acteurs du marché le souhaitent, et cela pour plusieurs raisons. La première tient aux centaines de milliers de Français qui se pressent tous les jours aux guichets des banques, alléchés par les avantages, réels, de la loi Monory, mais peu avertis des dangers non moins réels, de tout investissement boursier. Mieux vaudrait en effet ne pas compromettre, en quelques mois, le sort d'économies souvent péniblement amassées, et réduire à zéro le bénéfice d'une déduction fiscale si bien « vendue » au grand public... La seconde concerne les entreprises relativement modestes qui, après les « grands » comme Saint-Gobain, Lafarge, Française des Pétroles, Grands Travaux de Marseille, ou Pétroles B.P., attendent leur tour aux guichets de l'épargne française.

D'autres sociétés connues, comme C.S.F., Ferodo ou Arjomari ont déjà annoncé leur intention de venir s'abreuver à la source du palais Brongniart. Mais l'argent coulera-t-il toujours lorsque les appels au peuple se multiplieront ? « N'exagérons rien » disent certains professionnels « la Bourse a connu tant d'années de vaches maigres, laissez-là se revigorer un peu. « Oui. Mais l'histoire des marchés financiers a tant de fois montré que les brutales envolées étaient généralement suivies de non moins profondes dépressions, qu'il y a sans doute lieu de se montrer prudent. S'il est vrai que le passé négatif de la Bourse peut justifier la hausse d'aujourd'hui, la conjoncture politico-sociale du pays, en revanche, ne s'y prête guère. Les grands investisseurs, qui sont les véritables maîtres du marché parisien, ne voient jamais d'un très bon œil des événements comme des victoires répétées de la gauche aux élections partielles, ou le dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement, même si, comme ce fut le cas cette semaine, celle-ci ne recueille pas la majorité de l'Assemblée nationale. Il est non moins évident que la grogne et les menaces persistantes du plus grand parti de la majorité finiront, si elles se poursuivent, par inquiéter beaucoup d'opérateurs. De même pour les grèves dans le secteur public qui se sont produites ces derniers jours... Quant au baromètre international, il n'est pas, lui non plus, au beau fixe. En dehors des sanglants événements du Liban qui n'ont aucun impact perceptible sur la corbeille, la rechute du dollar, conséquence de nouveaux désordres monétaires mondiaux, et cause d'une nouvelle et spectaculaire envolée des cours de l'or (voir d'autre part), ne sont guère de nature à créer les conditions nécessaires à une période de hausse boursière saine et durable. Pour certains, le réveil risque d'être pénible...

PATRICE CLAUDE.

Bâtiment et travaux publics

Par une procédure nouvelle d'offre publique de vente, 10 % du capital de « Sainrapt et Brice », traité actuellement au marché hors-cote, sera admis au marché officiel le 20 octobre prochain. En difficulté en 1970, reprise par MM. Devars et Naudo, l'entreprise a rétabli sa situation, avec un carnet de commandes de 2,12 milliards de francs. *Le président*, M. Naudo, a laissé prévoir une augmentation de 50 % du dividende pour l'exercice en cours (9 F global en 1977).

	6 oct.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	545	— 2
Bouygues	844	+ 28
Chimiq. et Rout.	150	+ 17
Ciments franç.	143	— 6,90
Dumez	656	— 24
Entr. J. Lefebvre	399,50	— 40,50
Génér. d'entrepr.	218	— 2,40
Gds Travx de Mars.	379	— 11
Lafarge	257	— 3
Maisons Phénix	572	— 43
Pollet et Chausson	186	— 4

Maisons Phénix annonce un bénéfice net de 37,6 millions de francs au 30 juin 1978 contre 37,3 millions de francs au 30 juin 1977.

Matériel électrique, services publics

Envolée de « Matra », dont le chiffre d'affaires devrait s'établir à 2 150 millions de francs en 1978 et s'accroître de 22 à 25 % par an jusqu'en 1980. Avec une marge maintenue ou légèrement augmentée, le bénéfice par action pourrait atteindre 485 F en 1978, 580 F en 1979 et 700 F en 1980. La société n'envisage pas d'émettre des actions, mais des obligations classiques en juin prochain. Elle est, par ailleurs, en pourparlers avec la firme américaine « Harris » pour la constitution d'une filiale, dont le capital appartiendrait pour 51 % à « Matra » et pour 49 % à « Harris », et qui aborderait le marché des composants électroniques.

Le bénéfice net, avant impôts, de *Thomson-Brandt* pour le premier semestre est de 79 millions de francs contre 83,3 millions. Pour l'année entière, le résultat d'exploitation de la société-mère pourrait être en légère diminution, mais le résultat consolidé devrait être du même ordre qu'en 1977.

	6 oct.	Diff.
Alsthom-Atlant.	71,90	— 0,60
C.E.M.	80,20	+ 3,30
C.G.E.	416	— 9,10
C.S.F.	408	— 10
Matra	5 340	+775
Jeumont	156	+ 6
Leroy-Somer	750	— 50
Machines Bull	58,50	— 0,60
Moulinex	140	— 10,50
L.M.T.	1 410	— 88
Thomson-Brandt	270	— 37
Schlumberger	393,30	+ 8,30
Générale des eaux	710	— 25
Lyonnaise des eaux	575	— 20
Eaux banl. Paris.	254,80	+ 19,80

La filiale « Thomson-C.S.F. » prévoit pour l'exercice 1978 une croissance de 17 % du chiffre d'affaires et des bénéfices. Il est question d'une augmentation de capital, par émission d'une action nouvelle pour huit actions anciennes, au prix de 350 F. D'autre part, la firme a bien réalisé un bénéfice net de 65,3 millions de francs pour le premier semestre 1978, mais non de 12,5 millions pour les six premiers mois de 1977, comme nous l'avons écrit par erreur dans « le Monde » du 7 octobre.

Au premier semestre 1978, le chiffre d'affaires (non consolidé) de *Moulinex* n'a pas dépassé 746,5 millions de francs contre 750,5 millions ; le bénéfice net est revenu à 34,7 millions de francs contre 56,1 millions.

Métallurgie, constructions mécaniques

Ferodo va procéder à une augmentation de capital en numéraire, dont les modalités seront définitivement arrêtées à la fin du mois, et qui sera destinée à « assurer l'exécution du programme d'investissement et d'expansion de la société et, notamment, la prise de contrôle de deux entreprises, l'une en France, l'autre à l'étranger, afin de poursuivre son développement international ».

Les résultats du groupe seront suffisants pour assurer le maintien du dividende sur le capital augmenté, et la conversion des obligations en action de la société sera suspendue du 25 octobre 1978 au 9 janvier 1979.

La holding *Pompey* enregistre un bénéfice semestriel de 7,86 millions de francs contre 6,73 millions de francs en 1977.

La holding *Denain N.E. Longwy* affiche un bénéfice net de 14,4 millions de francs au 30 juin 1978 contre 12,66 millions de francs au 30 juin 1977.

	6 oct.	Diff.
Chiers-Châtillon	—	—
Creusot-Loire	83	— 6,60
Denain Nord-Est	—	—
Marine-Wendel	—	—
Métal. Normandie	45	+ 5
Pompey	80,50	+ 3,60
Sacilor	—	—
Saulnes	45	inchangé
Usinor	—	—
Vallourec	108,90	— 0,90
Alspi	86,05	+ 0,05
Babcock-Fives	139	— 3
Génér. de fonderie	122	— 8,80
Poclain	240	+ 25
Sagem	758	+ 21
Saunier-Duval	214	+ 14
Penhoët	243,80	— 1,20
Peugeot-Citroën	522	— 15
Ferodo	508	— 35

Produits chimiques

Roussel Uclaf annonce, pour le premier semestre 1978, un bénéfice net de 55,1 millions de francs (dont 6,6 millions de francs de plus-values), soit une progression de 13,8 % hors opérations exceptionnelles.

	6 oct.	Diff.
C.M. Industries	299	— 15
Cotelle et Foucher	116,50	+ 4,40
Institut Mérieux	396,10	— 11,90
Laboratoire Bellon	275	— 1
Nobel-Bozel	60	+ 3,10
Pierrefitte-Auby	103,50	+ 3,50
Rhône-Poulenc	122,10	— 2,70
Roussel-Uclaf	410	— 10
B.A.S.F.	319	+ 4
Bayer	324	— 1
Hoechst	319,80	+ 2
Norsk Hydro	192	— 5

Pétroles

La *Compagnie française de raffinage* du groupe *Total* annonce une baisse de 1,1 % de son chiffre d'affaires au 30 juin 1978 (9,17 milliards de francs), et un bénéfice brut, hors effets de stocks, de 367 millions de francs, contre une perte de 16,99 millions de francs en 1977. Après amortissements de 183,8 millions de francs, contre 187 millions, et un solde net de 30,36 millions pour les dotations et reprises aux comptes de provisions, le bénéfice net du premier semestre 1978 est de 9,5 millions de francs. « Malheureusement », cette situation en sensible amélioration a été profondément modifiée par la baisse de prix de reprise imposées par les pouvoirs publics en fin de semestre, puis, à nouveau, le 2 septembre 1978.

	6 oct.	Diff.
Aquitaine	555	— 6
Esso	58,20	+ 1,20
Franç. des pétroles	142	+ 1,50
Pétroles B.P.	53,60	— 3,90
Primagaz	169,90	+ 0,90
Raffinage	91,90	+ 7
Sogerap	118,50	+ 1,50
Exxon	226,90	+ 2,40
Petrofina	501	— 10
Royal Dutch	277	+ 2,20

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le prix du zinc se raffermit sur les marchés internationaux, ce qui a permis à *Penarroya* de majorer son prix de vente pour la seconde fois en deux mois. On sait que la société a éprouvé de lourdes pertes au premier semestre 1978.

	6 oct.	Diff.
Imétal	70,90	+ 3
Peñarroya	44	+ 2,70
Charter	13	+ 0,10
Inco	79,20	+ 6,20
R.T.Z.	21,10	+ 0,70
Union minière	113	— 4
Z.C.I.	0,95	+ 0,03
Kléber	67,30	— 0,70
Michelin	1 455	+ 5

Valeurs diverses

« Arjomari » va, prochainement, augmenter son capital par souscription en espèces.

Bic, avec un chiffre d'affaires en progression de 19 % au premier semestre 1978, a obtenu un bénéfice d'exploitation de 51,9 millions de francs (+ 22 %), et un bénéfice net de 29,8 millions de francs contre 26,26 millions de francs.

	6 oct.	Diff.
L'Air liquide	375	— 3
Bic	535	+ 15
Europe n° 1	869	— 27
L'Oréal	765	— 34
Jacques Borel	175	— 3
Club Méditerranée	494	— 10
Arjomari	162	+ 7
Hachette	276	— 15
Presses de la Cité	343	— 37
P.U.K.	106,60	— 3,40
St-Gob.-P.-à-M.	171,90	— 3
Skis Rossignol	1 825	+ 10
Chargeurs réunis	211,50	— 2,40

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	2 octobre	3 octobre	4 octobre	5 octobre	6 octobre
Terme	284 178 287	202 599 590	226 732 772	240 839 342	199 492 807
Compt. R. et obl.	227 541 323	167 691 671	212 136 995	182 182 165	147 379 367
Actions	116 778 217	128 689 725	126 138 552	102 366 035	101 086 432
Total	628 497 827	498 980 986	565 008 319	525 387 542	447 958 606

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)

	2 octobre	3 octobre	4 octobre	5 octobre	6 octobre
Franç.	168,1	169,1	169,2	166	166,2
Etrang.	106,8	108,2	108	108,2	108,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	2 octobre	3 octobre	4 octobre	5 octobre	6 octobre
Tendance	171,5	171,6	171,7	168,6	169,1

(base 100, 29 décembre 1961)

	2 octobre	3 octobre	4 octobre	5 octobre	6 octobre
Ind. gén.	93,1	92,6	93	92,5	91,9

Retour aux origines

L'origine de la fortune des Rothschild, ce fut la banque, et la banque d'affaires. Aujourd'hui, après s'être « attardés » dans la gestion d'un patrimoine dont la valeur est bien inégale, ils veulent revenir à leur vocation originelle. C'est pourquoi la banque Rothschild, filiale à 73 % de la holding Compagnie du Nord, va absorber cette dernière (une action pour sept) et devenir la « locomotive » du groupe. Une telle opération, méditée depuis deux ans par le baron Guy et son fils David, âgé de trente-six ans, qui va présider la direction de la banque, aura pour première conséquence de permettre une réévaluation des actifs de la Compagnie du Nord et d'imputer sur la prime de fusion les inévitables moins-values (« le Monde » daté 1-2 octobre 1978). Au passage, elle évitera à la compagnie de payer ses frais généraux (plus de 10 millions de francs) sur des dividendes qui ont déjà acquitté l'impôt : c'est « criminel » ! Le personnel sera mieux utilisé avec moins de duplications.

Mais surtout, cette opération fera passer les actifs nets de la banque de 240 millions de francs à plus de 800 millions de francs, et Dieu sait qu'aujourd'hui les banques ont besoin d'actifs nets et de fonds propres. Demandez donc aux banques nationalisées... Elle fera atteindre la taille critique « en concentrant les moyens sur l'augmentation des profits de l'exploitation bancaire, et non plus sur l'accroissement de l'actif industriel », qui pourrait être « épuré », les désinvestissements éventuels étant utilisés pour augmenter les fonds propres de la banque. Ce sera « la réflexion de demain ».

Pour la Bourse, estiment les Rothschild, dont le nom résonnera pour la première fois sous les colonnes du palais Brongniart dans le premier mois de 1979, ce sera la fin de la décote attachée aux holdings, avec un dividende « au moins égal » au précédent (19,50 F par action). Quant aux perspectives, au-delà du développement de la banque, il faut croire à IMETAL, ce « joyau », qui continuera à distribuer son dividende et même à l'augmenter, grâce à ses réserves : la crise du nickel ne durera pas toujours et le marché du zinc, très cyclique, est en voie d'amélioration.

Voilà donc le schéma et les justifications du nouvel ensemble dont les Rothschild détiendront 35 % environ (45 % avec d'autres minoritaires), aux côtés du public (35 %). De nos jours, ont-ils dû penser, il est moins risqué d'être banquier que d'être industriel... — F. R.

Bourses étrangères

NEW-YORK

La hausse continue

Le mouvement de hausse s'est poursuivi et même légèrement accéléré cette semaine à Wall Street, l'indice Dow Jones enregistrant, d'un vendredi à l'autre, un progrès de 14,21 points à 880,02. L'activité est, elle aussi, restée assez importante, 121,55 millions d'actions ayant changé de mains (compte tenu d'une maigre journée lundi en raison de la célébration du Nouvel An juif) contre 123,60 millions, une semaine plus tôt.

Ni la perspective d'un nouveau renchérissement des taux d'intérêts ni l'éventualité d'une accélération du rythme inflationniste, ne sont parvenus à freiner le mouvement. Abondamment commentés, la rechute du dollar, n'a, semble-t-il, guère ému les opérateurs...

	Cours 29 sept.	Cours 6 oct.
Alcoa	45 3/4	47 3/4
A.T.T.	62 1/8	62 7/8
Boeing	63 7/8	63 7/8
Chase Man Bank	34 3/4	35 1/4
Du P de Nemours	127 3/4	131 3/4
Eastman Kodak	69 3/8	
Exxon	52	52 1/8
Ford	45 1/2	45
General Electric	52 7/8	52 1/2
General Foods	33 1/4	34
General Motors	63 1/8	63 1/2
Goodyear	17 3/8	17 3/8
I.B.M.	277	279
I.T.T.	31 1/2	31 1/2
Kennecott	28 1/8	28 3/4
Mobil Oil	70 1/4	72
Pfizer	35 3/8	36 1/4
Schlumberger	90 5/8	90 1/8
Texaco	24 3/4	25 1/4
U.A.L. Inc.	38 7/8	41 3/8
Union Carbide	39 3/8	39 3/4
U.S. Steel	26 3/8	27
Westinghouse	21 7/8	22 3/8
Xerox Corp.	55 7/8	55 7/8

LONDRES

Léger redressement

Les positions fermes sur les salaires et l'inflation, adoptées par M. Callaghan devant les membres de son parti au congrès de Blackpool, ont été bien accueillies au London Stock Exchange.

En dépit des ventes bénéficiaires venues peser sur la cote à la veille du week-end, l'indice Financial Times conserve un gain de 2,4 points, à 503 le 6 octobre.

	Cours 29 sept.	Cours 6 oct.
Bowater	197	197
Brit Petroleum	894	900
Charter	150	155
Courtaulds	120	122
De Beers	408	418
Free State Geduld	27	28 5/16
Gt Univ Stores	322	322
Imp. Chemical	390	396
Shell	563	570
Vickers	182	190
War Loan	31	31 3/4

FRANCFORT

Au plus haut de l'année

Nouvelle et forte hausse des cours cette semaine à la Bourse de Francfort, où les différents indices se sont hissés à leurs plus hauts niveaux de l'année, retrouvant ainsi leurs meilleurs niveaux atteints en 1969.

	Cours 29 sept.	Cours 6 oct.
A.E.G.	87,50	85,90
B.A.S.F.	141,40	141
Bayer	143,80	142,90
Commerzbank	231	234
Hoechst	140,90	140,90
Mannesman	178,30	180,40
Siemens	299,50	299,80
Volkswagen	240,50	239

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 octobre 1978 a été tiré à 562 395 exemplaires.

A B C D E F G

LA SITUATION DANS LES INDUSTRIES NAVALES

● MARSEILLE : toutes les entreprises de réparation sont en grève

● SAINT-NAZAIRE : la C.G.C. met en cause la politique de M. Barre

La situation s'aggrave à Marseille dans la réparation navale ; toutes les entreprises sont aujourd'hui en grève pour une durée illimitée. Dans la même région, les mille deux cent douze licenciements décidés aux chantiers de La Ciotat sont maintenant effectifs. D'une façon générale, la crise des industries navales françaises suscite des réactions de plus en plus vives, notamment de la C.G.C., qui met directement en cause la politique du premier ministre.

● A MARSEILLE, les six cents employés de la Société des ateliers méditerranéens (S.A.M.), branche industrielle du groupe Terrin, ont cessé, à leur tour, le travail, le 6 octobre dans l'après-midi.

Cette action fait suite au mouvement de grève illimitée déclenchée la veille sur l'initiative du syndicat C.G.T. de la réparation navale par les salariés des entreprises Sud-Marine, Paoli, Compagnie marseillaise de réparation, Mécanique Etang, Peinture navale et Oliva. L'ensemble du personnel de la réparation navale marseillaise (trois mille six cents personnes environ) se trouve donc aujourd'hui en grève.

L'Union départementale C.G.T. a, d'autre part, répondu dans un communiqué aux accusations formulées, la veille, par les dirigeants de l'union patronale interprofessionnelle de Marseille. « *Les accusation des patrons*, indique ce texte, *atteignent le sommet du ridicule, lorsqu'elles font allusion au devenir du port de Marseille et de la réparation navale, en rendant la C.G.T. responsable de cette situation, alors qu'ils sont coresponsables avec le gouvernement des dizaines de milliers de chômeurs et de centrales d'entreprises fermées.* »

● A LA CIOTAT, tous les salariés — mille deux cent douze personnes au total — faisant l'objet de licenciements aux chantiers navals ont maintenant reçu les lettres leur signifiant cette mesure.

Le syndicat C.G.T. estime que ce « *premier plan de licenciement est une amorce de la liquidation de l'entreprise* ». Il demande aux licenciés de continuer à occuper leurs fonctions dans l'entreprise et réclame la réunion d'une nouvelle « table ronde » groupant des représentants du gouvernement, du patronat des chantiers et des syndicats. F.O. annonce que, dès lundi, le personnel « *agira pour éviter le démantèlement et la fermeture définitive de l'entreprise* ». Le secrétariat national de la C.F.D.T. déplore que les autres organisations syndicales, notamment la C.G.T., aient rejeté toutes les propositions faites par la C.F.D.T. : surveiller les navires pendant le prochain week-end, rassembler la population devant l'entrée des chantiers, organiser une manifestation tous les jours.

● A SAINT-NAZAIRE, M. Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie C.G.C., a exprimé le 6 octobre au cours d'une conférence de presse son inquiétude concernant la situation d'ensemble de la construction navale. « *Si des modifications profondes au niveau du marché intérieur et des structures de la construction navale française n'interviennent pas, l'ensemble des chantiers navals français fermeront en 1980* », a-t-il notamment déclaré avant de demander une intervention de l'Etat qui devrait décider « *une injection financière massive et rapide, une restructuration de la construction navale et une adaptation de l'outil de travail que constituent les chantiers.* »

M. Marchelli a en outre directement mis en cause la politique économique de M. Raymond Barre, qu'il juge « *inadaptée aux structures de l'économie* ». « *M. Barre*, a-t-il dit, *a joué l'austérité ; il a perdu. Des secteurs entiers de l'économie sombrent.* »

LES NOUVEAUX RABAIS SUR LES CARBURANTS POURRONT ÊTRE APPLIQUÉS LE 9 OCTOBRE

L'arrêté fixant à 9 et 10 centimes les rabais maximaux autorisés respectivement sur l'essence et le « super » entrera en vigueur lundi 9 octobre. Paru au *Bulletin officiel des services et des prix (B.O.S.P.)* du 6 octobre, l'arrêté modifie également les conditions d'affichage. Ainsi les distributeurs doivent-ils annoncer le prix réel auquel ils vendent l'essence et le « super » et non le rabais.

M. Francis Combe, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers, dénonce dans un communiqué la « *politique de dumping* ». Cette méthode de rabais « *témoigne d'une volonté d'inciter la clientèle, par des prix d'appel, à acheter d'autres biens dont elle n'a pas nécessairement l'utilité* ».

De son côté, le bureau national du CID-UNATI estime que « *la libre concurrence comme la liberté des prix ne sont que des leurres si ces initiatives ne sont pas assorties d'une égalité des chances* ». « *Comment peut-il être possible aux propriétaires et aux gérants libres des stations de pratiquer « des rabais », alors que les compagnies pétrolières ne leur consentent qu'une marge de 11,31 centimes (H.T.) pour le « super » et 10,21 centimes (H.T.) pour l'essence, tandis que les grandes surfaces qui consentiront un rabais de 10 centimes achètent ces carburants avec une marge bénéficiaire de l'ordre de 25 ou 30 centimes ?* »

M. LACHENAUD PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MUSÉE DU XIXe SIÈCLE

Par décret du président de la République, publié au *Journal officiel* du 6 octobre, M. Jean-Philippe Lachenaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé président du conseil d'administration de l'établissement public du Musée du dix-neuvième siècle, en remplacement de M. Alain Trapenard, déchargé, sur sa demande, de ses fonctions.

[Né en 1939, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Philippe Lachenaud a été, de 1970 à 1975, secrétaire général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, puis, de 1975 à 1977, directeur de la mission de l'environnement rural et urbain au ministère de la qualité de la vie. En 1977, il était devenu directeur de l'architecture au secrétariat à la culture, poste auquel il a été remplacé il y a un mois par M. Joseph Belmont, en même temps que la direction de l'architecture passait sous la tutelle du ministère de l'environnement et du cadre de vie.]

A Flers

UN MILLIER DE PERSONNES MANIFESTENT CONTRE LES LICENCIEMENTS

Pour protester contre les licenciements à la Société générale des filatures et tissages de Flers (Orne), un millier de travailleurs du textile ont manifesté le 6 octobre, dans cette localité, à l'appel des syndicats. Ces quatre cent quatre-vingts licenciements, renvois prévus pour janvier prochain (annoncés dans *le Monde* des 16-17 juillet 1978) rendent la situation très critique alors que deux cent vingt-quatre emplois ont déjà été supprimés au « Tissage de Flers », en janvier 1978.

● *Les travailleurs de Lacq-Service*, à Artix (Pyrénées-Atlantiques), occupent, depuis le 6 octobre, leur usine spécialisée dans le matériel de chaudronnerie, qui est mise en règlement judiciaire depuis le mois d'août. Les cent quarante salariés sont menacés de chômage.

● *La liquidation de biens d'une menuiserie*, la Société coopérative des ouvriers réunis, à Brest, qui compte cent vingt-six sociétaires et employés, a été prononcée le 6 octobre après le dépôt de bilan.

● *Chez Olivetti*, un licenciement visant cent soixante-cinq personnes a été annoncé le 6 octobre au comité central d'entreprise de la succursale française de cette société italienne (deux mille quatre cents salariés en France). Selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., cette décision, qui frappera surtout des membres du personnel administratif et technique, ne se justifie pas, car, selon eux, « *la situation d'Olivetti-France est en voie de redressement* ».

● *A Bagneaux-sur-Loing*, plusieurs dizaines d'ouvriers du secteur télévision de l'usine Sovirel (cristallerie) de Seine-et-Marne ont manifesté le 7 octobre sur la route départementale 40, après les menaces de licenciement pesant sur un délégué C.G.T. — *(Corresp.)*

Au Maroc

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL DES INDÉPENDANTS TIENT SON CONGRÈS CONSTITUTIF

(De notre envoyé spécial.)

Casablanca. — M. Ahmed Osman, premier ministre marocain, a ouvert vendredi 6 octobre, au palais des expositions de Casablanca, le congrès constitutif du Rassemblement national des indépendants (R.N.I.), en présence de quelque cinq cents invités et de trois mille cinq cents délégués. Ces derniers ont été élus par les conseils régionaux, réunis dans les trente-cinq régions du pays pour discuter du projet de programme qui leur a été soumis.

M. Osman, président du R.N.I., a souligné que sa formation, née après le retour à la vie parlementaire ayant suivi la « *marche verte* », est « *venue remplir un certain vide* ». Elle s'est en effet taillé la part du lion aux élections municipales et législatives et dispose de la majorité dans 74 % des huit cent trente et une communes et de cent quarante et un députés sur deux cent soixante-quatre. Soulignant que 80 % de leurs représentants ont été élus dans leur commune d'origine, les dirigeants du R.N.I. estiment avoir attiré beaucoup de jeunes et de citoyens jusqu'alors indifférents à la vie politique.

Les partis de gauche reprochent au R.N.I. d'être le « parti du roi » et de trop se confondre avec l'Etat. En fait, le R.N.I. peut être comparé, en France, à ce que fut l'U.D.R. à l'époque gaullienne. Le congrès constitutif a été soigneusement préparé après qu'un « *colloque de réflexion* » réunissant, fin mars (*le Monde* des 25 et 28 mars), les cent quarante et un députés indépendants eut rédigé un projet de plate-forme politique. — P. B.

UN MEETING DE LÉGITIME DÉFENSE A NANCY

La justice et la dignité au bout du fusil

De notre envoyé spécial

Nancy. — Cent trente-trois personnes — pas une de plus, plutôt une de moins, si l'on veut bien retrancher l'inévitable ivrogne perturbateur — ont participé, vendredi soir à Nancy, au meeting organisé par l'association Légitime défense. Ce fut donc un réel succès. Et le visage du bon président Romerio faisait plaisir à voir. Il se savait populaire, cet homme qui voudrait tant que « notre société retrouve sa justice et sa dignité d'antan ». Mais à ce point !

Cent trente-deux honnêtes gens — laissons en solde débiteur l'ivrogne vraiment trop poivrot pour être honnête, — cela vous fait la France profonde, d'une profondeur insondable même. Un peu comme cette « *parabole réconfortante* », rapportée par M. François Romerio, ancien président de la Cour de sûreté de l'Etat : il était une petite jeune fille, ouvrière à Paris et résidant en banlieue, qui, le soir venu, avait fort peur de se voir attaquée par des voyous. Il advint que se créa Légitime défense. « *Sur du pauvre papier ordinaire* », la jeune fille inquiète écrivait au président Romerio pour lui dire « *combien elle avait moins peur depuis qu'elle ne se savait plus toute seule* ». Toute seule à avoir peur, bien entendu.

Car c'est quoi Légitime défense, sinon un syndicat de la peur ? Au crime avec un grand C, « *à la dictature féroce du voyou qui n'est ni la liberté ni la démocratie* », Légitime défense a choisi d'opposer la lutte, armée s'il le faut. Car « *dans le combat de l'ange contre la bête* », apocalyptique fresque peinte par M. Romerio, une certitude s'impose : « *le crime n'est pas fatal ; il n'a pas de motifs sociaux, politiques, économiques. Le crime n'est qu'une question de cruauté individuelle, de goût du lucre, de méchanceté, de paresse* ». L'objectif alors est net, comme le dit ce tract distribué à l'entrée : « *Les fauves se domptent.* »

Supprimer le droit de grâce

Les moyens sont connus. Le président Romerio les a énumérés sous les acclamations et les bravos : que tous les magistrats fassent leur devoir : « *Certains n'acceptent pas de le faire ou déforment une loi* » ; que les citoyens fassent aussi le leur : « *Il faut défendre sa vie. La légitime défense n'est pas qu'un droit, mais un devoir* » ; que les textes changent, par exemple, pour la cour d'assises : « *Vous pensez peut-être, en bons citoyens, que la majorité, c'est la moitié des voix plus une, que c'est cela, la démocratie. A la justice, il faut 8 voix sur 12. Regardez Patrick Henry.* » Donc, un rééquilibrage du fléau de la balance, remis à l'horizontale. Et le président Romerio a pour cela d'autres recettes. Pas de laxisme, sinon on va « *au ridicule* » : « *trois ans avec sursis pour le parricide* ». Exemplarité des peines, donc répression, « *car il n'y a pas de liberté sans ordre* ». Des peines non seulement « *dissuasives* », mais « *éliminatoires* » doivent être prononcées. « *Il y a des individus qui ne méritent pas de vivre. Et puis, d'ailleurs, la peine de mort est dissuasive ; les truands ne s'y trompent pas qui se l'appliquent entre eux. Regardez Marseille.* » Les victimes doivent se battre pour la répression. « *Prenez le viol : heureusement qu'il y a eu les ligues féminines pour le pousser aux assises.* »

Et puis, parce que, d'une certaine façon, « *tout fout le camp* », plus de travaux forcés. « *Cent cinquante assassinats par an en France et, en dix ans, sept exécutions capitales* ». Les grandes manœuvres s'imposent. « *Le droit de grâce est un droit régalien, le régime du bon plaisir, pas un droit d'Etat démocratique.* » A supprimer. « *Une peine est faite pour être exécutée intégralement.* » Supprimons les remises de peine. Le régime des permissions ? Le Parlement vient de le réformer. « *C'est une première victoire ; nous en remporterons d'autres.* »

Bref, le président Romerio a parlé pour tous ces gens « *qui en ont assez d'être violés, volés, agressés, assassinés par d'ignobles individus* ». Et eux l'écoutaient, l'applaudissaient, rêvaient de ce moment prochain où « *seuls les bandits et leur partisans, notamment les journalistes d'une certaine presse, resteront contre nous* ».

Me René-Henri Garaud, avocat, dont on ne voit pas trop ce qui le séduit le plus dans Légitime défense, la croisade ou la spécialisation, viendra plus tard à la charge contre cet éditorialiste « *d'un grand journal du soir* », en l'occurrence *le Monde* du 2 octobre : « *Quand je lis qu'il faut mettre fin à Légitime défense, je me demande où est la liberté d'association. Nous comparer au Ku Klux Klan, il y a de l'abus. Non, il ne faut pas mettre fin à Légitime défense, mais au contraire la faire croître et embellir.* »

Avec des adhérents comme M. l'avocat général honoraire Parisot, ce sera vite chose faite. Lui n'y va pas par quatre chemins : « *Nous sommes exaspérés ; la coupe est pleine, elle déborde. Mais comment se fait-il que nous en soyons arrivés là ? Pourquoi cette décrépitude ? Il faut remonter loin dans le temps, à la racine du mal ; et la racine du mal, la voilà : il ne s'agit plus de punir, mais de récupérer les délinquants. Les coupables de cette déviation sont connus, on les appelle les intellectuels, une certaine catégorie de gens, toujours les mêmes, qui cherchent à détruire la société. Ces gens-là sont dangereux, il faut les contrer.* »

Légitime défense a trouvé son procureur, après son président et son avocat de la partie civile ; il ne lui manque plus maintenant que ses coupables, ces « intellectuels », mais aussi, tonnera M. Parisot, « *les gens du Syndicat de la magistrature qui prétendent rendre la justice au nom du peuple français, ce sont des menteurs, des gens qui bafouent le peuple français. Des braves gens, voilà ce qu'est le peuple français. Ils ne sont pas écoutés, ils n'ont pas le droit à la parole, ils ont contre eux la presse et ces instruments de perversion que sont le cinéma et le théâtre. Il faut que cesse cette propagande infâme qui s'exerce contre nous* ».

Bravo, bravo, a applaudi la foule, avant de demander des conseils pratiques. « *Faut-il tirer ?* » Mais oui, mais oui, et le premier autant que possible, ont répondu les orateurs. Mais, c'est tout de même inquiété un homme : « *Est-ce que ça ne deviendra pas Chicago ? Comme m'a dit mon neveu de trente ans. Remarquez, je me suis fâché, j'ai été très ferme avec lui, en vrai missionnaire de légitime défense. Mais son objection m'a troublé.* » Mais non, mais non, ont répondu les orateurs, « *dès l'instant où il ne s'agit pas d'attaquer, mais de se défendre* ». Ah bon, ah bon, s'est dit en se rassegnant le missionnaire rassuré. Lui.

PIERRE GEORGES.

● *La Cour suprême* a décidé, vendredi 6 octobre, que M. Myron Farber, journaliste du *New York Times*, devait remettre à la justice ses notes personnelles sur une affaire criminelle sur laquelle il a mené une longue enquête qui a contribué à la réouverture de l'instruction. M. Farber avait mis en cause le docteur Mario Jascalevich à propos de la mort suspecte, en 1965-1966, de treize malades dans un hôpital du New-Jersey. Un nouveau procès s'est ouvert au cours duquel le Dr Jascalevich a demandé la communication des notes du journaliste, qui a refusé en arguant de la nécessaire protection de ses informateurs.

Par sept voix contre une (et un refus de prendre part au vote), les juges de la Cour suprême ont estimé que si M. Farber ne remettait pas ses dossiers confidentiels, il devrait retourner en prison et le *New-York Times* devrait continuer à payer une amende quotidienne de 5 000 dollars, comme l'avait décidé un tribunal du New-Jersey (*le Monde* du 4 août). — *(A.F.P.)*

● *Trente mille litres de fuel sur la R.N. 5.* — Dans la soirée du 6 octobre, un camion-citerne transportant 30 000 litres de fuel a manqué un virage à l'entrée de Melun, en Seine-et-Marne, et s'est renversé sur la nationale 5 (Melun-Paris). Plusieurs milliers de litres de fuel se sont répandus sur la chaussée et dans le fossé.